



**RAPPORT
ANNUEL**

2016



Couverture: Pont Hercílio Luz | Florianópolis | Brésil

Rapport annuel **2016**



Ayant débuté son activité en **1921**, Teixeira Duarte pilote actuellement un grand groupe économique de plus de **10.000 salariés** qui travaillent dans **18 pays**, dans **6 secteurs d'activité** et représente un chiffre d'affaires annuel de plus de **1,100 milliard d'euros**.

S'étayant sur ses **valeurs** structurantes : l'ingéniosité, la vérité et l'engagement, Teixeira Duarte a accompli **sa mission : Réaliser, tout en contribuant à la construction d'un monde meilleur.**

Établissement d'ingénierie étant la référence de base sur laquelle repose toute l'activité de Teixeira Duarte, elle se reflète dans **toutes les branches de la construction**, à savoir la géotechnique et la réhabilitation, le bâtiment, les infrastructures, la construction métallique, les ouvrages souterrains, les ouvrages ferroviaires et les ouvrages maritimes.

La croissance durable enregistrée des décennies durant dans la construction a permis au Groupe de développer d'**autres pôles d'activité**, grâce aux possibilités d'affaire qui se sont présentées à lui et qu'il a su dynamiser depuis les années 70, notamment les concessions et services (depuis 1984), l'immobilier (depuis 1973), l'hôtellerie (depuis 1992), la grande distribution (depuis 1996) et le commerce automobile (depuis 1991). Bien qu'il ait continué d'opérer dans le secteur de l'énergie en 2016 (où il était présent depuis 1996), dès le premier trimestre 2017, le Groupe Teixeira Duarte a vendu la participation qu'il détenait sur la société par laquelle il intervenait dans ce secteur.

Son processus d'internationalisation étant bien consolidé, Teixeira Duarte opère depuis longtemps dans d'autres marchés qui occupent encore aujourd'hui une grande place, tels que le Venezuela (depuis 1978), l'Angola (depuis 1979), le Mozambique (depuis 1982), l'Espagne (depuis 2003), l'Algérie (depuis 2005) et le Brésil (depuis 2006). À ceux-ci s'ajoutent désormais, la France, la Belgique, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Colombie, le Pérou, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Chine, le Qatar et Dubaï.

Teixeira Duarte, S.A. est une société à capital ouvert, dont le siège est établi à Lagoas Park, Edifício 2, 2740-265 Porto Salvo, à Oeiras. Son capital de 210 000 000,00€ est intégralement souscrit et libéré. Son numéro fiscal est le 509.234.526 qui est également celui de son immatriculation au registre du commerce de Cascais. Elle est **la tête** d'un groupe économique qui est **coté sur Euronext Lisbon** depuis 1998 et dont la **famille Teixeira Duarte représente la majorité des actionnaires**.

Sommaire

ORGANES SOCIAUX	4
ORGANIGRAMME TEIXEIRA DUARTE	6
GROUPE TEIXEIRA DUARTE 2016	8
CHIFFRES-CLÉS	10
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016	11
I. INTRODUCTION	12
II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	13
III. L'APPRÉCIATION GLOBALE	15
IV. L'ANALYSE SECTORIELLE	29
IV.1. CONSTRUCTION	29
IV.2. CONCESSIONS ET SERVICES	69
IV.3. IMMOBILIER	80
IV.4. HÔTELLERIE	85
IV.5. GRANDE DISTRIBUTION	87
IV.6. ÉNERGIE	90
IV.7. COMMERCE AUTOMOBILE	92
V. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	95
VI. PERSPECTIVES D'AVENIR	96
VII. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET DU PERSONNEL	97
VIII. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS	98
ANNEXES DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	99
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2016	101
ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2016	165
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2016	193
RAPPORTS, OPINIONS ET CERTIFICATIONS DES ORGANES DE SURVEILLANCE 2016	269

Teixeira Duarte, S.A.

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président	Rogério Paulo Castanho Alves
Vice-président	José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla
Secrétaire	José Pedro Poiars Cobra Ferreira

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
Administrateurs	Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
	Joel Vaz Viana de Lemos
	Carlos Gomes Baptista
	Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo
	Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président	Óscar Manuel Machado de Figueiredo
Mateus Moreira	
	Miguel Carmo Pereira Coutinho
Suppléant	Rui Pedro Ferreira de Almeida

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.
Cabinet d'audit représenté par
António Gonçalves Monteiro - CC

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Titulaire	José Pedro Poiars Cobra Ferreira
Suppléante	Maria António Monteiro Ambrósio

REPRÉSENTANT CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE MARCHÉ

José Pedro Poiars Cobra Ferreira

Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président	José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Secrétaire	Maria Filipa Rebelo Pereira de Matos Alves Torgo

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
Administrateurs	Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
	Joel Vaz Viana de Lemos
	João José de Gouveia Capelão
	Fernando Paulo Baptista Gomes de Araújo
	Pedro Miguel Pinho Plácido
	Rogério Esteves da Fonseca
	Fernando Frias Correia

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Titulaire	Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.
	Cabinet d'audit représenté par
	António Gonçalves Monteiro - CC
Suppléante	Ana Patrícia Correia Monteiro - CC

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Titulaire	José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Suppléante	Maria António Monteiro Ambrósio

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attaché de direction

António Costeira Faustino

Marchés géographiques

Portugal	Afrique du Sud
Brésil	Belgique
Angola	Chine
▪ Succursale Diogo Rebelo Manuel Lopes	Colombie
Algérie	Émirats arabes unis
▪ Succursale Ricardo Acabado	États-Unis d'Amérique
Espagne	France
▪ Succursale António Carlos Teixeira Duarte	Maroc
Mozambique	Pérou
▪ Succursale Carlos Timóteo	Qatar
Venezuela	Royaume-Uni
▪ Succursale Luís Alves	

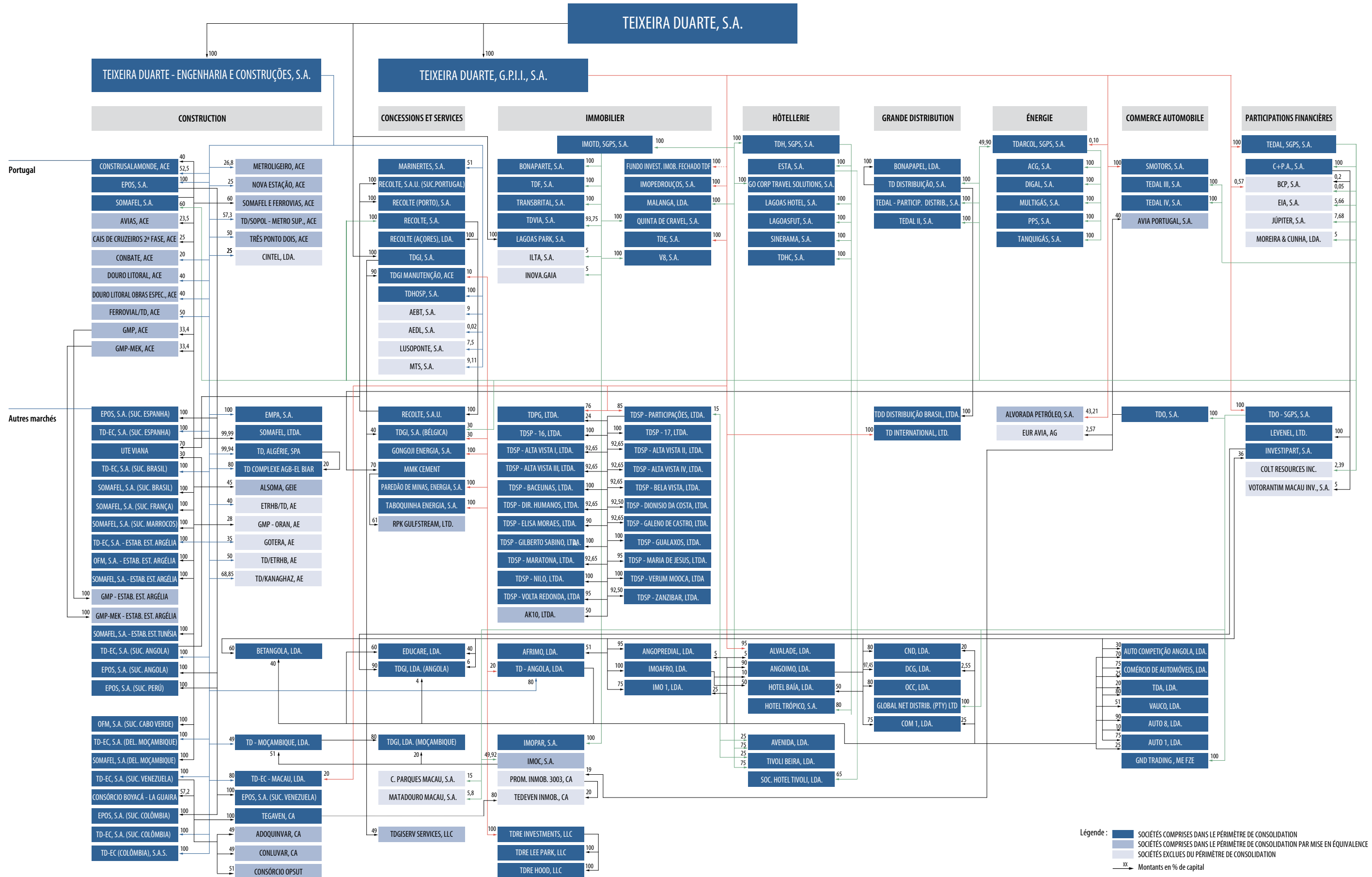
Direction générale

Directions centralisées	Services centralisés
Juridique	Secrétariat général
Maria António Ambrósio	José Pedro Cobra Ferreira
Ressources humaines	Consolidation des comptes
Isabel Amador	Alexandre de Jesus
Informatique	Audit interne
José Gaspar	Mário Ferreira Faria
Finances et Comptabilité	
Martins Rovisco Sérgio Castro	

Secteurs d'activité

Construction			Concessions et Services
Pôles d'activité		Unités opérationnelles centralisées	– Facilities Management – Rogério Fonseca Rodolfo Valentim Mariana Coimbra
Géotechnique et Réhabilitation	Infrastructures	Centre opérationnel de coffrages et de précontrainte	– Environnement – Magalhães Gonçalves Luís Carreira
Magalhães Gonçalves	– Centres d'exploitation – Sampayo Ramos Rosa Saraiva Correia Leal Júlio Filho Amílcar Teresinho	Marques dos Santos	Immobilier Diogo Rebelo Alfredo Silva Guilherme Silva
– Centres d'exploitation – Hélder Matos João Pedro Lopes Duarte Nobre António Diniz	– Direction d'études – João Torrado	Direction centralisées du Matériel et des équipements Rodrigo Ouro	Hôtellerie Manuel Maria Teixeira Duarte Luís Vicente
– Direction du bureaux – d'études Baldomiro Xavier	Construction métallique Henrique Nicolau	Direction centralisée Systèmes de Management et Technologie Ivo Rosa	Grande distribution Diogo Rebelo Hugo Santos
Bâtiment	Ouvrages souterrains Dias de Carvalho Carlos Russo	Direction centralisée des Approvisionnements Rosa Almeida	Commerce automobile Diogo Rebelo Pedro Medo
– Centres d'exploitation – Pedro Costa Fernando Martins Luís Santos Luís Mendonça Carlos Guedes	Ouvrages ferroviaires Magalhães Gonçalves Paulo Serradas	Service des soumissions Maria António Ambrósio	
– Direction d'études – Garcia Fernandes Pedro Nunes	Ouvrages maritimes Magalhães Gonçalves		

GROUPE TEIXEIRA DUARTE 2016



Chiffres-clés

Notes :
Les valeurs comptables sont
exprimées en millions d'euros

Les montants figurant dans la colonne
"Variation 2016/2015 %" ont été
calculés à partir de montants non
arrondis

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016/2015 %
Nombre moyen des effectifs	10.853	12.011	13.261	13.359	11.271	(15,6%)
Chiffre d'affaires	1.383	1.581	1.680	1.412	1.115	(21,0%)
Produits opérationnels	1.440	1.630	1.716	1.492	1.230	(17,5%)
Excédent brut d'exploitation - EBE	209	214	240	214	266	24,4%
Marge EBE / Chiffre d'affaires	15,1%	13,5%	14,3%	15,1%	23,8%	57,4%
Résultat d'exploitation	143	114	197	125	191	52,8%
Résultats nets attribuables aux détenteurs du capital	24	64	70	34	20	(40,1%)
Endettement net	990	1.176	1.293	1.147	1.133	(1,2%)
Total capitaux propres attribuables aux détenteurs du capital	252	325	458	468	396	(15,4%)
Total capitaux propres	326	361	485	518	445	(14,2%)
Total actif net	2.767	2.779	2.954	2.862	2.540	(11,2%)

Rapport de gestion du Conseil d'Administration **2016**



I. INTRODUCTION

En application des dispositions légales et réglementaires qui régissent les sociétés ouvertes à l'investissement public, le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. (TD, SA) présente son rapport de gestion de l'exercice 2016.

Ce rapport analysera l'activité consolidée de TD, SA en tant que tête d'un groupe économique qui intègre un univers de participations, qui sont identifiées dans le tableau "Groupe Teixeira Duarte - 2016", figurant dans les premières pages. Il abordera également quelques aspects concernant la société à elle seule, notamment en ce qui concerne la proposition d'affectation des résultats, ce qui va dans le sens de l'option prévue à l'article 508-C, §6 du Code portugais des sociétés commerciales de présenter un seul rapport.

Tout au long de ce texte, il sera pris en compte que chacune de ces filiales dispose de ses propres organes de gestion, qui se chargent, eux aussi, d'assurer l'information pertinente les concernant. Nous n'y ferons donc que quelques références afin de donner un meilleur aperçu de l'ensemble.

Dans le même ordre d'idées, nous mentionnerons, le cas échéant, quelques indicateurs économiques et financiers individuels, de façon à bien faire mesurer l'évolution de l'activité de ces mêmes sociétés.

À notre avis, la façon la plus convenable de présenter les matières objet de ce Rapport consistera, tout d'abord, à décrire sommairement le contexte économique des principaux marchés où opère Teixeira Duarte, puis à porter un jugement global sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte, où seront mises en relief les données consolidées les plus significatives relatives à des matières transversales et intégrées relevant de la Direction générale.

Dans les chapitres qui suivront, nous ferons une exposition sur les différents pôles d'activité du Groupe, en analysant la performance de chacun au cours de 2016, en faisant pour chacun d'entre eux une distinction entre les principaux marchés opérationnels, en particulier sur la filière construction.

Ensuite, nous présenterons dans un chapitre les faits les plus marquants survenus entre la clôture de l'exercice et le moment d'élaboration de ce Rapport. Nous poursuivrons par nos attentes pour l'année 2017 en cours, et terminerons par la proposition d'affectation des résultats.

Au titre de la législation applicable, ce document est annexé de tableaux comportant plusieurs informations relatives aux participations financières sur le capital de TD,SA (notamment, en application des dispositions des articles 447 et 448 du Code portugais des Sociétés commerciales et du Règlement de la CMVM n° 5/2008). Il est également annexé du rapport détaillé sur la structure et les pratiques de gouvernance (élaboré en conformité avec l'art. 245-A du Code des Valeurs Mobilières et avec le Règlement de la CMVM n° 4/2013).

En outre, nous insérerons les états financiers individuels et consolidés, et leurs annexes. Les premiers ont été élaborés conformément au système de normalisation comptable, et les seconds conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'Union européenne. Les rapports et opinions des organes de surveillance, les certifications légales des comptes et le rapport d'audit élaborés par un auditeur inscrit à la commission des valeurs mobilières (CMVM) seront également joints.

Au titre de l'article 245, § 1, alinéa c) du Code des valeurs mobilières, les signataires déclarent que, pour autant qu'ils le sachent, le rapport de gestion, les comptes annuels et les autres écritures comptables annexées, ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ces pièces comptables rapportent une image sincère et appropriée de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TD, SA et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Elles exposent fidèlement l'évolution de leurs activités, leurs performances et les positions de chacune de ces sociétés, en décrivant les principaux risques et incertitudes auxquels elles se trouvent confrontées.

II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Ici, nous présentons brièvement le contexte économique vécu en 2016 dans les principaux marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte.

PORTUGAL

En 2016, les pôles d'activité de Teixeira Duarte furent la construction, les concessions et services, l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution, l'énergie et le commerce automobile.

Au cours de cet exercice 2016, l'économie portugaise a continué de donner des signes de récupération modérée de ces dernières années, caractérisée notamment par l'augmentation de 1,4% du produit interne brut (PIB), qui a atteint près de 185 milliards d'euros au plan nominal.

En matière de chômage, le taux moyen annuel a diminué, en atteignant 11,1% en 2016, contre 12,4% en 2015, ce qui veut dire que la tendance à la baisse entamée en 2014 a continué.

ANGOLA

Les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2016 furent la construction, les concessions et services, l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution et le commerce automobile.

L'année 2016 a continué d'être caractérisée par le bas prix du baril de pétrole, malgré une faible récupération enregistrée au cours de la deuxième moitié de l'année. Par conséquent, les économies des pays producteurs de cette matière première demeurent touchées négativement.

Dans ce contexte, le PIB angolais est estimé s'être accru de 1% en 2016.

Bien que le prix du baril de pétrole ait atteint les 55 dollars, 2017 est attendue comme étant l'année où l'Angola va continuer d'adapter son économie, en suivant sa stratégie bien déterminée de la diversifier dans d'autres secteurs d'activité, et faire réduire de façon continue sa dépendance du secteur pétrolier.

ALGÉRIE

Le secteur dans lequel Teixeira Duarte a opéré en 2016 fut la construction.

La chute du prix du pétrole depuis le 2^e semestre 2014 a provoqué une contraction des exportations du pays, ainsi que de sa croissance économique. En 2016, le secteur du pétrole et du gaz a quand même continué de représenter 93% des exportations, 27% du PIB et 38% des recettes fiscales de l'État.

Selon le FMI, l'économie algérienne a connu une croissance de 3,6% en 2016, et continue également d'enregistrer un niveau résiduel d'endettement extérieur (2,7% du PIB).

Le taux d'inflation a subi une augmentation de 6,4%, ce qui correspond aux prévisions du Fonds monétaire international (FMI). Elle provient de la dévalorisation de la monnaie locale et a pour conséquence l'augmentation des prix des produits importés. Le taux d'inflation prévu par le gouvernement pour 2017 est de 4,8%.

Malgré la chute prolongée du prix du pétrole, les prévisions pour 2017 indiquent des taux de croissance environnant les 3,9%, supportés non seulement par le secteur de l'énergie, mais aussi par le dynamisme des autres activités économiques, en particulier celui du secteur des services et de la construction, et de l'augmentation de la consommation intérieure. En effet, la diversification de l'économie, la modernisation et le développement des infrastructures, l'investissement et la création d'emploi demeurent les grandes priorités de la politique de développement du pays.

BRÉSIL

En 2016, les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré au Brésil furent la construction, les concessions et services, l'immobilier et la grande distribution.

En raison de la situation de l'économie et des incertitudes politiques brésiliennes, l'année 2016 a été caractérisée par la poursuite d'un scénario de récession. Toutefois, l'infléchissement enregistré dans les marchés financiers a généré une forte valorisation du réal par rapport au dollar, ce qui a concouru à la baisse graduelle de l'inflation tout au long de l'année. Avec un dollar fort, la balance commerciale a clos 2016 avec un excédent jamais obtenu depuis 1980 (48 Mds R\$).

Quelques indicateurs laissent entrevoir une amélioration de l'économie pour 2017 et 2018 : le taux de l'inflation a diminué de façon significative, en se fixant à 6,2%. Nous avons assisté à un processus de baisse du taux d'intérêt directeur (SELIC), qui était de 13,75% à la fin de 2016 et l'indice de confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs n'a cessé de croître tout au long de l'année.

ESPAGNE

Les secteurs dans lesquels le Groupe Teixeira Duarte a opéré en Espagne furent la construction, les concessions et services et l'immobilier.

Le PIB à prix courants a atteint le volume de 1.113,851 milliards d'euros, ce qui représente une croissance de 3,2% par rapport à 2015 et confirme que 2016 fut une année de récupération économique dans ce pays.

L'économie espagnole doit continuer d'enregistrer une forte récupération, bien que moins intense que les années précédentes, ce qui peut s'expliquer par un ralentissement de la demande intérieure.

MOZAMBIQUE

En 2016, les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré au Mozambique furent la construction, les concessions et services, l'immobilier et l'hôtellerie.

Le Mozambique doit faire face à court et moyen terme à des défis qui sont plus évidents compte tenu du ralentissement de la croissance économique, de la dépréciation du metical par rapport au dollar, du taux d'inflation, ainsi que de la tendance des notations financières et de l'interruption de nombreux dons internationaux.

En effet, la croissance économique dégage une tendance au ralentissement de l'activité, ajouté aux conditions climatiques adverses qui ont porté atteinte à la production agricole, ainsi qu'à la tension politico-militaire qui a pénalisé la dynamique de l'activité économique, notamment en ce qui concerne la restriction de circulation des personnes, des biens et des services.

Dans ce contexte, les estimations indiquent que le PIB de 2016 connaîtra un essor de près de 3,3% et que le taux moyen de l'inflation sera de 26%.

Les perspectives de moyen et long terme demeurent favorables, si l'on tient compte des attentes relatives à la mise en œuvre des projets pétrolier et gazier, ainsi que le grand potentiel agricole et la richesse qui existe au niveau d'autres ressources naturelles qui permettent au FMI d'anticiper pour 2017 une croissance environnant les 7%.

VENEZUELA

Au cours de 2016, Teixeira Duarte a opéré dans le secteur de la construction en recherchant à donner une continuité aux projets en portefeuille dans le domaine des infrastructures. La société a négocié avec le gouvernement et avec l'entreprise publique Bolivariana de Puertos (BOLIPUERTOS), S.A. son entrée dans le secteur portuaire en réalisant une Alliance stratégique pour l'exploitation du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, ce qui s'est concrétisé au cours du mois de janvier 2017.

En 2016, le prix du pétrole sur les marchés internationaux a continué de baisser, ce qui a fortement atteint une économie qui concentre 96% de ses exportations dans ce produit.

Le PIB a donc continué de diminuer au cours de l'année (10% selon les estimations de la Banque mondiale) et le secteur de la construction ne fait pas exception aux autres secteurs d'activité. Bien que l'ambiance économique et financière ne soit pas des plus favorables, les salaires minimums et les indemnités de repas ont été augmentés de presque 500% en 2016. Cette mesure a atténué l'impact de l'inflation très élevée sur les couches les plus défavorisées du tissu social vénézuélien.

Malgré la grave crise économique et financière, le Venezuela n'a pas cessé de continuer de miser sur les investissements dans le domaine social, une de ses images de marque de ces 18 dernières années.

En outre, il nous a été possible de constater l'intention ferme des autorités officielles de rétablir la confiance dans le secteur privé, en améliorant le climat pour les investissements publics/privés, dont le principal but est de consolider d'autres secteurs qui pourraient donner leur contribution à la croissance de l'économie sur le long terme et de diversifier les exportations, afin de réduire la grande fragilité que les fluctuations du prix du pétrole introduisent dans toute l'économie du pays.

III. L'APPRÉCIATION GLOBALE

— APPRÉCIATION FINANCIÈRE

Les éléments financiers qui vont être analysés maintenant sont consolidés et sont par conséquent élaborés conformément aux normes internationales comptables (IAS/IFRS).

	2016	2015	Var (%)	Compte de résultat des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 (Montants en milliers d'euros)
Produits opérationnels	1.230.189	1.491.743	(17,5%)	
Charges opérationnelles	(964.291)	(1.277.943)	(24,5%)	
Excédent brut d'exploitation - EBE	265.898	213.800	24,4%	
Amortissements et dépréciations	(69.458)	(76.256)	(8,9%)	
Provisions et pertes de valeur	(5.616)	(12.638)	(55,6%)	
Résultat d'exploitation	190.824	124.906	52,8%	
Résultats financiers	(126.899)	(72.601)	74,8%	
Résultats avant impôts	63.925	52.305	22,2%	
Impôt sur le revenu	(30.411)	(11.896)	155,6%	
Résultat net	33.514	40.409	(17,1%)	
Attribuable aux :				
Détenteurs de capital	20.147	33.653	(40,1%)	
Intérêts minoritaires	13.367	6.756	97,9%	

Les **résultats nets attribuables aux détenteurs de capital** furent positifs de 20,147 millions d'euros, ce qui traduit une baisse par rapport à 2015, qui a été causée par des facteurs bien différents qui nous semblent importants de mentionner.

En effet, au-delà de la performance des sociétés du Groupe, quand comparé à la même période, cet indicateur a subi l'influence de la variation des différences de change de 51,715 millions d'euros, qui étaient négatives de 41,212 millions d'euros en 2016, tandis qu'en 2015 elles avaient été positives de 10,503 millions d'euros.

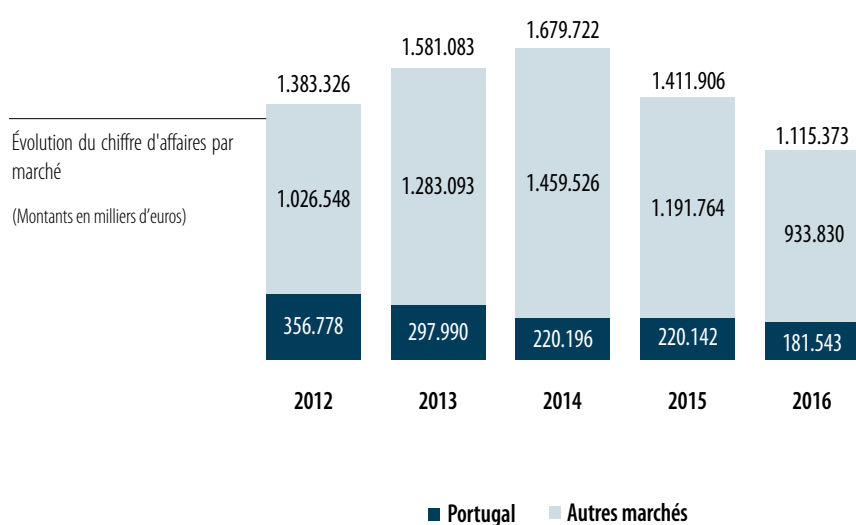
L'impact, net d'impôts différés, de la perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português, S.A. fut de 15,634 millions d'euros en 2016 tandis qu'en 2015 la perte sur cette même filiale fut de 8,104 millions d'euros.

Mentionnons également l'impact de la constitution de provisions destinées à d'autres risques, notamment aux risques des marchés où opère le Groupe, qui furent en 2016 de 8,613 millions d'euros, tandis qu'en 2015 elles s'élevèrent à 6,650 millions d'euros.

Les résultats de 2015 furent influencés par l'impact de la perte de valeur, de 7,806 millions d'euros de la filiale C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.

Le **chiffre d'affaires** a atteint 1.115,373 millions d'euros. Il représente une diminution de 21% par rapport à l'exercice 2015, soit une baisse de 296,533 millions d'euros.

Les autres marchés, qui représentaient déjà 84,4% de cet indicateur l'année dernière, ont chuté globalement de 21,6% et représentent actuellement 83,7% du chiffre d'affaires total du Groupe Teixeira Duarte.



Les tableaux ci-dessous illustrent le chiffre d'affaires détaillé par pays et par secteur d'activité et donnent un aperçu de l'exposition du Groupe aux différents contextes économiques.

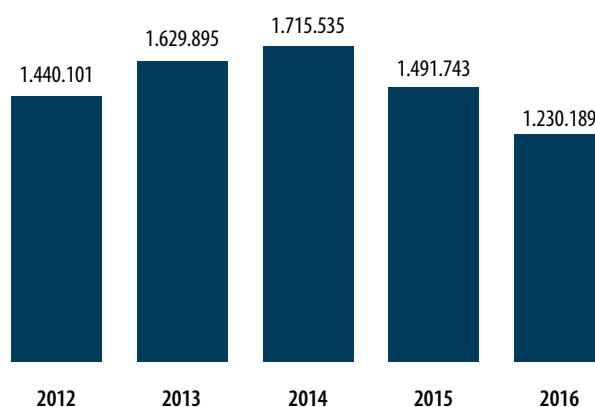
Chiffre d'affaires par pays (Montants en milliers d'euros)	Pays	2016		2015		Variation
		Montant	Apport	Montant	Apport	
	Portugal	181.543	16,3%	220.142	15,6%	(17,5%)
	Angola	452.518	40,6%	682.364	48,3%	(33,7%)
	Algérie	100.110	9,0%	98.138	7,0%	2,0%
	Brésil	152.856	13,7%	144.090	10,2%	6,1%
	Espagne	31.953	2,9%	40.076	2,8%	(20,3%)
	Mozambique	128.952	11,6%	194.448	13,8%	(33,7%)
	Venezuela	52.080	4,7%	26.510	1,9%	96,5%
	Autres	15.361	1,4%	6.138	0,4%	150,3%
		1.115.373	100,0%	1.411.906	100,0%	(21,0%)

Pôle d'activité	2016		2015		Variation
	Montant	Apport	Montant	Apport	
Construction	506.017	45,4%	656.580	46,5%	(22,9%)
Concessions et Services	113.089	10,1%	105.140	7,4%	7,6%
Immobilier	98.815	8,9%	106.635	7,6%	(7,3%)
Hôtellerie	51.084	4,6%	65.829	4,7%	(22,4%)
Grande distribution	243.065	21,8%	291.322	20,6%	(16,6%)
Énergie	16.837	1,5%	17.021	1,2%	(1,1%)
Commerce automobile	86.466	7,8%	169.379	12,0%	(49,0%)
	1.115.373	100,0%	1.411.906	100,0%	(21,0%)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité

(Montants en milliers d'euros)

Les **produits opérationnels** ont enregistré une chute de 17,5% par rapport à la période homologue, avec 1.230,189 millions d'euros.



Évolution des produits opérationnels

(Montants en milliers d'euros)

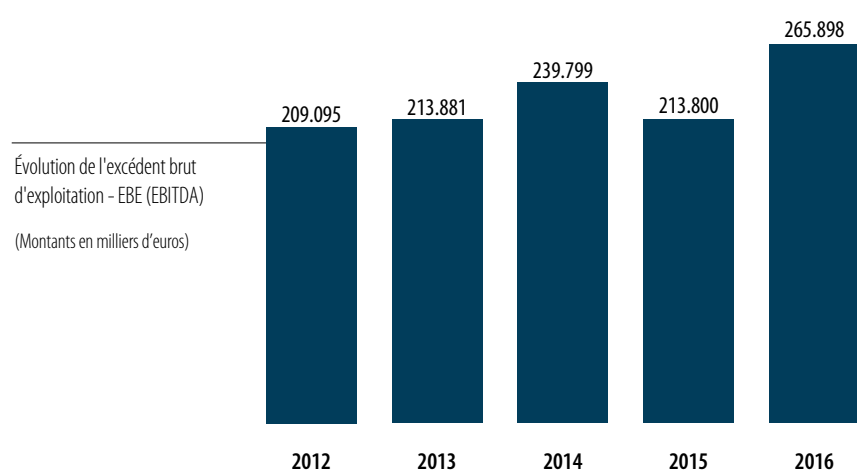
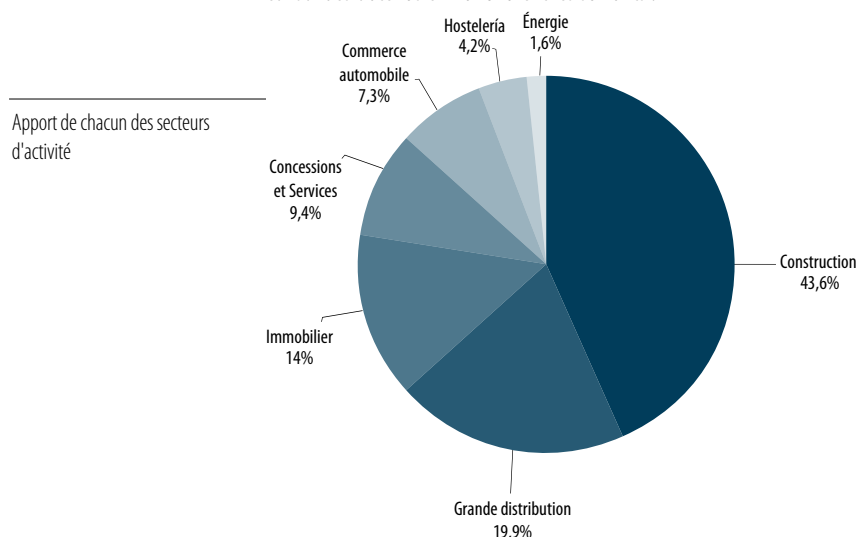
Le tableau ci-dessous illustre bien les bonnes prestations des secteurs des concessions et services et de l'immobilier.

Pôle d'activité	Marché intérieur			Marché extérieur			Total		
	2016	2015	Var (%)	2016	2015	Var (%)	2016	2015	Var (%)
Construction	88.796	127.993	(30,6%)	447.250	552.985	(19,1%)	536.046	680.978	(21,3%)
Concessions et Services	41.019	38.341	7,0%	74.524	71.350	4,4%	115.543	109.691	5,3%
Immobilier	79.292	49.711	59,5%	93.488	77.479	20,7%	172.780	127.190	35,8%
Hôtellerie	9.502	20.199	(53,0%)	42.218	59.871	(29,5%)	51.720	80.070	(35,4%)
Grande distribution	963	1.473	(34,6%)	243.916	300.963	(19,0%)	244.879	302.436	(19,0%)
Énergie	19.004	17.622	7,8%	122	62	96,8%	19.126	17.684	8,2%
Commerce automobile	641	-	-	89.454	173.694	(48,5%)	90.095	173.694	(48,1%)
Total	239.217	255.339	(6,3%)	990.972	1.236.404	(19,9%)	1.230.189	1.491.743	(17,5%)

Produits opérationnels par secteur d'activité et marché géographique

(Montants en milliers d'euros)

Compte tenu des évolutions indiquées plus haut, les apports de chacun des pôles d'activité au montant total des produits d'exploitation consolidés obtenus en 2016 furent les suivants :



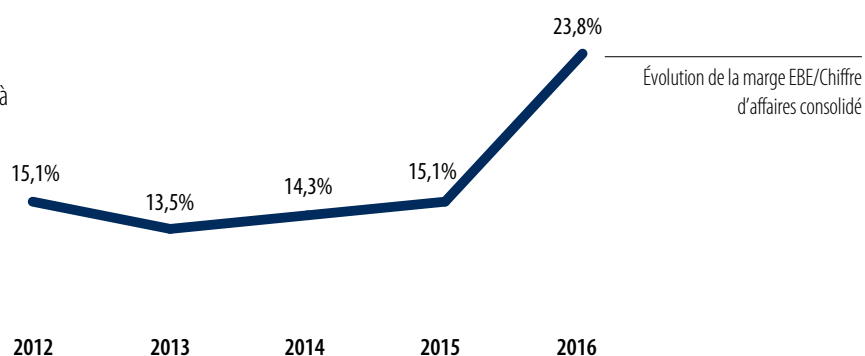
Au 31 décembre 2016, l'**Excédent brut d'exploitation - EBE (EBITDA)** a atteint les 265,898 millions d'euros, soit un essor de 24,4% pendant l'année, motivé par les valeurs obtenues au quatrième trimestre 2016 fixées à 116,042 millions d'euros.

Cet indicateur a subi l'influence positive de l'inscription de la juste valeur des immeubles de placement de 61,211 millions d'euros, dont 57,838 millions d'euros obtenus au quatrième trimestre 2016, grâce à la procédure d'évaluation effectuée tous les ans qui, dans cet exercice, a été complètement réalisée par des évaluateurs indépendants. L'influence positive a également été due à l'inscription de produits de 40,270 millions d'euros découlant de l'acceptation par des clients vénézuéliens de travaux réalisés précédemment.

Si l'on se penche sur cet indicateur par pôle d'activité, on constate dans le tableau ci-dessous des comportements très inégaux des différentes activités en fonction des caractéristiques qui leur sont propres et aux marchés où elles sont exercées.

EBE par secteur d'activité (Montants en milliers d'euros)	Pôle d'activité	2016	2015	Var (%)
	Construction	61.099	36.611	66,9%
	Concessions et Services	18.662	17.930	4,1%
	Immobilier	106.191	63.375	67,6%
	Hôtellerie	9.191	28.378	(67,6%)
	Grande distribution	43.234	38.751	11,6%
	Énergie	4.025	3.188	26,3%
	Commerce automobile	32.672	32.600	0,2%
	Non affectés à des secteurs	(8.956)	(7.083)	26,4%
	Éliminations	(220)	50	-
		265.898	213.800	24,4%

La **marge EBE / chiffre d'affaires** a connu un essor par rapport à l'année dernière, en passant de 15,1% à 23,8% en 2016.



Les **résultats financiers** ont été négatifs de 126,899 millions d'euros en 2016, tandis qu'en 2015 les résultats financiers avaient été négatifs de 72,601 millions d'euros.

	2016	2015	Var (%)	Résultats financiers (Montants en milliers d'euros)
Charges et pertes financières :	(295.643)	(372.483)	(20,6%)	
Charges d'intérêts	(83.488)	(94.277)	(11,4%)	
Différences de change défavorables	(200.695)	(251.682)	(20,3%)	
Autres charges financières	(11.460)	(26.524)	(56,8%)	
Produits financiers :	179.020	282.755	(36,7%)	
Intérêts obtenus	16.881	14.546	16,1%	
Différences de change favorables	159.483	262.185	(39,2%)	
Escomptes obtenus pour paiement comptant	50	245	(79,6%)	
Autres produits financiers	2.606	5.779	(54,9%)	
Résultat des opérations d'investissement :	(10.276)	17.127	-	
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	8.570	9.740	(12,0%)	
Dividendes	1.652	1.013	63,1%	
Autres investissements	1.048	11.628	(91,0%)	
Gains / pertes sur actifs disponibles à la vente	(21.546)	(5.254)	310,1%	
Résultats financiers	(126.899)	(72.601)	74,8%	

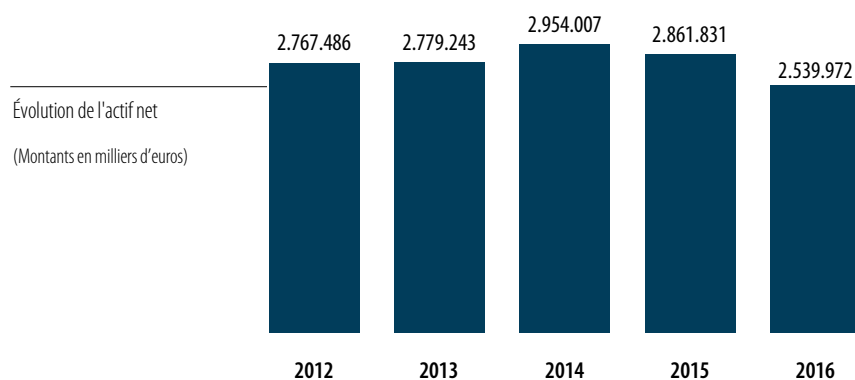
Ces résultats ont empiré de 54,298 millions d'euros par rapport à 2015, auxquels ont concouru les variations suivantes :

- Variation négative de 51,715 millions d'euros, découlant de l'impact des différences de change, qui ont été négatives de 41,212 millions d'euros en 2016, tandis qu'en 2015 elles avaient été positives de 10,503 millions d'euros ;
- Variation négative de 16,293 millions d'euros, découlant de l'impact négatif de la perte de valeur sur la filiale Banco Comercial Português, S.A. de 20,165 millions d'euros en 2016 et de 10,453 millions d'euros en 2015, ainsi que l'impact négatif de la cession d'actions de la Banco Comercial Português, S.A. de 1,381 millions d'euros réalisée en 2016, tandis qu'en 2015, la cession de la participation détenue sur la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. avait entraîné un impact positif de 5,200 millions d'euros ;
- Variation négative des autres investissements de 10,580 millions d'euros, en vertu de la cession des participations financières détenues sur des sociétés non cotées évaluées au prix de revient dans les comptes du Groupe ;
- Variation positive découlant de la réduction de 10,789 millions d'euros de charges d'intérêts ;
- Variation positive découlant de la réduction de 15,064 millions d'euros d'autres charges financières.

l'**impôt sur le revenu** a atteint en 2016 les 30,411 millions d'euros, tandis qu'à la même période il s'élevait à 11,896 millions d'euros.

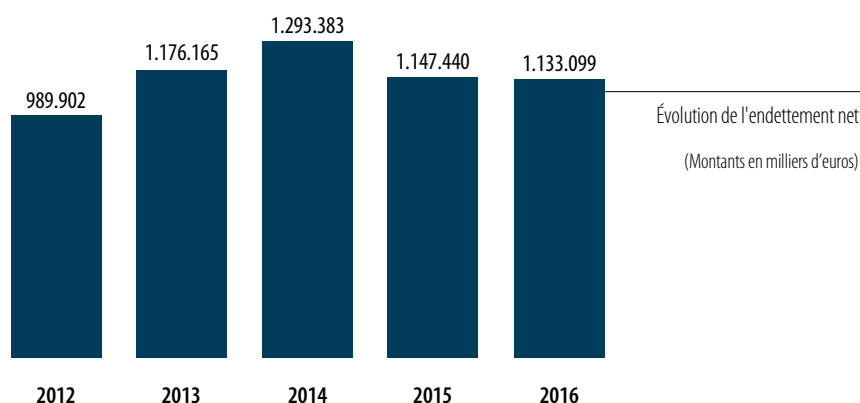
	2016	2015	Var (%)
Impôts sur les bénéfices			
(Montants en milliers d'euros)			
Impôt courant	(40.339)	(33.576)	20,1%
Impôt différé	9.928	21.680	(54,2%)
	(30.411)	(11.896)	155,6%

	2016	2015	Var (%)
Situation financière aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015			
(Montants en milliers d'euros)			
Actif			
Actifs non courants	1.418.027	1.546.498	(8,3%)
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents	180.908	252.693	(28,4%)
Autres actifs courants	902.260	1.040.068	(13,2%)
Détenus à la vente	38.777	22.572	71,8%
Total actif	2.539.972	2.861.831	(11,2%)
Capitaux propres attribuables aux :			
Détenteurs de capital	395.769	467.927	(15,4%)
Intérêts minoritaires	49.041	50.290	(2,5%)
Total capitaux propres	444.810	518.217	(14,2%)
Passif			
Emprunts	1.314.007	1.400.133	(6,2%)
Provisions	43.500	52.441	(17,0%)
Autres passifs	713.293	891.040	(19,9%)
Détenus à la vente	24.362	-	-
Total passif	2.095.162	2.343.614	(10,6%)
Total passif et capitaux propres	2.539.972	2.861.831	(11,2%)



Le **total de l'actif net** a atteint 2.539,972 millions d'euros, soit une diminution de 11,2% par rapport à l'exercice 2015.

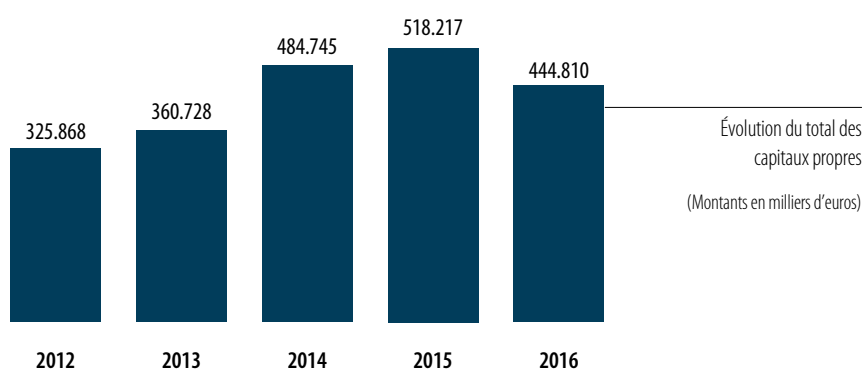
L'**endettement net** a diminué de 14,341 millions d'euros par rapport à la fin de l'année passée et s'est fixé à 1.133,099 millions d'euros au 31 décembre 2016.



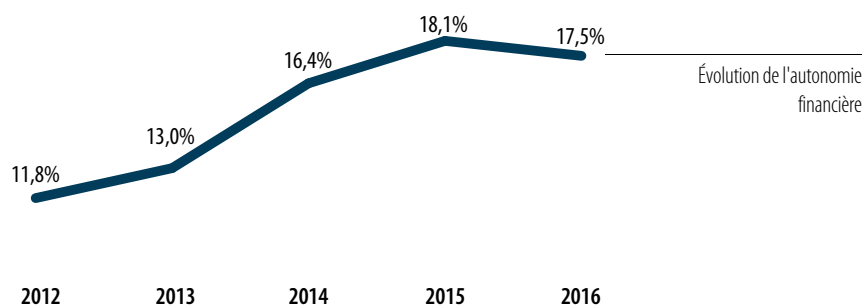
Les **capitaux propres attribuables aux actionnaires** ont diminué de 72,158 millions d'euros. Fin 2016, ils étaient de 395,769 millions d'euros contre 467,927 millions d'euros d'euros en 2015, soit une réduction de 15,4%.

Le **Total des capitaux propres** a atteint 444,810 millions d'euros, ce qui traduit une chute de 14,2%, qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Un résultat net positif de 33,514 millions d'euros ;
- Un effet négatif du change de 98,857 millions d'euros, découlant de la dévalorisation des devises avec lesquelles le Groupe travaille par rapport à l'euro ;
- Un effet négatif de 7,477 millions d'euros découlant d'ajustements sur des parts de capital sur entreprises associées et coentreprises ;
- La distribution de 1,680 millions d'euros de dividendes.



L'**autonomie financière** est passée à 17,5% au 31 décembre 2016 contre 18,1% au 31 décembre 2015.



— L'APPRÉCIATION SUR NOTRE ORGANISATION

À propos de la performance de Teixeira Duarte dans les différents secteurs d'activité, il nous semble important de mentionner ici la collaboration qui existe entre toutes les structures du Groupe, mieux identifiées dans l'organigramme figurant au début de ce rapport, et les plus-values résultant de ces synergies, car elles sont le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre des objectifs considérés par tous comme collectifs.

Les unités opérationnelles du Groupe sont organisées par pôles d'activité. Elles sont généralement responsables de toutes les équipes et opérations de ces secteurs d'activité, indépendamment de la zone géographique où elles opèrent, et rapprochent par la même les ressources centralisées techniques et humaines du Groupe de ceux qui opèrent dans les divers marchés d'activité de Teixeira Duarte. Mais c'est un sujet qui sera plus développé dans le Rapport sur le gouvernement de l'entreprise ci-joint qui traite de la situation de la société et du Groupe au 31 décembre 2016.

Teixeira Duarte possède depuis 2015 un Code d'éthique et de conduite, dont le but est de consacrer les principes transversaux du comportement de tous les collaborateurs du Groupe Teixeira Duarte et, par conséquent, du rapport qu'établit l'Entreprise avec les parties liées. Ce document est un moyen de renforcer et de donner une plus grande amplitude à la mission et aux valeurs de Teixeira Duarte. Par ailleurs, dans une économie chaque fois plus globalisée, c'est la réponse à la demande des marchés où opèrent les sociétés du Groupe Teixeira Duarte et des nombreuses sociétés multinationales avec lesquelles elles sont en rapport, qui réclament un document qui reflète les principes éthiques des sociétés.

Ce document a été approuvé et diffusé auprès de tous les collaborateurs. Il doit être respecté par toutes les sociétés faisant partie de son périmètre de consolidation et soumises à sa gestion ainsi que par tous leurs collaborateurs.

Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. (TD-EC), en tant que principale société du Groupe dans la filière de la construction, exerce son activité dans différents domaines qui répartissent les compétences de production et sont essentiels pour la formation des cadres dirigeants et pour le suivi de leur carrière. Ils comprennent les centres d'exploitation et les directions et disposent également de plusieurs unités opérationnelles centralisées qui apportent leur assistance particulière à ce secteur de la construction, en particulier en matière des coffrages et de la précontrainte, du matériel et des soumissions.

Dans le cadre des unités opérationnelles de TD-EC, il existe en outre deux autres directions centralisées qui, bien que destinées principalement à l'activité de la construction, apportent leur concours à d'autres pôles d'activité du Groupe : la direction centralisée Systèmes de Management et Technologie et la direction centralisée des Approvisionnements.

Au-delà de ces unités qui sont liées plus directement au secteur opérationnel du Groupe, il existe des directions centralisées et des services, qui sont chargés d'aider transversalement les différents pôles d'activité, qui relèvent de la Direction générale. Quant à cette dernière, son rôle est de stimuler l'uniformisation des procédures et l'assistance auprès des unités qui opèrent à l'étranger dans ces domaines qui sont communs aux différentes activités.

Parmi ces équipes – qui figurent également dans l'organigramme se trouvant au début de ce rapport, nous allons relever quelques-unes de leurs actions de 2016, en commençant par ces deux unités opérationnelles qui font partie de TD-EC, et en poursuivant par celles qui relèvent de la Direction générale.

La **direction centralisée Systèmes de Management et Technologie** a continué de donner son assistance aux procédures d'obtention, de suivi ou de renouvellement des certifications des systèmes de management des entreprises du Groupe et du processus du contrôle interne de production de TD-EC. Les certifications des systèmes de management de la sécurité (OHSAS 18001), de la qualité (ISO 9001) et de l'environnement (ISO 14001) ont été étendues au marché algérien pour TD-EC et SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A. (SOMAFEL), la certification du système de management de responsabilité sociale est passée sur le nouveau référentiel SA8000:2014 chez TD-EC et chez RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. (RECOLTE) et les sociétés qui détiennent déjà les principaux référentiels des systèmes de management et sont établies au Portugal ont été toutes soumises à des audits de troisième partie.

Nous avons poursuivi le processus d'harmonisation des systèmes de management entre les différentes sociétés du Groupe, la réalisation des audits internes dans la modalité inter-entreprises ainsi que l'assistance au secteur commercial et à celui de la production, du marché intérieur, mais aussi du marché extérieur, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil et au Mozambique.

Étant donné l'importance des réseaux de connaissances pour le développement des activités R&D (recherche-développement et innovation), notamment dans le domaine de l'industrie de la construction, l'assistance donnée aux unités productives de TD-EC s'est poursuivie. Elles ont été intégrées dans des groupes de travail de sociétés scientifiques et de plateformes technologiques et y ont participé, en étroite collaboration avec des universités et des laboratoires nationaux et en étendant ces partenariats à des joints-ventures étrangères.

Voici quelques-unes de ces activités :

- la participation à plusieurs initiatives de la "Plateforme technologique portugaise de la construction" (PTPC), notamment à la présentation de cette plateforme en tant qu'entité gestionnaire du Cluster AIC – Architecture, Ingénierie et Construction ;
- la participation au programme COST ACTION TU1404 "*Towards the next generation of standards for service life of cement-based materials and structures*" qui rassemble des entités scientifiques et industrielles d'une vingtaine de pays, dont le principal but est de mettre en forme de nouvelles générations de recommandations et de guides servant à prévoir et à évaluer la durée d'utilité des matériaux et des structures à base de ciment, en Europe.

En matière de normalisation, TD-EC participe au comité technique portugais de normalisation CT156 – la géotechnique en génie civil et préside la sous-commission SC10, organe technique dont le rôle est de produire des avis scientifiques sur les normes et de traduire les normes européennes émanant de la CEN sur les essais sur les structures géotechniques et sur la réalisation d'ouvrages géotechniques spéciaux. Elle fait également partie du WG3 du comité technique TC182 de l'ISO, groupe de travail chargé de l'élaboration de la version DIS de la norme ISO 22477-5 *Geotechnical investigation and testing – Testing of geotechnical structures – Part 5: Testing of grouted anchors*.

Soulignons également la mise sur pied du BIM (Building Information Modeling) dans le pôle de la construction du Groupe Teixeira Duarte. Le BIM constitue une approche innovante de la planification, du dimensionnement, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des constructions en matière d'architecture, de génie civil et de construction, qui est une tendance généralisée et une exigence croissante des maîtres d'ouvrage, en particulier à l'international.

En 2016, a débuté un projet interne auquel ont participé des collaborateurs provenant de plusieurs secteurs de l'Entreprise, coordonnés par une équipe de la direction du bureau d'études. Cela a donné lieu à une intense collaboration sur le projet de l'hôpital de Luz – clinique d'Oeiras, dont l'objet était de détecter les erreurs et les omissions et d'anticiper les incompatibilités. Le projet a duré 4 mois et s'est achevé en février 2017. Ses résultats ont outrepassé les objectifs attendus.

Le modèle organisationnel de la mise sur pied du BIM du Groupe Teixeira Duarte reposera sur une équipe centralisée qui sera disponible pour orienter, donner formation et mettre en œuvre des plans d'actions, pour sélectionner les logiciels et les matériels les plus appropriés à chaque pôle d'activité ou à chaque société du Groupe intéressée, qui définira sa propre ligne d'orientation pour mettre en pratique ce procédé.

Le **laboratoire des matériaux** a été intégré au sein de la direction centralisée Systèmes de Management et Technologie en étroite liaison avec le Centre innovation et développement technologique. Il est agréé depuis 1996 par l'"Instituto Português de Acreditação" (IPAC) et est installé au pôle opérationnel Teixeira Duarte, situé à Montijo.

Au cours de l'année, plusieurs études furent réalisées sur la composition du coulis d'injection destiné au projet de réhabilitation du bassin 7E de l'aménagement hydroélectrique de Crestuma-Lever et pour le chantier des flancs de colline A1 Fátima/Leiria.

Le laboratoire des matériaux a porté son concours à un projet d'accompagnement du gâchage expérimental du béton et à plusieurs essais de durabilité du béton à couler pour le chantier de réhabilitation des piles du pont Vasco da Gama.

Il a collaboré avec le département technico-commercial pour élaborer des études de prix concernant les agrégats et le béton destinées à des appels d'offres lancés par IBERDROLA – Projet Tâmega, STEP de Khroub en Algérie et pour le pont Araguaia au Brésil.

En matière de projets de recherche-développement et innovation, les travaux réalisés furent les suivants :

- des essais sur le béton à l'état frais et durci à l'étape initiale expérimentale du programme interlaboratoire RRT+, dans le cadre du projet COST ACTION TU1404 "*Towards the next generation of standards for service life of cement-based materials and structures*" ;
- des essais de contrôle de la ségrégation et de l'exsudation, de l'ouvrabilité et de la fluidité de différentes compositions de béton en fonction des exigences requises dans la norme portant sur le projet des pieux moulés sur place en utilisant un tuyau trémie. Évaluation de l'influence de la composition du béton sur les résultats des opérations de bétonnage – béton immergé.

La **direction centralisée des Approvisionnements** a continué de déployer son activité pour les sociétés du Groupe Teixeira Duarte qui opèrent dans les différents points du globe dans les domaines suivants :

- Recherche de source d'approvisionnement, négociation et contrats, en vue notamment d'établir des conventions de nature temporelle et d'obtenir des économies d'échelle pour les acquisitions des biens et des services ;
- Gestion logistique et de transports de marchandises par voie aérienne, maritime et terrestre, en matière d'importation et d'exportations, y compris les opérations triangulaires.

Au **Portugal**, elle a recherché à poursuivre les fonctions qui lui incombent dans l'entreprise dans les domaines des achats et de la logistique avec un haut niveau d'efficacité afin d'avoir une grande capacité de réponse en termes de qualité et de délais. Par conséquent, il a été particulièrement important d'avoir les mêmes partenaires commerciaux et d'en sélectionner d'autres qui offrent des conditions préférentielles de marché, qui permettent d'atteindre des niveaux de compétitivité à valeur ajoutée tout le long de la chaîne de ravitaillement.

Le fait d'étudier systématiquement les indicateurs clés de performance (KPI) les plus importants pour surveiller l'activité dans ses différents volets a permis de définir en temps voulu des mesures préventives et correctives pour atteindre les objectifs définis.

Dans la branche des achats, les défis imposés par la conjoncture financière du Groupe ont obligé de consolider les partenariats existants et d'établir des solutions techniques innovantes et/ou plus économiques.

Dans celle de la logistique, nous avons assisté à une augmentation significative des demandes de prix qui comprennent les coûts intégrés de toute la chaîne logistique, notamment les frais d'exportation, de transport et d'importation. Cela constitue un instrument d'aide à la décision, notamment pour choisir le moyen de transport (aérien, terrestre ou maritime) ou pour évaluer la meilleure solution d'achat : localement ou importation, toujours en recherchant à réduire constamment les coûts mais sans jamais perdre les niveaux de qualité.

Le fait que les outils informatiques, qui permettent de simplifier et de faciliter les procédures aient été sans cesse développés s'est avéré d'importance capitale pour augmenter l'efficacité du service des achats et de la logistique.

Nous avons continué de restructurer et de redimensionner la structure des ressources humaines de cette direction, afin que les équipes soient plus adaptées aux besoins et aux exigences des demandes internes de l'Entreprise.

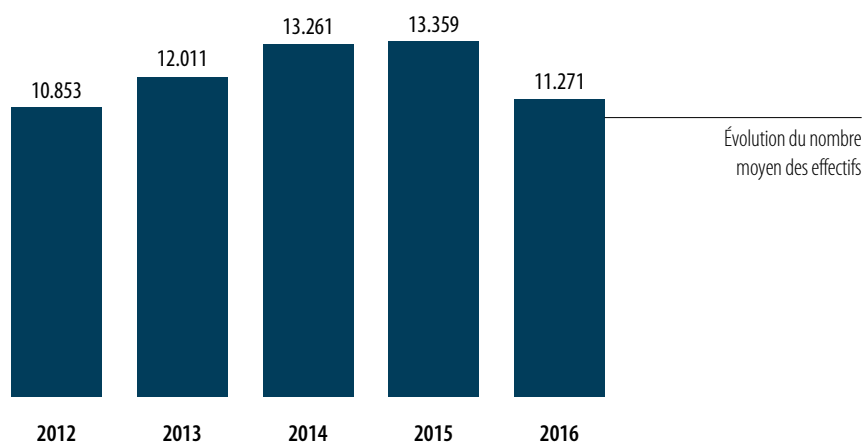
La stratégie suivie en **Algérie** en matière des achats et de la logistique a reposé sur la mobilisation continue de collaborateurs à l'international de façon à optimiser le potentiel des équipes et à harmoniser efficacement les solutions aux besoins des projets en cours. Dans le même temps, nous avons continué de recruter et de donner formation à des cadres locaux.

Nous avons également renforcer la participation des différents pôles d'activité pour optimiser les procédures et apporter des solutions visant à obtenir plus d'efficacité et à contribuer à augmenter le degré de satisfaction du client final. Nous avons également recherché à reproduire systématiquement les procédures utilisées par la direction centralisée se trouvant au Portugal, mais en tenant compte de la réalité du pays et de ses caractéristiques particulières dans le but d'uniformiser les procédures de travail qui accroissent l'efficacité et l'intégration.

Dans le cadre de la **direction centralisée des Ressources humaines**, Teixeira Duarte continue de faire correspondre le nombre de ses effectifs aux besoins des activités menées par les différents secteurs et marchés et stimule le développement personnel et professionnel de ses collaborateurs.

Le nombre moyen des effectifs a reculé de 15,6% par rapport à 2015.

Au 31 décembre 2016, le nombre des salariés était de 10.485 contre 12.184 au 31 décembre 2015, soit 1.699 de moins (diminution de 13,9%). Cette réduction du nombre de salariés s'explique par la diminution des équipes des pôles de la construction, de l'hôtellerie, de la grande distribution, de l'énergie et du commerce automobile. Les pays qui ont enregistré les plus grandes chutes sont l'Angola et le Brésil.



Il est indéniable que la qualification des collaborateurs que Teixeira Duarte encourage et stimule concourt à la croissance, au développement et à l'adaptation de l'Entreprise aux chaque fois plus nombreuses exigences d'un monde global en constante mutation. Nous avons donc misé sur la qualification professionnelle. Pour ce faire, la formation dispensée en interne a joué un rôle essentiel.

À l'instar de la pratique instituée, la qualification de nos collaborateurs est encouragée et stimulée dans tous les marchés où opère Teixeira Duarte.

Globalement, en 2016, Teixeira Duarte a organisé des actions qualifiantes totalisant 147.252 heures de formation auxquelles ont participé 34.248 apprenants.

Au **Portugal**, il y a eu plusieurs actions qualifiantes dont ont bénéficié 9.752 apprenants, ce qui a représenté 70.238 heures de formation, dont 57.506 heures données sur le tas en interne, sur la sécurité, l'hygiène et la sécurité au travail, des cours de langues étrangères, d'informatique, ainsi que plusieurs domaines du génie civil.

Les programmes particuliers de qualification ont continué d'être organisés en 2016 pour les collaborateurs, dont notamment la certification en *Project Management Professional* et l'obtention du master en génie civil attribué par de prestigieuses universités portugaises.

Soulignons également la première action de formation en *Building Information Modeling* (BIM) qui est prévue être renouvelée plusieurs fois en interne.

En **Angola**, les actions qualifiantes consacrées à nos collaborateurs ont bénéficié 18.264 apprenants, pour un total de 52.119 heures de formation, dont 57.506 heures données en interne soit en salle, soit sur le tas, sur la sécurité, l'hygiène et la sécurité au travail, des cours de langues et des cours de formation comportementale, en tenant compte des spécificités des secteurs où le Groupe opère dans ce marché géographique.

Le fait que de nouveaux formateurs aient obtenu la certification de leurs compétences est un facteur qui a contribué grandement à hausser la qualité des formations dispensées en interne en raison de la garantie technico-pédagogique. Elles sont donc considérées comme étant un outil essentiel à la poursuite des objectifs formatifs et professionnels fixés par Teixeira Duarte.

Soulignons le rôle fondamental du *Centre de développement professionnel* pour dynamiser ces activités. Dans la continuité de ce qui avait été effectué les années précédentes, il catalyse les activités et les efforts du Groupe dans ce pays et permet de qualifier des collaborateurs en leur offrant des conditions d'apprentissage très favorables, que ce soit aussi bien par l'amplitude des sujets que par la qualité de la formation et l'empressement des formateurs. Dans ce contexte, le projet *Enseigner à pêcher* est à mettre en exergue. Il s'est déroulé dans le cadre de la

responsabilité sociale et, dans le même temps, il a permis à ses adhérents de développer des compétences humaines, sociales et professionnelles et à donner des chances de travail aux jeunes dont la situation socio-économique était fragile, notamment en matière d'employabilité. Par conséquent, ce projet constitue manifestement un véhicule d'amélioration de leurs conditions de vie ainsi que de celles de leurs familles.

Au-delà de ces activités, le *Centre de développement professionnel* a continué d'accueillir des initiatives de *assessment center*, organisées par les différents pôles d'activité de Teixeira Duarte dans le but d'évaluer les connaissances, les compétences et les profils des candidats à sélectionner, à recruter et à qualifier, du point de vue de l'évolution professionnelle chez Teixeira Duarte.

En **Algérie**, 2.911 apprenants ont suivi les actions de formation pour un total de 2.511 heures, surtout dans les domaines du système de management intégré, sécurité et santé au travail et environnement.

Au **Brésil**, 456 collaborateurs ont été concernés par les actions de formation pour un total de 2.665 heures qui portaient essentiellement sur la sécurité, l'hygiène et la santé au travail.

En **Espagne**, les actions qualifiantes ont concerné 1.126 apprenants pour un total de 7.736 heures. Ces formations concernaient principalement le matériel, la sécurité, l'hygiène et de la santé au travail, l'environnement, la législation et les langues étrangères.

Au **Mozambique**, 1.739 apprenants ont bénéficié d'actions qualifiantes, qui ont représenté 11.983 heures de formation, dont 88% données sur le tas par des collaborateurs, dans le domaine comportemental, de la technique et de la sécurité, de l'hygiène et de la santé au travail.

En 2016, le **service de la médecine du travail** a continué d'exercer son activité auprès de 18 sociétés du Groupe au Portugal et a prêté son assistance aux services de santé de l'Angola, du Mozambique et de l'Algérie.

Son activité a été axée sur deux axes :

- Surveillance de la santé des salariés, en réalisant 2.201 examens, des visites médicales sur les lieux de travail et suivi des malades ;
- Émulation de la santé, concrétisée par la réalisation de dépistages, d'actions de formation et d'éducation en santé, individuelle et collective. Ces actions ont été menées dans différents locaux du Groupe au Portugal.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de **responsabilité sociétale**, une note particulière est à relever pour le programme "Donner est l'affaire de tous" approuvé par le Conseil d'Administration de TD,SA et qui s'étend à toutes les sociétés et à tous les salariés du Groupe.

Fidèle à ses valeurs, Teixeira Duarte a toujours joué un rôle actif en ce qui concerne le bien-être de ses salariés et de leurs familles. Elle a peu à peu compris qu'il était mieux de faire converger les aides vers des projets mis en œuvre par des organisations d'action sociale par le biais d'une position institutionnalisée à laquelle prendraient part ses salariés dans une action directe.

Le programme "Donner est l'affaire de tous" est donc la conséquence d'autres initiatives déjà réalisées. Il consiste à aider les personnes par le biais de cofinancements faits par les sociétés du Groupe Teixeira Duarte à des projets ou des institutions à caractère social que ses salariés veulent également aider directement.

En effet, les collaborateurs indiquent une institution d'action sociale qu'ils veulent aider financièrement et Teixeira Duarte contribue en donnant deux fois la somme que les collaborateurs ont l'intention de donner.

Selon le règlement du programme, TD,SA annonce chaque année le budget qui est disponible à cet effet. En 2016, la somme disponible s'est élevée à 100.000,00€ (cent mille euros). Entre les dons faits par 20 collaborateurs et les dons de Teixeira Duarte, il a été possible de rassembler 55.485,00€ (cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros) qui ont été distribués à plusieurs institutions portugaises et angolaises.

Le budget disponible pour l'exercice en cours est de 100.000,00€ (cent mille euros) qui, en vertu du programme en vigueur, pourront être octroyés jusqu'au 31 décembre 2017.

En 2016, la **direction centralisée Informatique** a réorganisé tous ses services à l'étranger et a redimensionné les équipes en Angola et au Brésil, en redéfinissant les secteurs d'activité, dans le but principal d'atteindre une plus grande efficacité des processus visant à aider l'activité du Groupe dans ses différents pôles.

En 2016, elle a mis en œuvre l'ERP SAP dans 17 entreprises et a étendu le système à de nouveaux lieux, tels que la **Belgique** et **Dubaï**. En vue d'accompagner les nouvelles exigences législatives et réglementaires et les conditions intérieures au Groupe en matière de ressources humaines, de nouveaux outils ont été mis en œuvre accompagnés d'améliorations, en particulier l'application de gestion décentralisée des recrutements, l'application de gestion des hébergements, l'élargissement du champ d'application du pointage "Rponto" et de l'application "BMAC" (Bulletin mensuel des indemnités journalières) et l'introduction de profondes améliorations dans les processus de gestion du personnel au Brésil.

De nouvelles fonctionnalités et applications ont été introduites sur la plateforme du portail du Groupe Teixeira Duarte, notamment la gestion de publications techniques, la gestion du centre de copies et du système de documentation automobile.

Pour répondre aux besoins de communication et de partage de l'information en temps réel, elle a élaboré et mis en œuvre une plateforme collaborative intégrée avec le courriel, qui est disponible dans la plupart des zones géographiques où opère Teixeira Duarte.

De nouvelles technologies de copies de sécurité ont été introduites dans le Data Center de Lagoas Park. Le service de partage de fichiers a été centralisé et la qualité de la surveillance des systèmes a été améliorée afin d'atténuer les risques.

En **Angola**, elle a repensé l'architecture du réseau des communications, mis en œuvre une nouvelle plateforme de sécurité et préparé la migration vers la nouvelle plateforme collaborative. En Algérie, les réseaux, les serveurs et les communications ont été réorganisés. Au Brésil, les structures existantes ont commencé d'être intégrées dans le modèle opérationnel de la direction centralisée Informatique.

En 2016, Teixeira Duarte a continué de réorganiser sa **direction centralisée Finances et Comptabilité**. Elle a réduit de façon significative tous ses services et a renforcé les plateformes informatiques afin d'optimiser et d'uniformiser les processus dans toutes les zones du globe où opère le Groupe dans le but d'accroître l'efficacité de la maîtrise centralisée des principaux processus et registres des opérations.

— APPRÉCIATION SUR NOTRE SOCIÉTÉ

Obéissant à toutes nos obligations à caractère sociétaire, notamment en tant que société émettrice de valeurs mobilières admises à la négociation sur le marché réglementé, nous portons à la connaissance du public plusieurs informations concernant 2016 considérées comme significatives, notamment le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2015, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise concernant la même période, les deux ayant été approuvés en Assemblée générale.

L'Assemblée générale :

Suite à la réunion de l'Assemblée Générale du 28 mai 2016, toutes les propositions soumises à la discussion ont été approuvées, notamment l'approbation des comptes consolidés et individuels, la proposition d'affectation des résultats présentée par le Conseil d'Administration et celle concernant l'appréciation de la direction générale et de la surveillance de la société, la proposition relative à la déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes de direction et de surveillance de la société, la proposition de conserver la situation existante de contrôle total sur les sociétés TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et de TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A., ainsi que la proposition d'acquisition et de cession d'actions propres, également présentée par le Conseil d'Administration.

Les dividendes :

L'Assemblée Générale a approuvé la proposition d'affectation des résultats présentée par le Conseil d'Administration, selon laquelle les résultats nets individuels de TD,SA obtenus au cours de l'exercice 2015, qui s'élèvent à 24.978.306,33 € (vingt-quatre millions neuf-cent-soixante-dix-huit mille trois-cent six euros et trente-trois centimes) soient affectés comme suit :

Dotation à la réserve légale :	5.000.000,00 €
Dotation aux réserves libres :	18.298.306,33 €
Dividendes aux actionnaires :	1.680.000,00 €

Les titres de Teixeira Duarte, S.A. :

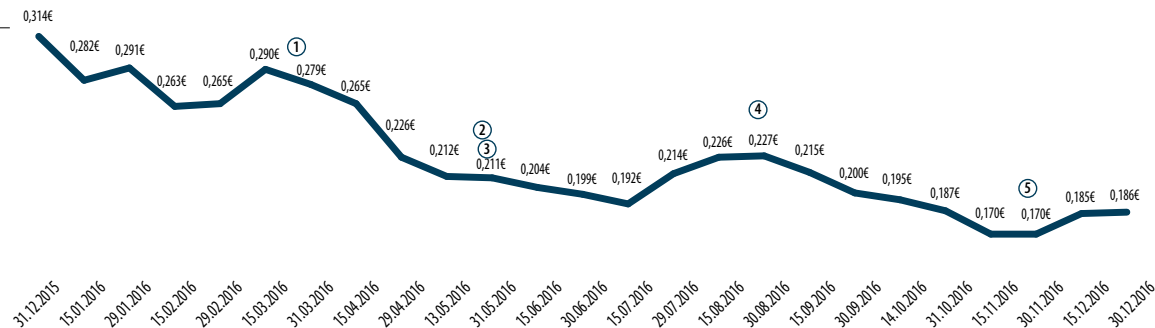
Au cours de 2016, les actions ont subi une dévalorisation de 40,8%, et ont chuté de 0,314€ au 31 décembre 2015 à 0,186€ au 30 décembre 2016.

En ce qui concerne la liquidité et le chiffre d'affaires réalisés pendant cet exercice, le nombre d'actions négociées en bourse fut de 16.288.485 actions, pour un chiffre d'affaires de 3.786.028,87€.

L'évolution du cours des actions pendant l'exercice 2016 est illustrée dans le graphique ci-dessous.

Cours de Teixeira Duarte, S.A.

- 1 - Annonce des résultats relatifs à l'exercice 2015 - 23 mars 2016
- 2 - Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice 2015 - 28 mai 2016
- 3 - Présentation des comptes consolidés relatifs au 1er trimestre 2016 - 30 mai 2016
- 4 - Présentation des comptes consolidés relatifs au 1er semestre 2016 - 29 août 2016
- 5 - Présentation des comptes consolidés relatifs au 3ème trimestre 2016 - 28 novembre 2016



Au 31 décembre 2016, le cours était de 0,186€, tandis qu'à ce jour, le 26 avril 2017, il est de 0,292€.

Les opérations sociétaires :

Au cours de l'exercice 2016, TD,SA a constitué, en tant que seul actionnaire, une société commerciale désignée LAGOAS PARK, S.A., dont l'objet est la promotion et la réalisation d'investissements et de complexes immobiliers, la gestion de ses propres biens immobiliers et la prestation de services dans ce secteur d'activité, ainsi que l'achat, la commercialisation et la revente d'immeubles achetés à cette fin.

Avec cette opération, TD,SA a acquis directement 100% du capital de quatre sociétés : TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A. (ces 3 étaient déjà détenues à 100% par TD,SA,) et LAGOAS PARK, S.A..

IV. L'ANALYSE SECTORIELLE

Maintenant, nous allons rapporter l'activité de tous les secteurs où opère le Groupe, qui seront ensuite exposés suivant le même enchaînement: d'abord, la contextualisation du secteur au sein du Groupe Teixeira Duarte, puis le chiffre d'affaires et l'excédent brut d'exploitation (EBE) consolidés seront expliqués à l'aide de graphique, suivis de l'apport du secteur concerné au Groupe. Pour terminer, l'activité 2016 du Groupe sera exposée, étayée par des indicateurs non consolidés qui permettent d'analyser et d'avoir un aperçu sur l'activité globale et pas seulement sur l'apport du secteur aux chiffres consolidés.

IV.1. CONSTRUCTION

La construction est le cœur de métier et la genèse du Groupe Teixeira Duarte, qui opère dans les domaines de la géotechnique et de la réhabilitation, du bâtiment, des infrastructures, de la construction métallique, des ouvrages souterrains, des ouvrages ferroviaires et maritimes. Ces secteurs comptent avec l'assistance d'un centre opérationnel de coffrages et précontrainte, d'une direction centralisée Matériel, d'un service chargé des soumissions, ainsi que d'un pôle opérationnel Teixeira Duarte installé sur un terrain de plus de 130.000m², qui constitue un énorme plus supplémentaire pour l'Entreprise et pour les services fournis à ses clients.

Son fondateur, M. Ricardo Esquível Teixeira Duarte a obtenu son diplôme d'ingénieur à l'issue du premier cours de génie civil dispensé par l'Instituto Superior Técnico de Lisbonne. Il a été bâtonnier de l'ordre des ingénieurs et ses pairs lui ont toujours reconnu sa grande compétence technique et innovante.

Imprégnée de cette empreinte, Teixeira Duarte a poursuivi son activité et s'est toujours comportée comme un véritable établissement d'ingénierie. Depuis les grandes infrastructures, telles que ponts, barrages, routes et autres travaux publics, en passant par les hôpitaux et les bâtiments de grande envergure qui font histoire, notamment au Portugal, invoquer Teixeira Duarte revient au même que de parler d'un excellent savoir-faire et d'une expérience avérée, qui marque constamment le marché de la construction de sa présence.

Au-delà de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. (TD-EC) – qui est la principale société du Groupe – il existe d'autres filiales qui opèrent dans des domaines spécifiques de la construction, notamment dans les ouvrages souterrains et ferroviaires. Il existe également plusieurs groupements complémentaires d'entreprises et d'autres organisations similaires qui sont chargés de projets particuliers, notamment dans le domaine des infrastructures.

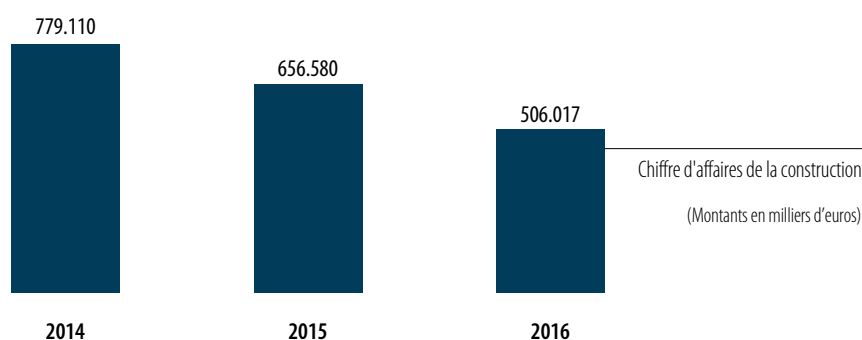
En 2016, ce secteur de Teixeira Duarte a opéré dans plusieurs pays, dont les principaux marchés sont le Portugal, l'Angola, l'Algérie, le Brésil, l'Espagne, la France, le Maroc, le Mozambique et le Venezuela.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

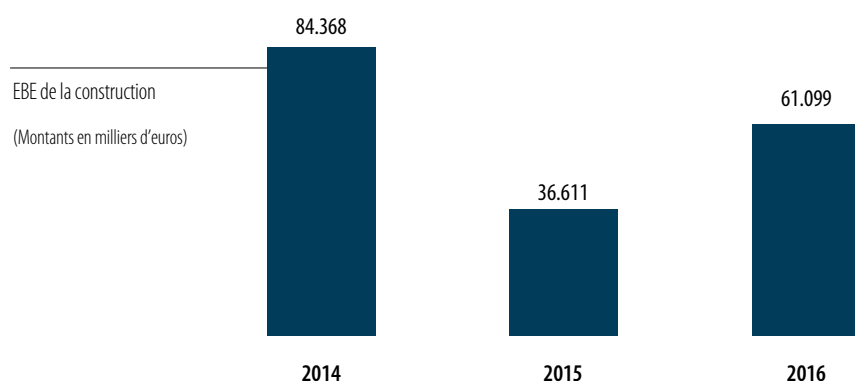
Le chiffre d'affaires du secteur de la construction a diminué de 22,9% par rapport à la période homologue de 2015.

Le Portugal a enregistré une chute de 40,2% par rapport à 2015. Cet écart est d'autant plus accentué du fait que l'année d'avant, le Groupe avait la construction du tunnel de Marão en cours.

Tandis que d'autres marchés tels que l'Algérie, le Brésil et le Venezuela ont enregistré des augmentations de, respectivement, 2%, 28,8% et 55,3%, mais qui n'ont pas compensé les rétractions enregistrées en Angola et au Mozambique, qui ont connu des chutes de, respectivement, 52,9% et 33,8%.



En 2016, le marché extérieur représentait 85,5% du chiffre d'affaires de la construction.



L'excédent brut d'exploitation (EBE) de la construction a enregistré une augmentation de 66,9% par rapport à 2015, dont une part non négligeable provient de l'acceptation du client de travaux réalisés précédemment au Venezuela.

— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

En termes non consolidés, et afin de donner un aperçu de l'ensemble de l'activité de 2016, nous rapportons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de la construction se sont élevés dans leur ensemble à 651,792 millions d'euros, soit une baisse de 26,8% par rapport à 2015.

Voyons maintenant quelles sont les principales activités réalisées dans les différents domaines où Teixeira Duarte opère dans le secteur de la construction :

La **GÉOTECHNIQUE ET RÉHABILITATION** est le pôle d'activité de TD-EC qui recouvre la géotechnique et les fondations, ainsi que la réhabilitation et la direction du bureau d'études. Il a en son sein une cellule consacrée à l'ingénierie et à la recherche, très réputée dans l'Entreprise et sur le marché.

L'activité de Teixeira Duarte est caractérisée par des interventions dans des projets de grande envergure à la complexité technique très élevée, qu'il s'agisse de marchés publics ou privés, avec du personnel hautement spécialisé, très préparé au plan technique qui utilise son propre matériel à la pointe de la technologie.

Le département de la géotechnique et des fondations se charge des études techniques portant sur le génie des fondations, les études géologiques, la prospection minière, les parois moulées, les pieux, les micropieux, les clouages, les tirants d'ancrages, les consolidations, les injections, le jet-grouting, le béton projeté, entre autres travaux, puis il les réalise.

Quant à la section de laréhabilitation, elle réalise des travaux spécialisés dans le domaine de la réhabilitation de structures et la conservation des monuments et du patrimoine architectural bâti, et dans les contrôles et diagnostics de structures.

Pour ce qui est de la direction du bureau d'études, elle se charge des études techniques d'ingénierie de tout le Groupe Teixeira Duarte. Elles revêtent une grande importance pour présenter des soumissions et des études techniquement bien justifiées.

À l'instar de l'exercice précédent, l'activité de la branche de géotechnique et réhabilitation de TD-EC a enregistré en 2016 une réduction significative de ses produits opérationnels causée par la chute des recettes sur les marchés qui sont fortement exposés aux prix du pétrole. Ses produits ont atteint les 50,1 millions d'euros.

Au **Portugal**, nous avons assisté à la poursuite de la crise dans le secteur de la construction, bien qu'on puisse entrevoir une certaine reprise, notamment par le nombre d'appels d'offres publics et privés lancés. Les offres que nous avons étudiées ont enregistré une hausse de 77,6% par rapport à l'année passée. Les offres que nous avons présentées au cours de l'année ont totalisé les 103 millions d'euros.



LUSOPONTE – Réparation des piles/pieux du viaduc sud du pont Vasco da Gama
Lisbonne | Portugal

BRISA – Stabilisation des talus de déblais au Pk 127+100 (S/N) et de remblai au Pk 128+650 (N/S) sur la section Fátima/Leiria, de l'A1 | Portugal

EDP – Aménagement hydroélectrique de Crestuma-Lever – Réhabilitation du bassin 7E
Porto | Portugal

IMO HEALTH – fouilles, soutènement périphérique et gros-œuvre jusqu'au rez-de-chaussée de l'hôpital CUF Tejo – Lisbonne | Portugal

En ce qui concerne les produits obtenus en 2016, ils ont atteint 13,7 millions d'euros et ont représenté 27,4% de l'ensemble des produits de ce secteur.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- réparation des piles/pieux du viaduc sud du pont Vasco da Gama, pour LUSOPONTE – Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A. ;
- travaux de stabilisation des talus de déblais au Pk 127+100 (S/N) et de remblai au Pk 128+650 (N/S) sur la section Fátima/Leiria, de l'A1 - autoroute du nord, pour BRISA – Concessão Rodoviária, S.A. ;
- Aménagement hydroélectrique de Crestuma-Lever – réhabilitation du bassin 7E, pour EDP – Gestão de Produção de Energia, S.A. ;
- fouilles et soutènement périphérique pour l'agrandissement de l'hôpital CUF Descobertas, pour IMO HEALTH – Investimentos Imobiliários Unipessoal, Lda. ;
- confortement du quai pour 30T/m² sur la cale sèche n° 1 sud, pour APDL – Administração dos Portos do Douro, Leixões e Viana do Castelo, S.A. ;

Quelques chantiers ont démarré à la fin de 2016 dont le délai de réalisation est pluriannuel et qui auront un impact significatif sur l'année 2017, notamment :

- fouilles, soutènement périphérique et gros-œuvre jusqu'au rez-de-chaussée de l'hôpital CUF Tejo, pour IMO HEALTH – Investimentos Imobiliários Unipessoal, Lda. ;
- exécution des travaux de géotechnique pour le chantier de réhabilitation de la jetée orientale du port de Tavira pour "DGRM – Direção Geral de Recursos Naturais, Segurança e Serviços Marítimos".

Ce scénario porte à croire que les produits qui seront obtenus au Portugal en 2017 vont connaître un essor.



OMATAPALO – Fondations indirectes de l'immeuble Talatona 2
Luanda | Angola

OMATAPALO – Fondations indirectes de villas situées dans le lotissement "O nosso Zimbo" Luanda | Angola

OMATAPALO – Fondations indirectes du Xyami Shopping Kilamba
Luanda | Angola

En **Angola**, l'activité a souffert de la crise financière et économique qui touche le pays depuis ces dernières années. Les produits ont atteint les 4,6 millions d'euros, ce qui représente une réduction de près de 70% par rapport à ceux de 2015.

Les projets achevés en 2016 furent les suivants :

- Fondations et soutènement périphérique pour la construction de la 1ère tranche du nouveau bâtiment du ministère des Finances pour le groupement Telhabel / Soares da Costa ;
- 3e tranche du renforcement du système de suspension du pont de Barra do Kwanza", pour l'I.N.E.A. - Instituto de Estradas de Angola (direction des routes) ;
- Confortement structural du bâtiment B du complexe Raízes de Luanda, pour COGIMBO Imobiliária, Lda., à Luanda ;
- Fondations indirectes de l'immeuble Talatona 2, pour OMATAPALO – Engenharia & Construção, S.A., à Luanda ;
- Fondations indirectes de villas situées dans le lotissement "O nosso Zimbo", également pour OMATAPALO – Engenharia & Construção, S.A., à Luanda ;
- Fondations indirectes du Xyami Shopping Kilamba, également pour OMATAPALO – Engenharia & Construção, S.A., à Luanda.

Quelques importants projets ont démarré, à savoir :

- Forage et injection pour étanchéité et forage de drainage destinés à l'aménagement hydroélectrique de Laúca, pour le client Construtora Norberto Odebrecht, à Laúca ;
- Fondations indirectes et prospection géotechnique destinées aux lignes de transmission de Laúca, pour Construtora Norberto Odebrecht, section Catete-Laúca ;
- Fondation et soutènement périphérique destiné à un bâtiment situé Avenida de Portugal, pour SOMAGUE ANGOLA – Construções e Obras Públicas, S.A. ;
- Consolidation des appuis et réparation de poutres en béton armé du siège de IMOGESTIN, S.A., à Luanda ;
- Fondations indirectes et semelles destinés aux silos de Fazenda Filomena, pour COGIMBO Imobiliária, Lda., à Luanda.



A.P.P.L. – Travaux de micropieux et jet grouting
Algérie

Agence Nationale des Autoroutes – liaison à l'autoroute est-ouest
Chlef | Algérie

Bien que l'activité technico-commerciale ait conduit à une réduction substantielle du nombre de soumissions déposées, la gestion commerciale auprès des clients a été plus développée et plus suivie. Le résultat est l'attribution de marchés environnant les 9 millions d'euros, ce qui permet d'envisager 2017 avec plus d'optimisme et de prévoir que les produits opérationnels seront bien plus supérieurs à ceux de l'année précédente.

En **Algérie**, 2016 fut une année de réduction de l'activité dans ce secteur d'activité avec des produits de près de 4 millions d'euros. Cette situation a été due à l'arrêt de quelques chantiers importants, en raison de la crise énergétique qui a également touché cet important marché. Les projets réalisés et achevés furent les suivants :

- Projet des travaux d'urgence collecteur Oued Lekhal à Ben Aknoun – exécution des pieux sécants Ø600 mm, pour AMENHYD – Aménagement Environnement et Hydraulique, SPA, mais le client final étant la DHW – Direction Hydraulique de la Wilaya ;
- Projet des travaux d'aménagement de l'oued ouchayah – micropieux et jet grouting, pour DENYS V, le client final étant l'Agence pour la Promotion et la Protection du Littoral Algérois (A.P.P.L.) ;
- Station de pompage-n°2- pieux Ø800mm, pour "ECISA Construction Algerie, SARL", le client final étant la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran – Seor ;
- La nouvelle ligne ferroviaire Zeralda-Birtouta- pieux Ø1500mm, pour "Yapi Merkezi Insaat ve Sanayi A.S.", le client final étant l'Agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF) ;
- Centre commercial- pieux Ø800mm, pour la Société de Promotion Immobilière Raoudhet El Feth, SARL ;
- La liaison autoroutière reliant Mascara à l'Autoroute Est-Ouest- pieux Ø1200mm, pour "Levantina Ingenieria y Construcción S.L.", le client final étant l'Agence Nationale des Autoroutes.

Quelques chantiers, qui font partie de grands projets d'infrastructures routières, ont débuté, mais compte tenu de la conjoncture économique, ils ont été interrompus pour être réévalués, mais vont probablement recommencer en 2017. Notamment :

- La liaison autoroutière reliant le port de Skikda à l'Autoroute Est Ouest- Pieux Ø1200mm, pour TD-EC , le client final étant l'Agence Nationale des Autoroutes.



DEINFRA – Restauration et réhabilitation du pont Hercílio Luz
Florianópolis | Brésil

- La liaison autoroutière reliant le port de Tenes à l'Autoroute Est Ouest – pieux Ø1200mm, pour TD-EC, le client final étant l'Agence Nationale des Autoroute.

Les marchés attribués pour 2017 sont les suivants :

- Complexe Sidérurgique de Bellara-El Milia- Pieux Ø510mm, pour "Elecnor S. A. Butec S. A. L. Ute Ute Elecnor Butec", mais le client final étant Algerian Qatar Steel, SPA ;
- Exécution de travaux de géotechnique pour le marché intitulé "Réalisation des travaux de réhabilitation des postes 1, 2 et 3 du Port Pétrolier de Bejaia", pour l'Entreprise Portuaire de Bejaia ;
- Réalisation des travaux d'extension de la Première Ligne du Tramway de Constantine – Pieux de fondation, pour "Isolux-Corsan Construcción S.A.", le client final étant l'Entreprise du Métro d'Alger.

On s'attend donc à une hausse significative des produits opérationnels dans ce secteur par rapport à l'exercice précédent.

Au **Brésil**, malgré la conjoncture globale plus adverse, TD-EC a enregistré un plus grand volume de produits dans ce secteur depuis qu'elle a débuté ses opérations dans ce pays. Ils ont totalisé près de 22 millions d'euros, ce qui reflète un essor de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Le facteur qui a contribué positivement à cette évolution est la signature du contrat visant à la réalisation des travaux de restauration et de réhabilitation du pont Hercílio Luz, situé à Florianópolis, pour DEINFRA – Département des Infrastructures de Santa Catarina, dont l'ODS a été signé le 18 avril 2016.

Les chantiers de géotechnique et fondations furent les suivants :

- Stabilisation de flancs de colline (tirants d'ancrage, clouages, mise en œuvre de grillage de soutènement) dans le secteur Cava Oeste, dans la mine d'Águas Claras, Nova Lima, Minas Gerais, pour VALE, S.A. ;



VALE - Stabilisation de flancs de colline dans le secteur Cava Ouest - Mine d'Águas Claras - Nova Lima
Minas Gerais | Brésil

Groupe CST - Exécution de fondations profondes - lot 2 de la ligne 13 - Jadem
São Paulo | Brésil

- Réalisation de fondations et de paroi moulée, destinées à la station Água Branca, sur la ligne 6 - orange, du métro de São Paulo, pour Construtora Norberto Odebrecht, S.A. ;
- Exécution de fondations profondes (pieux forés) et paroi de soutènement (réalisation de tirants d'ancrage) destinées au complexe résidentiel Unique Alta Vista, situé à Jundiaí, São Paulo pour l'entreprise du Groupe ;
- Fondations (pieux tarière continue), de l'aire de manutention du minerai de fer - lot N2, terminal de São Luis do Maranhão, pour VALE, S.A. ;
- Fondations (rideau de pieux sécants et pieux tarière continue) pour l'agrandissement de l'École britannique de Barra da Tijuca, Rio de Janeiro, pour l'Association britannique d'Éducation ;
- Fondations (paroi moulée, tirants d'ancrage et pieux moulés) destinées à l'hôpital Carlos Chagas, situé à Garulhos, pour AMIL - Assistência Médica Internacional, S.A. ;
- Fondations (soutènement périphérique en paroi moulée et fondations sur pieux moulés) destinées à l'expansion de l'hôpital Pasteur, situé à Méier, Rio de Janeiro, pour ESHO - Empresa de Serviços Hospitalares, S.A. ;
- Réalisation de soutènement en pieux sécants sur le chantier de la promenade olympique situé à Barra da Tijuca, Rio de Janeiro, pour le groupement Construcap-Copasa ;
- Réalisation de fondations profondes (pieux forés de grands diamètres) pour le chantier du lot 2 sur la ligne 13 du métro - Jade, de la Companhia Paulista de Trens Metropolitanos (CPTM), situé à Guarulhos, São Paulo, pour le groupement CST.

Dans le domaine de la réhabilitation, au-delà de la réhabilitation du pont Hercílio Luz, mentionnée plus haut, il y a eu la signature d'un contrat supplémentaire de 24 mois avec VALE, S.A. pour la maintenance de ponts en béton armé, sur la voie ferrée Vitória-Minas, dans les États de Minas Gerais et Espírito Santo.

Tout indique que les produits de 2017 vont enregistrer un essor au Brésil et les perspectives sont prometteuses que ce soit grâce aux chantiers en cours, ou grâce aux nouvelles attributions de marchés et aux nouveaux contrats signés au cours du premier trimestre 2017, notamment :

- Remise en état du pont de Jacundá, sur la voie ferrée de Carajas, située à Pará, pour VALE, S.A. ;



Prabyc Ingenieros - Fondations spéciales dans l'aménagement Provenza Club
Bucaramanga - Département de Santander | Colombie

- Exécution de fondations (pieux forés) pour implanter des ouvrages d'art spéciaux sur le contournement de São Sebastião (lot 4), situé à São Paulo, pour la société Construtora Queiroz Galvão ;
- Exécution des travaux de géotechnique pour le chantier de blindage de soutènement de la digue C du Canal Piaçaguera, dans les installations du terminal portuaire de Usiminas Cubatão, situé à São Paulo, pour VLI Multimodal, S.A.

En **Colombie**, le travail commercial s'est poursuivi tout le long de 2016 et a débouché sur le premier contrat signé au cours du dernier trimestre de l'année visant à la réalisation de fondations spéciales (pieux forés et paroi moulée) destinées au complexe Provenza Club, situé à Bucaramanga, Département de Santander, pour la société Prabyc Ingenieros SAS.

Dès 2017, nous avons signé un nouveau contrat pour le projet du Parc del Rio Medellin, dans la ville de Medellin visant à la réalisation d'une paroi moulée de 1.000 mm d'épaisseur, dont les travaux se prolongeront jusqu'en 2018.

Avec l'augmentation du parc du matériel mobilisé pour correspondre aux marchés signés, l'entreprise possède actuellement une plus grande capacité opérationnelle pour faire face aux nouvelles demandes, aussi bien pour les projets en cours, que les nouveaux. Par conséquent, nous attendons que l'activité connaisse un grand essor dans ce marché.

Au **Maroc**, par ce pôle d'activité de TD-EC, l'entreprise a obtenu des produits de près de 1,5 millions d'euros, fruit de la réalisation et de l'achèvement des chantiers suivants :

- Travaux de Forage de Pieux de Fondation Diamètres 1.000mm, 1.200mm, 1.500mm et 1.600 mm dans le Lot n° 2 Tronçon Nord pour la construction de la Ligne de Grande vitesse - LGV entre Tanger et Kenitra, pour le groupement d'entreprises TGCC - SEPROB ;
- Fondations du viaduc se trouvant sur l'Oued Mellah au Pk 21+000 de la voie ferrée entre Casablanca et Kenitra, exécution de pieux, pour "H TECH, S.A." ;



CFM – Travaux de géotechnique
Porto da Beira | Mozambique

- Fondations pour le projet d'aménagement de la vallée de bouregreg 2e Rcade Rabat-Salé – Viaduc sur Oued bouregreg exécution de barrettes de fondation, pour la Société d'exploitation des Procédés Boussiron (SEPROB).

Les relations commerciales avec plusieurs entreprises se sont approfondies tout le long de 2016, ce qui s'est traduit par une augmentation de soumissions déposées et par plusieurs propositions de participation à des groupements d'entreprises pour d'importants projets. Ces situations nous permettent d'alimenter de bonnes perspectives pour un futur proche, notamment une augmentation des produits pour 2017.

Au **Mozambique**, la crise macro économique et politique a fait ralentir l'activité de la construction. Dans ce domaine, TD-EC a enregistré une diminution de 61% des produits qui ont environné les 4,5 millions d'euros.

Les chantiers qui ont été terminés furent les suivants :

- Micropieux et massif de fondation pour KARPOWER International, Limited, dans la ville de Nacala ;
- Renforcement des structures avec des laminés en carbone pour la villa Jonasse, située à Matola.

Dans le même exercice, nous avons commencé les chantiers suivants :

- Exécution des travaux de géotechnique pour le marché intitulé "Rehabilitation and Extension of Service Vessel Quay in the Beira Port", pour CFM – Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P. ;
- Réalisation de fondations sur pieux pour la nouvelle ambassade des USA, située à Maputo ;
- Réalisation de plusieurs travaux de sondages, dans les provinces de Maputo et de Gaza.

Dans cette conjoncture mozambicaine, le montant total des offres déposées s'est élevé à environ 75 millions d'euros, soit une diminution de 61% par rapport à 2015.

Compte tenu de notre participation à d'importants appels à la concurrence, nous envisageons 2017 avec optimisme, non seulement en raison de la signature de nouveaux contrats, mais aussi du commencement de marchés déjà signés, tels que la réhabilitation du pont sur le fleuve Save.



ANE - Travaux de sondage
Province de Gaza | Mozambique

Aux **États-Unis**, un contrat d'assistance technique a été signé au cours de l'exercice avec l'entreprise de construction américaine EIC Associates, Inc.

Cette société, située à Springfield - New Jersey, opère surtout dans les États de New-York. Elle se consacre aux travaux de géotechnique et de fondations spéciales, aux travaux maritimes et à l'environnement et donne tous les ans en sous-traitance des sommes considérables à des entreprises spécialisées en géotechnique et fondations.

Le principal but du contrat qui vient d'être signé est de créer et de développer au sein de la société EIC Associates, Inc. un département qui lui permette de réaliser de façon autonome les travaux qui requièrent de la géotechnique et des fondations et de la réhabilitation, et de renforcer la capacité de l'entreprise de se charger des travaux maritimes et de pouvoir se positionner sur d'autres branches qui élargissent son champs d'action.

Actuellement deux marchés, auxquels participe directement TD-EC, ont été signés pour la ville de New-York, à savoir :

- Reconstruction of Jerome Ave. Retaining Wall - Borough of the Bronx, pour le NYC-DDC - Department of Design and Construction ;
- Morton Street Bulkhead Restoration - Manhattan, pour HRPT - Hudson River Parks Trust, organisme public qui gère la partie maritime de la zone riveraine de Manhattan, NY.

Le montant des soumissions déposées en 2016 s'est élevé à plus de 340 millions de USD.

Étant donné le grand volume de travaux actuellement en cours et les programmes d'investissement en cours, 2017 se présente comme une année de croissance de l'activité dans ce nouveau marché.

Au **Pérou**, nous avons débuté l'activité commerciale avec un travail de reconnaissance du pays, de contacts avec les principales entreprises de construction locale et leur potentiel dans le domaine particulier de la géotechnique et des fondations et des travaux maritimes. Ce travail commercial s'est soldé par le dépôt de soumissions équivalant à 27 millions d'euros.



Sistemas McDonald's Portugal - Remise en état de l'immeuble Caleidoscópio
Lisbonne | Portugal

ANA - Réorganisation des niveaux 2 et 3 de l'aérogare de l'aéroport de Madère
Madère | Portugal

Dilicious Dialogue - Travaux de conservation / modification extérieure des façades de deux immeubles
Lisbonne | Portugal

Smotors - Le show-room de Suzuki
Lisbonne | Portugal

Dans le secteur du **BÂTIMENT**, TD-EC a une importante activité, surtout depuis les années 1960, qui est également très développée à l'international depuis longtemps. La rétraction enregistrée ces dernières années au Portugal alliée à l'essor de l'activité connu dans d'autres pays font qu'actuellement les marchés extérieurs représentent 90% du volume de travail de ce pôle de TD-EC.

Rappelons que cette activité concerne la construction et la réhabilitation de bâtiments de tout genre, notamment de grande dimension, dans tous les domaines, en particulier, de l'enseignement, du commerce et des services, résidentiels, industriels et de la santé, concernant donc aussi bien les marchés publics que privés.

Le fait que les différents marchés où opère TD-EC connaissent des oscillations rapides et diversifiées de comportement a conduit à adapter les moyens de production déplacés dans chaque pays, ce qui implique une grande capacité de mobilisation de l'entreprise et de ses moyens et une totale disponibilité de ses collaborateurs.

Globalement, l'activité a été caractérisée, comme prévu, par une réduction en Angola et au Mozambique et par une augmentation en Algérie et au Brésil. Le Portugal a conservé les bas niveaux des années précédentes, mais compte tenu des consultations qui ont augmenté et de la concrétisation de quelques marchés, on prévoit que 2017 connaîtra une augmentation de l'activité.

Les événements les plus importants survenus au Portugal furent les suivants :

Dans le domaine industriel, des travaux de génie civil ont été réalisés sur la ligne deux du spooler pour l'usine de la Siderurgia Nacional, S.A. située à Seixal.

Dans le secteur des services :

- La remise en état du bâtiment Caleidoscópio situé au Campo Grande à Lisbonne, a terminé, pour Sistemas McDonald's de Portugal, Lda. ;



GOLDTUR – Vilalara – Travaux dans les parcelles 3, 7 et 9
Armação de Pera – Algarve | Portugal

Liberdade 40 – Immeuble Liberdade 40
Lisbonne | Portugal

CascaisShopping – Travaux de réaménagement
Cascais | Portugal

Quinta de Cravel – Centre commercial Pingo Doce
Vila Nova de Gaia | Portugal

- Le marché intitulé "Aeroporto de Madère – réorganisation des niveaux 2 et 3 de l'aérogare – 1ère tranche – étude d'exécution et réalisation" exécuté à Funchal pour l'ANA – Aeroportos de Portugal, S.A. a été achevé ;
- Dans le quartier d'Alcântara, à Lisbonne, les travaux de conservation/modification extérieure de façades de deux immeubles destinés à Dilicious Dialogue Unipessoal, Lda. ont été réalisés.
- À Lisbonne, nous avons réalisé les locaux du show-room de Suzuki, pour une société du Groupe qui détient l'exclusivité de la marque sur tout le district ;
- À Armação de Pera, en Algarve, nous avons entamé les travaux de Vilalara compartiment 7 et réalisé ceux des compartiments 3 et 9 – HVAC pour GOLDTUR – Hotéis e Turismo S.A. ;
- Dans le centre de Lisbonne, nous avons débuté les travaux du "My Story Hotel Rua Augusta" pour Hostling You, Lda. et ceux de l'immeuble Liberdade 40 pour Liberdade 40 Investimentos Imobiliários, Unipessoal Lda. ;
- À Cascais, nous avons commencé les travaux de rénovation du Cascais Shopping pour CascaisShopping – Centro Comercial S.A. ;
- À Vila Nova de Gaia, les travaux de construction d'un bâtiment destiné au centre commercial Pingo Doce, situé dans le lotissement Quinta do Cravel, ont commencé, pour une société du Groupe.

Dans le secteur résidentiel, la construction de l'immeuble Park Avenue, situé à Lisbonne, pour PIGMENTPARTY, Unipessoal, Lda. a été terminée, tandis que s'est poursuivie la construction du complexe Villa Torrinha situé dans le quartier de Pedrouços à Lisbonne, pour une société du Groupe. Et nous avons débuté la réhabilitation de l'immeuble situé Calçada do Ferragial, nº 9 à 13, à Lisbonne, pour Parimob – Investimentos Imobiliários, S.A..

Dans le secteur de la santé, les travaux de réaménagement et d'agrandissement de la clinique d'Oeiras pour SURGICARE – Unidades de Saúde, S.A., située à Oeiras, ont débuté.

En **Angola**, le fait que d'importants projets soient dans leur phase finale et la conjoncture adverse au lancement de nouveaux marchés ont fait réduire de façon significative les produits.



Groupement Mercasa – Incatema – CLOD
Viana | Angola

CSE Talatona – Études et réalisation de la clinique Sagrada Esperança
Talatona | Angola

Coopérative Essandjú – Immeuble Kuaquie et construction du lot 39, parcelle 3
Île du Cap – Luanda | Angola

Société du Groupe TD – Construction de villas dans la copropriété privée Villa Sul
Talatona | Angola

Dans le secteur des établissements d'enseignement, la construction de l'auditorium (bloco I), tranche 5 du Colégio São Francisco, à Luanda Sud, pour une société du Groupe, a été achevée.

Dans le secteur industriel, nous avons poursuivi la construction du centre logistique et de distribution de Luanda (CLOD) pour le consortium Mercasa – Incameta Consulting, S.L., situé à Viana et avons achevé l'agrandissement du centre de la chaîne du froid du complexe de Maxi, situé à Morro Bento, pour une entreprise du Groupe.

Dans le secteur des services plusieurs marchés destinés à des entreprises du Groupe ont été terminés, notamment, les magasins de Maxi, y compris la Loja Maxi Golf – Kilamba Kiaki ainsi que la construction et l'expansion des bureaux de Morro Bento destinés à accueillir en Angola les unités opérationnelles centralisées du Groupe Teixeira Duarte.

Quant aux établissements de santé, le marché de conception et réalisation de la clinique Sagrada Esperança, située à Talatona a continué, tandis que le marché de rénovation des blocs opératoires de la clinique Sagrada Esperança située sur l'île de Luanda a été achevée et le réaménagement du service de radiologie a débuté.

Dans le secteur résidentiel, les projets qui ont continué ou commencé furent les travaux généraux de construction de l'immeuble Kuaquie pour la Cooperativa Essandjú, SCRL, les travaux de construction du lot 39, parcelle 3, pour Teresa Fernando António Cunha Gerardin, les deux sur l'île du Cap, à Luanda ainsi que la construction du gros-œuvre en béton armé de l'immeuble – lot 32 (immeuble Cambadiame), lui aussi sur l'île du Cap, pour la Cooperativa Essandjú, SCRL. En outre, nous avons commencé les travaux de construction de 40 villas F2 et les infrastructures de la copropriété privée Villa Sul, située à Talatona – Luanda, pour une entreprise du Groupe.

En **Algérie**, des projets de grande envergure ont été obtenus qui, malgré l'ajournement de leur démarrage, ont permis de faire augmenter les produits atteints dans ce pôle d'activité de TD-EC dans ce pays.



AGB - Siège de la Gulf Bank Algeria
Algier | Algérie

Dans le secteur des services, les travaux de construction du nouveau siège de la Gulf Bank Algeria - AGB, située dans le quartier de El Biar à Alger ont continué. Il s'agit d'un édifice de 24 niveaux hors sol à l'architecture et aux matériaux haut de gamme.

Le marché de construction du parking de Sidi Yahia, situé à Alger, a été interrompu en raison de grandes modifications que le maître de l'ouvrage (Direction des Déplacements, des Transports e de la Circulation de la Wilaya d'Argel) a l'intention d'introduire dans l'étude initiale.

Il existe également deux autres marchés qui ont été signés mais dont les études et le démarrage des travaux sont en attente de la résolution de questions dont l'entreprise est totalement étrangère. Ces projets sont :

- la réhabilitation et rénovation de la résidence El Mithak, sous la modalité études et réalisation, destiné à la Direction Générale de La Résidence El Mithak", à Alger ;
- les travaux de modernisation de l'hôtel Albert 1er pour l'Entreprise de Gestion Touristique du Centre EPE/SPA. Il s'agit d'un profond réaménagement de cet ancien hôtel emblématique d'Alger.

Au **Brésil**, malgré l'importante chute quasi générale de l'investissement et la forte récession connue par l'économie du pays, les bonnes relations entretenues avec les clients ont contribué à l'essor de l'activité de ce pôle d'activité de TD-EC dans ce marché et permettent d'alimenter des attentes d'une forte augmentation pour l'exercice 2017.

En matière d'établissements d'enseignement, la construction du nouveau bâtiment, désigné par Bloc "H" situé sur le Campus Educacional à Barra Tijuca a été achevée pour l'Associação Britânica de Educação - ABE tandis qu'ont continué les travaux de la 2e tranche de l'ouvrage du projet "Intégration basique - clinique : plus de recherche pour la santé - CCS/UFRJ", pour la Fundação Universitária José Bonifácio - FUJB, les 2 se trouvant à Rio de Janeiro ;



ABE - Construction du bloc H sur le campus
Barra Tijuca - Rio de Janeiro | Brésil

ESHO - Hôpital Carlos Chagas
Guarulhos - São Paulo | Brésil

IMPAR - Réaménagement et modernisation de l'hôpital São Lucas
Copacabana - Rio de Janeiro | Brésil

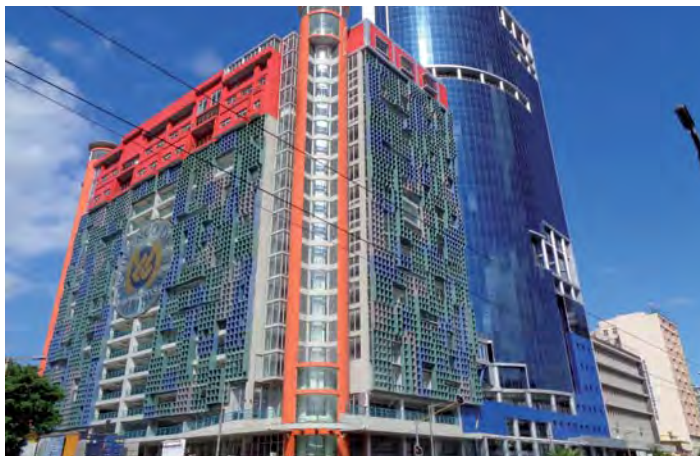
ESHO - Construction de la nouvelle tour de l'hôpital Pasteur
Quartier de Méier - Rio de Janeiro | Brésil

Dans le secteur des services, nous avons entamé les travaux de réalisation du Cénacle de Praia Grande, situé à São Paulo et avons poursuivi le marché d'exécution des terrassements, fondation profonde, fondation directe, paroi moulée, gros-œuvre en béton et métallique, installations, second-œuvre et aménagements extérieurs, à Curitiba. Les deux contrats sont destinés à IURD - Igreja Universal do Reino de Deus. Nous avons réalisé le magasin B de Décathlon situé à Alphaville dans la région de São Paulo, pour Decathlon, S.A.

Dans le domaine de la santé, ci-dessous la liste des travaux réalisés :

- Achèvement du rétrofit des 3e, 4e et 5e étages de l'hôpital Carlos Chagas et réalisation de la nouvelle annexe de Quadra Cerqueira César, pour ESHO - Empresa de Serviços Hospitalares, S.A. à Guarulhos, São Paulo ;
- Achèvement des travaux de génie civil, second-œuvre et installations des 4e et 5e étages de l'hôpital Metropolitano da Lapa, à São Paulo, pour Amico Saúde, Ltda. ;
- Achèvement du réaménagement du centre chirurgical et de l'USI de l'hôpital Alvorada Brasília pour ESHO - Empresa de Serviços Hospitalares, S.A., à Brasília ;
- Achèvement de l'élargissement de la capacité énergétique de la sous-station de l'hôpital Alvorada Brasília pour ESHO - Empresa de Serviços Hospitalares, S.A., à Brasília ;
- Poursuite du réaménagement et modernisation de l'hôpital São Lucas, à Copacabana - Rio de Janeiro, pour IMPAR - Serviços Hospitalares S/A ;
- Continuation de la construction de la nouvelle tour de l'hôpital Pasteur, pour ESHO - Empresa de Serviços Hospitalares, S.A., dans la zone de Méier, Rio de Janeiro ;
- Début des travaux de génie civil pour réaliser les finitions intérieures et les installations spéciales d'un immeuble situé à Niterói, Rio de Janeiro, pour PATRYS - Investimentos Imobiliários, Ltda..

Au **Mozambique**, comme prévu, le niveau de production a enregistré une chute brutale par rapport à l'année dernière, mais il a quand même été supérieur au niveau moyen de ces dernières années.



Home Center - Construction de l'usine de meubles
Mozal - Matola | Mozambique

MINAG - Construction du ministère de l'Agriculture
Maputo | Mozambique

Banque du Mozambique - Construction de deux immeubles pour la Banque du Mozambique
Maputo | Mozambique

IMOINVEST - Réhabilitation et restauration de la villa Jonasse
Matola | Mozambique

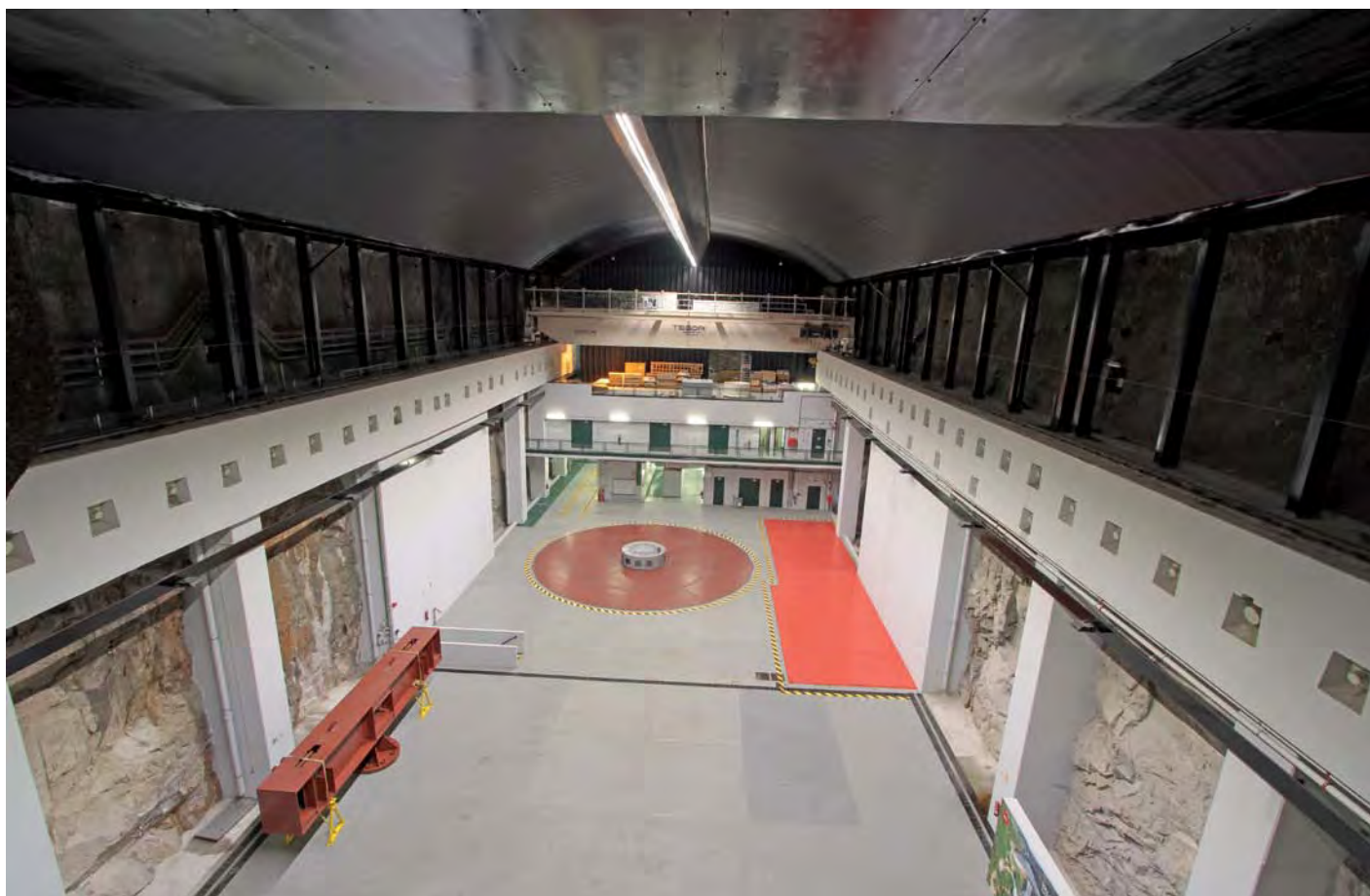
Dans le secteur industriel, voici la liste des travaux. Achèvement des travaux de maintenance électromécanique et hydraulique des chantiers, dans la ville de Nacala, ainsi que le génie civil des ateliers de maintenance des locomotives de cette même ville, pour CLN - Corredor Logístico Integrado de Nacala, S.A..

Achèvement de la construction de l'usine de meubles, située à Mozal, Matola pour Home Center, Lda.

Dans le secteur des services :

- Achèvement de la construction de l'immeuble de bureaux destiné au ministère de la Planification et du Développement et au ministère des Finances, pour IMOINVEST Construção, Lda. ;
- Achèvement pour le ministère du Travail, Emploi et Sécurité Sociale, des travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée Bloc B des anciens locaux du ministère du Travail, à Maputo ;
- Poursuite de la construction de deux immeubles pour la Banque du Mozambique qui sont situés dans le centre de Maputo ;
- Poursuite de la construction du siège du ministère de l'Agriculture, lui aussi à Maputo, pour SOCIGEST - Sociedade de Gestão de Participações, S.A. ;
- Pour KUDUMBA Investimentos, Lda. lancement des travaux de construction d'un étage de bureaux dans l'Édifice Interfranca, à Maputo, qui est destiné au centre de formation Ghassan Ahmad et des travaux du contrat d'infrastructures pour l'installation non intrusive sur la ligne ferroviaire à Namialo, dans la province de Nampula.

Dans le secteur résidentiel, nous avons achevé les travaux de construction d'un immeuble multifonctionnel, situé Avenida Julius Nyerere, nº 130, à Maputo, pour une société du Groupe et nous avons commencé la réhabilitation et la rénovation de la villa Jonasse, à Matola, pour IMOINVEST Construção, Lda..



EDP – Augmentation de puissance du barrage de Salomonde
Salomonde – Vieira do Minho | Portugal

Teixeira Duarte réunit dans son portefeuille de réalisations tous type d'**INFRASTRUCTURES**, notamment, routes et autoroutes, ponts et viaducs, barrages, tunnels, voies ferrées, gares ferroviaires et interfaces, ouvrages portuaires, construction écologique et infrastructures des eaux et du gaz naturel.

L'activité menée dans ce secteur a accompagné les variations cycliques des principaux marchés où opère le Groupe. Malgré les effets du change défavorables enregistrées dans les différents marchés et l'activité très réduite connue au Portugal, les produits obtenus en 2016 ont augmenté de 10%, grâce au marché brésilien et à la comptabilisation de travaux réalisés auparavant au Venezuela.

L'activité commerciale a continué d'être axée sur un effort de croissance et de diversification territoriales. Bien qu'elle ait été intensifiée, elle n'a pas encore donné les résultats escomptés.

Au **Portugal**, nos attentes d'augmentation de l'activité et du plan de charges ne se sont pas concrétisées. Par conséquent, compte tenu de l'actuel calendrier de lancement de nouveaux investissements dans le secteur, cette situation n'arrivera qu'en 2018. En 2016, l'activité dans le secteur des infrastructures a baissé de façon significative après l'achèvement du marché de construction du tunnel de Marão.

Les ouvrages réalisés au cours de cet exercice furent les suivants :

- Les travaux généraux de construction de l'augmentation de puissance du barrage de Salomonde, à Salomonde – Vieira do Minho, pour l'EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A. Cet ouvrage, d'un montant approximatif de 131 millions d'euros, est de grande complexité technique réalisé par CONSTRUSALAMONDE, ACE, dont TD-EC et sa filiale EPOS- Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. détient 92,5%. Les réceptions provisoires des travaux généraux et de l'évacuateur de crues complémentaire eurent lieu le 30 novembre 2015. Le 2e avenant de ce contrat a été signé le 31 octobre 2016. Les travaux restants à réaliser dans le cadre du marché, encore en cours, ont été définis, ce qui a consolidé la relation technico-commerciale avec ce client et partenaire ;



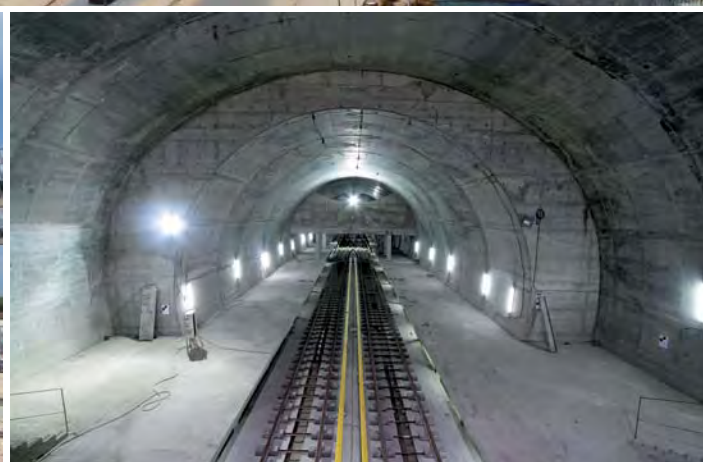
IP - Construction du tunnel de Marão - IP4
Amarante - Vila Real | Portugal

REN - Installation initiale de la sous-station d'Alcochete 400/60 KV
Alcochete | Portugal

- Le marché portant sur la construction du tunnel de Marão, situé sur l'IP4 (A4) dans la modalité études et réalisation, qui relie les communes d'Amarante et de Vila Real, pour Infraestruturas de Portugal, S.A., réalisé en partenariat entre TD-EC et sa filiale E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. C'est un projet de grande envergure et complexité, constitué de 2 tubes (de 5,7 km de long chaque et deux voies), 13 galeries transversales de secours, 3 bâtiments techniques et est doté de systèmes et d'équipements de sécurité active modernes et de pointe. L'ordre de service a été délivré en septembre 2014 pour la somme de 88,1 millions d'euros et un délai de réalisation de 518 jours, dont 120 pour l'étude d'exécution. La réception provisoire a eu lieu le 3 mai 2016, le tunnel a été ouvert à la circulation le 8 mai 2016.

Toujours en vertu de ce marché, un contrat, à effets rétroactifs, a été signé le 2 juin 2016, avec Infraestruturas de Portugal, S.A., portant sur la prestation de services d'exploitation et de maintenance des systèmes de sécurité active du tunnel de Marão, pour la somme de 0,9 million d'euros et un délai de 6 mois. Cette prestation comprenait la mise en service, l'ouverture à la circulation, l'exploitation intégrale du tunnel et de son poste de commande. En outre, un plan d'urgence interne et un plan opérationnel ont été élaborés et mis en pratique, parallèlement au recrutement et à la formation spécifique d'opérateurs du poste de commande qui assurent l'assistance technique à la maintenance et à l'exploitation ;

- Le marché de travaux de génie civil visant à l'installation initiale de la sous-station d'Alcochete 400/60 KV- chantier 52.00, pour REN - Rede Elétrica Nacional, S.A., dont le contrat a été signé le 11 avril 2016 et l'ODS délivrée le 1er août de la même année. Ce contrat comprend la réalisation de terrassements, fondations directes, bâtiments, infrastructures diverses et voiries sur une emprise de près de 40.000m². Il s'agit du premier marché réalisé pour REN - Rede Elétrica Nacional, S.A. dont le montant des travaux s'élève à près de 5 millions d'euros pour un délai de réalisation de 11 mois. Les travaux ont connu un avancement considérable, conformément à ce qui avait été défini avec le maître de l'ouvrage et sont prévus terminer à la fin du 1er semestre 2017.



INEA - Réfection des routes de Luanda - Avenida Hoji Ya Henda
Luanda | Angola

ANESRIF - Thénia/Tizi-Ouzou - Gare de Bordj Manaiel
Boumerdès | Algérie

EMA - Métro d'Alger
Alger | Algérie

En **Angola** et dans un contexte de forte rétraction, en particulier de l'investissement public qui stimule les projets d'infrastructures, le niveau d'activité de ce pôle d'activité de TD-EC a ralenti par rapport à l'année dernière et s'est essentiellement limité à la réhabilitation du réseau routier de Luanda - Avenida Hoji Ya Henda, sur une longueur de 5,1 km, pour l'INEA - Instituto de Estradas de Angola, pour un montant de 59,6 millions d'USD. En 2016, les travaux de réhabilitation de cette voie structurante de la ville de Luanda furent mis en œuvre dans la commune de Rangel, mais une partie considérable des travaux prévus pour la commune de Cazenga continue de dépendre de problèmes liés surtout aux expropriations. Nous prévoyons toutefois que ce marché sera terminé au cours de 2017.

En **Algérie**, le niveau d'activité a ralenti légèrement, quand comparé aux exercices précédents, que ce soit en raison de l'impact négatif sur le chiffre d'affaires de la dévalorisation du dinar algérien par rapport à l'euro ou en raison de la conjoncture macro-économique moins favorable ou encore en raison des adaptations introduites dans les études de quelques projets.

Les principaux chantiers en cours sont les suivants :

- Études d'exécution et travaux de modernisation de la ligne Thénia / Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi (50+14 km) pour l'ANESRIF - Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires. Ce projet incombe à un groupement piloté par TD-EC qui a la charge de réaliser quatre viaducs (30 m en charpente métallique, 132 m en béton, 660 m en structure mixte poussée et 765 m constitué de quatre arcs métalliques de 140m chaque et six arc en béton), 9 gares, dont 7 nouvelles et 2 objet de rénovation, voie ferrée et son électrification pour un montant total de 210 millions d'euros. La date d'achèvement des travaux est prévue pour juillet 2017 avec une partie du projet qui sera inaugurée en avril 2017. Le fait que le client reconnaisse le bon travail de TD-EC permet d'entrevoir l'attribution de travaux supplémentaires sur ce projet, que ce soit au niveau du génie civil, de la spécialité de voie et de celle de caténaire ;
- Projet de réalisation de la ligne 1 - Lot 1 : Extension A - gros-œuvre, voie, ligne et stations sur le tronçon : Place Émir Abdelkader - Place des Martyrs, Alger, pour l'Entreprise du Métro d'Alger (E.M.A.). Ce projet, qui est à la charge d'un groupement dont fait partie TD-EC, comprend la réalisation de deux stations souterraines (Ali Boumandjeli et Place des Martyrs) et d'un tunnel de 1,8km de long, dont



AGA - Installation et équipement d'exploitation de l'autoroute est-ouest
Algérie

ONA - Station d'épuration
Constantine - Algérie

le montant qui reviendra à TD-EC (40%) s'élèvera à 65 millions d'euros. La réalisation de ce projet exigeant, à l'étape de réception provisoire, a enregistré de bons niveaux de production et de performance, malgré son emplacement, l'environnement où il est implanté et les exigences techniques, ce qui a été bien reconnu par le client ;

- Réalisation des Installations et Équipements d'Exploitation de l'Autoroute Est-Ouest - Lot Ouest, au nord-ouest de l'Algérie, pour l'Algérienne de Gestion des Autoroutes (AGA). Le projet est à la charge d'un groupement dont le chef de file est TD-EC. Il comprend la réalisation des travaux suivants sur 330km : terrassements, VRD, génie civil, installations et équipements spéciaux, revêtement de chaussées, aménagements extérieurs et paysagisme de quinze aires de péage, de neuf centres d'entretien, de vingt-deux aires de repos et de treize aires de service, qui vont desservir le lot Ouest de l'autoroute Est/Ouest. Ce marché a été attribué pour environ 215 millions d'euros et un délai de réalisation de 43 moi, pour la part qui revient à TD-EC. La réalisation de ce projet a subi maintes contraintes, notamment en raison du manque d'approbation d'une partie significative des études d'exécution et des nombreuses et successives optimisations introduites à la demande du client ;
- Réalisation et Exploitation de la Station d'Épuration de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), attribué par le ministère des Ressources en Eau - Office National de l'Assainissement (O.N.A.), dont la variante au cahier des charges a été présentée par TD-EC et comprend un réacteur en carrousel de 45.000m³ et un système de traitement biologiques avec des boues activées. Cette station desservira 160.000 habitants. Le projet a été attribué pour environ 15 millions d'euros et un délai de réalisation de 57,5 mois - 33,5 pour la construction et 24 pour l'exploitation. Ce marché, dont le délai est fixé pour la fin du 3e trimestre 2017 a connu un avancement non négligeable et pourra même être achevé et opérationnel vers la mi-juillet 2017 ;
- Réalisation de la liaison autoroutière reliant le Port de Ténès à l'Autoroute Est-Ouest sur 54km (première tranche sur 22km), à Chlef, dont l'objet est la construction "clef en main" d'une nouvelle autoroute 2x3 voies, de 22 km, contenant vingt-cinq ouvrages d'art et quatre échangeurs, pour environ 204 millions d'euros. TD-EC est le chef de file du groupement avec une quote-part de 47,5%. L'ordre de service a été délivré le 31 mars 2015, pour un délai de 24 mois. En raison de contraintes financières, les projets ont été redéfinis de 2x3 voies en 2x2 voies, ce qui a causé la prolongation de 12 mois le délai contractuel, soit jusqu'au 1er trimestre 2018. Par conséquent, les études d'exécution sont objet des adaptations pertinentes et les ressources nécessaires sont en train d'être remobilisées pour la



Liaison autoroutière au port de Ténés
Chlef | Algérie

Liaison autoroutière au port de Skikda
Algérie

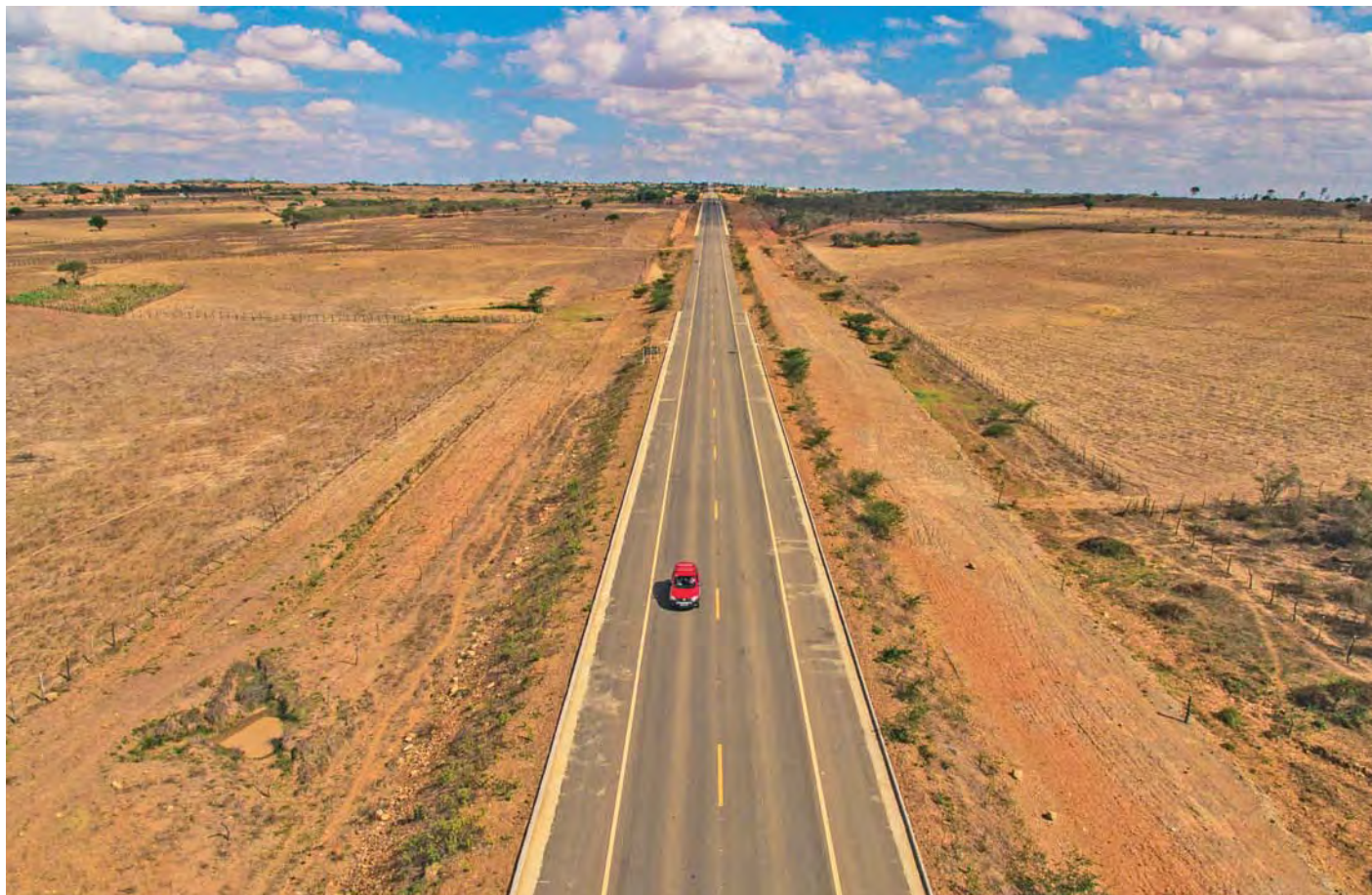
reprise des travaux qui est prévue pour le 2^e trimestre 2017 ;

- Réalisation de la Pénétrante Autoroutière reliant le port de Skikda à l'Autoroute Est-Ouest sur 31km", à Skikda, dont l'objet est la construction "clef en main" d'une nouvelle autoroute en 2x3 voies, de 31km, possédant trente-sept ouvrages d'art et cinq échangeurs pour environ 300 millions d'euros. TD-EC est le chef de file du groupement avec une quote-part de 75%. L'ordre de service a été délivré le 2 juillet 2015, pour un délai de 24 mois. Là encore, en raison de contraintes financières, les projets ont été redéfinis de 2x3 voies en 2x2 voies, ce qui a causé la prolongation de 12 mois le délai contractuel, soit jusqu'au 1^{er} trimestre 2018. Actuellement, les études d'exécution sont objet des adaptations pertinentes et les ressources nécessaires sont en train d'être remobilisés pour la reprise des travaux qui est prévue pour le 2^e trimestre 2017.

Ces derniers contrats reflètent bien combien Teixeira Duarte continue de miser sur ce pays depuis plus de 10 ans et consolident l'importance de l'Algérie pour le secteur de la construction du Groupe, notamment dans le domaine des infrastructures. À ce jour, le portefeuille de ce pôle d'activité dans ce marché s'élève à près de 475 millions d'euros d'euros.

Au **Brésil**, 2016 fut l'année où prit forme l'un des objectifs tracés dans la stratégie de croissance et de reconnaissance de la marque dans ce marché : la constitution de la succursale de TD-EC. Nous sommes certains que le champ d'action du Groupe pourra être élargi dans ce pays avec cette mesure, surtout pour les projets d'ingénierie dans le domaine des infrastructures, en gagnant d'importants nouveaux marchés, portant notamment sur de grands ponts, de grands barrages, des ouvrages souterrains, de l'assainissement, de l'hydroélectriques et des concessions, entre autres.

Dans le même temps, il y a eu une restructuration de l'entreprise. Le centre de décision et les services partagés du Groupe ont été transférés à São Paulo, capitale économique du Brésil. Ces mesures ont créé les conditions de départ pour correspondre de façon plus efficace et ample au marché public et privé qui, on l'espère, reprendra la croissance à compter de 2017 dans une ambiance économique réglementaire et politique différente de celle qui a été vécue ces dernières années.



DNIT – Construction de la route BR 235/BA
Coronel João Sá – État de Bahia | Brésil

Les politiques nationales brésiliennes surtout en matière économique ont connu un virage significatif. Actuellement le nouvel exécutif mise sur la reprise économique, avec des politiques d'encouragement de l'initiative privée et du secteur de la construction dans toutes ses branches. Selon ce qui est annoncé, le plan d'investissements publics dans les infrastructures sera axé sur la mobilité urbaine et l'assainissement, tandis que les grandes infrastructures énergétiques, routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires devront être dynamisées par le secteur privé, qui jouira de mesures d'incitation particulières.

Dans ce contexte, il existe le sentiment généralisé de changement et de positionnement des investisseurs vers le nouveau cycle de croissance qui s'approche. Tout porte à croire que 2017 marquera un virage économique avec la reprise de l'économie et le retour à la croissance, ce qui nous conduit à croire que TD-EC aura l'occasion de cimenter et de renforcer son intervention au Brésil dans le secteur des infrastructures, en profitant de son expérience et de son savoir-faire pour aborder ce nouveau cycle.

C'est par le biais de sa filiale EMPA, S.A. que le Groupe opère dans le secteur des infrastructures au Brésil, surtout dans les États de Minas Gerais, Rio de Janeiro, Espírito Santo, Bahia, Maranhão et Pará.

En 2016, le degré de l'activité de ce secteur a augmenté de 20% environ par rapport à l'année passée, en résultat des 13 marchés en cours de réalisation.

Les chantiers terminés en 2016 furent les suivants :

- Génie civil de On Shore 3 – port d'Açu, État de Rio de Janeiro, pour Anglo Ferrous Minas – Rio Mineração S.A. ;
- Travaux de réfection et de revêtement de chaussées de la route MG-230, tronçon Serra do Salitre à Rio Paranaíba, à Minas Gerais, pour le DER/MG – Département des routes de Minas Gerais ;
- Construction du chantier Jurong, à Aracruz, dans l'État de Espírito Santo, pour Estaleiro Jurong Aracruz (EJA) ;



VALE - Extension de la route de Ferro Carajás
Santa Inês - État de Maranhão | Brésil

- Génie civil de On Shore 5 - port d'Açu, État de Rio de Janeiro, pour Anglo Ferrous Minas - Rio Mineração S.A..

Au cours de l'exercice, les études d'avant-projet détaillé et d'exécution ont continué d'être élaborées pour les contrats ci-dessous signés avec le DNIT - Departamento Nacional de Infraestrutura de Transportes :

- Élaboration des études et réalisation des travaux de doublement de la route BR-101/BA, à Esplanada, État de Bahia ;
- Élaboration des études et réalisation des travaux d'adaptation de la route BR 440-MG, située à Juiz de Fora, dans l'État de Minas Gerais ;
- Élaboration des études et réalisation des travaux de doublement de la route BR-116/BA, à Jeremoabo, État de Bahia.

En plus de ces projets, les chantiers ci-dessous ont continué d'être réalisés :

- Construction de la route BR 235/BA, située dans la ville de Coronel João Sá, État de Bahia, pour le DNIT - Departamento Nacional de Infraestrutura de Transportes ;
- Stabilisation de flancs de colline du secteur Cava Ouest de Mina Águas Claras, située à Nova Lima, État de Minas Gerais, dont le client est MBR - Minerações Brasileiras Reunidas, S.A., filiale du Groupe VALE, marché sur le point de terminer.
- Génie civil sur le terminal maritime de Ponta da Madeira, à São Luís, État de Maranhão, pour VALE, S.A., marché sur le point de terminer ;
- Expansion de la voie ferrée de Carajás, à Santa Inês, État de Maranhão : il s'agit d'un ouvrage ferroviaire, réalisé en groupement avec la société du Groupe SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas, Ltda. et dont le client est VALE, S.A.

Un autre marché a été signé au cours du 4e trimestre 2016, à savoir :

- Extension de la voie ferrée Carajás, bloc G, à Marabá, État de Pará Vale, S.A., en charge de EMPA, S.A., réalisée en groupement avec l'entreprise du Groupe SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas Ltda., dont les participations sont respectivement de 70% et 30%, pour un montant de 66,5 millions d'euros et un délai de réalisation de 759 jours. Ce projet a été signé sous la modalité travaux généraux qui englobe tout le génie civil, les drainages, les ouvrages d'art courants et spéciaux, les terrassements et la signalisation. Il concerne l'exécution des doublements de quelques segments de l'infrastructure ferroviaire Carajás-EFC.



VALE – Extension de la route de Ferro Carajás, bloc G
Marabá – État du Pará | Brésil

À la fin de l'exercice 2016, suite aux modifications introduites dans le devis par le gouvernement fédéral, l'ODS de démarrage des travaux de doublement de la route BR-101/BA, située à Esplanada, dans l'État de Bahia, a été délivré par le DNIT – Département national des infrastructures de transports.

Actuellement, le plan de charges du pôle des infrastructures dans ce marché s'élève à environ 180 millions d'euros et l'on s'attend à ce que la croissance enregistrée en 2016 se consolide en 2017.

Au **Venezuela**, en 2016, il a été possible de clore au plan administratif l'important marché de construction du port de La Guaira, ce qui a permis de faire croître de façon significative le volume de facturation, quand comparé à 2015.

Toutefois, le ralentissement de l'investissement dans les infrastructures a eu un impact sur le développement des différents mémorandums d'entente concernant plusieurs projets d'infrastructures, dont celui de la "Nueva Autopista Alternativa Caracas – La Guaira".

Mais les projets ci-dessous ont quand même été réalisés en 2016 :

- Le projet "Procura y Construcción del Muelle Oeste en la Ampliación y Modernización del Puerto de La Guaira", dans l'État Vargas, pour "Bolivariana de Puertos, S.A.", dont la clôture administrative culmine par la signature en mars 2017 de la réception définitive afférente ;
- La construction du tunnel Baralt, échangeur Macayapa et le viaduc Tacagua, à Caracas pour le Ministerio del Poder Popular para el Transporte Terrestre, réalisé par le Groupement Boyacá – La Guaira, dont Teixeira Duarte détient une participation de 57,2%. En ce qui concerne ce projet, les études demandées par le client ont continué d'être revues et corrigées en raison essentiellement de la nécessité d'adapter ce projet en cours à la future autoroute Alternativa Caracas – La Guaira, ce qui a créé un fort impact sur l'échangeur Macayapa et le tunnel Baralt. Ces modifications se traduisent principalement par l'augmentation du nombre de voies de circulation des infrastructures qui vont être construites (tunnel, viaducs et pleine voie), ce qui résulte par une intensification très significative de quelques corps d'état prévus. Sur le terrain, en 2016, il y a eu de fortes contraintes pour réaliser les travaux sur l'échangeur Macayapa et le viaduc Tacagua,



Ministerio del Poder Popular para el Transporte Terrestre – Construction du tunnel de Baralt
Caracas | Venezuela

en raison de la grande densité de la population qui occupe les terrains et les difficultés de relogement en découlant. Par conséquent, nous attendons l'intervention indispensable du Ministerio del Poder Popular para el Transporte Terrestre, pour que les travaux qui vont conduire à l'achèvement de cet important ouvrage reprennent de plus belle ;

- "Planta Física de Nodos de la Red del Octavo Proyecto de Servicio Universal de Telecomunicaciones – Opsut", pour "Compañía Nacional de Teléfonos de Venezuela (CANTV)". Après la réalisation et la livraison à CANTV de 125 des 213 nœuds répartis entre les différents États du Venezuela, sur plus de 800.000km², le client a retouché son plan de distribution du réseau de fibre optique et a proposé d'anticiper l'achèvement de ce contrat. Toujours est-il que le réseau actuel recouvre près de 85% de la surface du pays. Bien que l'objet de ce marché ait été réduit et malgré la logistique extrêmement complexe qu'il a fallu assurer pour mener à bien ce projet, la généralité des objectifs fixés ont été largement atteints. Il est à prévoir que la clôture administrative alliée à la réception définitive pourra avoir lieu au cours du 1er semestre 2017 ;
- "Planta Física del Centro de Operaciones de la RED (COR) y Centro de Datos" pour la CANTV. Ouvrage terminé avec réception définitive, dont la clôture administrative est en cours ;
- "Trabajos de Construcción para el Galpon destinado a Industrias Canaima" pour "Telecom Venezuela, C.A.". Ouvrage terminé dont les dossiers de réception définitive et de clôture administrative afférents sont en cours de traitement.

En ce qui concerne les entreprises locales, gérées et détenues par TD-EC, mentionnons :

- Le groupement Minero Luso Vargas, C.A. (CONLUVAR) qui est une société mixte formée entre le gouvernement de l'État de Vargas et TD-EC, dans le principal but d'exploiter une carrière située à Naiguatá pour livrer des matériaux à des tierces personnes et pour alimenter les projets "Procura y Construcción del Muelle Oeste en la Ampliación y Modernización del Puerto de La Guaira" et "Construcción del Tunel Baralt, Distribuidor Macayapa y Viaduto Tacagua", qui sont exécutés par TD-EC. Le principal objectif ayant été atteint, en particulier en ce qui concerne la construction du port de La Guaira qui a joué un rôle déterminant pour la réussite du projet, l'activité de 2016 a surtout consisté à faire des livraisons à des clients extérieurs. Depuis sa création en 2012, la société compte 52 salariés, dont 50 sont vénézuéliens, et est parvenue en 5 ans à extraire, traiter et distribuer plus de 1.700.000m³ de granulats, dont des matériaux servant aux

- digues, de sable et de gravier. Actuellement, c'est une société qui est renommée dans l'État de Vargas ;
- Adoquines Vargas, C.A. (ADOQUINVAR) est une société mixte créée en 2016 entre le gouvernement de Vargas et TD-EC dans le but de remettre en service l'usine de pavés montée en 2013 pour alimenter le chantier de construction du port de La Guaira. En 10 mois environ, l'usine a produit en 2013 plus de 7.000.000 unités préfabriquées, soit environ 170.000m² de matériaux pour le revêtement des chaussées du projet du port de La Guaira. Depuis novembre 2016, moment où elle a commencé sa production en employant seulement 10 salariés, tous de la région, sous la gestion conjointe du gouvernement et de TD-EC, elle a déjà produit près de 12.600m². Sa production journalière est actuellement de 200m² et est totalement vendue.
 - L'évènement important survenu au début de 2017 à signaler fut l'Alliance stratégique visant à l'exploitation et à la gestion portuaire du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, signée avec l'entreprise de l'État de la République bolivarienne du Venezuela, intitulée Bolivariana de Puertos (Bolípeurtos), S.A., en vue d'optimiser le développement et la croissance de l'activité du terminal, en le transformant en un port de transfert de la mer des Caraïbes et de l'Amérique latine. En application de cette Alliance, TD-EC sera chargée pendant 20 ans de la commercialisation, conservation, exploitation, administration, construction et de l'usage de ce terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, qui a une capacité de 1.000.000 EVP/année et une surface de 17ha, dispose de 693m de quai accostable et des fonds à -15,2m. Il est doté de matériel portuaire de dernière génération : 6 portiques à conteneurs (STS), 15 grues portiques sur pneus (RTG), 2 reach-stackers, 6 chariots élévateurs frontaux, 32 tracteurs de terminal et 40 plateformes, en plus de bureaux, de zones techniques et des aires de maintenance et de réparation du matériel et des équipements, sur une emprise totale de 5ha. Actuellement, nous en sommes à l'étape de l'organisation de la structure et de l'obtention de toutes les autorisations et licences obligatoires pour exercer cette activité, ainsi qu'à l'élaboration des procédures opérationnelles.

Au cours de ces dernières années, Teixeira Duarte a matérialisé de nombreux ouvrages structurants pour le développement durable du Venezuela. Elle a réalisé avec succès des projets de grande envergure et excessivement complexes, auxquels ont concouru plusieurs branches de l'ingénierie, ce qui reflète non seulement sa capacité, mais également sa présence de plus de 39 années consécutives dans ce pays. Le portefeuille de marchés signés dans ce marché s'élève à près de 315 millions d'euros.

L'activité technico-commerciale s'est étendue à **d'autres marchés**. Nous avons par exemple soumissionné à Oman et au Koweït pour des clients gouvernementaux et privés. Nous avons déposé un dossier de pré-qualification pour un projet d'un grand pont à haubans cofinancé par l'Union européenne, le Pelješac Bridge, en Croatie. Nous continuons de miser sur quelques pays de l'Amérique latine où nous avons l'intention d'amplifier nos opérations, de déployer de nouvelles compétences et de nouveaux modèles de partenariat et agir comme un acteur régional en consolidant les deux plateformes stratégiques de cette région du globe – le Brésil et l'hispanique.



BRISA – Remaniement de l'abri du péage de pleine voie de Coima sur la section Fogueteiro / Coima A2 – Autoroute du sud Portugal

Dans le domaine de la **CONSTRUCTION MÉTALLIQUE**, la spécialisation de ce volet de Teixeira Duarte se traduit par la réalisation d'ouvrages qui requièrent une grande capacité technique de travaux métalliques, notamment pour les ponts et viaducs métalliques, les bâtiments et structures métalliques de grande taille, que ce soit de façon intégrée avec les autres secteurs ou directement pour des clients finals. Ce secteur inclut également la spécialité de mécanique, d'un grand savoir-faire dans le domaine oléohydraulique. La conjugaison et l'intégration de ces connaissances dotent notre département Construction métallique d'une capacité de réponse pour proposer des solutions à des projets qui requièrent des assemblages complexes et des manipulations de charges élevées, mais également pour élaborer des études, construire et réhabiliter les équipements hydromécaniques et tout autre équipement spécial.

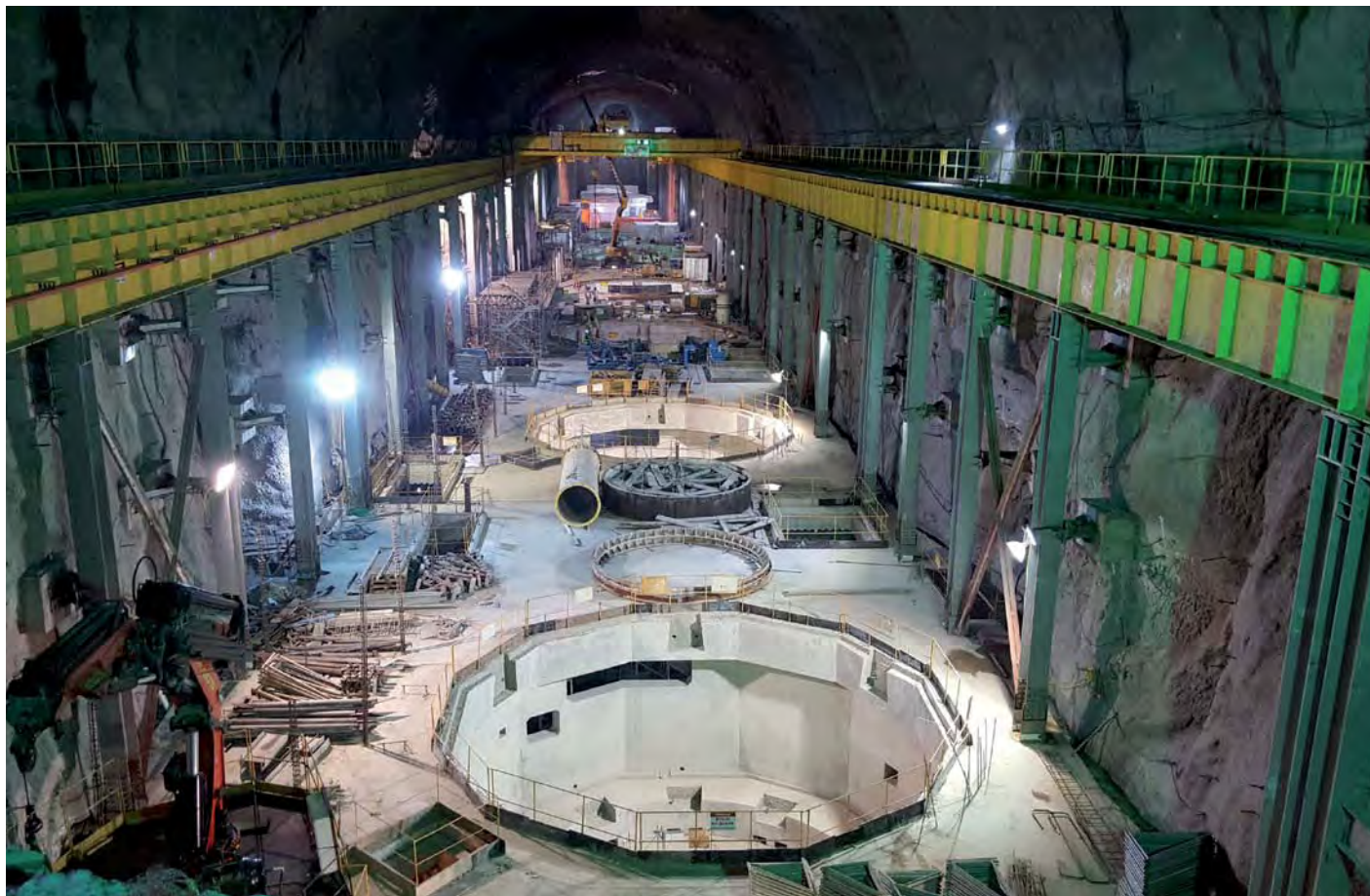
Au cours de l'année 2016, l'activité s'est étendue à plusieurs pays où opère Teixeira Duarte. Dans l'ensemble le volume d'activité a connu une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Au **Portugal**, TD-EC a enregistré un rythme d'activité similaire à celui de l'année dernière.

Dans les ateliers du pôle opérationnel Teixeira Duarte situé à Montijo, l'unité Construction métallique se charge, d'une part, de la fabrication de structures métalliques destinées à plusieurs chantiers, surtout ceux de l'Algérie, et de l'autre, de la réparation et de l'entretien du matériel et des équipements, que ce soit pour TD-EC elle-même, pour des sociétés du Groupe ou encore pour des clients extérieurs, tels que SOMINCOR – Sociedade Mineira de Neves – Corvvo. S.A. et EDP – Gestão de Produção de Energia, S.A..

Quand aux autres prestations de TD-EC dans ce domaine, soulignons :

- le marché visant à adapter la vanne de vidange de fond en amont du barrage de Bouçã au règlement de sécurité des barrages, pour EDP – Gestão de Produção de Energia, S.A., ce qui a permis de faire intervenir un ensemble intéressant de solutions d'ingénierie de différents secteurs de l'entreprise ;
- le marché de réparation d'urgence du pont Eiffel au PK 80+000 de la ligne du Minho, pour Infraestruturas de Portugal, S.A. a consisté à remplacer les appareils d'appui des piles/culée et à réparer une pile/culée ;



Construtora Norberto Odebrecht – Assemblage de plusieurs structures métalliques de l'aménagement hydroélectrique de Laúca
Kwanza Nord | Angola

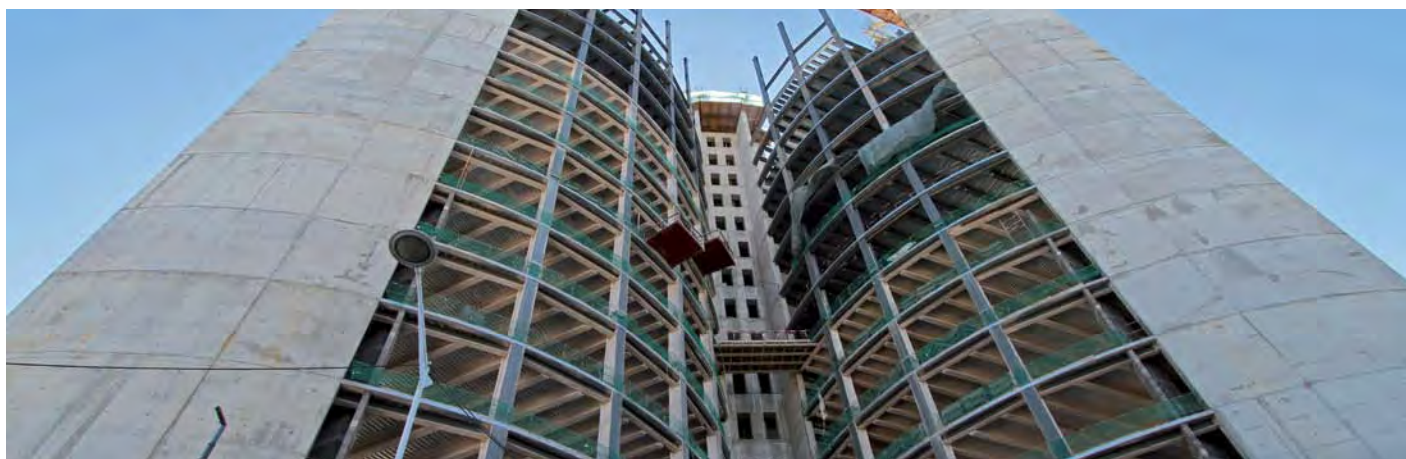
- l'exécution en continu du contrat d'assistance technique concernant la réparation du matériel minier pour la société SOMINCOR – Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. qui assure la maintenance d'une grande partie des engins d'exploitation minière dans les mines de Neves Corvo, dans une collaboration qui dure depuis de nombreuses années et qui est sans cesse renouvelée ;
- le marché de remaniement de l'abri du péage de pleine voie de Coïna sur la section Fogueteiro / Coïna A2 – Autoroute du sud, pour BRISA – Concessão Rodoviária, S.A. Il s'agissait d'un ouvrage aux conditions logistiques et de planification exigeantes, pour amoindrir l'impact sur le trafic routier sur cette voie de grande affluence, ce qui constituait un facteur critique pour le client, mais que nous avons assuré avec succès ;
- soulignons en outre la signature d'un contrat de partenariat avec le LNEC – Laboratório Nacional de Engenharia Civil (laboratoire de génie civil) en vue de la conception et de la construction d'un simulateur de séismes.

En **Angola**, la rétraction du marché et la diminution de l'activité des autres pôles de l'entreprise ont entraîné une forte réduction de production de la construction métallique, dont les équipes ont quand même continué de produire des structures métalliques pour plusieurs projets de construction, ainsi que l'exécution de travaux en atelier consacrés à la direction Matériel de TD-EC et aux autres sociétés du groupe se trouvant en Angola.

Avec l'aide de l'unité de production installée dans le pôle opérationnel de Viana, nous avons fabriqué des structures métalliques destinées à plusieurs chantiers, notamment celui de l'agrandissement de la MAXI Morro Bento, la MAXI Golf et le complexe Villa Sul, pilotés par des entreprises du Groupe.

Pour le CLOD – Centre de Logistique et Distribution de Luanda, déjà terminé, la Construction métallique a eu une participation non négligeable.

Pour cet important projet de l'aménagement hydroélectrique de Laúca, Teixeira Duarte, par le biais de son pôle de la construction métallique, a poursuivi sa collaboration avec Construtora Norberto Odebrecht, pour l'assemblage de différentes structures métalliques dans, notamment, la centrale électrique et la prise d'eau.



AGB - Siège de la Gulf Bank Algeria - Assemblage de structures métalliques
Alger | Algérie

DEINFRA - Restauration et réhabilitation du pont Hercílio Luz - Appui provisoire du tablier central
Florianópolis | Brésil

En **Algérie**, l'assemblage des structures métalliques du projet AGB - Nouveau Siège social Gulf Bank Algérie est terminé. Cet ouvrage comprend la construction de 3 bâtiments, dont 2 tours de 24 niveaux et environ 110 mètres de hauteur dont les structures sont en charpente métallique. Cette ossature métallique a été fabriquée au Portugal dans les ateliers du pôle opérationnel Teixeira Duarte, puis exportée en Algérie. Il s'agit d'une construction imposante, inédite en Algérie, aussi bien de par sa hauteur que par la solution constructive. C'est également le plus haut bâtiment en structures métalliques jamais construit par notre secteur de la construction métallique.

Pour le projet AGA - Contrôle et suivi des travaux de réalisation des installations et équipements d'exploitation de l'autoroute Est-Ouest - Lot Ouest, quelques constructions ont été réalisées en structures métalliques. Nous pensons que les travaux de la construction métallique dans ce projet connaîtront un essor, notamment avec la construction des auvents destinés aux couvertures des péages et des autres bâtiments annexes.

Il y a eu d'autres travaux de structures métalliques inclus dans des chantiers réalisés pour l'A.N.E.S.R.I.F. - Agence Nationale d'Études et Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires, notamment dans les gares de Naciria et Moustapha.

Au **Brésil**, en collaboration avec le secteur Géotechnique et Réhabilitation, nous avons terminé les travaux de suspension provisoire du tablier central du pont Hercílio Luz, situé à Florianópolis, État de Santa Catarina, pour le Departamento Estadual de Infraestrutura - DEINFRA. Suite à cette première intervention, d'autres travaux de grande complexité technique sont prévus dans le cadre du nouveau marché attribué à TD-EC de restauration et réhabilitation du pont Hercílio Luz à Florianópolis - Santa Catarina.



Ferrovial / MSF - Construction de la centrale de pompage et turbinage au-dessous des 800 m - CV04
Sabrosa | Portugal

En ce qui concerne les **OUVRAGES SOUTERRAINS**, le Groupe compte avec E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. (EPOS, S.A.) qui possède une grande expérience dans le domaine, équipée des moyens matériels les plus avancés pour exécuter des travaux de cette nature et qui opère dans le génie civil et dans l'industrie minière.

En 2016, EPOS, S.A. a travaillé au Portugal (qui a représenté 80% de ses produits), en Espagne, en Angola, au Venezuela, en Colombie et plus récemment au Pérou, par le biais de succursales qui y ont été constituées. Dans l'ensemble, elle a enregistré une réduction substantielle de son activité.

Au **Portugal**, la plus grande composante de la production de EPOS demeure l'industrie minière. Ses produits ont diminué surtout dans les travaux de génie civil, avec la fin du projet routier du tunnel de Marão et des travaux généraux de la construction de l'augmentation de puissance du barrage de Salomonde.

Ses travaux de 2016 furent en synthèse les suivants :

- Les 3 contrats qu'elle avait passés concernant la mine de Neves Corvo sont arrivés à terme le 31 mars 2016, mais un nouveau contrat a été signé également avec SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. (qui rentre en vigueur du 1er avril au 30 décembre 2018) portant sur le développement de l'infrastructure minière, le transport et la mise en œuvre du béton projeté dans la mine de Neves Corvo.

Au titre de ces contrats, pour développer l'infrastructure minière, 4 km de tunnels et de galeries ont été creusés, 29 mille m³ de béton projeté mis en œuvre et 57 mille unités de clouage en acier réalisés.

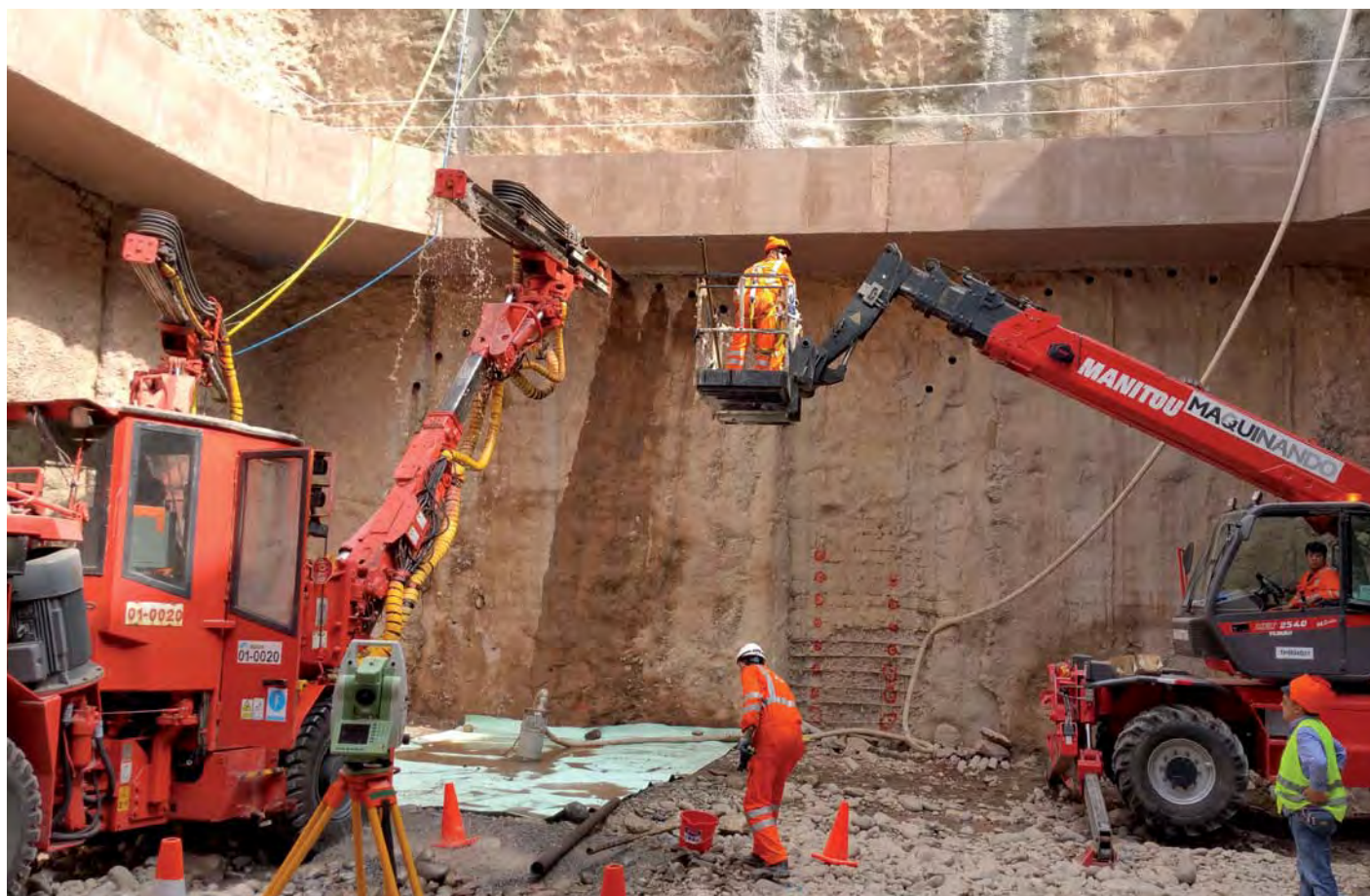
Encore dans le cadre de la réhabilitation de l'infrastructure minière, soulignons les travaux avec le matériel et la technologie Shaftliner mis en œuvre par EPOS, S.A. qui a terminé près de 50m de traitement et de parement dans les puits de ventilation.

Le volume de la production de l'abattage du minerai était similaire à celui de l'année passée, avec 263.000 tonnes ;



Cave souterraine de la Quinta do Tedo - Réalisation d'une galerie souterraine
Folgosa | Portugal

- Bien que le marché de construction de l'augmentation de puissance de Salomonde – Salomonde II, signé avec l'EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A., où E.P.O.S, S.A. opère au sein du groupement CONSTRUSALAMONDE, ACE ait pris fin le 30 novembre 2015, en 2016 l'avenant nº2 au contrat, qui comprenait plusieurs travaux complémentaires, a été signé avec EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A. ;
- Le marché de construction du tunnel de Marão, sur l'autoroute IP4 (A4), sous la modalité études et réalisation, réalisé en partenariat avec TD-EC pour Infraestruturas de Portugal, S.A. a été achevé au début du mois de mai. Sans porter préjudice à la réception provisoire de ce projet, et par conséquent à sa mise en service, l'évacuation des déblais de la décharge provisoire du chantier (V5A) à la décharge définitive a eu lieu tout le long de 2016.
- La participation à différents travaux dans la mine d'Aljustrel pour ALMINA – Minas do Alentejo, S.A. où ont été mis en œuvre 5,5 km de câbles doubles de soutènement et 15 km de long forage pour le déroctage de bancs de roche ;
- Le marché de la construction de la centrale de pompage et turbinage au-dessous des 800 m – CV04 de l'aménagement hydraulique de Gouvães signé à la fin novembre avec Ferrovial / MSF – Barragens, ACE, a consisté à creuser plusieurs composantes du circuit hydraulique. Son délai de réalisation est de 7 mois environ pour un montant de près de 6,1 millions d'euros. Les travaux de fouilles ont débuté en décembre et sont prévus terminer en juillet 2017 ;
- Le marché de construction de la cave souterraine du domaine Quinta do Tedo signé en novembre pour une montant approximatif de 555.000 euros consiste à réaliser une galerie souterraine qui servira d'entrepôt vinicole ainsi qu'un faux tunnel dont l'objectif est de créer un Parking ;
- Le marché intitulé "Barrage de Bouça - excavation du puits d'aération" a consisté à exécuter un puit de 57 m de profondeur et de 1,5m de diamètre, à l'aide de la technique Raise Boring. Ce projet de près de 200.000 euros, réalisé en 5 mois, s'est terminé en novembre 2016.



Consórcio Construtor M2 Lima - Fouilles et parement de deux galeries du métro de Lima
Lima | Pérou

Il faut également mettre en exergue l'activité de la direction de Géologie et Instrumentation d'EPOS, S.A. qui a toujours porté son assistance aux différents chantiers qui se trouvent au Portugal, au Venezuela, en Angola et au Pérou. Autre fait important : elle a participé à lever la carte géologique du tunnel de Marão et à son interprétation, ce qui a été à l'origine de plus de 1.500 rapports descriptifs des aspects géologiques et de l'auscultation géotechnique et structurale.

En **Angola**, les travaux qui ont terminé au début de l'année sont ceux du circuit hydraulique de l'aménagement hydroélectrique de Laúca, dans le Kwanza nord, réalisés en sous-traitance pour Construtora Norberto Odebrecht, S.A. (succursale Angola). Ce furent 5,5 km de tunnels de grande section qui ont été creusés ainsi que 344 mètres de puits de 8 mètres de diamètre, soit en tout 630.000 m³ de roche abattue. Un contrat de prestation de services de location d'un robot de projection du béton et de sa mise en service a été signé au cours de l'année 2016 pour le même client et est toujours en cours.

En **Colombie**, bien que sans activité opérationnelle, la succursale a établi des contacts technico-commerciaux permanents en vue de démarcher des travaux dans les secteurs aussi bien hydroélectrique que routier. En 2016, elle a déposé plusieurs offres pour de grands projets qui vont démarrer en 2017.



Consorcio Boyacá - La Guaira - Construction du tunnel de Baralt
Caracas | Venezuela

En **Espagne**, l'activité a continué d'être axée sur le secteur minier, bien qu'elle ait enregistré une diminution du volume des travaux réalisés par rapport à 2015 causée par la résiliation du contrat avec Rio Narcea Recursos S.A. de la mine d'Aguablanca. Mais d'autres projets ont connu une grande activité, à savoir :

- dans la mine d'Aguas Teñidas, la poursuite du contrat portant sur les opérations de forage en long en déroctages de banc de roche signé avec MATSA - Minas de Aguas Teñidas, S.A.U. ;
- réalisation de plusieurs contrats signés avec Orovalle Minerals, S.L., portant sur l'assistance technique à des opérations de forage, de réparation mécanique et d'opération avec les dumpers, les chargeuses-pelleteuses, le robot de projection et le matériel d'assainissement de la roche, dans la mine de Boinás.

Au **Pérou**, E.P.O.S., S.A. a créé sa succursale et a signé un contrat en décembre avec le groupement d'entreprises M2 Lima, en vue de réaliser dans le métro de Lima deux tubes de 146 m de long que la société creusera et recouvrira d'un parement. Cette sous-traitance est pour une durée de 6 mois et un montant approximatif de 2,9 millions d'euros.

Au **Venezuela**, les travaux de construction du tunnel de Baralt qui font partie d'un très long et complexe tronçon routier à la sortie de Caracas en direction de l'aéroport, où E.P.O.S. intervient en qualité de sous-traitant du groupement Boyacá - La Guaira" (dans lequel TD-EC détient une participation), n'ont pas avancé dans la partie du tunnel et ont enregistré un rythme réduit au cours de toute l'année 2016.

En ce qui concerne les **OUVRAGES FERROVIAIRES**, SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., (SOMAFEL, S.A.), est la société du Groupe Teixeira Duarte (détenue à 60%) qui est spécialisée dans la construction, la rénovation et la conservation des infrastructures ferroviaires, y compris leur électrification (caténaire). Le Groupe a consolidé son activité opérationnelle dans ce secteur ferroviaire, aujourd'hui concentrée au Portugal, en France, au Royaume-Uni, au Maroc, en Algérie, au Mozambique et au Brésil. Des mesures ont été prises pour optimiser les performances dans ces pays, qui utilisent quatre écartements de rails différents.

En 2016, le Groupe a enregistré une augmentation des produits de ce pôle d'activité de près de 7,5%, soit environ 34 millions d'euros.

En effet, l'essor enregistré au Brésil, par le biais de sa filiale SOMAFEL – Obras Ferroviárias e Marítimas Ltda, a outrepassé le ralentissement de l'activité enregistré au Portugal, en Algérie, au Maroc et au Mozambique.

Au **Portugal**, l'activité était majoritairement centrée sur des projets de maintenance et de réhabilitation d'infrastructures ferroviaires, pour le compte du principal client, Infraestruturas de Portugal, S.A. Voici les principaux travaux :

Sur le volet de la maintenance :

- poursuite du contrat d'entretien des infrastructures de voie et de caténaire affectés aux centres de maintenance de Coimbra, Entroncamento et Caldas da Rainha, contrat dénommé Prestation de services de maintenance de voie et de caténaire – Lot 5, signé avec Infraestruturas de Portugal, S.A. pour une durée de 5 ans ;
- achèvement du contrat de prestation de services de maintenance des appareils de voie sur le réseau ferroviaire national, Voie large – 2e trimestre 2016, pour Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- début du contrat de prestation de services d'entretien des appareils de voie sur le réseau ferroviaire national – lot V, signé avec Infraestruturas de Portugal, S.A. pour une durée de 24 mois. Ce contrat porte sur l'entretien des appareils de changement de voie du réseau ferroviaire national de voie large, dans la zone géographique correspondant aux centres de maintenance de Coimbra, Entroncamento et Caldas da Rainha.

Sur le volet de la réhabilitation :

- stabilisation de talus de déblais entre les Pk 133,060 et 133,170, sur la ligne de Beira Alta, pour Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- réparation définitive de la superstructure de voie endommagée entre le Pk 163,457 et le Pk 163,840, sur la ligne de l'Ouest, suite à un déraillement, pour Infraestruturas de Portugal, S.A. ;
- réparation de voies au dépôt d'Entroncamento, pour EMEF – Empresa de Manutenção de Equipamento Ferroviário, S.A. ;
- réparation définitive de la superstructure de voie endommagée entre le Pk 270,450 et le Pk 270,580, sur la ligne de l'Est, suite à un déraillement, pour Infraestruturas de Portugal, S.A.

Les prévisions pour 2017 indiquent un essor de l'activité. En effet, quelque projets ferroviaires inscrits dans le plan stratégique des transports et des infrastructures ont fait l'objet d'appel d'offres et ont stimulé l'activité commerciale, qui a débouché au cours du dernier trimestre 2016 par l'attribution à SOMAFEL, S.A. des marchés suivants :

- ligne de Beira Alta – remplacement de traverses en béton bi-bloc entre les Pk 158,250/167,490 ;
- électrification de la ligne du Minho entre Nine et Viana do Castelo, y compris les stations techniques.

L'**Algérie** demeure un marché stratégique et important pour ce pôle de la construction du Groupe Teixeira Duarte. Les principaux projets réalisés sont les suivants :

- la modernisation de la ligne ferroviaire Thénia/ Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aïssi sur 75 km, pour l'ANESRIF- Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires ; En 2016, les travaux ferroviaires de ce marché se sont fortement développés au cours du deuxième semestre, notamment les travaux d'électrification ;
- poursuite des travaux d'installation et de mise en service de la caténaire de 3.000 V de courant continu de la ligne minière, dans la zone Est d'Annaba.



ANESRIF - Modernisation de la ligne ferroviaire Thénia/ Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi
Algérie

Au **Brésil**, sa filiale locale SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas Ltda, (SOMAFEL, Ltda) a accru de façon significative son activité, ce qui a obligé à investir fortement en moyens humains et en matériels lourds et légers.

Les chantiers terminés en 2016 furent les suivants :

- prestation de services d'installation de voie du métro léger de surface, sur 10 km, en groupement avec une entreprise brésilienne, connue au Brésil sous le nom Véhicule Léger sur Rails (VLT, Veículo Leve sobre Trilhos), pour le concessionnaire de VLT Carioca S.A. ;
- prestation de services d'entretien d'urgence du système métro ferroviaire de Brasília, en groupement avec des entreprises brésiennes chargées de la maintenance du matériel roulant, de l'énergie, de la signalisation, des voies et des bâtiments, dans le Distrito Federal ;
- Pour la société VALE, S.A., chemin de roulement du terminal maritime de Ponta da Madeira, sur 5 km, dans le cadre de l'ouvrage d'une autre société du Groupe Teixeira Duarte à São Luís, dans l'État de Maranhão ;
- installation de voie sur 10km du métro de Salvador, pour le Consórcio Mobilidade Bahia, groupement constitué d'entreprises des groupes Andrade Gutierrez et Camargo Correa.

Les projets qui sont en cours depuis 2016 sont les suivants :

- extension de la voie ferrée Carajás - Projets CLN S11D, en groupement avec une autre société du Groupe Teixeira Duarte, EMPA, S.A., pour VALE, S.A., sur 87 km, dans l'État de Maranhão, dont l'achèvement devrait avoir lieu au cours de 2017 ;
- extension de la voie ferrée Carajás - Projets CLN S11D, en groupement avec une autre société du Groupe Teixeira Duarte, EMPA, S.A., pour VALE, S.A., sur 43 km, dans l'État de Pará, dont l'achèvement est prévu pour 2018.

Les bonnes performances liées à l'agroalimentaire au Brésil suggèrent que des appels d'offres concernant les ouvrages ferroviaires structurants seront lancés pour mieux faire écouler les marchandises et la production agricole. Par conséquent, nous prévoyons que le niveau des produits sera similaire à celui de 2016.



VLT Carioca - Pose de voie du métro léger de surface
Rio de Janeiro | Brésil



Système métro ferroviaire de Brasília - Prestation de services d'entretien d'urgence
Brasília | Brésil

En **France**, l'activité de SOMAFEL, S.A. est demeurée constante, concernant essentiellement la réalisation de travaux de caténaires pour des entreprises congénères françaises, sur le réseau de la SNCF - Société nationale des chemins de fer français, notamment :

- travaux de réglage de caténaire, réalisés sur la ligne de Rennes et Redon, dans le cadre du marché RV Rennes Redon ;
- travaux de réglage et roulage de caténaire, réalisés pour le marché intitulé Caténaire V350 STI et V200 STI apte à 220 sur ligne LGV Bretagne Pays de la Loire.

Au **Maroc**, nos activités de 2016 ont été caractérisées par un fort avancement du marché des études et travaux de voie, génie civil et caténaire, dans les installations du terminal de Kenitra - Liaison à grande vitesse entre Tanger et Kenitra pour l'ONCF - Office national des chemins de fer.

En raison de l'attribution d'une variante, ce marché va se prolonger et devrait se terminer au cours du premier semestre 2017.

Sur le plan commercial, le nombre d'appel d'offres lancé par l'ONCF a diminué, mais nous avons quand même participé à quelques appels d'offres importants, notamment :

- Réalisation des travaux de réhabilitation du tunnel de Rabat Ville et renouvellement de la voie et de la caténaire, lancée par l'ONCF, dans le cadre du projet concernant l'augmentation de la capacité du principal axe ferroviaire Tanger - Kenitra - Casablanca - Marrakech ;
- fourniture et travaux caténaires de raccordement des feeders aux installations caténaire en gare de Kenitra.

Le programme quinquennal actions et investissement (2012-2016) établi par l'État marocain arrivant à son terme, 2017 sera une année de transition avec une réduction significative de l'activité productive. Notre intention est de suivre au plan commercial les projets prévus dans le PMR 2040 (Plan Maroc Rail 2040), qui prévoit la mise en service d'environ 1.500 km de lignes grande vitesse (LGV) et de près de 2.700 km de lignes classiques.

Au **Moçambique**, la crise économique et financière enregistrée au cours de la deuxième moitié de 2015 s'est aggravée en 2016. Une



ONCF – Études et travaux de voie, génie civil et caténaire, dans les installations du terminal de Kenitra
Ligne à Grande Vitesse entre Tanger et Kenitra | Maroc

conjoncture extrêmement négative pour le développement de projets, notamment en matière d'infrastructures de transport, ferroviaires et portuaires s'y est installée.

L'année 2016 fut le début de notre activité dans le marché ferroviaire du Royaume Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, avec une première approche sur la spécialité de la caténaire, compte tenu de la dimension des projets en cours dans ce domaine et de l'envergure des projets définis comme prioritaires dans le panorama ferroviaire britannique.

À cet effet, nous avons établi un partenariat avec une société anglaise pour travailler dans un premier temps dans les domaines des études et construction de caténaire, sans négliger la possibilité de présenter des offres lorsque des opportunités dans le domaine de la voie se présenteront.

Nous avons en outre signé un contrat de conseil dans le cadre d'un des principaux projets d'électrification qui se déroule au Royaume Uni ; - "Conseil dans le domaine de révision de projet de caténaire pour la Network Rail, dans le couloir ferroviaire GWEP – *Great Western Electrification Project*.

Sur le plan commercial, une offre visant à la construction de caténaire comprise dans le marché attribué à Balfour Beatty, dans le couloir ferroviaire de convergence de deux administrations ferroviaires, *Network Rail* et *Crossrail* (TfL – Transport for London), *South East Section – Abbey Wood Station*.

Le premier grand projet qui s'inclut dans ces perspectives commerciales est celui de la grande vitesse au Royaume Uni intitulé *High Speed 2* (HS2), dont la première tranche est le tronçon compris entre Londres et Birmingham dont les travaux sont prévus commencer en 2017.

À relever également les plans d'investissement ferroviaire sur la ligne conventionnelle intitulés *Control Periods* (CP), qui sont sur 5 ans. De grands investissements sont prévus, notamment pour l'électrification dans les périodes suivantes : *Control Period 5* (CP 5) 2014/2019 et *Control Period 6* (CP 6) 2020/2025.



DGRM – Réhabilitation de la jetée orientale du port de Tavira
Tavira – Algarve | Portugal

CFM – Réhabilitation et agrandissement du bassin du port de Beira
Beira | Mozambique

Dans le domaine des **OUVRAGES MARITIMES**, le Groupe Teixeira Duarte a la capacité d'exécuter différents types d'ouvrages d'infrastructures portuaires, telles que ports commerciaux, de pêche et de plaisance, travaux de construction et de réhabilitation des protections côtières, telles que jetées, digues, plages artificielles et travaux de défense contre la mer, remblais hydrauliques, émissaires, ainsi que les opérations de dragage et autres travaux maritimes et fluviaux.

En 2016, dans le cadre d'un processus de réorganisation interne, OFM – Obras Fluviais e Marítimas, S.A., qui était la société du Groupe spécialisée dans la réalisation des travaux maritimes et fluviaux, a été dissoute et absorbée par son seul actionnaire SOMAFEL, S.A.

Cette opération a donc eu pour résultat l'intégration totale du patrimoine d'OFM dans la sphère de SOMAFEL, S.A. qui a, par conséquent, assumé toutes les positions contractuelles, les obligations et tous les droits souscrits par OFM, S.A. dans l'exercice de son activité.

Le Groupe Teixeira Duarte a conservé sa capacité productive en matière d'ouvrages maritimes, en intégrant les moyens techniques et humains d'OFM, S.A., ainsi que tout le matériel maritime nécessaire à la mise en œuvre de ce type d'ouvrages.

Au **Portugal**, suite à la crise économique qui a entraîné une réduction de l'investissement public et privé, cette activité a subi une forte décroissance et s'est pratiquement limitée, en 2016, à la réalisation du marché exécuté par TD-EC visant à la réhabilitation de la jetée orientale du port de Tavira pour DGRM – Direção Geral de Recursos Naturais, Segurança e Serviços Marítimos.

Le gouvernement portugais ainsi que le gouvernement régional des Açores ont fait savoir qu'ils voulaient développer des ports nationaux et régionaux. On s'attend donc à ce qu'il y ait plusieurs appels d'offres d'une certaine importance qui soient lancés mais qui porteront leur fruit probablement à la fin de l'année en cours et en 2018.

En **Algérie**, l'activité de 2016 s'est limitée à la signature du contrat et à la préparation du marché portant sur la réalisation des travaux de



Barrage de Crestuma – Conception et assemblage d'une plateforme destinée à la réalisation des travaux de géotechnique
Porto | Portugal

réhabilitation des postes 1, 2 et 3 du Port Pétrolier de Bejaia", pour l'Entreprise Portuaire de Bejaia" ;

En outre TD-EC a établi plusieurs contacts avec le ministère de la Défense Nationale – Établissement de Construction et Réparation Navales avec qui elle a tenu plusieurs réunions d'éclaircissement sur l'offre qu'elle a déposée pour le marché intitulé "L'Étude et Réalisation d'un Complexe Élévateur à Bateaux d'Une Capacité de Levage Util Égale ou Supérieure à 9000 Tonnes, dans la Base Navale Principale de Mers-El-Kebir". Ce marché d'un montant élevé et de grande complexité devrait être attribué en 2017.

Au **Mozambique**, les marchés attribués en 2016 des projets en cours de réalisation sont les suivants :

- "Rehabilitation and Extension of Service Vessel Quay in the Beira Port", pour CFM – Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P. ;
- Remise en état des défenses et bollards du port de Pemba, pour CFM – Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P.

Bien que n'ayant aucune activité opérationnelle dans ce domaine des ouvrages maritimes en Angola, au Brésil, en Colombie, aux États-Unis et au Pérou, le Groupe Teixeira Duarte a poursuivi une activité commerciale intense, en préparant des soumissions, en contactant des clients, des entreprises congénères et partenaires en vue de tirer partie des synergies en vue de gagner des contrats dans ces marchés. Au Brésil, les offres déposées représentent près de 210 millions d'euros, ce qui a débouché sur la signature d'un contrat au cours de cette année 2017 portant sur la réalisation du soutènement en palplanche de la digue C du canal Piaçaguera, dans les installations du terminal aéroportuaire de Usiminas, situé à Cubatão – São Paulo, pour VLI.

Le **CENTRE OPÉRATIONNEL COFFRAGES ET PRÉCONTRAINTÉ (COC)** est le centre d'exploitation chargé de la gestion et du développement du pôle des coffrages, des cintres et de la précontrainte de TD-EC.

Au **Portugal**, il a collaboré à la conception et à l'assemblage d'une plateforme destinée à la réalisation des travaux de géotechnique au barrage de Crestuma.



Direction centralisée du Matériel | Pôle opérationnel Teixeira Duarte
Montijo | Portugal

En **Angola**, il s'est chargé des coffrages de l'immeuble lot 32 situé sur l'île de Luanda et de la dernière phase de la structure de la clinique Sagrada Esperança, située à Talatona, Luanda.

En **Algérie**, il a poursuivi les travaux de coffrage du nouveau siège social de la Gulf Bank Algeria (AGB) à Alger, des structures en béton armé des stations-services de l'autoroute Est-Ouest et de la STEP d'Ali Mendjeli, à Constantine.

Au **Brésil**, il a terminé les travaux de coffrage de la structure de l'édifice de IURD, à Curitiba.

Au **Mozambique**, il a terminé les travaux de coffrage du siège du ministère de l'Agriculture, à Maputo.

La **DIRECTION CENTRALISÉE DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS**, qui siège au pôle opérationnel Teixeira Duarte, situé à Montijo, concentre tous les processus de gestion économique, administrative et technique du matériel dans les différentes zones géographiques. Il accompagne et contrôle la mise en pratique et l'uniformisation des procédures techniques du management de la maintenance, ainsi que l'affectation du personnel technique sur les différents projets.

En 2016, pour faire face aux besoins de la production, il y eut des déplacements significatifs du matériel entre les différents marchés géographiques. La flotte a donc été optimisée avec les avantages économiques en découlant.

L'investissement total en matériel a atteint les 30,948 millions d'euros, réparti comme suit : 7,343 millions d'euros au Portugal, 20,469 millions d'euros en Algérie, 1,777 millions d'euros au Brésil et 1,274 millions d'euros au Mozambique.

IV.2. CONCESSIONS ET SERVICES

Le Groupe Teixeira Duarte a commencé d'opérer dans ce secteur en 1984, à Macao, par le biais de la participation qu'il détenait, et détient toujours, sur CPM – Companhia de Parques de Macau, S.A. Puis, il a étendu ces activités au Portugal, en Angola, au Brésil, en Belgique, Espagne, au Mozambique et au Qatar.

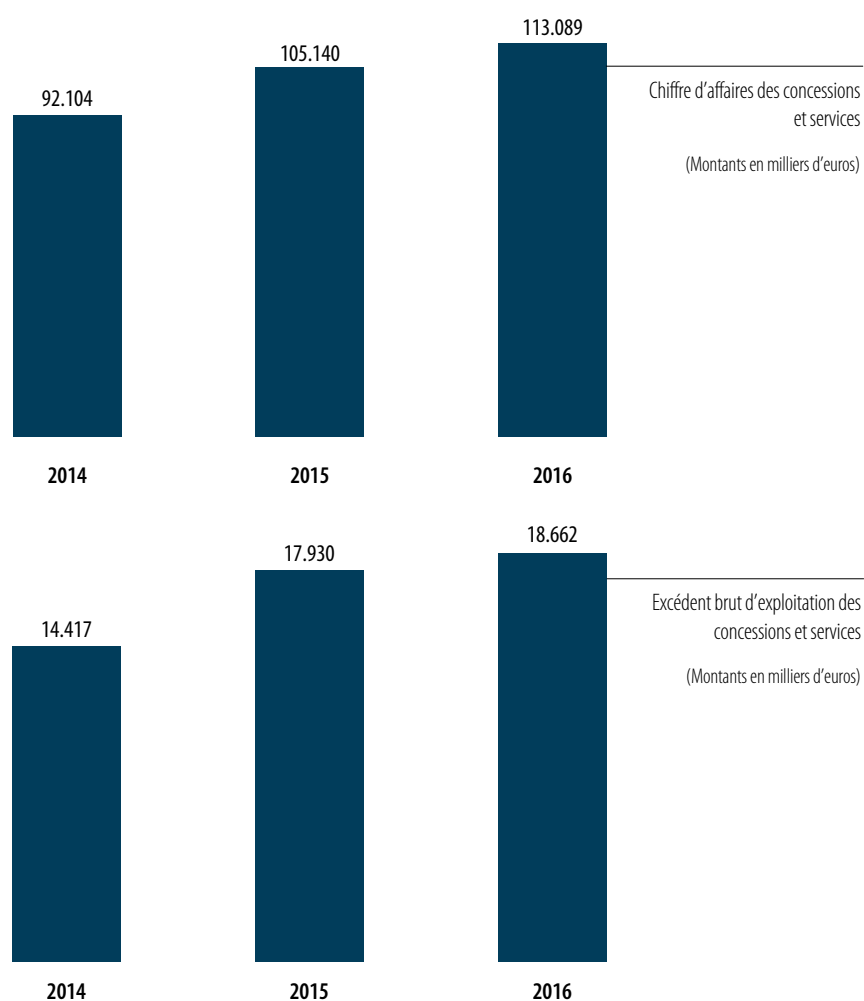
Actuellement, les entreprises du Groupe se consacrent à des secteurs d'activité bien distincts, tels que la gestion des biens immobiliers (*Facilities Management*), l'entretien des installations (*Facilities Services*) et l'environnement.

Dans ce secteur, Teixeira Duarte détient plusieurs participations minoritaires dans d'autres sociétés dont la gestion n'est pas pilotée par les structures de notre Groupe et qui, dans pratiquement tous les cas, ne sont pas incluses dans son périmètre de consolidation. Les plus importantes feront néanmoins l'objet de quelques considérations à la fin de ce chapitre.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Dans les concessions et services, le chiffre d'affaires s'est accru de 7,6% par rapport à l'exercice 2015, essentiellement en raison de l'essor du secteur des *facilities management* au Portugal et en Belgique.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) de ce secteur a enregistré une augmentation de 4,1%, avec une performance dans tous les marchés où opère le Groupe.



— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

Au plan non consolidé, et afin de donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2016, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur des concessions et des services se sont élevés à 138,080 millions d'euros, dont 56,6% se rapportent à l'activité menée à l'étranger. Ces chiffres reflètent une hausse de 0,8% par rapport à 2015. Pour donner une notion du poids des principaux pôles d'activité du Groupe dans ce secteur, il faut savoir que parmi les produits opérationnels non consolidés qui viennent d'être indiqués, 57% proviennent des *Facilities Management* et 35% de l'environnement.

IV.2.1. SOCIÉTÉS FILIALES DU GROUPE TEIXEIRA DUARTE

— GESTION DES BIENS IMMOBILIERS / ENTRETIEN DES INSTALLATIONS (*FACILITIES MANAGEMENT / SERVICES*)

Teixeira Duarte déploie ses activités dans le secteur *Facilities Management / Facilities Services*, depuis l'an 2000, au travers de sa société dénommée TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A., constituée à cet effet au Portugal et détenue à 100 % depuis le début.

Les principaux domaines de TDGI sont (i) la gestion intégrée de *hard services* et de *soft services*, (ii) la maintenance technique, (iii) l'analyse, le diagnostic et les solutions concernant l'énergie et (iv) la gestion des espaces et leur habillage.

Étant une société de gestion de biens immobiliers, qui correspond avant tout aux besoins de ses clients et dans le but de créer un ensemble de solutions différenciées qui correspondent aux besoins quotidiens croissants du marché, TDGI continue de miser sur des activités spécifiques telles que la restauration collective sous la marque *SmartFood*, la gestion de parkings sous la marque *AutoPark* et la gestion de copropriétés d'entreprises sous la marque *SpacePartners*.

Dans le cadre de l'objectif qui est à l'origine de la création de facteurs de différenciation, TDGI, S.A. continue de miser fortement sur la relation de proximité établie par ses équipes avec ses clients et leurs objectifs, ainsi que sur les solutions technologiques, élaborées en interne ou en partenariat, qui permettent de procurer aux services souplesse, une bonne couverture et l'efficacité en les adaptant aux besoins particuliers des clients, comme c'est le cas des marques *Glose EAM*, *Inergy* e *Controlo 24*.

Au plan international, cette activité n'est pas mise en œuvre directement par TDGI mais par d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte qui opèrent dans les huit marchés actuels et utilisent la marque TDGI, en bénéficiant des moyens et des ressources de TDGI, S.A. Cela permet de consolider une enseigne puissante, dotée de valeurs solides et d'une image cohérente dans tous les marchés, ce qui permet d'approcher plus facilement les clients multinationaux.

Au **Portugal**, l'activité de TDGI, S.A. n'a cessé, une fois de plus, de croître, que ce soit par le renforcement des relations contractuelles existantes ou par la passation de nouveaux contrats.

Dans les domaines de la gestion intégrée de *hard services*, *soft services* et de maintenance technique, qui représentent le cœur de métier, l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise s'est révélée significative sur les différents segments de marché où la société opère. Ainsi, dans le secteur des bâtiments, des contrats ont débuté. C'est celui du contrat de maintenance des locaux et des équipements de GALP se trouvant dans les Tours de Lisbonne et celui du contrat de gestion globale de NOKIA. Il s'agit ici de deux nouveaux contrats très conséquents avec deux multinationales bien connues, qui vont dans le sens de notre stratégie de développement de notre activité.

Dans le domaine de la santé, le contrat global de maintenance des installations et du matériel médical des différentes unités du Groupe Lusíadas Saúde et de l'hôpital de Cascais a été prorogé.



GALP - Contrat de maintenance des locaux et des équipements - Tours de Lisbonne
Lisbonne | Portugal

NOKIA - Contrat de gestion globale
Alfragide | Portugal

En ce qui concerne le domaine industriel, 2016 a confirmé le pari de TDGI dans ce secteur. En effet, en plus de la poursuite du travail mis en œuvre avec des clients tels que Nestlé Portugal, S.A. (Nestlé) et Unilever Jerónimo Martins Lda. (Unilever), le nombre de contrats s'est élargi.

TDGI a commencé à travailler dans les usines d'Avanca et de Porto de Nestlé, ainsi que dans son centre de distribution, notamment dans les domaines des *hard services*, tels que la maintenance des postes de transformation, des onduleurs, des ascenseurs, du matériel de lutte contre l'incendie, de la thermographie entre autres et - dans le domaine des *soft services* - nettoyage, lutte antiparasitaire (service à criticité élevée dans l'industrie alimentaire), entretien des espaces verts, collecte des déchets, entre autres.

En ce qui concerne Nestlé, il s'agit d'un contrat qui est opéré par TDGI, S.A. en fonction de la convention de partenariat qui existe depuis quelques années avec SODEXO - une des plus grandes multinationales de ce secteur - avec laquelle Teixeira Duarte a cimenté ses relations de confiance et de mise à profit des synergies.

En matière de *Facilities Management* et de la maintenance, le pôle du *Retail* s'est consolidé. Plusieurs contrats en cours ont été prolongés, comme par exemple avec DECATHLON, avec qui TDGI travaille depuis plusieurs années et de nouveaux contrats ont été signés, comme par exemple avec HUGO BOSS, prestigieuse marque.

Dans le secteur Analyse et diagnostic/solutions énergétiques, TDGI a également vu son chiffre d'affaires augmenter, en particulier dans les domaines de certification énergétique et d'audits techniques dans les hôpitaux, les hôtels, les immeubles de bureaux et de logements. Grâce à ce secteur, la société se positionne auprès de ses clients comme un partenaire technique et stratégique, qui fournit un service continu, notamment pour réduire les consommations énergétiques, en élaborant des Plans de rationalisation énergétique (PRE), en vérifiant l'état de fonctionnement et de conservation des installations techniques et en évaluant la qualité de l'air intérieur (QAI).



Conseil européen – Maintenance du génie civil
Bruxelles – Belgique

Hôpital Moriah – Contrat de prestation de services de maintenance des installations de l'hôpital
São Paulo | Brésil

Au cours de 2016, en matière de gestion des espaces, TDGI a continué d'entreprendre des travaux de taille de réaménagement d'espaces intérieurs qui répondent aux besoins des clients en matière de versatilité, d'optimisation et d'efficacité de l'occupation de leurs espaces.

Les projets à souligner sont ceux mis en œuvre pour ARVAL ainsi que pour les sociétés Pfizer Biofarmacêutica, Sociedade Unipessoal Lda, BP Portuguesa, S.A., Procter & Gamble Portugal – Produtos de Consumo, Higiene e Saúde S.A., entre autres.

En **Angola**, malgré la conjoncture adverse, la société s'est attachée à conserver les relations contractuelles qui existaient déjà avec plusieurs clients de renom tels que CHEVRON, TOTAL, les banques CAIXA GERAL ANGOLA et BNI.

En **Algérie**, les différents travaux de *Facilities Management* exécutés pour Teixeira Duarte ont continué, ainsi que la réalisation du contrat de prestation de service de gestion, entretien et assistance technique des principaux locaux de AGB – Gulf Bank Algeria, situés à Alger, qui a été gagné grâce aux travaux de construction de ces bâtiments réalisés par le Groupe Teixeira Duarte pour cette même banque.

En **Belgique**, la société a démarré en 2016 le marché attribué par le CONSEIL EUROPÉEN, suite à l'appel d'offres international lancé en 2015. Il consiste à se charger de la maintenance du génie civil des quasi 400.000m² de bâtiments du Conseil européen se trouvant à Bruxelles, qui est assurée par une équipe permanente de 30 éléments. Sa durée prévue est de 7 ans et son montant total est estimé à 27 millions d'euros.

Ce fut également au cours de 2016 que se terminèrent les travaux de modernisation de la résidence de l'ambassadeur de l'Angola. Cette forte croissance a également été due à la réalisation du contrat de maintenance des locaux de Pfizer, situés à Zaventem.

Au **Brésil**, TDGI a consolidé et élargi son activité avec des clients important dans les domaines de maintenance d'immeubles, *retail*, établissements industriels et hôpitaux pour les clients suivants :

- continuation des services commencés en 2015 avec la compagnie pétrolière américaine HALLIBURTON dans ses locaux de Macaé ;
- réalisation du contrat de maintenance générale du siège de TMKT Brasil, à São Paulo ;
- démarrage du contrat signé avec la compagnie pétrolière BAKER HUGHES, où TDGI est chargée de la maintenance et de la gestion des installations des 5 bases opérationnelles, également situées à Macaé ;
- démarrage du contrat de prestation de services de maintenance des installations de l'hôpital Moriah, à São Paulo.

En **Espagne**, l'année 2016 a également représenté une forte croissance de l'activité, soit par la consolidation des contrats déjà existants, soit par l'obtention de nouveaux contrats, notamment :

- consolidation des contrats avec les principaux clients, tels que CBRE, VINCI FACILITIES et GOODYEAR ;
- Dans le pôle Hard et Soft Services et maintenance technique, l'activité a continué avec succès dans les locaux de General Electric, Pfizer, Crédit Suisse, Flag Telecom, Unisys, Boeing, Vmware, Goodyear et Parking Europa ;
- début de l'activité dans plusieurs immeubles de ALSTOM et dans les locaux de EMC2.

Au **Mozambique**, malgré les conditions pas très favorables de ce marché, il a été possible de traiter de la maintenance de la plupart des contrats signés avec des clients, tels que ENI, TERMINAL DE CARVÃO DA MATOLA, MILLENNIUM BIM, BCI.

En ce qui concerne le **Qatar**, 2016 fut l'année de démarrage de l'activité de la société dénommée TDGISERV, constituée avec une entreprise locale ayant plus de 30 ans d'expérience dans les services liés au secteur pétrolier et gazier . Cette nouvelle société a passé un contrat de maintenance des installations et du matériel concernant un lot de bâtiments appartenant à QATAR FOUNDATION. Ce contrat, qui a commencé en 2016 pour une durée de 5 ans, comprend la maintenance d'un vaste ensemble patrimonial, dont le nouvel hôpital Sidra Medical and Research Center, l'Al Shaqab Equestrian Center, de même que d'autres bâtiments et locaux techniques aux grandes dimensions. Un autre contrat a été obtenu en 2016 au Qatar. Il concerne la maintenance des locaux et des équipements de Al Handasa Complex pour AL ALFIA HOLDING, un complexe immobilier composé d'immeubles de bureaux et d'habitations, utilisés par l'une des sociétés les plus prestigieuses du pays, Qatar Petroleum.

– ENVIRONNEMENT

C'est un pôle d'activité du Groupe qui s'est peu à peu consolidé et optimisé, mais qui n'est pas considéré pour le moment comme stratégique pour le développement de l'action future de Teixeira Duarte.

En 2016, dans le secteur de l'environnement, le Groupe Teixeira Duarte a opéré dans 3 marchés différents : au Portugal par le biais de ses filiales RECOLTE – Serviços e Meio Ambiente, S.A. (RECOLTE) et RECOLTE – Serviços e Meio Ambiente, (Porto) S.A. (RECOLTE PORTO) et RECOLTE – Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda. (RECOLTE AÇORES) ; en Espagne, par le biais de RECOLTE – Servicios y Medioambiente, S.A.U (RECOLTE, S.A.U) ; et en Angola, par le biais d'une autre société du Groupe Teixeira Duarte qui opère sur ce marché sous la marque RECOLTE, avec le support des moyens et des ressources de cette dernière.

En 2016, le chiffre d'affaires de ces sociétés a atteint, dans les différentes zones géographiques où elles sont actives, un montant global environnant les 42 millions d'euros, fruit de l'effort de plus de 1.000 employés.

Au **Portugal**, **RECOLTE** opère essentiellement dans les domaines de la conception et mise en œuvre de systèmes de nettoyage et d'hygiène urbaine, des systèmes de gestion des déchets solides urbains, industriels et hospitaliers, de la réalisation et l'entretien de parcs et d'espaces verts, de la construction d'équipements et de centrales de traitement et de gestion de déchets ainsi que du nettoyage de plages et de zones côtières.



Maintenance des parcs et des espaces verts
Portugal

Récolte de déchets industriels
Portugal

Maintenance des parcs et des espaces verts
Portugal

Collecte des déchets solides urbains
Portugal

En 2016, RECOLTE a atteint un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros, soit un essor de plus de 7% par rapport à l'année précédente.

Tout au long de l'année, l'activité au Portugal a consisté essentiellement à donner suite aux contrats de prestation de services, presque tous pluriannuels, ce qui donne à ce pôle d'activité une grande stabilité en matière de chiffre d'affaires et de gestion des moyens engagés.

La plupart des produits opérationnels de cette société, principalement obtenus dans la sphère des municipalités et des entreprises municipales, proviennent de la continuité de contrats ou de l'obtention de nouveaux contrats dans le domaine de la collecte des déchets solides urbains, propreté urbaine, gestion des déchets et lavage des conteneurs réalisés dans différentes communes du Portugal continental et des îles portugaises, à savoir :

- Alenquer, Cartaxo, Cascais, Espinho, Estremoz, Figueira da Foz, Lagoa (Algarve), Lagoa (Açores), Loulé, Maia, Moura, Ponta Delgada (Açores), Ponte de Sor, Porto, Reguengos de Monsaraz, Ribeira Grande (Açores), Santa Cruz (Madère), São João da Madeira, Setúbal, Silves et Vila Franca do Campo (Açores) ;
- mais également pour des sociétés publiques et privées, telles que ANA – Aeroportos e Portugal, S.A., Águas do Norte, S.A., BRISA – Autoestradas de Portugal, S.A., DOCAPESCA, Portos e Lotas S.A. et VALORSUL, S.A. entre autres.

Quant aux travaux de construction et entretien des parcs et espaces verts, les principaux réalisés en 2016 furent les suivants :

- pour les villes de Cascais, Lisbonne, Maia, Matosinhos, Oeiras, Sintra et Vila Franca de Xira ;



Propreté et hygiène urbaine
Espagne

- ainsi que pour diverses sociétés, publiques et privées, telles que EMEF - Empresa de Manutenção de Equipamento Ferroviário, S.A., ANAC - Autoridade Nacional da Aviação Civil, Metro do Porto, S.A., TAGUSPARK - Sociedade de Promoção e Desenvolvimento do Parque de Ciência e Tecnologia da Área de Lisboa, S.A. et RRC - Ramalho Rosa Cobetar, S.A., de même que pour des sociétés du Groupe Teixeira Duarte, notamment, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., TDGI - Gestão e Manutenção de Imóveis, S.A. et SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., pour laquelle a continué le contrat de maintenance préventive des flancs d'une partie importante des voies ferrées du Nord, de Beira Alta et de l'Ouest.

Dans le cadre de la gestion et du traitement des déchets hospitaliers dangereux (secteur d'activité le plus récent de RECOLTE), tandis que le contrat conclu avec ARM - Águas e Resíduos da Madeira, S.A. est arrivé à son terme, un nouveau contrat a débuté sur l'île de São Miguel aux Açores pour l'hôpital Divino Espírito Santo de Ponta Delgada. Afin de correspondre au mieux aux particularités du marché de la région autonome des Açores, une nouvelle société a été constituée : **RECOLTE AÇORES**, détenue à 100% par RECOLTE, qui est en attente de recevoir des autorités régionales son agrément et l'autorisation d'opérer dans la gestion et le traitement des déchets hospitaliers.

Au cours de l'année 2016, RECOLTE a participé à l'ensemble des appels d'offres relatifs à l'environnement, au Portugal continental et sur les îles, et a déposé, en réponse à des appels d'offres publics et privés, un total de 521 soumissions et études, pour un montant de 105 millions d'euros.

Au Portugal, bien que la concurrence soit de plus en plus difficile en raison du plus grand nombre de sociétés provenant d'autres secteurs d'activité qui opèrent dans le domaine de l'environnement, le chiffre d'affaires prévu pour 2017 est comparable à celui de 2016.

RECOLTE PORTO est une société détenue à 100% par RECOLTE S.A.U. qui a pour seul objet la collecte des déchets solides urbains et la propreté urbaine d'une partie significative de Porto.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à environ 4 millions d'euros, dans la même ligne que celui de l'année précédente étant donné que ce contrat ne subit aucune fluctuation jusqu'à son terme. Pour 2017, nous prévoyons un chiffre d'affaires identique.

En **Espagne**, la société locale **RECOLTE S.A.U.** est détenue à 100 % par RECOLTE. Bien qu'elle soit la principale société véhicule vers d'autres secteurs d'activité du Groupe Teixeira Duarte en Espagne, elle se consacre, tout comme RECOLTE, à la prestation de services liés à l'environnement, notamment sur le marché de la gestion globale des déchets solides urbains, industriels et hospitaliers, le lavage et la désinfection des conteneurs de déchets solides urbains, le nettoyage de la voirie, la conception, construction et entretien des parcs, nettoyage et entretien des plages et des zones côtières, ainsi que les opérations de nettoyage et d'entretien des bois et des voies de communication.

En 2016, RECOLTE S.A.U. a enregistré un chiffre d'affaire global de 24,1 millions d'euros, soit près de 4,6% de moins que celui de l'année précédente.

Parmi les différentes opérations mise en œuvre en 2016 dans le domaine de la collecte des déchets solides urbains, du nettoyage des voiries et de la gestion d'écocentres, citons celles implémentées dans la Comunidad de Madrid (Ayuntamientos de San Lorenzo del Escorial et Griñón), dans la Comunidad d'Andaluzia (Ayuntamiento de Benalmádena, Cartaya, La Línea de la Concepción, Mairena et Manilva), dans la Comunidad de Galiza (Mancomunidad dos Concellos do Morrazo, qui comprend les Ayuntamientos de Cangas, Bueu y Moaña) et dans la Comunidad de Catalunya (Ayuntamiento de Arenys de Mar et Arenys de Munt), où a été mis en place un nouveau système de collecte des déchets porte-à-porte.

De nouveaux contrats ont été signés en 2016 en Andalousie (La línea de la Concepción, Manilva et Complejo Hotelero Barceló Santi Petri), à Madrid (La Mancomunidad de Municipios de Valle Norte del Lozoya) et en Catalunya (Arenys de Munt). Ces contrats, ajoutés à d'autres de moindre importance, totalisent environ 2 millions d'euros.

Pour ce qui est de l'entretien et du nettoyage des plages, continuité a été donnée à l'exécution des contrats dans la Comunidad de Andaluzia, de l'Ayuntamiento de El Puerto de Santa Maria. Pour la maintenance des parcs et jardins, nous avons poursuivi l'exécution du contrat pour l'Ayuntamiento de Algeciras, dans la Comunidad de Andaluzia et à El Puerto de Santa Maria, où est également traitée la conservation des parcs et des pinèdes ouverts au public.

À l'instar des années précédentes, un investissement a été fait dans le matériel. Il s'est élevé à 1 million d'euros en 2016, principalement destiné à acheter le matériel nécessaire pour faire face aux nouveaux contrats et à remplacer le matériel obsolète par d'autres plus efficaces au plan technique et environnemental.

En ce qui concerne l'activité technico-commerciale, plus de 180 soumissions totalisant environ 85 millions d'euros ont été déposées en réponse à des appels d'offres publics et privés, ce qui permet d'envisager 2017 avec le même volume d'activité.

TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. est une société détenue à 100% par TD-EC qui a pour objet la gestion de l'hôpital de Cascais sur une durée de 30 ans, englobant la conception, les études, la construction, le financement, l'entretien et la maintenance.

La construction de l'hôpital de Cascais ayant été terminée en février 2010, l'activité de TDHOSP s'est dès lors centrée sur la gestion et la maintenance du bâtiment hospitalier et sur la gestion et l'exploitation du parking.

Au cours de l'année 2016, au-delà de la maintenance normale du bâtiment, nous y avons réalisé plusieurs travaux de rénovation, préalablement approuvés par le partenaire LUSÍADAS - Parcerias Cascais, S.A. et par l'organisme public contractant.

Au titre du contrat de gestion, l'activité de TDHOSP est contrôlée et évaluée tous les ans par l'organisme public contractant, sur la base des paramètres de disponibilité, de service et de satisfaction. Comme cela se passe tous les ans depuis le début de son activité, l'année dernière elle a obtenu la mention Très Bien.



TDHOSP – Hôpital de Cascais
Cascais | Portugal

Educare – Collège St. François d'Assis Luanda Sul
Luanda Sul – Angola

En 2017, nous continuerons de mettre en œuvre les procédures visant à améliorer le travail et à augmenter l'efficacité dans les différents secteurs techniques, tenant compte que TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. est titulaire de la certification en qualité ISO 9001-2008.

EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda. est une société détenue à 100% par le Groupe Teixeira Duarte, constituée en 2007 et qui, dès sa création, a eu pour but de créer le Collège São Francisco de Assis Luanda Sul (sous la marque CSFA Luanda Sul), dont le siège se trouve à Talatona, Luanda sud, en Angola.

Il s'agit d'un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation portugais qui va de l'école maternelle à la fin du secondaire (ordonnance n° 11227/2015 du 7 octobre 2015) dans le but de proposer un enseignement de qualité et de diffuser la langue et la culture portugaises dans l'excellence.

Son modèle d'enseignement étant à caractère constructiviste/positiviste, parallèlement à sa fonction éducative proprement dite, il met au service de la communauté où il est inséré un certain nombre de services.

Le fait que le CSFA Luanda Sul soit reconnu comme un projet éducatif solide et de qualité a conduit les familles angolaises à l'élire comme l'espace et l'environnement idéal pour l'éducation de leurs enfants. En septembre 2016, a commencé l'année scolaire avec 622 élèves et la constitution de la 12e année, avec un cours de sciences et technologie et un cours de langues et des humanités, afin que les élèves qui avaient fréquenté la 11e année l'année précédente puissent poursuivre leur parcours scolaire.

Tenant compte du *cœur de métier* du CSFA Luanda Sul, au plan académique, il faut souligner la qualité du cursus scolaire et la rigueur du processus enseignement-apprentissage qui se traduit par une amélioration annuelle des résultats scolaires obtenus lors des évaluations (internes/externes) réalisées par le ministère de l'Éducation. Dans le ranking national des résultats des examens de 2016, pour ceux de la 11e année, il occupe la 80e place sur 627 établissements et la 1ère place des écoles portugaises à l'étranger. Pour les examens de la 9e année, il occupe la 95e place sur 1.230 établissements et la 2e place des écoles portugaises à l'étranger.

Les événements les plus importants de 2016, furent la construction de la salle de conférence et le pari sur les technologies de l'information. En effet, un logiciel de gestion scolaire (INOVAR) a été mis en œuvre, ainsi que celui du système de management intégré des écoles (SIGE) et de l'application destinée aux dispositifs mobiles qui permettra aux parents/tuteurs d'avoir accès à l'information intégrée INOVAR + SIGE de leurs enfants.

Quant à la gestion courante du CSFA Luanda Sul, il a conservé sa certification en hygiène et sécurité alimentaire (réfectoire) que lui avait attribué le SGS Angola en 2015.

En 2017, nous poursuivrons la gestion judicieuse des différents domaines, en particulier sur les ressources humaines, en renforçant la formation et la qualification des enseignants et en mettant sur pied le projet Enseigner à pêcher – transversal aux différents secteurs du Groupe –, qui vise à développer les compétences et à créer des opportunités de travail pour les jeunes dont la situation socio-économique de la famille est fragile.

PAREDÃO DE MINAS Energia, S.A., GONGOJI Montante Energia, S.A. et TABOQUINHA Energia, S.A., sont trois sociétés de droit brésilien détenues par le Groupe Teixeira Duarte, qui ont poursuivi les procédures d'obtention des autorisations environnementales pour construire trois petites centrales hydroélectriques (PCH). Mais ce secteur d'activité n'est pas considéré comme étant stratégique pour le Groupe.

Au Brésil, l'exercice 2016 a été caractérisé par la réduction de la consommation, par la contraction de la production industrielle, et par conséquent, par une moindre consommation d'énergie, ce qui a impacté sur les prix de vente de l'énergie. En outre, les intérêts très élevés pratiqués pour les financements constituent une conjoncture défavorable à l'instauration de ces projets.

IV.2.2. SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE GROUPE TEIXEIRA DUARTE DÉTIENT DES PARTICIPATIONS

Les sociétés qui opèrent dans le secteur des concessions et services, dans lesquelles Teixeira Duarte, S.A. ne détient qu'indirectement des participations, c'est-à-dire dont la gestion n'est pas directement pilotée par le Groupe Teixeira Duarte, sont les suivantes :

AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A., société dans laquelle TD-EC détient une participation et qui a signé fin décembre 2007 avec l'État portugais le contrat de concession Douro Litoral.

Le 28 janvier 2016, en vertu des contrats d'options signés en décembre 2010, TD-EC a cédé à BRISA – Auto-Estradas de Portugal, S.A. la quasi-totalité des actions qu'elle détenait sur AEDL – Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A. – ne conservant que 1 000 actions, soit 0,02 % du capital social de cette société, quand comparé aux 19,67% détenus auparavant. À cette même occasion, elle a également cédé sa position dans les contrats de financement qu'elle avait souscrits en tant qu'actionnaire d'AEDL – Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A..

AEBT - Auto-Estradas do Baixo Tejo, S.A., société dans laquelle TD-EC détient une participation de 9%, a signé avec la société désormais dénommée Infraestruturas de Portugal, S.A. le contrat de sous-concession Baixo Tejo, le 24 janvier 2009.

Ce contrat de sous-concession porte sur une durée de 30 ans. Il a pour objet la conception, l'étude d'exécution, la construction, l'augmentation du nombre de voies, le financement, l'exploitation et l'entretien des sections autoroutières, des routes régionales et des voies d'accès dans le district de Setúbal, sur un total de 68 km, dont 17 km à péage. Il représente un investissement prévu de près de 278 millions d'euros.

Au cours de 2016, alors que tous les travaux de construction étaient achevés et que tout le parcours était en service, les tâches visant à clore le contrat de construction ont été entreprises.

MTS - Metro Transportes do Sul, S.A., société dans laquelle TD-EC détient une participation de 9,12%, déploie ses activités, en régime de concession, d'étude d'exécution, de construction, de fourniture d'équipements et de matériel roulant, de financement, d'exploitation, de maintenance et d'entretien de la totalité du réseau du métro léger de la rive sud du Tage, conformément au contrat de concession signé le 30 juillet 2002 avec l'État portugais, la concession ayant débuté le 12 décembre 2002.

En 2016, les procédures visant à mettre un terme au contrat de construction ont été poursuivies.

LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A., qui est une société exclusivement consacrée à la gestion, en régime de concession, des deux franchissements routiers du Tage, dans la région de Lisbonne et dont TD-EC détient 7,5% du capital.

Pour les deux franchissements, 2016 fut une année positive supplémentaire en matière de qualité, de fluidité du trafic et de sécurité. Ils procurent aux clients un bon service, comme cela ressort d'une enquête menée auprès des usagers du pont Vasco da Gama, dont le taux de satisfaction, sur une échelle allant de zéro à cinq, a atteint les 3,75.

En cet exercice où une nouvelle croissance du trafic routier de 3,3% a été constatée, cette filiale ne cesse de conserver son EBE en hausse depuis 2012. Il était de 62,630 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 6,48% par rapport à 2015, essor de cet indicateur jamais connu au cours des dernières dix années.

CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A., dans laquelle le Groupe Teixeira Duarte détient une participation de 15% depuis sa création qui a eu lieu au milieu des années 80, suite à un appel d'offres international, est une entreprise pionnière et demeure une référence en matière de construction et d'exploitation de parkings et des activités connexes, dans la région administrative spéciale de Macao.

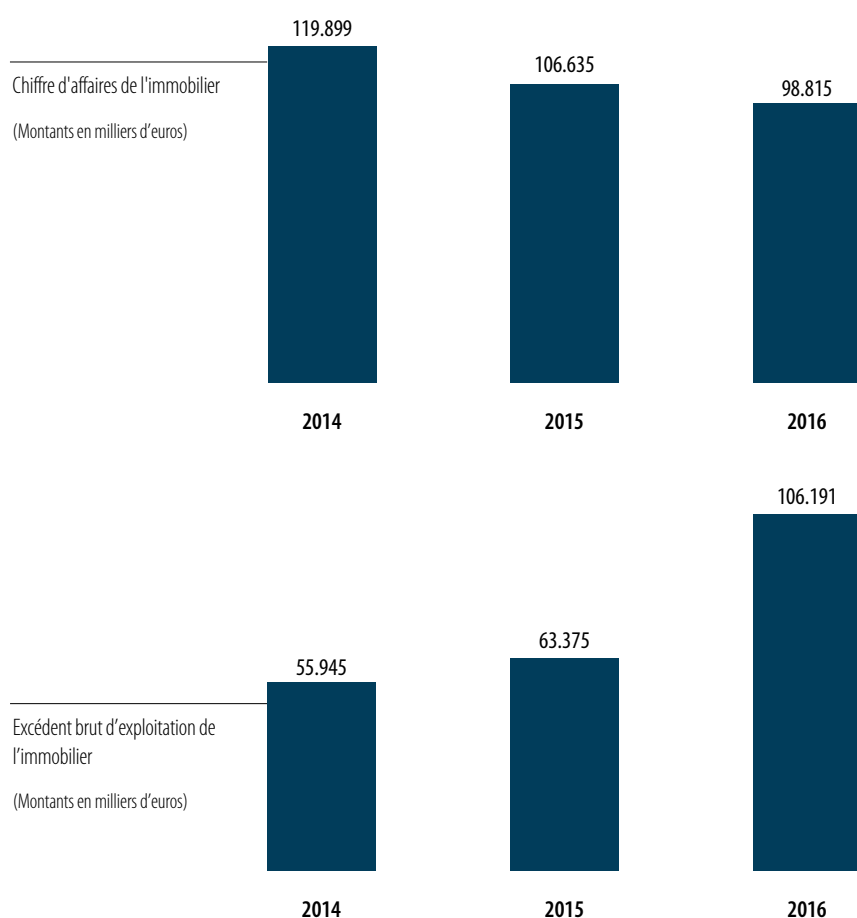
En 2016, à l'instar des années précédentes, cette société a poursuivi son activité avec succès suivant les paramètres qui sont propres au marché. Bien qu'elle n'ait gagné pas l'appel d'offres des horodateurs de la voie publique, sa recette de l'année s'est élevée à 11,977 millions d'euros, soit une hausse de 11,2% par rapport à l'année précédente, grâce essentiellement à l'augmentation des tarifs des parkings à étage publics.

Cet essor du chiffre d'affaires allié à une diminution significative des charges ont permis à CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A. d'obtenir des résultats positifs de 5,285 millions d'euros, qui représentent plus du double de ceux de 2015.

Tout indique que l'activité de 2017 continuera à un bon rythme et qu'elle sera optimisée, notamment par des travaux de modernisation et d'entretien des parkings à étage publics exploités par notre société et par l'introduction de quelque systèmes plus avancés concernant l'orientation du stationnement, la reconnaissance de l'immatriculation et le règlement électronique.

IV.3. IMMOBILIER

L'activité du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur remonte déjà au début des années soixante-dix. Elle recouvre actuellement un grand nombre d'entreprises qui opèrent principalement au Portugal, en Angola, au Brésil, en Espagne, au Mozambique et, plus récemment, aux États-Unis d'Amérique.



— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du pôle d'activité de l'immobilier du Groupe Teixeira Duarte a, dans l'ensemble, diminué de 7,3% par rapport à 2015.

Au Portugal, cette activité a augmenté de 24,9%, en raison de la récupération du marché immobilier et de son impact sur les centres d'affaire du Groupe, en particulier le Lagoas Park.

Au Brésil, bien que les complexes immobiliers du Groupe aient connu une bonne performance, la conjoncture défavorable et la dévalorisation du real ont fait qu'elle a enregistré une diminution de 23,9% par rapport à 2015.

L'EBE s'est accru de 67,6% par rapport à l'année précédente, grâce aux gains de la juste valeur des immeubles de placement qui se sont élevés à 61,211 millions d'euros en 2016, tandis qu'en 2015, ils étaient de 10,112 millions d'euros.

— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2016, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur immobilier ont atteint le montant global de 195,813 millions d'euros, soit une croissance de 30,3% par rapport à 2015. Les marchés extérieurs représentent désormais 45% de l'activité et le Portugal 55%.

Au **Portugal**, et dans la suite de l'année précédente, l'année 2016 s'est avérée être très positive dans une grande partie des segments du marché, en particulier pour l'activité d'investissement qui est demeurée très dynamique, avec des niveaux très significatifs. Parallèlement, les marchés d'occupation dans les segments des bureaux et du commerce ont également été caractérisés par une forte demande, tout comme le segment résidentiel, principalement à Lisbonne et Porto, dont les quartiers centres ont attiré l'intérêt des investisseurs étrangers. La performance des actifs immobiliers du Groupe a accompagné le bon moment que le secteur traverse, sauf le segment industriel/logistique, dont la demande est toujours peu dynamique et dont il faut attendre des prix encore très bas.

Dans le segment des bureaux, l'achèvement de la construction du dernier bâtiment du centre d'affaires Lagoas Park, le bâtiment 9, de 4.900m² de construction hors sol, fut la dernière étape de construction de ce complexe et ce bâtiment a été entièrement loué par une prestigieuse multinationale.

Au cours de 2016, les contrats avec les sociétés résidentes ont été renégociés, de nouvelles sociétés ont été gagnées et des mouvements d'expansion ont été enregistrés, ce qui a permis de conserver le taux d'occupation du centre d'affaire à 90%.

TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., totalement contrôlée par TD,SA a en cours un processus de transfert du secteur d'activité correspondant au centre d'affaires Lagoas Park – y compris les actifs, passifs, les contrats et sa structure de gestion – vers une société dédiée tout particulièrement à cette activité, intitulée Lagoas Park, S.A. qui est également détenue à 100% par le Groupe Teixeira Duarte.

Il est prévu de faire cession plus tard de 80% du capital de Lagoas Park, S.A. Des entités extérieures, avec lesquelles a été fixé le prix minimum pour cette opération qui sera supérieur à la valeur des actifs, ont été mandatées à cet effet. De possibles acheteurs, dont la proposition est proche de la valeur de l'évaluation, ont déjà manifesté leur intérêt.

Dans le secteur résidentiel, dans le sillonement du bon moment que le marché traverse, il a été possible de placer une grande partie du stock disponible, notamment : 99 appartements de la copropriété Villa Park située à Amadora ont été vendus, 18 contrats de vente d'appartements et 2 de commerce ont été réalisés dans le Fórum Oeiras 33 et une grande partie des appartements d'un immeuble dont la construction a été achevée début 2016 a été vendue.

Au cours de 2016, a débuté la commercialisation du complexe Villa Torrinha, situé rue de Pedrouços à Lisbonne, destiné au segment moyen-haut, et compte avec 23 appartements et deux locaux commerciaux et de bureaux, et dont l'achèvement est prévu pour le premier trimestre 2017.

Dans le secteur du commerce, le Shopping Cidade do Porto a enregistré pour la troisième année consécutive une évolution positive du volume des ventes des boutiques, qui a été de 5,4% supérieur à 2015, ce qui, en termes absolus, représente la plus grande valeur depuis 2011. Cette évolution a été transversale à tous les secteurs d'activité et a contribué à faire augmenter les produits du *Shopping* qui se sont accrus de 7,1%. À souligner encore dans ce segment, la promesse de location d'un des lots du complexe Quinta de Cravel, situé à Vila Nova de Gaia destinée à l'installation d'un supermarché bien connu, le Pingo Doce, signée au cours du premier trimestre.

Dans le segment industriel/logistique, les centres d'affaires en exploitation, Abrunheira Park situé à Sintra et Lezíria Park à Vila Franca de Xira, ont conservé leurs taux d'occupation.

En ce qui concerne le portefeuille de terrains, nous avons donné suite à plusieurs procédures d'urbanisme, notamment le complexe Vila Rio, projet à caractère résidentiel situé à Póvoa de Santa Iria, sur un terrain de 17 hectares, où seront construits 600 logements et 32 200m² de surface destinées au commerce et aux services, ainsi que le plan de détail qui concerne le terrain qui porte le nom de Pedregueiras, de 35 hectares, situé dans la commune d'Oeiras.

En 2016, dans le cadre des activités de la société gestionnaire du Fonds TDF, des démarches ont également été entreprises pour obtenir le permis de construire du lotissement résidentiel Villa Simões, situé à Benfica, Lisbonne, où il est prévu de construire environ 48 000m² en hors-sol, ainsi que pour le projet Frisa Cascais, également résidentiel, situé dans la commune de Cascais.



Lagoas Summer Break 2016
Lagoas Park - Portugal

En **Angola**, la tendance au ralentissement du marché immobilier s'est confirmée. Ce marché a été caractérisé par beaucoup d'offres, en particulier dans les segments des bureaux, à Luanda, en raison du grand investissement réalisé dans ce secteur au cours des dernières années, et la demande toujours très faible, causée par le ralentissement économique qui s'est fait sentir dans ce pays.

Le nombre de transactions et les prix de marché ont continué de diminuer dans tous les segments. Cette situation a été plus accentuée dans le marché de la location, dans la mesure où le marché de l'achat-vente a quand même donner quelques opportunités aux investisseurs.

L'activité du secteur a été essentiellement ponctuée par la gestion du patrimoine de placement, par les permis de construire des projets en portefeuille, par le démarrage de la construction d'un nouveau projet du segment résidentiel, ainsi que par la continuité du soutien fourni aux projets d'expansion d'autres secteurs du Groupe, bien qu'à des niveaux d'activité inférieurs à ceux des années précédentes.

En ce qui concerne la gestion du patrimoine de placement, plusieurs contrats ont été renégociés, avec des adaptations aux nouvelles conditions de marché, ce qui a permis de conserver les taux d'occupation des immeubles en exploitation dans la ville de Luanda. Une convention de réservation de trois étages de l'immeuble Millennium a été signée avec un réputé partenaire international qui opère dans le domaine de la santé, en vue d'y installer une nouvelle unité médicale.

Toujours en Angola, dans le segment résidentiel, eut lieu la construction de la 2e tranche de la copropriété Villas, comprise dans la résidence Villa Sul, située à Talatona et constituée de 40 villas F2.

Le réflexe de notre pari sur ce marché, fut l'achat d'un nouveau terrain situé dans l'aire métropolitaine de Luanda, destiné essentiellement au commerce.



Complexe immobilier Alta Vista Prestige
São Paulo | Brésil



Édifice Julius Nyerere 130
Maputo | Mozambique

Au **Brésil**, malgré la conjoncture transversalement pas très favorable à l'investissement immobilier, à la fin 2016, le stock de la ville de São Paulo – principal marché de notre intervention – n'a diminué que légèrement par rapport à la fin 2016, en passant de 27 000 à 25 000 unités. Ceci est le fruit de l'équilibre entre la diminution du nombre des nouveauxancements, la diminution des ventes et l'augmentation des rescissions. Compte tenu de la réduction des taux d'intérêt enregistrée à la fin de 2016 et les perspectives de nouvelles réductions en 2017, il est permis de prévoir une reprise graduelle du marché immobilier.

La construction du complexe Alta Vista Prestige, de près de 54.000m², dans la commune de Jundiaí, à São Paulo, a été achevée et l'ouvrage réceptionné. Celle du complexe Unique Alta Vista d'environ 44.000m² s'est poursuivie. Dans la région nord de São Paulo, la résidence My Place Braz Leme, de 23.000m² de construction a été achevée et l'ouvrage réceptionné, tout comme le complexe Don Klabin, de près de 10.000m² de construction.

Dans la région sud, la construction du complexe Retrato Paulista, de près de 21.000m² et celle de Quartier Campo Belo, de 23.000m² a continué.

À Porto de Galinhas, dans l'État de Pernambuco, la promotion de l'aménagement Casa do Governador s'est prolongée en 2016. Il s'agit d'un projet de grande envergure et de grande qualité, qui devrait être structurant pour toute la région. Nous avons continué de réaliser plusieurs études et d'accomplir les démarches pour l'obtention des autorisations.

En **Espagne**, le marché immobilier enregistre des signaux de récupération qui devront s'accroître au cours des deux prochaines années avec une augmentation attendue de l'investissement.

L'activité du secteur immobilier du Groupe dans ce pays est concentrée sur la région de Madrid et limitée à deux actifs. L'un est l'immeuble résidentiel Amália, situé près du Paseo de la Castellana et de la Plaza Castilla, où il a été possible de terminer la commercialisation des appartements encore disponibles. L'autre est le Parking Europa, parking doté d'une galerie marchande, situé sur l'avenida de Europa à San Sebastián de los Reyes, où nous continuons la gestion du contrat de concession administrative.

Au **Mozambique**, l'activité du secteur immobilier de notre Groupe a été marquée en 2016 par la poursuite de la commercialisation de l'immeuble multifonctionnel Julius Nyerere 130, qui compte 16 étages destinés au logement, 4 étages de bureaux et une galerie marchande au rez-de-chaussée, outre les espaces de loisir à l'usage exclusif des résidents.

Sur 83 locaux d'habitation, de commerce et de bureaux, il n'en reste actuellement que 2, ce qui a fait de ce projet un cas de succès sur le marché immobilier de Maputo.

Quant à la commercialisation de l'immeuble Julius Nyerere 130, un bail a été signé avec un établissement bancaire international qui va y installer sa succursale mozambicaine et une agence. De plus, au cours de 2016, tous les contrats des locaux vendus ont été signés.

Dans le segment du commerce, le Groupe Teixeira Duarte exploite le Polana Shopping Center, qui se trouve dans une zone privilégiée du centre de la ville. Mais la performance de cet actif au cours de l'année dernière a été pénalisée par la conjoncture économique difficile que le pays traverse en raison de la diminution du taux d'occupation par rapport aux années précédentes et de l'ajustement du prix du bail à la nouvelle réalité du marché.

Un nouveau projet de centre commercial sur le terrain de Malanga, situé sur un des principaux accès routiers à Maputo a obtenu le permis de construire et de nouvelles études sont faites pour l'immeuble Armando Tivane, lui aussi situé à Maputo.

Tirant partie du savoir-faire acquis par ses équipes dans les différents segments et métiers le Groupe Teixeira Duarte a entamé en 2015 un processus de pénétration dans le marché de l'immobilier des **États-Unis d'Amérique**, plus exactement dans l'État du Texas. En plus de s'agir d'un marché hautement développé, il présente actuellement de bons indicateurs économiques et un faible taux de chômage, en particulier dans l'État du Texas, où la croissance annuelle du PIB est supérieur à 4% depuis 2012. L'aire métropolitaine Dallas-Fort Worth qui y est située possède une population estimée à 7 millions d'habitants. C'est l'une des aires métropolitaines à plus forte croissance dans le pays, qui connaît les meilleurs résultats en ce qui concerne la création de nouveaux emplois. C'est dans ce contexte que le Groupe Teixeira Duarte a achevé en 2016 la procédure d'achat de deux terrains à Dallas, dont les études sont en cours de réalisation.

En 2017, la société poursuivra son travail de développement et de gestion de ses actifs. Les prévisions indiquent une légère réduction des produits, notamment au Brésil et au Mozambique, en fonction de la fin de la commercialisation des aménagements lancés les années passées et du ralentissement du marché immobilier dans ces zones géographiques. En Angola, dans ce secteur, la société s'attellera à conserver le taux d'occupation des aménagements du Groupe et à traiter de la gestion du patrimoine bâti, dans le but de maintenir la qualité de gestion et la stabilité des niveaux des produits dans ce marché. Au Portugal, dans un contexte où les attentes sont optimistes par rapport à la plupart des segments, on prévoit l'achèvement de la construction de l'aménagement *Villa Torrinha* et du supermarché *Pingo Doce*, et nous continuerons d'entreprendre les démarches d'obtention des permis de construire des projets *Frisa Cascais*, *Villa Simões* et *Villa Rio*. Et enfin, aux États-Unis, il est prévu de débiter la construction des aménagements résidentiels *Lee Park* et *Hood*, qui se trouvent dans le quartier de Turtle Creek, à Dallas.

IV.4. HÔTELLERIE

Après une première expérience en Algarve en 1974, le Groupe Teixeira Duarte a repris son activité dans ce secteur à Sines, dans les années 90. Nous opérons actuellement au travers de 8 unités hôtelières, dont 2 au Portugal, 3 en Angola et 3 au Mozambique, qui totalisent 2 452 lits et 1 228 chambres.

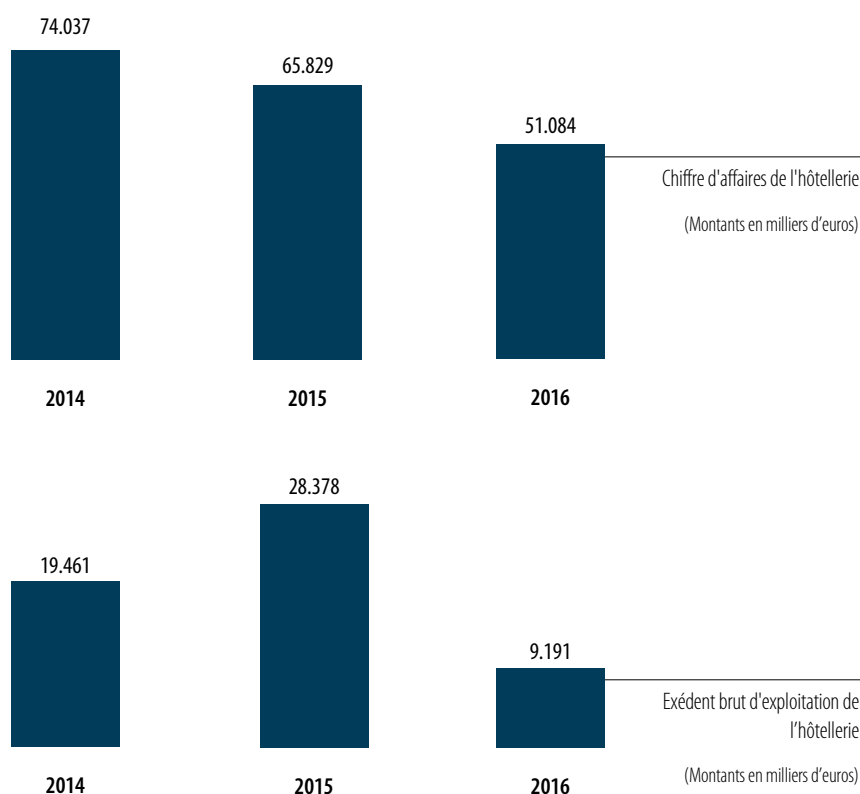
Teixeira Duarte est également active dans le secteur de la remise en forme, notamment par l'exploitation du Lagoas Health Club, ainsi que dans le domaine de la restauration en Angola.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du secteur de l'hôtellerie a globalement diminué de 22,4 % par rapport à la même période de 2015.

En Angola, principal marché du Groupe, on a enregistré une diminution de 24,4% par rapport à 2015, fruit de l'actuelle conjoncture économique de ce pays.

Au Mozambique, Teixeira Duarte a enregistré une chute de 23,5%, tandis qu'au Portugal la diminution s'est située à 13,1% par rapport à 2015.



L'EBE (EBITDA) a enregistré une chute de 67,6% par rapport à 2015, en se fixant à 9,191 millions d'euros.

— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu de l'ensemble de l'activité en 2016, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'hôtellerie ont atteint globalement 61,750 millions d'euros, ce qui correspond à une diminution de 27,5% par rapport à 2015, les marchés extérieurs représentant 81% de l'activité et le Portugal 19%.

Au **Portugal**, le Groupe opère dans ce secteur avec deux unités hôtelières :

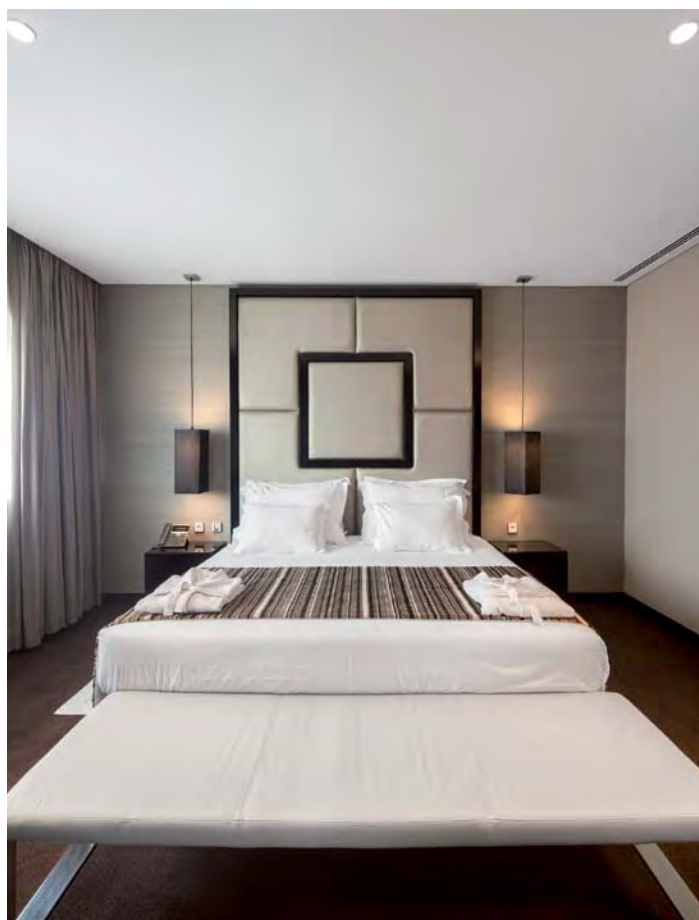
LAGOAS PARK HOTEL	Oeiras	hôtel 4 étoiles	182 chambres
SINERAMA	Sines	unité 3 étoiles	105 chambres

Globalement, le taux d'occupation de ces deux unités a enregistré une augmentation de 4%, essentiellement en raison de l'augmentation de la demande du monde des affaires et de la réservation en ligne, parallèlement à une augmentation de près de 7% du prix moyen. Les produits opérationnels des hôtels portugais ont donc enregistré une augmentation de 14% par rapport à 2015.



Lagoas Park Hotel
Oeiras | Portugal

Hôtel Baía
Luanda | Angola



Hôtel Trópico
Luanda | Angola

Dans le domaine de la *remise en forme*, en 2016, le Groupe a continué l'exploitation du Lagoas Health Club, où la qualité et l'éventail de services est de mise, ce qui lui a permis de conserver les mêmes prix ainsi que pratiquement le même nombre moyen annuel des adhérents, qui ont atteint le nombre de 2 341.

En **Angola**, les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur ont totalisé 1.236 lits et 620 chambres répartis dans trois hôtels, comme suit :

HOTEL TRÓPICO	Luanda	unité 4 étoiles	280 chambres
HOTEL ALVALADE	Luanda	unité 4 étoiles	202 chambres
HOTEL BAÍA	Luanda	unité 4 étoiles	138 chambres

L'année 2016 a été marquée par le ralentissement de l'activité économique sur le marché angolais, ce qui affecte la demande pour cette destination. Cette situation a eu une influence négative sur les taux d'occupation des unités hôtelières en Angola, ce qui a amené à une baisse des produits opérationnels.

Dans le domaine de la *restauration*, nous avons poursuivi l'exploitation de la boulangerie et pâtisserie, sous l'enseigne Nilo et des réfectoires du groupe.

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur au **Mozambique** totalisent 642 lits et 321 chambres, répartis dans les trois hôtels suivants :

HOTEL AVENIDA	Maputo	unité 5 étoiles	159 chambres
HÔTEL TIVOLI MAPUTO	Maputo	unité 3 étoiles	88 chambres
HÔTEL TIVOLI BEIRA	Beira	unité 3 étoiles	74 chambres

À l'instar de 2015, l'économie a continué de ralentir en 2016 et, par conséquent, le nombre de visiteurs à Maputo, et surtout à Beira, n'a cessé de diminuer. Cette situation, alliée à l'augmentation de la concurrence, a eu un impact négatif sur l'activité des unités hôtelières du Groupe, qui ont enregistré une réduction marginale des taux d'occupation et des prix moyens.

IV.5. GRANDE DISTRIBUTION

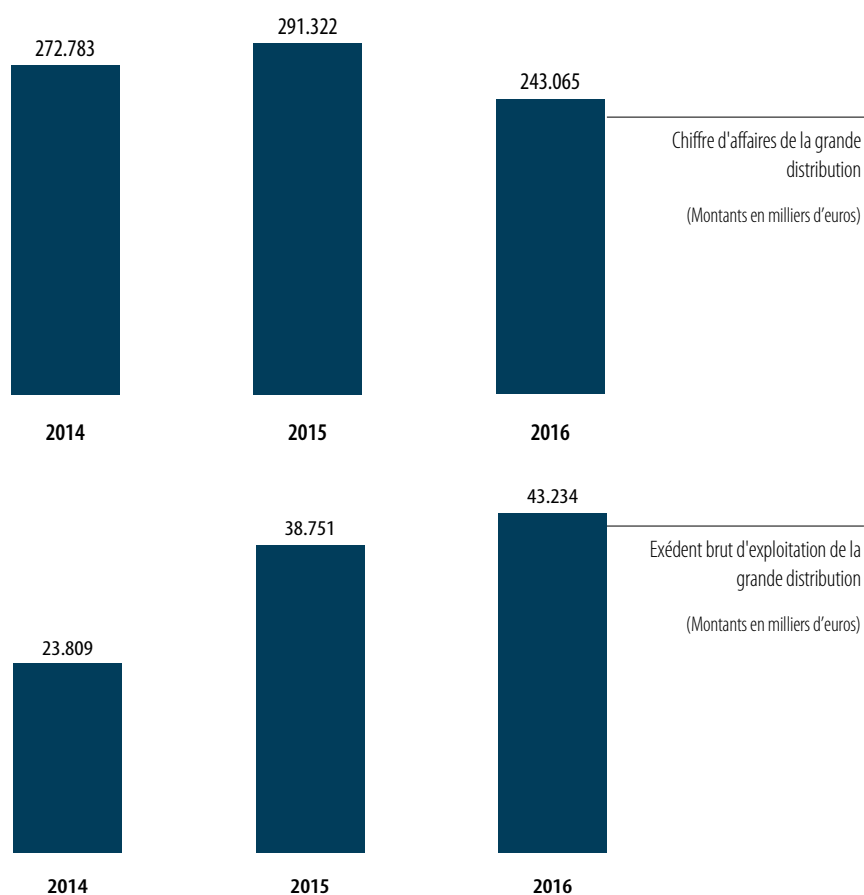
L'activité du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur a débuté en 1996 et se déploie actuellement à l'international. Elle est exercée au Portugal par Teixeira Duarte Distribuição, S.A., en Angola par les filiales CND – Companhia Nacional de Distribuição, Lda, DCG – Distribuição e Comércio Geral, Lda. et OCC – Operador Central de Comércio, Lda, en Afrique du Sud par Global Net Distributors, (PTY), Ltd. (GND) et au Brésil par TDD Brasil, Limitada.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

La grande distribution a connu un ralentissement de 16,6% par rapport à l'année précédente.

En 2016, le Groupe a continué de consolider ses unités qui opèrent dans ce secteur et a ouvert une nouvelle unité sous l'enseigne Maxi.

L'excédent brut d'exploitation de la grande distribution s'est accru de 11,6% par rapport à l'année précédente, se fixant à 43,234 millions d'euros.



— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2016, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans ce secteur de la grande distribution ont atteint les 268,482 millions d'euros, ce qui correspond à une chute de 22% par rapport à 2015.

Au **Portugal**, par le biais de l'entreprise Teixeira Duarte – Distribuição, S.A., l'accent a été mis sur le développement et la consolidation des compétences au niveau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des solutions de technologies de l'information aidant l'activité. Dans le même temps, compte tenu de la conjoncture économique en Angola, la logistique s'est attachée aux produits essentiels pour approvisionner les points de vente dans ce pays. Les relations de partenariat en matière de représentation de marques exclusives ont continué d'être consolidées.

En **Angola**, le Groupe TEIXEIRA DUARTE opère dans les filières suivantes :

- dans le commerce alimentaire par le biais de la société CND – Companhia Nacional de Distribuição, Lda. sous l'enseigne Maxi ; et
- dans la vente au détail spécialisée dans le domaine du mobilier et de la décoration, sous l'enseigne *Dakaza*, et dans le domaine de la santé et du bien-être sous la marque *Farmácia Popular* et dans le domaine de la restauration sous l'enseigne *Nilo*.



Magasin Maxi Golfe
Luanda | Angola



Farmácia Popular Morro Bento
Luanda | Angola

- Dans le marché de la distribution de produits exclusifs, par le biais de sa filiale détenue à 100%, DCG – Distribuição e Comércio Geral, Lda.
- La vente en gros de boissons est réalisée par la société OCC – Operador Central de Comercio, Lda., qui opère sous la marque TEFAC.

L'activité des différentes marques a été dans l'ensemble affectée par le difficile contexte économique que traverse l'Angola, qui entraîne la réduction du niveau de consommation de la population

En ce qui concerne le commerce alimentaire, le magasin *Maxi* a continué de consolider la stratégie de sa marque, qui consiste à en faire la destination préférée des familles et qui continue sa politique cohérente axée sur la compétitivité des prix. Un nouveau point de vente a ouvert en novembre dans le quartier du Golf, à Luanda, et l'aire d'entreposage du froid situé dans le centre de distribution a doublé.

Il faut enfin souligner la certification du système de management de la qualité, conformément à la norme ISO 9001:2015 attribuée à *Maxi*, ce qui fait de ce magasin la première entreprise angolaise de la branche alimentaire certifiée par cette norme et l'oblige à tenir ses engagements avec la satisfaction de ses clients.

Dans la vente au détail spécialisée dans le mobilier et la décoration, les résultats ont dépassé les attentes initiales et ont confirmé le potentiel d'expansion de cette activité.

En matière de commerce au détail dans le domaine de la santé et du bien-être, le troisième point de vente de la Farmácia Popular a été inauguré en mai dans le quartier Morro Bento, à Luanda, avec un nouveau concept, plus "anglo-saxon", avec un plus grand éventail de produits et de choix, notamment dans la catégorie des produits d'hygiène, de beauté et d'alimentation saine. L'effort a été aussi porté sur la mise en œuvre de procédures et de meilleures pratiques pour une gestion de pointe et plus efficace. L'activité a correspondu aux attentes tout au long de l'année.

En matière de commerce spécialisé dans le domaine de la restauration, nous avons continué la gestion judicieuse des unités en exploitation, notamment en renforçant les compétences en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Dans la filière de distribution de produits exclusifs, nous avons continué de renforcer la notoriété des marques représentées, aussi bien dans l'unité des boissons que dans celle des snacks.

Quant à la vente en gros de boissons, le point de vente de Roque Santeiro a été remplacé par celui de Mulemba, les deux à Luanda, qui est mieux placé et présente de meilleures conditions opérationnelles. Priorité a été donnée à la mise en œuvre de procédures et aux infrastructures de façon à assurer une grande efficacité dans la gestion des stocks et des emballages consignés. Les produits provenant des produits aux emballages consignés ont connu un essor significatif, en résultat de la conjoncture économique et de la demande des clients de produits plus économiques. Le niveau de l'activité a correspondu aux attentes.

Le programme Fazenda Maxi, qui établit des partenariats avec des producteurs dans le but de développer la production agricole nationale, a commencé une nouvelle étape avec l'approbation par le ministère de l'Industrie d'une usine de transformation du maïs et des haricots.

En Afrique du Sud, où le Groupe opère par l'intermédiaire de la société GND – Global Net Distributors (PTY) Ltd., nous avons continué de rechercher de nouvelles opportunités d'affaires.

Au Brésil, dans l'État de São Paulo, la distribution de vins et d'huile d'olive produits par l'Herdade do Sobroso, débutée en 2014, a terminé. Les efforts visant à découvrir de nouveaux fournisseurs dans ce pays d'Amérique du Sud ont été intensifiés.

À Dubaï, le processus de création et de mise en service de la société GND Trading ME, FZE en vue de rechercher plus de produits provenant du Moyen Orient et de l'Asie, est arrivée à terme.

Au niveau des ressources humaines et transversalement à tous les marchés, nous avons continué les politiques de sélection et de recrutement dynamiques et soigneuses dans le but d'attirer et de recruter les meilleurs professionnels. Tout au long de l'année, un ambitieux plan de formation a été mis sur pied en vue d'intégrer de nouveaux collaborateurs et d'améliorer la qualification des cadres actuellement en service.

Malgré la conjoncture économique angolaise, le projet Enseigner à pêcher – transversal aux différents secteurs du Groupe –, qui vise à développer les compétences et à créer des chances de travail aux jeunes dont la situation socio-économique de la famille est fragile, a continué et a compté cette année deux éditions supplémentaires dans le secteur de la grande distribution.

En matière de formation, une édition supplémentaire du programme Academia Maxi a été réalisée en vue de donner formation et de recruter de jeunes cadres, qui ont le potentiel nécessaire pour occuper des positions de coordination dans les différents pôles d'activité.

Bien que les attentes concernant la conjoncture économique angolaise aient été légèrement plus positives à la fin de 2016, les difficultés et incertitudes demeurent élevées, ce qui conduit à entrevoir 2017 avec des niveaux d'activité similaires à ceux de 2016.

Toutefois, le but de l'entreprise est de développer les différents secteurs d'activité, notamment les projets suivants :

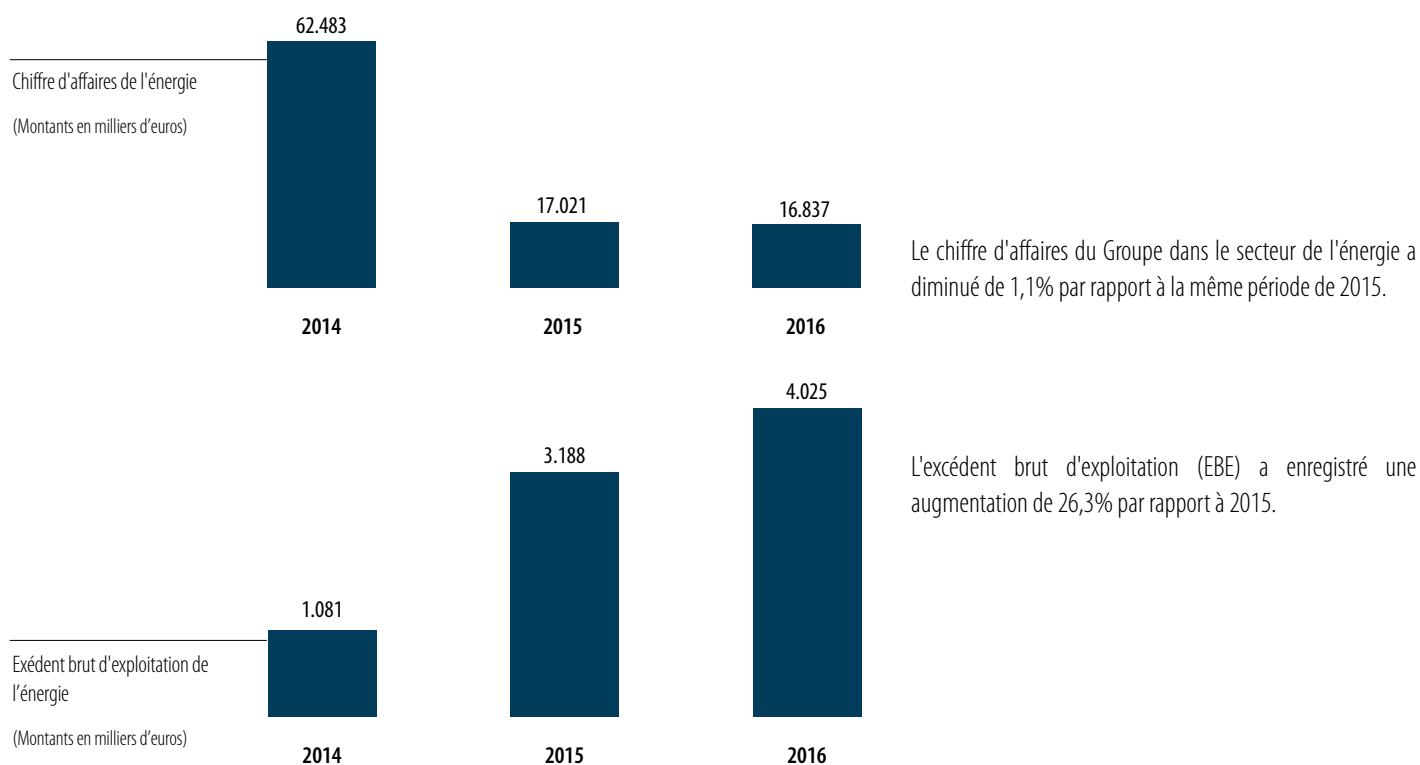
- construction d'un nouveau point de vente à Luanda, qui comprendra, en plus de l'enseigne du commerce alimentaire Maxi, une Farmácia Popular et une boulangerie/pâtisserie Nilo ;
- construction d'une usine de transformation du maïs et des haricots dans la province de Kwanza Sud ;
- inauguration au cours du premier semestre du nouveau point de vente des pâtisseries Nilo, à Morro Bento, Luanda ;
- inauguration au cours du premier semestre du quatrième point de vente de la Farmácia Popular au quartier centre de Luanda ;
- études et réalisation de la construction de 2 nouveaux points de vente de Dakaza à Luanda.

Le secteur misera encore plus sur les ressources humaines, en particulier dans la formation, en augmentant l'investissement et le nombre d'heures de formation.

IV.6. ÉNERGIE

Le Groupe Teixeira Duarte a débuté son activité dans ce secteur au Portugal en 1996. En 2016, il n'a opéré que sur le marché portugais dans les domaines du gaz et de l'énergie solaire. En 2015, il a fait cession de sa filiale par laquelle il opérait dans la distribution de carburants et de lubrifiants. Le 31 mars 2017, Le Groupe Teixeira Duarte est sorti définitivement de ce secteur d'activité après avoir conclu ce même jour avec OZ Energia, S.A. l'accord visant à la cession de la participation de 50% que le Groupe détenait sur la société TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. et par le biais de laquelle il opérait indirectement dans ces secteurs du gaz et de l'énergie solaire.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

D'un point de vue non consolidé et pour donner un aperçu de l'ensemble de l'activité de 2016, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'énergie ont atteint le montant global de 31,424 millions d'euros, ce qui correspond à une croissance de 9,7% par rapport à 2015.

En 2016, le Groupe a continué d'opérer dans le gaz de ville, sous la marque DIGAL qui dispose de plus de 700 réservoirs destinés au ravitaillement local et approvisionne près de 60 000 foyers, dont la majorité appartient aux communes de Cascais et de Sintra. Par ailleurs, une autre activité a été dynamisée : celle du remplissage, de la distribution et de la vente de bouteilles de gaz butane Digal, sous la marque ASA, ce qui s'est traduit par une croissance très significative du nombre de clients.



PPS - Livraison de GPL au Port d'Aveiro
Aveiro | Portugal

Mentionnons que, en 2016, nous avons donné continuité à l'acquisition par voie maritime de gaz propane, qui a commencé fin 2014. Cette situation alliée à la prise de mesures de restructuration opérationnelles a permis d'améliorer quelques-uns des indicateurs de gestion.

Dans ce domaine, le Groupe était toujours en 2016 le représentant exclusif de la marque Campingaz au Portugal.

Pour ce qui est de l'énergie solaire thermique, le Groupe a poursuivi son activité de représentation au Portugal des marques internationales SOLAHART et SONNENKRAFT, dans la ligne de l'exercice précédent.

IV.7. COMMERCE AUTOMOBILE

Après plus de 25 ans d'activité dans le secteur automobile en **Angola**, Teixeira Duarte poursuit aujourd'hui son activité par l'intermédiaire d'un ensemble de sociétés qui représentent différents fabricants internationaux et opèrent dans les segments de marché suivants :

Véhicules légers : Nissan, Renault, Peugeot, Mahindra, Honda, JMC, Ssangyong, Chevrolet e Isuzu;

Poids lourds : Renault Trucks, UD Trucks e Randon;

Motocyclettes : Honda, Piaggio, Vespa, Gilera, Derby e Hyosung;

Matériel - Énergie : Denyo, Pramac, Honda Power Products e Powermate;

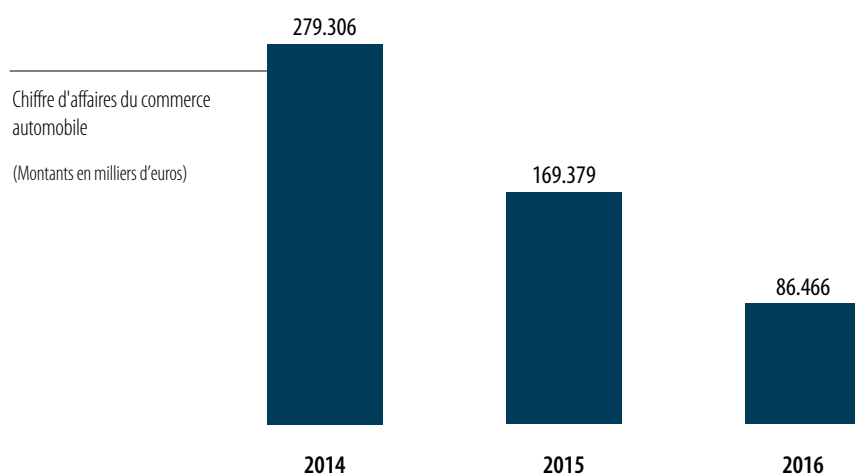
Engins - Levage et génie civil : Nissan Forklift e Heli;

Pneus et lubrifiants : Continental, Infinity e Avia.

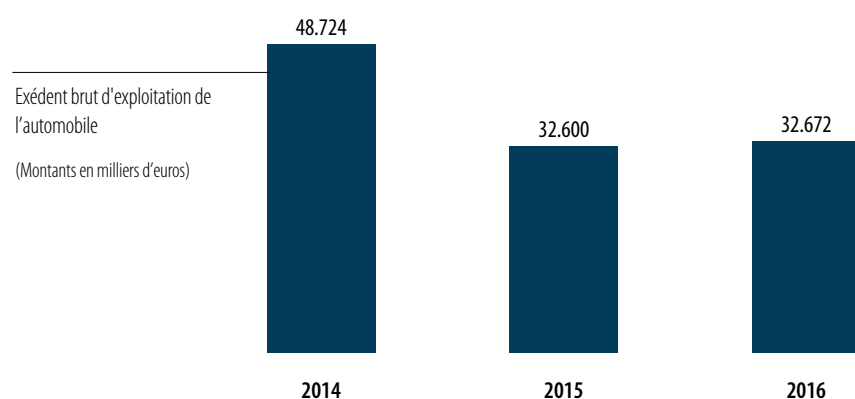
Parallèlement, le Groupe opère dans la vente au détail spécialisée par le biais des magasins *Piwi*, spécialisés dans la commercialisation et l'assistance technique aux véhicules à moteur, ainsi que dans la commercialisation de générateurs et d'accessoires autos.

Au **Portugal**, le Groupe détient la représentation de la marque Suzuki en exclusivité pour le district de Lisbonne, attribuée à la société du Groupe SMOTORS, S.A., qui a inauguré au cours de cet exercice les locaux de son concessionnaire.

— APPORT DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



Le secteur automobile a vu son chiffre d'affaires diminuer de 49% par rapport à l'exercice 2015. C'est surtout la vente des véhicules légers et des poids lourds qui a diminué, tandis que le pôle de l'assistance après-vente a conservé ses niveaux d'activité.



Le secteur automobile a enregistré des montants similaires à ceux de la période homologue en se fixant à 32,672 millions d'euros.



Show-room Suzuki
Lisbonne | Portugal

— ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

En termes non consolidés et pour donner un aperçu de l'ensemble de l'activité de 2016, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur automobile ont atteint 105,796 millions d'euros, ce qui correspond à une baisse de 54,8% par rapport à 2015.

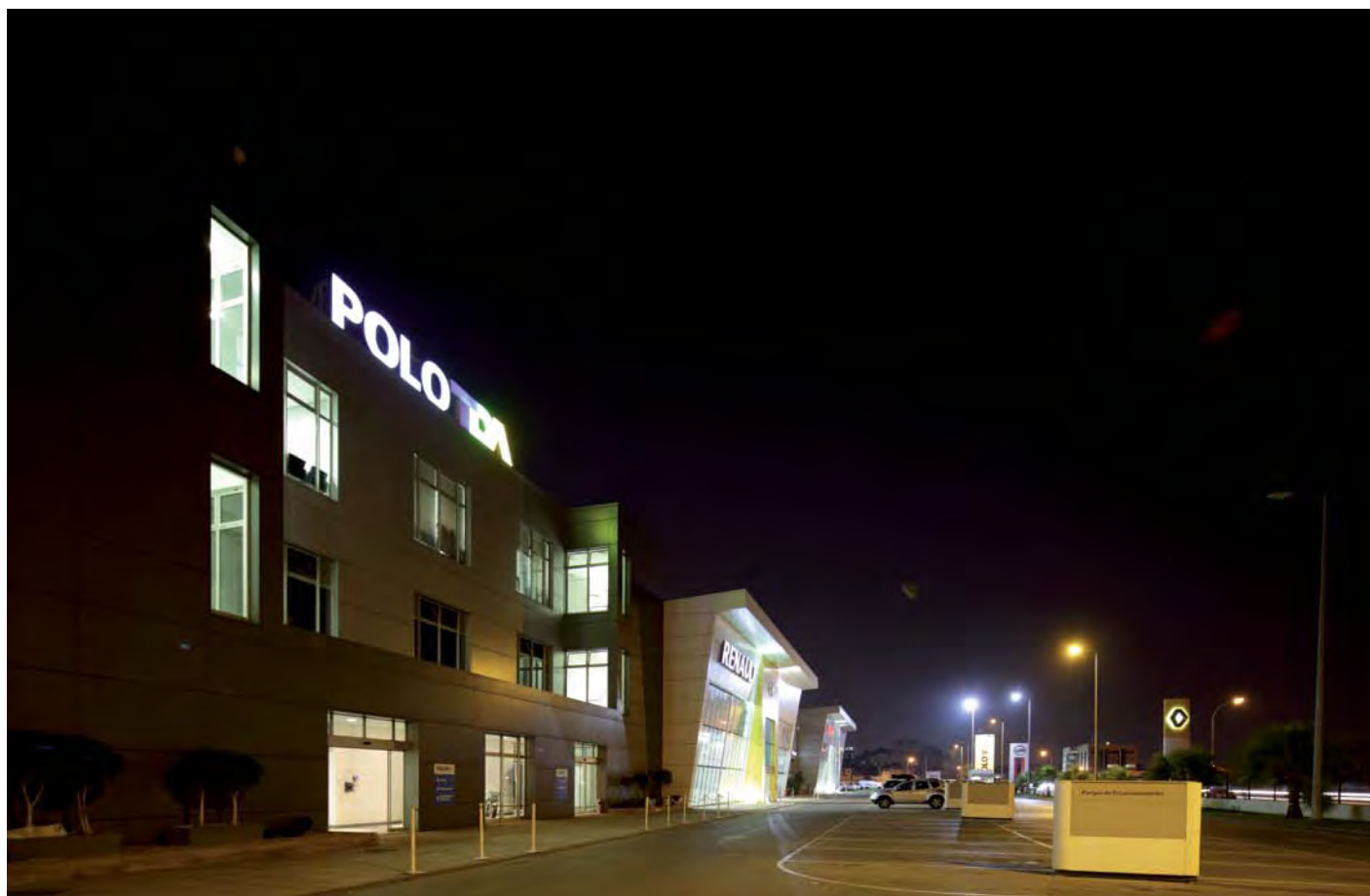
En cette année 2016, l'activité a démarré au **Portugal** par la représentation de la marque Suzuki attribuée en exclusivité pour le district de Lisbonne, à la société du Groupe SMOTORS, S.A., qui a inauguré le 10 novembre les locaux de ce concessionnaire.

L'année 2016 s'est caractérisée par la confirmation de la tendance à la baisse généralisée de l'activité sur les différents segments, véhicules légers, poids lourds, motocyclettes et matériels, en raison de la crise économique que traverse l'**Angola**.

Le marché angolais des voitures, et plus spécifiquement le segment des véhicules légers, a connu une réduction de 56%, en passant de 18.630 unités vendues en 2015 à seulement 8.189 en 2016. Le Groupe Teixeira Duarte a vu la vente des véhicules légers chuter, avec une réduction de 70% de son volume de ventes, contraction qui a quand même été atténuée, grâce à une gestion judicieuse du niveau des stocks, en ajustant la livraison des différentes marques en fonction de la réduction attendue des ventes. En outre, compte tenu de la nécessité de gérer le stock, la décision a été prise de fermer peu à peu et temporairement les points de vente de Luanda, Viana et Lobito. Dans le même temps, le Groupe a porté son attention sur les améliorations des services d'assistance technique, en continuant de renforcer les compétences des différentes équipes et en améliorant l'organisation des ateliers.

En ce qui concerne l'assistance technique des véhicules légers, le Groupe Teixeira Duarte a enregistré une décroissance de 12% de son chiffre d'affaires, en résultat du ralentissement de l'activité des entreprises et de la chute du pouvoir d'achat des particuliers.

Dans le segment des poids lourds, 44 unités ont été vendues, tandis qu'en 2015, où les ventes avaient déjà chuté de 51%, le nombre d'unités vendues s'élevait à 55.



Pôle TDA Talatona
Luanda | Angola

Les ventes du segment motocyclettes ont atteint 917 unités, ce qui équivaut à une diminution de 59% par rapport à 2015.

Dans le segment du matériel, où se distingue le secteur de l'énergie, nous avons maintenu le pari sur la formation et la consolidation des compétences des différentes équipes de l'assistance technique. Il a ainsi été possible de conserver des niveaux de rentabilité semblables à ceux de 2015.

En ce qui concerne la vente au détail spécialisée, avec la chaîne de magasins PIWI, le cardex de l'opération a été adapté en augmentant la segmentation de l'offre et en alignant la qualité et le prix des produits sur la concurrence directe. En outre, les relations avec les fournisseurs locaux de fournitures consommables et de lubrifiants ont été resserrées.

Malgré le contexte exigeant auquel le secteur automobile fait face, le Groupe Teixeira Duarte considère que son dessein est de procurer une assistance technique de qualité. C'est pourquoi il a continué d'attirer et de garder les talents et a entrepris les actions ci-dessous en 2016 :

- un plan de formation et de qualification ambitieux d'environ 11.900 heures de formation, en disciplines générales, mais aussi sur des matières qui intéressent la structure centrale et les différents secteurs d'activité, notamment la formation technique qui représente près de 75% du volume de la formation ;
- le développement et la mise à jour des contenus et la diversification des outils et des instruments pédagogiques, notamment en évaluant les connaissances des apprenants par des tests on-line et en produisant les matières dans différents formats ;
- le projet Enseigner à pêcher, commencé en 2013 – transversal aux différents secteurs du Groupe –, qui vise à développer les compétences et à donner des chances de travail aux jeunes dont la situation socio-économique de la famille est fragile, a continué et a compté cette année une édition supplémentaire (6e édition). Jusqu'à ce jour, le nombre d'apprenants ayant suivi une formation dans le secteur automobile s'élève à 75 personnes.

Compte tenu de la conjoncture économique angolaise actuelle, les prévisions pour 2017 sont la continuation de la contraction de l'activité de ce secteur. Par conséquent, nous poursuivons la gestion judicieuse des stocks, l'optimisation des ressources et la consolidation des procédures d'organisation des différents secteurs d'activité.

V. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les différents secteurs et marchés où opère le Groupe. Des faits marquants sont survenus après la clôture de l'exercice, qui sont les suivants :

1. La signature d'une Alliance stratégique au Venezuela pour le marché de conservation, d'administration, de gestion, de fonctionnement et d'optimisation du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, au Venezuela. Ce fait a été porté à la connaissance du public le 17 janvier au moyen d'un communiqué portant ce titre et le contenu suivant :

Sa filiale détenue à 100%, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., a signé le 17 janvier 2017 au Venezuela une "Alliance stratégique visant à l'exploitation et à la gestion portuaire du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira", avec l'entreprise de l'État de la République bolivarienne du Venezuela, intitulée BOLIVARIANA DE PUERTOS (BOLIPUERTOS), S.A., en vue d'optimiser le développement et la croissance de l'activité du terminal, en le transformant en un port de transfert de la mer des Caraïbes et de l'Amérique latine. Au titre de cette Alliance et conformément au plan d'activités, Teixeira Duarte apportera 40 millions de dollars américains et se chargera, pendant 20 ans, de la commercialisation, de la conservation, de l'exploitation, de la gestion, de la construction et de l'optimisation de ce terminal.

Le terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, ayant une capacité de 1.000.000 EVP/année et une surface de 17ha, dispose de 693m de quai accostable et des fonds à -15,2m. Il est doté de matériel portuaire de dernière génération : 6 portiques de quai, 15 portiques de parc, 2 reach-stackers et 6 chariots élévateurs frontaux.

À l'origine de cette convention fut l'Accord complémentaire à l'accord-cadre de coopération signé le 6 août 2008 entre la République bolivarienne du Venezuela et la République portugaise, en matière de coopération économique et énergétique, dont l'objet est la coopération, la mise en œuvre, l'élaboration et/ou la réalisation de programmes et de projets destinés à l'échange de biens, de services, de technologie et de développement des intérêts communs des pays signataires.

2. Un accord visant à la cession de la participation détenue dans le secteur de l'Énergie a été porté à la connaissance du public le 24 janvier au moyen d'un communiqué portant ce titre et le contenu suivant :

Les sociétés détenues à 100%, par le Groupe, TEDAL – SGPS, S.A. et Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ont signé un accord avec OZ Energia, S.A. le 24 janvier 2017, visant à la cession de la participation de 50% que ces sociétés détenaient dans la société TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. pour le prix de 8,3 millions d'euros.

L'opération ne sera tenue pour achevée que lorsque la transmission aura obtenu l'autorisation de l'Autorité de la concurrence, prévue pour le premier trimestre 2017.

TDARCOL est une société holding qui regroupe d'autres sociétés à travers lesquelles le Groupe Teixeira Duarte opère dans le secteur de l'Énergie, notamment dans le domaine du gaz.

Rappelons qu'en mars 2015, le Groupe avait déjà vendu la société à travers laquelle il opérait dans la filière des carburants et des lubrifiants. Maintenant, il vend la participation qu'il détenait dans la société par laquelle il opérait indirectement dans le domaine du gaz.

Conformément à ce qui avait été anticipé dans le communiqué mentionné plus haut, l'Autorité de la concurrence s'est prononcée sur cette opération, après quoi le Groupe Teixeira Duarte a conclu le 31 mars 2017 l'accord avec OZ Energia, S.A. visant à vendre la participation de 50% qu'il détenait sur la société TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. Il a donc cessé d'opérer dans la filière énergétique, mais a poursuivi dans les six autres pôles d'activité – construction, concession et services, immobilier, hôtellerie, grande distribution et commerce automobile, dans les 18 pays où il opère.

VI. PERSPECTIVES D'AVENIR

Tout porte à croire qu'en 2017, l'activité va croître dans plusieurs pays où Teixeira Duarte a une présence notoire.

Au-delà d'éventuels nouveaux contrats, le secteur de la construction du Groupe a tenu un bon rythme d'activité sur le marché extérieur. Bien que le carnet de commandes du Groupe Teixeira Duarte dans le domaine de la construction ait diminué de 10% par rapport à la fin 2015, il s'élève dans l'ensemble à 2.008,665 millions d'euros au 31 décembre 2016, dont 560,757 millions d'euros se rapportent à l'année 2020 et suivantes.

Pour une analyse plus détaillée des exercices les plus proches, c'est-à-dire pour les 1.447,908 millions d'euros restants, relatifs aux travaux faisant déjà l'objet de contrats et dont l'exécution est prévue pour 2017, 2018 et 2019, nous présentons ci-après un tableau où figurent les éléments supplémentaires et leur répartition par pays :

Carnet de commandes (Montants en milliers d'euros)	2017		2018		2019	
	Montant	Apport (%)	Montant	Apport (%)	Montant	Apport (%)
Portugal	90.370	14,4%	36.475	7,8%	21.006	6,0%
Angola	67.689	10,8%	1.815	0,4%	21.370	6,1%
Algérie	193.338	30,8%	258.534	55,1%	144.678	41,4%
Brésil	220.948	35,1%	105.007	22,4%	37.310	10,7%
Mozambique	40.225	6,4%	22.111	4,7%	15.425	4,4%
Venezuela	5.273	0,8%	43.189	9,2%	106.138	30,3%
Autres marchés	10.911	1,7%	2.136	0,4%	3.960	1,1%
Total	628.754	100,0%	469.267	100,0%	349.887	100,0%

Les chiffres indiqués ci-dessus concernent le carnet de commandes du Groupe pour la construction, arrêté au 31 décembre 2016. Par conséquent, les marchés obtenus à partir de cette date ont été exclus de ce carnet de commandes.

Pour 2017, Teixeira Duarte prévoit d'atteindre des produits opérationnels consolidés de près de 1,200 million d'euros.

VII. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET DU PERSONNEL

L'intention ayant été exprimée de distribuer aux salariés et aux membres du conseil d'administration une partie des résultats de l'exercice, cette somme de 400 000,00€ (quatre cent mille euros) a été comptabilisée, conformément aux textes normatifs actuellement en vigueur, en tant que charge de l'exercice 2016, et a été déduite du poste résultats nets des états financiers annexés au présent rapport, et eux aussi soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Par conséquent, en approuvant ce Rapport annuel d'activité, Messieurs les Actionnaires donnent également leur accord à cette distribution de résultats aux salariés et aux membres du conseil d'administration, le dernier cas devant être décidé par le comité des rémunérations.

À ce sujet, les sociétés filiales, notamment TD-EC, ont exprimé leur souhait de distribuer une partie de leurs résultats de 2016 aux membres de leurs conseils d'administration et de leur personnel, pour un total 2.136.000,00€ euros (deux millions cent trente-six mille euros). Elles ont également comptabilisé ce montant en tant que charge de l'exercice 2016, et les réductions afférentes sur les postes des résultats nets.

VIII. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Étant donné que cette somme de 400.000,00€ (quatre cent mille euros) est prévue être distribuée au personnel et aux administrateurs, elle a été comptabilisée en tant que charge dans les états financiers de l'exercice 2016 qui intègrent ce rapport de gestion, conformément aux textes réglementaires en vigueur. Ces états financiers approuvés confirment, d'une part, l'accord de Messieurs les actionnaires à distribuer des résultats aux membres du personnel et du Conseil d'Administration, et de l'autre, que le résultat net, objet de la proposition d'affectation des résultats, s'élève à 7.092.173,40€ (sept millions quatre-vingt-douze mille cent soixante-treize euros et quarante centimes).

Nous ajoutons que la politique de Teixeira Duarte consiste également à privilégier l'augmentation des fonds propres de la société et d'assurer une distribution continue et équilibrée des dividendes aux actionnaires, cette dernière devant être spécialement modérée, dans la conjoncture actuelle. Il nous semble également approprié de renforcer ces fonds propres en remplissant totalement la réserve légale.

En conséquence de quoi, le conseil d'administration propose que les résultats nets de TEIXEIRA DUARTE, S.A. obtenus pendant l'exercice 2016, qui s'élèvent à 7.092.173,40€ (sept millions quatre-vingt-douze mille cent soixante-treize huit euros et quarante centimes) soient affectés comme suit :

Dotation à la réserve légale	5.500.000,00 €
Dotation aux réserves libres	752.173,40 €
Dividendes aux actionnaires	840.000,00 €

Fait à Lagoas Park, le 26 avril 2017

Le Conseil d'Administration,

Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Joel Vaz Viana de Lemos

Carlos Gomes Baptista

Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

NOMBRE DE VALEURS MOBILIÈRES DES MEMBRES DES ORGANES SOCIAUX

Obéissant aux devoirs d'information stipulés par plusieurs textes réglementaires en vigueur, Teixeira Duarte, S.A. présente plus bas la liste des valeurs mobilières émises par la société et par les sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe, qui sont détenues par des membres des organes sociaux, ainsi que toutes les acquisitions, les nantissements ou transmissions qui eurent lieu au cours de l'exercice 2016, en spécifiant le montant, la date du fait et la contrepartie payée ou perçue.

I. Nombre d'actions détenues par les membres des organes sociaux au 31 décembre 2015 :

Nom	Société	Qualité	Nbre d'actions	
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	0	(a) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse
José Gonçalves Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	0	
José Pedro Poiares Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	0	
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'administration	42.000	
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575	
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862	
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671	
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160	
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000	
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	0	
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	0	
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000	
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	0	
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	0	

II. Opérations sur des actions détenues, directement ou indirectement, par les membres des organes sociaux pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016 :

Aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice concerné.

III. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2015 par les membres des organes sociaux :

Nom	Société	Qualité	Nbre d'actions	
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	0	(a) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse
José Gonçalves Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	0	
José Pedro Poiares Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	0	
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'administration	42.000	
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575	
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862	
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671	
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160	
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000	
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	0	
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	0	
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000	
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	0	
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	0	

ACTIONNAIRES TITULAIRES D'UN DIXIÈME AU MOINS DU CAPITAL

Société	Nb d'actions au 31.12.2015	% Capital
TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	203.520.000	48,46%
MIDINVEST, S.G.P.S., Sociedade Unipessoal Lda.	43.364.872	10,32%

LISTE DES DETENTEURS DE PARTICIPATIONS QUALIFIÉES AU 31 DECEMBRE 2016

Obéissant aux dispositions légales et réglementaires applicables et se fondant sur les registres de la société et les informations reçues, TEIXEIRA DUARTE, S.A. porte ici à la connaissance du public la liste des détenteurs de participations qualifiées de son capital social au 31 décembre 2016, en indiquant le nombre de titres détenus et le pourcentage des droits de vote correspondant, calculé conformément à l'article 20 du Code des valeurs mobilières.

TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Nb d'actions	% capital social avec droit de vote
Directement	203.520.000	48,46%
Par le biais des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	9.136.551	2,18%
TOTAL IMPUTABLE	212.656.551	50,63%

M. Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	333.790	0,08%
Par le biais de la société qu'il contrôle directement MIDINVEST, S.G.P.S., Sociedade Unipessoal, Lda.	43.364.872	10,32%
TOTAL IMPUTABLE	43.698.662	10,40%

Banco Comercial Português, S.A.	Nb d'actions	% capital social avec droit de vote
Directement	0	0,00%
Par le biais du Fonds de Pensions du Groupe Banco Comercial Português qu'il contrôle	41.131.179	9,7931%
TOTAL IMPUTABLE	41.131.179	9,7931%

M. Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte	Nb d'actions	% capital social avec droit de vote
Directement	9.100.000	2,17%
TOTAL IMPUTABLE	9.100.000	2,17%

Rapport sur le gouvernement d'entreprise **2016**



PARTIE I - INFORMATION SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT ORGANISATION ET GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

A. LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

I. Structure du capital

1. Structure du capital (capital social, nombre d'actions, distribution du capital aux actionnaires, etc.) avec l'indication des actions non admises à la négociation, les différentes catégories d'actions, les droits et devoirs qui y sont rattachés et le pourcentage de capital représenté par chaque catégorie (Art. 245-A, § 1, al. a).

Le capital social de Teixeira Duarte, S.A. (ci-après intitulée TD,SA) est de 210.000.000,00€ (deux cent dix millions d'euros). Il est totalement libéré et est représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50€ (cinquante centimes) chaque.

Les actions sont toutes ordinaires, dématérialisées, nominatives et admises à la négociation sur le marché réglementé (EURONEXT LISBON). Les actions appartiennent à une seule catégorie, qui correspondent chacune à une voix et il n'existe pas d'actions ayant des droits ou des devoirs spéciaux.

Selon les éléments obtenus, les actions qui représentent le capital de TD,SA étaient réparties à la fin de l'exercice 2016 sur 5.224 actionnaires de la façon suivante :

Actionnaires possédant au plus 42.000 actions :	5.012
Actionnaires possédant entre 42.001 et 420.000 actions :	173
Actionnaires possédant entre 420.001 et 4.200.000 actions :	29
Actionnaires possédant entre 42.001 et 42.000.000 actions :	8
Actionnaires possédant plus de 42.000.000 actions :	2

2. Restrictions à la transmission des actions, telles que des clauses d'agrément de cession, ou limitations du nombre d'actions détenues (Art. 245-A, § 1, al. b)).

Il n'existe aucune restriction à la transmission des actions, notamment de clauses d'agrément de cession d'actions, ou de limitations du nombre d'actions détenues.

3. Nombre d'actions propres, pourcentage du capital correspondant et pourcentage des droits de vote auquel correspondraient les actions propres (Art. 245-A, § 1, al. a)).

Il n'existe pas d'actions propres.

4. Accords importants auxquels la société est partie et qui entreraient en vigueur, seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la société en conséquence d'une offre publique d'achat, ainsi que leurs effets, sauf si, de par leur nature, leur divulgation porterait un préjudice sérieux à la société, sous réserve que la société ne soit spécifiquement tenue de divulguer ces informations en raison d'autres impératifs légaux (Art. 245-A, § 1, al. j)).

TD,SA n'est partie d'aucun accord important qui entrerait en vigueur, qui serait modifié ou qui prendrait fin en cas de changement de contrôle de la société, exception faite des situations prévues par des contrats de financement, conformément à la pratique normale du marché. En effet, en cas de changement de contrôle de la société, quelques-uns d'entre eux prévoient la possibilité pour l'établissement financier de demander le remboursement anticipé.

5. Régime auquel est assujéti le renouvellement ou l'annulation de mesures défensives, en particulier celles qui prévoient la limitation du nombre de voix pouvant être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires.

Il n'existe aucune disposition statutaire prévoyant des mesures défensives qui prévoient la limitation du nombre de voix pouvant être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires, et aucune de ces mesures n'a été adoptée.

Par conséquent, les dispositions de cette norme et de la recommandation n° 1.4 ne s'appliquent pas à TD,SA.

6. Pactes d'actionnaires qui seraient connus de la société et qui pourraient conduire à des restrictions en matière de transmission de valeurs mobilières ou de droits de vote (art. 245-A, § 1, al. g)).

La société n'a pas connaissance de pactes d'actionnaires, notamment de ceux qui pourraient conduire à des restrictions en matière de cession de valeurs mobilières ou de droits de vote.

En application de la recommandation n° 1.5 du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés de la CMVM (Commission du marché des valeurs mobilières), nous informons qu'aucune mesure qui aurait pour effet d'exiger que TD,SA ait à payer ou à assumer des charges en cas de transfert de contrôle ou de changement de la composition de l'organe d'administration n'a été adoptée, et aucune mesure non plus qui pourrait porter atteinte à la liberté de cession des actions et à la libre appréciation par les actionnaires de la performance des membres de l'organe de direction.

II. Titres de participation et obligations détenues

7. Identification des personnes physiques ou morales qui détiennent, directement ou indirectement, des participations qualifiées (art. 245-A, n° 1, al. c) et d) et art. 16), avec l'indication détaillée du pourcentage du capital et du droit de vote et de la source et des raisons de ce droit.

Nous informons qu'au 31 décembre 2016, les participations qualifiées, calculées en vertu de l'article 20 du Code des valeurs mobilières, étaient les suivantes :

Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	203.520.000	48,46%
Par le biais des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	9.136.551	2,18%
TOTAL IMPUTABLE	212.656.551	50,63%

M. Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	333.790	0,08%
Par le biais de la société qu'il contrôle directement MIDINVEST, S.G.P.S., Sociedade Unipessoal, Lda.	43.364.872	10,32%
TOTAL IMPUTABLE	43.698.662	10,40%

Banco Comercial Português, S.A.	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	0	0,00%
Par le biais du Fonds de Pensions du Groupe Banco Comercial Português qu'il contrôle	41.131.179	9,7931%
TOTAL IMPUTABLE	41.131.179	9,7931%

M. Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte	Nb d'actions	% Capital Social avec droit de vote
Directement	9.100.000	2,17%
TOTAL IMPUTABLE	9.100.000	2,17%

8. Indiquer le nombre d'actions et d'obligations détenues par les membres des organes de direction et de surveillance.

[NOTE: l'information doit être fournie en application des dispositions de l'art. 447, §5 du CSC]

TD, S.A. présente plus bas la liste des valeurs mobilières émises par la société et par les sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe, qui sont détenues par des membres des organes sociaux, ainsi que toutes les acquisitions, les nantissements ou transmissions qui eurent lieu au cours de l'exercice 2016, en spécifiant le montant, la date du fait et la contrepartie payée ou perçue.

I. Nombre d'actions détenues par les membres des organes sociaux au 31 décembre 2015 :

(a) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse

Nom	Société	Qualité	Nbre d'actions
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	0
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	0
José Pedro Piores Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	0
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'Administration	42.000
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	0
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	0
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	0
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	0

II. Opérations sur des actions détenues, directement ou indirectement, par les membres des organes sociaux pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016 :

Aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice concerné.

III. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2016 par les membres des organes sociaux :

Nom	Société	Qualité	Nbre d'actions	
Rogério Paulo Castanho Alves	Teixeira Duarte, S.A.	Président du bureau de l'Assemblée générale	0	(a) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse
José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Teixeira Duarte, S.A.	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	0	
José Pedro Poiars Cobra Ferreira	Teixeira Duarte, S.A.	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	0	
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil d'Administration	42.000	
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	5.149.575	
Joel Vaz Viana de Lemos	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	433.862	
Carlos Gomes Baptista	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	62.671	
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	31.160	
Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino	Teixeira Duarte, S.A.	Administrateur	180.000	
Óscar Manuel Machado de Figueiredo	Teixeira Duarte, S.A.	Président du Conseil de surveillance	0	
Mateus Moreira	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	0	
Miguel Carmo Pereira Coutinho	Teixeira Duarte, S.A.	Membre du Conseil de surveillance	(a) 10.000	
Rui Pedro Ferreira de Almeida	Teixeira Duarte, S.A.	Suppléant du Conseil de surveillance	0	
Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.	Teixeira Duarte, S.A.	Commissaire aux comptes	0	

9. Pouvoirs spéciaux de l'organe de direction, notamment en ce qui concerne les délibérations sur l'augmentation du capital (art. 245º-A, § 1, al. i), en indiquant la date où ces pouvoirs lui ont été conférés, la date butoir où cette compétence peut être exercée, le plafond de l'augmentation du capital, le montant déjà émis au titre de l'attribution des pouvoirs et le mode de concrétisation des pouvoirs attribués.

Au-delà d'autres attributions et compétences qui lui sont conférées par la loi, par les statuts, ou par délégation de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration doit notamment :

- exercer les plus larges pouvoirs d'administration de la société et pratiquer tous les actes et toutes les opérations nécessaires à la poursuite de son objet social ;
- négocier et signer tous les contrats, quelle que soit leur portée, leur forme et leur nature, où la société est partie ;
- représenter la société, devant et en dehors des tribunaux, de façon active et passive, agir en justice, répliquer, transiger ou abandonner les poursuites dans tout procès et se soumettre à tout type d'arbitrage ;
- élaborer son règlement intérieur, s'il le juge utile, et définir les règles et procédures de son fonctionnement ;
- procéder à la répartition des portefeuilles entre ses membres et les charger de s'occuper particulièrement de certaines matières de sa compétence ;

- déléguer à un ou plusieurs de ses membres les pouvoirs nécessaires pour, individuellement ou collectivement, remplir certaines tâches ou missions particulières ;
- nommer les mandataires de la société pour effectuer des actes ou des catégories d'actes déterminés, avec les pouvoirs et les attributions qui figurent dans les procurations établies à cet effet ;
- désigner le secrétaire de la société et son suppléant ;
- déplacer le siège social dans un autre lieu, sur le territoire portugais, créer, transférer ou fermer les bureaux de représentation, agences, succursales, ou toute autre forme de représentation de la société, au Portugal ou à l'étranger, où et quand il le juge utile ;
- délibérer que la société acquiert, cède et grève tout bien immobilier et tous droits de propriété industrielle, autorisations et agréments, ainsi que toutes parts sociales, actions, obligations ou d'autres titres ;
- délibérer que la société participe à la constitution d'autres sociétés, entreprises, groupements complémentaires ou partenariat de toute espèce, qu'elle en souscrit le capital, y prend des intérêts ou y prend part, et coopère, collabore ou crée un consortium avec toute autre entité, et fournit des services techniques d'administration et de gestion ou d'assistance en ressources humaines et financières à des sociétés filiales ou à toute société avec qui elle a signé un contrat de subordination ; et
- fournir des cautions ou des garanties personnelles ou réelles pour la société, notamment des avals ou d'autres modes de garantie.

Les statuts de la société ne confèrent aucun pouvoir au Conseil d'Administration en matière d'augmentation éventuelle du capital social.

10. Information sur l'existence de relations importantes de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Il n'existe aucune autre relation importante de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Étant donné que l'actionnaire qui détient une participation qualifiée dans le capital de TD,SA est le fonds de pension du Groupe Banco Comercial Português, sa participation a été imputée à la banque Banco Comercial Português, S.A.

Depuis 1985, les sociétés qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte entretiennent des relations commerciales courantes avec la Banco Comercial Português, S.A. et ses filiales, dans les conditions normales du marché. Au 31 décembre 2016, le montant total de financements souscrits auprès de cet établissement s'élevait à près de 352 millions d'euros, soit 26,8% du passif bancaire total du Groupe.

Les garanties bancaires souscrites auprès de la Banco Comercial Português, S.A. et de ses filiales totalisaient 43 millions d'euros, ce qui représente 6,8% du montant global des garanties souscrites par le Groupe.

Pour terminer, le Groupe a également conclu des contrats de location financement avec la Banco Comercial Português, S.A. et ses filiales, pour un montant total de 150 millions d'euros, soit 82,3% du montant total de ce type de contrats.

Il n'existe aucune autre relation importante de nature commerciale entre les détenteurs de participations qualifiées et la société.

Étant donné la nature des relations indiquées ci-dessus et qu'elles sont circonscrites dans un domaine qui est déjà très réglementé et supervisé par plusieurs entités, il n'existe, quant à nous, aucune raison qui justifie que l'organe de surveillance établisse des procédures et des critères pour déterminer le niveau d'importance des conventions établies avec des actionnaires détenteurs de participation qualifiée – ou avec des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'article 20, paragraphe 1, du Code des valeurs mobilières –, et encore moins que les conventions revêtant une importance significative soient soumises à l'avis préalable de l'organe de surveillance, comme cela figure dans la recommandation n° V2.

B. LES ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET LES COMITÉS

I. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

a) Composition du bureau de l'Assemblée générale

11. Identité des membres du bureau de l'Assemblée générale, leur fonction et mandat (début et fin)

Actuellement, le bureau de l'Assemblée générale est constitué des membres suivants :

<u>Président:</u>	Me Rogério Paulo Castanho Alves, avocat, ayant domicile professionnel à Avenida Álvares Cabral, 61 - 4º, 1250-017 Lisbonne, Portugal;
<u>Vice-président:</u>	Me José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla, avocat, ayant domicile professionnel à Avenida Álvares Cabral, 61 - 4º, 1250-017 Lisbonne, Portugal; et
<u>Secrétaire:</u>	Me José Pedro Poiars Cobra Ferreira, avocat, ayant domicile professionnel à Lagoas Park, Edifício 2, 2740-265 Porto Salvo, Oeiras, Portugal.

Tous les membres du bureau de l'Assemblée générale identifiés ci-dessus ont été élus en Assemblée générale annuelle, le 30 mai 2015, pour exercer leurs fonctions au sein de cet organe pour la période quadriennale 2015/2018.

b) Exercice du droit de vote

12. Éventuelles restrictions en matière de droit de vote, notamment de limitations de l'exercice du vote selon un nombre ou un pourcentage d'actions détenues, de délais imposés pour l'exercice du droit de vote ou de systèmes fondés sur des droits à caractère patrimonial (Art. 245-A, § 1, al. f).

Il n'existe aucune restriction en matière de droit de vote, notamment de limitations de l'exercice du vote, en fonction du nombre ou du pourcentage d'actions détenues. Quant aux délais imposés pour l'exercice du droit de vote, les seules limitations sont celles indiquées plus bas relatives au cas du vote par correspondance.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, quiconque disposera des actions lui conférant une voix au moins, à la date de l'enregistrement, soit à 0 heure (GMT) du 5ème jour de négociation précédant le jour de l'Assemblée, pourra participer à l'Assemblée générale, prendre part aux débats et aux votes.

Chaque action, obéissant aux conditions ci-dessus, équivaut à une voix. Bien que les statuts prévoient à leur article 7 l'existence d'actions sans droit de vote, ce type d'actions n'existe pas et n'a en fait jamais existé.

Afin qu'il soit possible d'exercer le droit de vote par correspondance et de procéder aux autres procédures figurant dans les statuts, la société a pris les dispositions nécessaires à cet effet, en particulier sur son site Internet et au siège social, en mettant à disposition tous les formulaires, notamment des modèles de lettres et du bulletin de vote, ainsi que des instructions pour les remplir.

TD,SA considère que les exigences spécifiques de sécurité inhérentes au processus de vote par des moyens électroniques sont très élevées, notamment en ce qui concerne les moyens techniques nécessaires pour vérifier l'authenticité des déclarations de vote ainsi que pour garantir l'intégrité et la confidentialité de leurs contenus. Elle reconnaît également qu'il faut un haut niveau de sécurité et de fiabilité opérationnelle pour la réception de ces déclarations.

En outre, TD,SA considère que la participation des actionnaires aux Assemblées générales a été pleinement garantie, même lorsqu'ils ne peuvent être présents, que ce soit au moyen du vote par correspondance, ou par des mécanismes de représentation existants. Elle n'a jamais reçu de demande visant à adopter ce système ni de remarque sur l'éventuelle difficulté à participer aux Assemblées générales et à exercer les droits de vote.

Ces considérations et le fait que les Assemblées générales de TD,SA, en tant que société cotée tête du groupe Teixeira Duarte donnent généralement lieu à une très forte représentation du capital social sont les raisons pour lesquelles l'Entreprise n'a pas envisagé la possibilité d'exercer le droit de vote par des moyens électroniques.

En outre, TD,SA n'a établi aucun système fondé sur des droits à caractère patrimonial ni aucun mécanisme qui aurait pour effet de provoquer le décalage entre le droit à percevoir des dividendes ou le droit à souscrire de nouvelles valeurs mobilière et le droit de vote de chaque action ordinaire.

13. Indication du pourcentage maximum des droits de vote qui peuvent être exercés par un seul actionnaire ou par des actionnaires qui ont avec lui une des relations visées au paragraphe 1 de l'art. 20.

Les statuts de TD,SA ne fixent aucun pourcentage maximum ou nombre de droits de vote maximum qui peuvent être détenus ou exercés par un seul actionnaire (de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires) ou par des actionnaires qui ont avec lui une des relations visées au paragraphe 1 de l'article 20 du Code des valeurs mobilières.

14. Identification des délibérations des actionnaires qui, par imposition statutaire, être uniquement prises à la majorité qualifiée, au-delà des dispositions légales, et indication de ces majorités.

Au-delà des règles prévues légalement, il n'existe pas de dispositions statutaires qui imposeraient des quorums de majorités qualifiées autorisant les actionnaires à délibérer sur des thèmes donnés.

En effet, l'article 16 des statuts dispose en effet que "les délibérations de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des voix, sous réserve des dispositions légales qui, dans certains cas, peuvent exiger des majorités qualifiées ou fixer d'autres formes d'adoption des propositions".

II. L'ADMINISTRATION ET LA SURVEILLANCE

(Conseil d'Administration, Conseil d'Administration exécutif et Conseil général de surveillance)

a) Composition

15. Indiquer le modèle de gouvernance adopté.

Depuis sa constitution, le 30 novembre 2009, TD,SA a adopté un modèle de gouvernement d'entreprise connu sous le terme de moniste unifié, en vertu duquel elle est dotée, en plus de l'Assemblée générale et de son bureau, d'un Conseil d'Administration et de deux organes de surveillance autonomes: le Conseil de surveillance et le cabinet d'audit.

Il nous semble important de mettre ici l'accent sur la collaboration existante entre toutes ces structures du Groupe et sur les avantages qui découlent de ces synergies, car c'est le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre des objectifs considérés par tous comme collectifs.

Le modèle de gouvernance adopté remplit intégralement les objectifs poursuivis, c'est-à-dire, faire en sorte que TD,SA dispose d'organes sociaux qui exercent leurs fonctions avec de bons niveaux de fonctionnement et d'efficacité, de façon autonome et en collaborant les uns avec les autres. Il s'avère être adapté au *modus operandi* de TD,SA, de ses structures et des membres qui composent les organes sociaux, notamment ceux du Conseil d'Administration.

16. Règles statutaires sur les exigences procédurales et les conditions matérielles qui s'appliquent à la nomination et au remplacement des membres, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil d'Administration exécutif et du conseil général et de supervision (art. 245-A, § 1, al. h)).

En ce qui concerne les règles applicables à la désignation et au remplacement des membres de l'organe de direction, rappelons qu'ils sont élus par l'Assemblée générale selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans qui coïncide avec les exercices comptables. Ils peuvent être reconduits dans leurs fonctions une fois ou plus, dans les conditions et les limites fixées par la loi. Ils prennent leurs fonctions dès leur élection, sans autres formalités.

Conformément aux règles particulières sur l'élection prévues par la loi, TD,SA a adopté le système qui permet qu'un des administrateurs puisse être élu parmi les personnes proposées sur des listes souscrites et présentées par des groupes d'actionnaires, dès lors qu'aucun de ces groupes ne possède des actions représentant plus de vingt pour cent et moins de dix pour cent du capital social. L'administrateur élu dans le cadre de cette option remplace automatiquement celui qui figure en dernière place sur la liste gagnante à l'élection des administrateurs.

Les statuts ne prévoient aucun administrateur suppléant, mais ils fixent à cinq par mandat le nombre d'absences aux réunions, consécutives ou espacées dans le temps, sans justification acceptée par le Conseil, qui conduit à la situation d'absence définitive d'un administrateur, avec les conséquences prévues par la loi.

En dehors de ces cas, les statuts ne prévoient aucune règle spécifique pour le remplacement des membres du Conseil d'Administration. Aussi est-il fait application du régime général prévu en la matière par le Code des sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration peut ainsi procéder au remplacement de l'administrateur qui cesse d'exercer ses fonctions pour une des causes prévues par la loi, notamment la renonciation ou l'accumulation d'absences, et recourir s'il le souhaite à la cooptation dans les conditions applicables. Celle-ci doit être ratifiée au cours de la première Assemblée générale suivante.

17. Composition, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil d'Administration exécutif e du conseil général et de supervision, en indiquant le nombre minimum et maximum de membres et la durée de leur mandat établis par les statuts, le nombre des membres titulaires, la date de leur première désignation et la date de la fin du mandat de chaque membre.

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de cinq membres au moins et de onze membres au plus. Lorsque l'Assemblée générale élit ce Conseil, elle définit le nombre d'administrateurs qui le composera dans les limites imposées. À chaque mandat, le nombre doit être complet et les administrateurs désigneront, parmi eux, le membre qui exercera les fonctions de Président. Les statuts ne prévoient pas l'existence de membres suppléants.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 10 des statuts, les membres des organes sociaux sont élus pour une durée de quatre ans, comme mentionné plus haut.

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration était composé des membres suivants, tous titulaires :

Président :

Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Administrateurs :

Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Joel Vaz Viana de Lemos

Carlos Gomes Baptista

Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

Le président du Conseil d'Administration, **Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte**, et les administrateurs **Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte**, **Joel Vaz Viana de Lemos** et **Carlos Gomes Baptista** ont été désignés pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, afin qu'ils exercent leurs fonctions pendant le mandat 2009/2010. Ils ont ensuite été réélus pour le mandat 2011/2014 et en Assemblée générale du 30 mai 2015, ils ont encore été réélus pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin du mandat en cours 2015/2018.

L'administrateur, Monsieur **Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo** a été élu pour la première fois en Assemblée générale du 20 mai 2011, pour exercer ses fonctions pendant le mandat 2011/2014. Puis, il a été réélu en Assemblée générale du 30 mai 2015 pour exercer ses fonctions jusqu'à la fin du mandat en cours 2015/2018.

L'administrateur, Monsieur **Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino** a été désigné pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, pour exercer ses fonctions pendant le mandat 2009/2010. Il n'a pas été réélu en 2011, car il a continué d'exercer des fonctions au Conseil d'Administration d'autres sociétés du Groupe. Lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2013, il fut de nouveau élu pour exercer les fonctions d'administrateur de TD,SA jusqu'à la fin du mandat 2011/2014. Puis il a été réélu pour exercer ses fonctions jusqu'à la fin du mandat en cours 2015/2018.

18. Indiquer les membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'Administration et, en ce qui concerne les membres non exécutifs, identifier les membres qui peuvent être considérés comme indépendants, ou, le cas échéant, identifier les membres indépendants du Conseil général et de supervision.

18.1. L'indépendance des membres du Conseil général et de supervision et des membres du comité d'audit est déterminée par la législation en vigueur. Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, quiconque n'est associé à aucun groupe d'intérêts particuliers dans la société ni se trouve dans aucune situation susceptible de porter atteinte à la probité de son analyse ou de sa décision, est considéré comme indépendant, notamment :

a. Avoir été collaborateur de la société ou d'une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe depuis ces trois dernières années ;

b. Avoir, les trois dernières années, fourni des services ou établi une relation commerciale importante avec la société ou avec une société qui est contrôlée par elle ou qui fait partie du groupe, que ce soit directement ou en tant qu'associé, administrateur, gérant ou dirigeant d'une personne morale ;

c. Bénéficier d'une rémunération payée par la société ou par une société qu'elle contrôle ou qui fait partie du groupe, en plus de la rémunération perçue pour l'exercice des fonctions d'administrateur ;

d. Vivre en union de fait ou être conjoint, parent ou similaire en ligne directe jusqu'au 3^e degré, et même en ligne collatérale, d'administrateurs ou de personnes physiques détentrices directement ou indirectement d'une participation qualifiée ;

e. Être détenteur d'une participation qualifiée ou représenter un actionnaire détenteur de participation qualifiée.

Le Conseil d'Administration est composé exclusivement de membres exécutifs, ce qui garantit leur parfaite connaissance des matières qui leurs sont confiées et leur efficacité opérationnelle.

TD,SA a décidé de continuer à confier des fonctions exécutives à tous ses administrateurs, car les fonctions qui seraient attribuées à d'éventuels administrateurs non exécutifs – notamment la supervision, la surveillance et l'évaluation de l'activité des membres exécutifs – sont exercées par le Conseil de surveillance, le comité des rémunérations et l'Assemblée générale.

Dans le même temps, la totale indépendance des membres du Conseil de surveillance et l'absence d'incompatibilité leur permettent d'intervenir de façon indépendante et utile dans la surveillance de l'activité de la société, non seulement dans le domaine comptable – dans lequel intervient régulièrement le cabinet d'audit – mais aussi dans une perspective politique, dans ce cas dans les limites et les conditions adaptées à la mission essentielle que constitue le respect des normes légales et réglementaires en vigueur. Tout ceci vise à parvenir à une transparence permanente et à atteindre les niveaux requis de publicité de l'information en direction du marché dans son ensemble et des actionnaires, et en particulier au sein de l'Assemblée générale.

Compte tenu du modèle de gouvernance adopté par la société et du mode de fonctionnement de ses organes sociaux, notamment du caractère exécutif du Conseil d'Administration et de l'indépendance du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, sans délégation de compétences entre eux ou pour d'autres comités, TD,SA considère que la désignation de membres non exécutifs pour exercer des fonctions au sein du Conseil d'Administration n'apporterait aucun avantage significatif pour le bon fonctionnement du modèle adopté, qui s'est avéré adéquat et efficace.

Ainsi donc, le choix de TD,SA de ne pas avoir au sein du Conseil d'Administration de membres non exécutifs dont les fonctions seraient de suivre, surveiller et évaluer l'activité des autres membres de cet organe social, conformément à ce qui figure dans la recommandation n° II.1.6,

est justifié. Par conséquent, étant donné que tous les membres du Conseil d'Administration exercent des fonctions exécutives, cette norme réglementaire ne s'applique pas à la réalité de TD,SA.

Mais, il convient d'indiquer qu'en ce qui concerne l'indépendance de ses membres, le Conseil d'Administration considère qu'aucun d'entre eux ne se trouve dans une situation susceptible de remettre en cause la probité de son analyse ou de sa décision.

Il faut souligner également la bonne collaboration qui existe entre tous les organes sociaux, non seulement entre le cabinet d'audit et le Conseil de surveillance, qui tiennent des réunions périodiques, mais aussi entre ces derniers et le Conseil d'Administration. Tous les administrateurs ont fourni en temps utile et de façon appropriée toutes les informations demandées par les autres membres des organes sociaux, conformément à ce qui est stipulé dans la recommandation n° II.1.8.

En application des dispositions de la recommandation n° II.1.9. portant sur le principe de l'étroite collaboration entre les organes sociaux, le président du Conseil de surveillance est convoqué à toutes les réunions périodiques et d'approbation des pièces comptables du Conseil d'Administration, dont il reçoit des copies des convocations et des procès-verbaux de toutes les réunions de cet organe.

Ces pièces ne sont toutefois pas remises directement par le président du Conseil d'Administration, comme l'indique cette recommandation. Sur indication du président du Conseil d'Administration, ces tâches sont accomplies par le secrétaire de la société, qui remet au président du Conseil de surveillance les copies des convocations et des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, une fois signés en bonne et due forme.

En outre, bien que le président de l'organe de direction exerce des fonctions exécutives, étant donné qu'il n'y a aucun administrateur non exécutif, les dispositions de la recommandation n° II.1.10 ne s'applique pas à TD,SA., recommandation qui prévoit que, vu que le président de l'organe de direction exerce des fonctions exécutives, cet organe doit indiquer parmi ses membres un administrateur indépendant qui assurerait la coordination des travaux des autres membres non exécutifs ainsi que les conditions pour que ces derniers puissent décider de façon indépendante et informée ou trouver un autre mécanisme équivalant qui assure cette coordination.

19. Qualifications professionnelles et autres formations et expérience significatives de chacun des membres ou du Conseil d'Administration ou du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif, le cas échéant :

Président du Conseil d'Administration : Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Diplômé en gestion d'entreprises, Universidade Católica Portuguesa, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons qu'il est administrateur depuis 1987 de la société tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En tant que président du Conseil d'Administration, il était tenu d'exercer au 31 décembre 2016, entre autres, les fonctions suivantes :

- assurer le fonctionnement de ce Conseil, notamment la coordination de la performance de ses membres et la réalisation des réunions ;
- suivre les affaires courantes de la société ;
- coordonner l'activité des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. et des membres du Conseil d'Administration de la filiale détenue à 100%, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. ;

- coordonner et suivre l'activité des fondés de pouvoir du Groupe dans les différents pays.

Il a intégré les effectifs de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. en 1978. En 1987, il est devenu administrateur délégué de la société qui était alors tête du Groupe. Puis, en 2008, il a exercé les fonctions de président du Conseil d'Administration, poste qu'il occupe toujours.

Parallèlement, en 2009, dès la constitution de Teixeira Duarte, S.A., qui est devenue à partir de 2010 la société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, il y a exercé les fonctions de président du Conseil d'Administration, poste qu'il cumule actuellement avec la même position chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Hors du Groupe Teixeira Duarte, mais dans le contexte de la structure de son actionnariat, il est président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. Celle-ci, détenue par des membres de la famille Teixeira Duarte, contrôle cette société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, S.A., avec plus de 50%.

Tout au long des années, il a occupé des postes dans de nombreuses autres filiales du Groupe Teixeira Duarte. Parmi elles, indiquons en particulier :

- CIMPOR – Cimentos de Portugal, S.G.P.S., S.A., dont il fut membre du Conseil d'Administration de 2001 à août 2009; et
- La banque Banco Comercial Português, S.A. où de 1985 à 2013, il exerça plusieurs fonctions au sein des organes sociaux, en particulier de vice-président du Conseil supérieur, vice-président du Conseil général et de supervision et de vice-président du Conseil d'Administration.

Administrateur : Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Diplômé en Droit, faculté de Droit de l'université de Lisbonne, 1989.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons que depuis 2005, il est administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2016 cet administrateur était chargé de superviser les activités de la direction centralisée Finances et Comptabilité, ainsi que celles des services du secrétariat général, de la consolidation des comptes et de l'audit interne, et de superviser également les activités de la filière de l'Hôtellerie, de suivre l'activité mise en œuvre dans le secteur de l'Énergie et de suivre la gestion des participations financières détenues dans les sociétés.

De 1989 à 1996, il avait son propre bureau d'avocat/conseil juridique.

Du 30.06.1992 au 22.04.2005, il fut administrateur de TDF – Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A., où il exerçait des fonctions de surveillance et contrôle, de décisions d'investissement, dans le cadre des compétences qui sont attribuées aux membres du Conseil d'Administration par le Code portugais des sociétés commerciales et par les statuts de la société. Il était également en charge des relations avec la Commission du marché des valeurs mobilières.

En 1993, il a intégré les effectifs du Groupe Teixeira Duarte, en tant que consultant juridique et chargé de la gestion de plusieurs entreprises, notamment du secteur immobilier.

Il a fait partie des organes sociaux de nombreuses sociétés du Groupe Teixeira Duarte, puis en avril 2005, il est devenu membre du Conseil d'Administration de la société cotée tête du Groupe, qui était alors Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et désormais TD,SA, fonctions qu'il continue d'exercer.

Hors du Groupe Teixeira Duarte, mais dans le contexte de sa structure d'actionnariat, il est également administrateur de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., poste qu'il a occupé pour la première fois le 28 février 1991.

Administrateur : Joel Vaz Viana de Lemos

Diplômé en génie civil, faculté d'ingénierie de l'université de Porto, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons que depuis 2005, il est administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2016 cet administrateur était chargé de superviser les activités des directions centrales des Ressources Humaines et des services administratifs et d'Informatique, ainsi que celles des directions centrales de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. traitant des systèmes de Management et de Technologie et des Achats et Approvisionnement. En outre, il suit la participation des sociétés du Groupe qui opèrent dans le secteur de la construction auprès des associations auxquelles elles sont liées, notamment en les représentant et en assurant leur représentation.

Parmi les portefeuilles du Conseil d'Administration de TD,SA qui ont été distribués, il est chargé de présider le comité exécutif de pilotage opérationnel du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. – qui doit coordonner l'activité de ses centres d'exploitation et de ses filiales du pôle construction –; de superviser les activités mises en œuvre par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. relatives aux centres d'exploitation suivants: géotechnique et réhabilitation, construction métallique et centre opérationnel coffrages et précontrainte (COC) et celles de la direction du Matériel et Équipements. Il doit de plus superviser les activités des filiales E.P.O.S. – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A., RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A., Recolte, Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal Lda. et RECOLTE – Servicios y Medio Ambiente, S.A. – Sociedad Unipersonal.

Dès qu'il eut terminé en 1978 le cours de spécialisation en mécanique des sols/géotechnique de l'Universidade Nova de Lisboa, il a débuté sa carrière professionnelle chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., où il fut directeur de travaux et concepteur-projeteur dans le secteur de la géotechnique et des fondations jusqu'en 1983.

De 1983 à 1984, il a fait partie du département technico-commercial où il a élaboré de nombreuses études et soumissions, portant surtout sur les ponts, barrages et agrandissements d'infrastructures aéroportuaires.

De 1984 à 1992, il a été détaché par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. dans l'important groupement complémentaire d'entreprises FERDOURO, ACE, qui avait été constitué pour la construction du pont São João, sur le Douro. Il a successivement occupé les

fonctions de chef du bureau technique (1984/88), directeur technique/directeur de production (1988/89) et directeur général adjoint avec la direction technique et de production (1989/92).

De 1992 à 1997, chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., il a exercé les fonctions de directeur de centre de production du secteur intitulé alors Travaux Publics, où il coordonnait plusieurs marchés de projets hydrauliques (barrages, STEP, stations de relevage), d'hôpitaux, de routes et d'infrastructures générales.

À partir de 1997, il est devenu directeur du centre d'exploitation dans ce même secteur des Travaux Publics.

Depuis lors, il a commencé à occuper des fonctions dans les organes sociaux de plusieurs entreprises, groupements, consortiums et partenariats auxquels participe le Groupe Teixeira Duarte, dont il conserve encore quelques-unes même après son élection en 2005 comme administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Il n'exerce aucune activité professionnelle, et n'occupe aucun poste hors du Groupe Teixeira Duarte.

Administrateur : Carlos Gomes Baptista

Diplômé en génie civil, Instituto Industrial de Lisboa, 1973.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2018.

Ajoutons que depuis 2005, il était administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En novembre 2013, il a cessé d'être membre du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2016 cet administrateur était chargé de suivre l'activité de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. du pôle Bâtiment et de superviser l'activité de la filiale TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.

Une référence de sa carrière professionnelle fut son passage chez M.S.F., S.A. de 1975 à 1979 où, en tant que chef de services, il a collaboré à plusieurs projets, notamment de nature hydraulique (conduite et barrage).

En février 1980, il est admis chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., en tant que directeur de travaux du secteur du bâtiment, désigné alors construction civile.

De 1982 à 1983, il a été détaché au Venezuela où il a suivi plusieurs marchés d'immeubles résidentiels et de bureaux.

En 1984, de nouveau au Portugal, il a occupé les fonctions de directeur de zone. Il avait des responsabilités dans plusieurs projets des secteurs suivants: tourisme, routes, habitation, bâtiments, en particulier pour les établissements bancaires.

En 1989, il devient directeur de centre de production et en 1992 directeur de centre d'exploitation du pôle Bâtiment, dont il était le coordinateur de 1998 à 2005, année où il devient administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en novembre 2013.

Depuis 2000, il accompagne l'activité de la société du Groupe Teixeira Duarte qui opère dans le secteur de la gestion des biens immobiliers (Facilities Management), intitulée *TDGI – Tecnologias e Gestão de Imóveis, S.A.*, dont il est le président du Conseil d'Administration.

Il n'exerce aucune activité professionnelle, et n'occupe aucun poste hors du Groupe Teixeira Duarte.

Administrateur : Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Diplômé en génie civil, Instituto Superior Técnico de Lisbonne, 1992.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2011, par délibération de l'Assemblée générale, son mandat actuel prend fin en 2018.

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2016 cet administrateur était chargé de superviser l'activité des pôles de l'immobilier, de la grande distribution et du commerce automobile sur tous les marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte, notamment au Portugal, Brésil, Mozambique et en Angola. Dans ce contexte, il est administrateur de nombreuses autres sociétés du Groupe et il supervise l'activité de TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. et de EDUCARE – Actividades Educativas e Culturais, Lda.

Il a travaillé chez PROFABRIL, S.A. en tant qu'ingénieur concepteur du département des bâtiments, où il a participé à des études sur les structures en béton armé – octobre 1992 à mai 1993.

Dans le Groupe Teixeira Duarte :

D'octobre 1993 à novembre 1999, il faisait partie des équipes de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. du centre d'exploitation Bâtiment – désigné alors construction civile. Il a exercé les fonctions de directeur de travaux adjoint, puis directeur de travaux de plusieurs projets au Portugal.

De novembre 1999 à mai 2011, il a fait partie des équipes du secteur immobilier du Groupe Teixeira Duarte, où il était responsable du secteur technique dans la mise en œuvre d'études de projets immobiliers, notamment étude de viabilité, conception de solutions immobilières, coordination des études, obtention d'autorisations, coordination des chantiers, définition des produits de marketing associés, gestion du patrimoine en location, coordination des équipes de ventes.

Il était responsable de tous les segments du secteur: résidentiel, bureaux, espaces commerciaux, hôtellerie, santé et loisir, industrie/logistique et parkings. Il se consacrait également à l'expansion d'espaces affectés à d'autres pôles d'activités du Groupe, notamment à la construction, l'hôtellerie, la grande distribution et le secteur automobile.

En 2010, il a commencé de coordonner l'activité du Groupe dans les pôles de la grande distribution et du commerce automobile. En mai 2011, il a été élu comme administrateur de la société cotée tête du Groupe Teixeira Duarte, TD,SA.

Il n'exerce aucune activité professionnelle, et n'occupe aucun poste hors du Groupe Teixeira Duarte.

Administrateur : Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

Diplômé en génie civil, Faculdade de Engenharia da Universidade do Porto, 1974.

Il a été désigné pour la première fois lors de la constitution de la société, le 30 novembre 2009, pour exercer ses fonctions pendant le mandat 2009/2010. Il a cessé ses fonctions en tant qu'administrateur de TD,SA en 2011, car il a continué d'exercer des fonctions au Conseil d'Administration d'autres sociétés du Groupe. Lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2013, il fut élu pour exercer les fonctions d'administrateur de TD,SA jusqu'à la fin du mandat 2011/2014. Puis, le 30 mai 2015, il fut réélu pour exercer ses fonctions jusqu'à la fin du mandat en cours (2015/2018).

Ajoutons que depuis 2005, il était administrateur de la société cotée tête du Groupe (qui était Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. jusqu'en 2010).

En novembre 2013, il a cessé d'être membre du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le caractère collégial de cet organe ni à la pratique instituée de contact et de consultation régulière entre tous ses membres, au 31 décembre 2016 cet administrateur était chargé d'accompagner l'activité de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. du pôle infrastructures et d'accompagner l'activité des filiales MTS – Metro, Transportes do Sul, S.A. et AEBT – Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.

Il a débuté sa carrière en tant que professionnel libéral, où il s'occupait des études et de la direction de construction de plusieurs immeubles résidentiels et bâtiments industriels.

De 1977 à 1981, il était directeur de travaux chez CONDURIL S.A.R.L. où il a collaboré à plusieurs projets, notamment à la construction des barrages de Penha Garcia, Cimeira et Fundeira à Alvão, respectivement pour la Direction générale de l'Hydraulique et pour la ville de Vila Real; plusieurs travaux de consolidation de flancs de colline de la ligne ferroviaire de Douro adjacents aux aménagements de Régua et de Valeira, pour l'EDP, suite aux dommages causés par les grandes crues de 1979 et par le phénomène de la micro-turbulence; plusieurs types de routes pour la "Junta Autónoma das Estradas" (direction des routes).

Il est admis chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A en 1981 en tant que directeur de travaux du secteur du bâtiment, désigné alors construction civile. Il a notamment dirigé la construction du siège de la Caixa Geral de Depósitos à Porto, entre autres bâtiments d'envergure, et la construction d'une maison de repos, sur l'île Terceira, aux Açores.

De 1984 à 1991, il a été muté au Venezuela, où il a exercé les fonctions de directeur de production et de gérant de la filiale TEGAVEN, S.A. Il a suivi plusieurs marchés de construction d'immeubles résidentiels et de bureaux, ainsi que le parc de maintenance et autres pour le métro de Caracas et la construction d'autoroutes.

En 1992, de nouveau au Portugal, il devient directeur du centre d'exploitation du secteur désigné alors Travaux Publics, dont il était le coordinateur jusqu'en 2005, année où il devient administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. Pendant cette période, il a coordonné la mise en œuvre de grands projets dans le secteur des routes et chemins de fer, stockage, traitement et adduction d'eau, aménagements hydroélectriques, hôpitaux et autres.

En 2003, il a supervisé l'entrée de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. en Algérie, où il occupe, encore de nos jours, plusieurs postes d'administrateur dans plusieurs filiales du Groupe Teixeira Duarte dans ce pays.

Il n'exerce aucune activité professionnelle, et n'occupe aucun poste hors du Groupe Teixeira Duarte.

20. Relations familiales, professionnelles ou commerciales, habituelles et significatives, si applicable, des membres du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif avec des actionnaires qui détiendraient une participation qualifiée supérieure à 2% des droits de vote.

Le président du Conseil d'Administration, Monsieur Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte, est actionnaire et président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., mais ne perçoit aucune rémunération à ce titre. Nous informons en outre qu'il est le fils de Monsieur Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte et le frère de Monsieur Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Les relations commerciales qu'il entretient avec la Banco Comercial Português, S.A. ne sont pas significatives.

L'administrateur, Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, est actionnaire et administrateur de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., mais ne perçoit aucune rémunération à ce titre. Nous informons en outre qu'il est le neveu de Monsieur Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte et le cousin de Monsieur Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Les relations commerciales qu'il entretient avec la Banco Comercial Português, S.A. ne sont pas significatives.

Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, aucun d'entre eux n'a de relations familiales, professionnelles ou commerciales, habituelles et significatives avec des actionnaires qui détiendraient une participation qualifiée supérieure à 2% des droits de vote.

21. Organigrammes ou tableaux fonctionnels sur la répartition des compétences entre les divers organes sociaux, comités et/ou départements de la société, indiquant les délégations de compétences, en particulier en ce qui concerne la gestion courante de la société.

Les statuts de la société définissent les compétences de chacun des organes sociaux, notamment aux articles 12 (Assemblée générale), 19 (Conseil d'Administration) et 23 (Conseil de surveillance et cabinet d'audit).

Aucun des organes sociaux, notamment le Conseil d'Administration, ne répartit ni délègue ses compétences à un quelconque comité spécialisé, en particulier à un comité exécutif.

Ceci résulte essentiellement du fait que le Conseil d'Administration est exclusivement composé de membres exécutifs, ce qui se traduit par une efficacité de leur activité et parfaite connaissance des matières qui leur sont confiées, et rend superfétatoire et contre-productive toute délégation dans ce domaine.

Sous réserve de ce qui a été mentionné plus haut, les grandes lignes définies le 31 décembre 2016 par le Conseil d'Administration en matière d'organisation du Groupe sont les suivantes :

1. Posséder plusieurs directions centralisées et des services généraux ayant des responsabilités particulières en matière d'aide transversale aux activités déployées par les différents pôles d'activité du Groupe, qui sont intégrés à ce qui est appelé la Direction Générale. Celle-ci est chargée d'uniformiser les procédures et d'apporter une aide aux unités du Groupe qui opèrent à l'étranger dans tous les domaines qui sont communs aux diverses activités, quelques-unes relevant de TD-EC TD,SA et d'autres de son seul actionnaire, TD,SA, à savoir : direction centralisée Affaires juridiques ; direction centralisée des Ressources humaines ; direction centralisée Finances et Comptabilité ; services du secrétariat général ; services de Consolidation des Comptes ; services d'Audit interne ;

2. Organiser les unités opérationnelles du Groupe par pôles d'activité. Elles seront amenées à être chargées de toutes les équipes et opérations de ces domaines d'activité, indépendamment de la zone géographique où elles opèrent, et rapprocheront par la même les ressources techniques et humaines centralisées du Groupe de ceux qui opèrent dans les divers marchés d'activité de Teixeira Duarte.
3. Continuer de mettre en relief la marque de certaines opérations intégrées dans le Groupe qui, en raison de la particularité de leur activité, devront conserver leur individualité, en particulier dans les pôles de la construction et des concessions et services ;
4. Continuer de renforcer TD-EC comme étant la principale société du Groupe qui opère dans le secteur de la construction, en y intégrant non seulement les filiales qui travaillent dans ce secteur, mais également les principales unités des ressources humaines qui y sont rattachées ;
5. Conserver le modèle organisationnel du pôle de la construction qui est réparti en domaines d'activité et en unités opérationnelles centralisées, dont la désignation et les sections sont les suivantes :
 - Domaines d'activité : Géotechnique et Réhabilitation, qui comprendra des centres d'exploitation et une direction des études ; Bâtiment, qui comprendra des centres d'exploitation et une direction des études ; Infrastructures, qui comprendra des centres d'exploitation et une direction des études ; Construction métallique ;
 - Unités opérationnelles centralisées : le centre opération des coffrages et de la précontrainte ; la direction centralisée du Matériel et des Équipements ; la direction centralisée des Systèmes de Management et de Technologie ; la direction centralisée des Approvisionnements et les services des soumissions.
6. Continuer de coordonner l'activité des filiales opérant dans le secteur de la construction à travers le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. ;
7. Conserver au sein du Conseil d'Administration de TD-EC et du point de vue opérationnel un comité exécutif de pilotage opérationnel qui continuera de coordonner l'activité des centres d'exploitation des différents domaines d'activité et des filiales de cette branche de la construction ;
8. Conserver au sein du Conseil d'Administration de TD-EC un comité exécutif de pilotage commercial dont les fonctions consistent à coordonner, accompagner et représenter dans le domaine commercial les sociétés du Groupe qui opèrent dans la branche de la construction ;
9. Entretenir des liens étroits entre le Conseil d'Administration de TD,SA et celui de TD-EC ;
10. Faire en sorte que les liens d'unité au sein du Groupe Teixeira Duarte soient plus solides et efficaces par un contact direct du Conseil d'Administration avec les fondés de pouvoirs qui se trouvent dans les différents pays où ils représentent la Direction générale, en assumant la représentation institutionnelle du Groupe. Ces liens se raffermiront également par le contact de la Direction générale avec les unités des différents pôles d'activité qui opèrent dans ces marchés et en adoptant des pratiques d'optimisation du fonctionnement des sociétés du Groupe, en tenant compte des particularités de chaque pays.

L'organigramme ci-dessous du Groupe Teixeira Duarte, qui était en vigueur au 31 décembre 2016 illustre bien ces lignes générales :

ORGANIGRAMME TEIXEIRA DUARTE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attaché de direction

Marchés géographiques

Portugal	Afrique du Sud
Brésil	Belgique
Angola	Chine
Algérie	Colombie
Espagne	Émirats arabes unis
Mozambique	États-Unis d'Amérique
Venezuela	France
	Maroc
	Pérou
	Qatar
	Royaume-Uni

Direction générale

Directions centralisées	Services centralisés
Juridique	Secrétariat général
Ressources humaines	Consolidation des comptes
Informatique	Audit interne
Finances et Comptabilité	

Pôles d'activité

Construction		Concessions et Services
Domaines d'activité	Unités opérationnelles centralisées	Immobilier
Géotechnique et Réhabilitation	Centre opérationnel de coffrages et de précontrainte	Hôtellerie
Bâtiment	Direction centralisées du Matériel et des équipements	Grande distribution
Infrastructures	Direction centralisée Systèmes de Management et Technologie	Commerce automobile
Construction métallique	Direction centralisée des Approvisionnements	
	Service des soumissions	

b) Fonctionnement

22. Existence de règlements de fonctionnement, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif et lieu où ils peuvent être consultés.

Il n'existe aucun règlement de fonctionnement.

Étant donné le modèle de gouvernance adopté, la composition du Conseil d'Administration (dont tous les membres sont exécutifs) et que les compétences et les responsabilités de cet organe ne peuvent être déléguées à aucun autre organe, ni à aucun comité spécialisé ou département, le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration est très simplifié. En outre, le nombre des membres faisant partie de cet organe n'est pas suffisamment large pour justifier que des règles supplémentaires de fonctionnement soient stipulées par un règlement.

Les compétences individuelles de chacun de ses membres sont fixées et décidées par le Conseil d'Administration lui-même. Par ailleurs, ses membres sont régulièrement en contact, conformément à ce qui est stipulé légalement, ce que nous considérons comme suffisant à cet effet.

Sans porter atteinte à ce qui est mentionné ci-dessus, nous informons que par délibération du Conseil d'Administration de TD,SA du 24 avril 2015, le Code d'éthique et de conduite de Teixeira Duarte a été approuvé et est appliqué par toutes les sociétés intégrées dans son périmètre de consolidation et sous sa gestion et par tous leurs collaborateurs, y compris les membres des organes sociaux. Toutefois aucune disposition réglementaire de fonctionnement des organes sociaux ou tout autre important dans ce domaine n'est prévue dans ce code.

23. Nombre de réunions réalisées et degré d'assiduité de chaque membre, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif.

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'Administration de TD,SA s'est réuni 36 fois.

Nous informons que l'assiduité de chacun des membres de cet organe a été la suivante :

Le président du Conseil d'Administration, **Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte** était présent à 35 réunions sur ces 36. Il s'est fait représenter par l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte à la seule réunion où il n'a pas pu être présent.

L'administrateur **Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte** était présent à 32 réunions du Conseil d'Administration. Il s'est fait représenter par le président du Conseil d'Administration à trois réunions et n'a pu être présent à une seule réunion. Sa seule absence fut annoncée et justifiée par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

L'administrateur **Joel Vaz Viana de Lemos** était présent à 31 réunions du Conseil d'Administration. Il s'est fait représenter à 4 réunions par un autre membre du Conseil et sa seule absence fut annoncée et justifiée par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

L'administrateur **Carlos Gomes Baptista** était présent à 29 réunions du Conseil d'Administration. Il s'est fait représenter par le président du Conseil d'Administration à 2 des 7 réunions où il n'a pu être présent. Toutes ses absences furent annoncées et justifiées par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

L'administrateur **Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo** était présent à 26 réunions du Conseil d'Administration. Il s'est fait représenter par le président du Conseil d'Administration à 4 des 10 réunions où il n'a pu être présent. Toutes ses absences furent annoncées et justifiées

par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

L'administrateur **Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino** était présent à 26 réunions du Conseil d'Administration. Il s'est fait représenter par le président du Conseil d'Administration à 3 des 10 réunions où il n'a pu être présent. Toutes ses absences furent annoncées et justifiées par d'autres engagements professionnels pris auparavant, et ce en coordination avec les autres membres du Conseil.

24. Indiquer les organes de la société compétents pour évaluer la performance des administrateurs exécutifs.

L'organe compétent pour évaluer la performance des administrateurs de la société, tous exécutifs, est l'Assemblée générale. En vertu des dispositions de l'article 376, paragraphe 1er du Code des sociétés commerciales, elle procède annuellement à l'appréciation générale de la direction et de la surveillance de la société.

Conformément à ce qui est prévu et décrit dans ce document, le Conseil de surveillance suit l'activité du Conseil d'Administration, en veillant à la bonne application de plusieurs matières. Puis, il établit un avis annuel sur le rapport annuel qu'il soumet en Assemblée générale à l'appréciation de Messieurs les actionnaires.

De plus, le comité des rémunérations, s'étayant sur la politique de rémunérations approuvée en Assemblée générale, procède à l'évaluation de l'activité de chacun des administrateurs, en vue de fixer leur rémunération.

Par ailleurs, étant donné le modèle organisationnel et fonctionnel pratiqué entre les différents organes sociaux, nous pensons que rien ne justifie de créer les comités mentionnés dans la recommandation n°II.1.4 a) dont le but serait de garantir une évaluation compétente et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs et de l'ensemble de leur performance (de comités qui, comme indiqué, n'existent pas).

En effet, compte tenu du modèle adopté et de l'organisation et composition des organes sociaux, ces fonctions sont expressément attribuées à l'Assemblée générale, au Conseil de surveillance et au comité des rémunérations, conformément à ce qui est indiqué plus haut.

Ainsi et pour les mêmes raisons, nous pensons que rien ne justifie de créer les comités visés par la recommandation II.1.4 b) pour réfléchir sur le système, l'organisation et les pratiques de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer.

Ces attributions sont exercées par chacun des organes sociaux qui, mieux que tout autre organisme créé uniquement à cet effet, parviennent à identifier les éventuels obstacles et difficultés rencontrés, et collaborent entre eux pour évaluer le modèle de gouvernance d'entreprise adopté, en rapportant et surmontant les éventuelles difficultés de fonctionnement et de coordination.

En dernière analyse, l'évaluation globale de l'activité des organes sociaux reviendra toujours à Messieurs les actionnaires en Assemblée générale.

25. Indication des critères prédéterminés servant à l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs.

Il n'existe pas de critères prédéterminés pour l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs. En effet, tous les administrateurs sont évalués en fonction de leur prestation au cours de l'exercice, à partir des objectifs fixés et atteints, des résultats de l'entreprise et de divers

paramètres lesquels, en raison de leur diversité et variation au cours des années, ne devraient pas, quant à nous, être limitatifs mais plutôt adaptables aux circonstances de chaque période et de chaque situation concrète, en prenant pour base la politique des rémunérations qui est approuvée tous les ans par l'Assemblée générale.

À ce propos, nous renvoyons à la politique des rémunérations des organes sociaux visée au paragraphe 69 ci-dessous.

26. Mentionner la disponibilité de chacun des membres, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif, en indiquant les fonctions exercées en simultanément avec d'autres entreprises, au sein et hors du Groupe, et autres activités significatives exercées par les membres de ces organes au cours de l'exercice.

Tous les membres du Conseil d'Administration de TD,SA sont "de la maison" depuis des dizaines d'années. Leurs parcours professionnels ont été faits quasi exclusivement au sein du Groupe Teixeira Duarte. C'est donc en fonction des secteurs d'activité du Groupe qu'ils supervisent ou suivent qu'ils ont été désignés à d'autres postes, ce qui leur permet même d'informer TD,SA sur les activités de ces mêmes sociétés et si elles appliquent les orientations définies pour le Groupe Teixeira Duarte.

Il existe toutefois quelques situations ponctuelles de postes occupés dans des sociétés ne faisant pas partie du Groupe Teixeira Duarte. Le fait est qu'aucun administrateur ne perçoit de ces sociétés une quelconque rémunération ou n'entretient un lien professionnel, ou n'est soumis à une situation qui empêcherait sa disponibilité totale pour exercer la fonction de membre du Conseil d'Administration de TD,SA.

Président du Conseil d'Administration : Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2016, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte :**

Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Gérant de PACIM – Gestão e Investimentos, Lda. ;

Gérant de PASIM – Sociedade Imobiliária, Lda. ;

Gérant de PACIM – CAXALP, Gestão e Investimentos, Lda. ;

Gérant de Foros dos Olivais, Lda. ;

Gérant de Mourinha de Cima – Atividades Imobiliárias e Turísticas, Lda. ;

Gérant de Terras da Mourinha, Lda. ;

Gérant de Terras da Mourinha de Baixo, Lda. ;

Gérant de Terras da Serrinha – Atividades Agrícolas, Lda. ;

Gérant de Terras do Pico – Atividades Agrícolas, Lda. ;

Gérant de Terras da Montoito, Lda. ;

Gérant de Sociedade Agrícola Monte da Casa Alta, Lda. ;

Gérant de SOPOGAR – Sociedade Portuguesa de Gado de Raça e de Agricultura, Lda. ;

Administrateur : Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2016, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte** :

Administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de ACG – Distribuição e Comércio de Gás, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de C+P.A. – Cimento e Produtos Associados, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Digal – Distribuição e Comércio, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de ESTA – Gestão de Hotéis, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de IMOTD – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Lagoas Hotel, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de LAGOASFUT – Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Multigás – Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de PPS – Produtos Petrolíferos, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de SINERAMA – Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Tanquigás – Distribuição e Comércio de Gás, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TD VIA – Sociedade Imobiliária, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TDH – Sociedade Gestora de Participações, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TDHC – Instalações para Desporto e Saúde, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TDO – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TEDAL – Participações e Distribuição, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TEDAL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TEDAL II – Distribuição e Investimentos, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TEDAL III – Automóveis e Investimentos, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TEDAL IV – Participações e Automóveis, S.A. ;

Président de Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ;

Administrateur de CPM – Companhia de Parques de Macau, S.A. ;

Administrateur de TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. ;

Administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções (Macau), Limitada ; et

Administrateur de Votorantim Macau Investimentos S.A..

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

Administrateur de Teixeira Duarte – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de ILTA – Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A. ;

Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale de HAB – Cooperativa de Construção e Habitação, C.R.L. ;

Administrateur: Joel Vaz Viana de Lemos

Au 31 décembre 2016, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés, **toutes au sein du Groupe Teixeira Duarte:**

Administrateur de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration d'E.P.O.S. – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de GMP – Grupo Marítimo Português, ACE ;

Président du Conseil d'Administration de GMP MEK – Grupo Marítimo Português Mers El Kebir, ACE ;

Président du Conseil d'Administration de MARINERTES, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration du Groupement Maritime Portugais GMP – ORAN ;

Administrateur d'ACG – Distribuição e Comércio de Gás, S.A. ;

Administrateur suppléant d'AVIAS – Grupo Ferroviário para a Alta Velocidade, ACE ;

Administrateur de Digal – Distribuição e Comércio, S.A. ;

Administrateur de Multigás – Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A. ;

Administrateur de PPS – Produtos Petrolíferos, S.A. ;

Administrateur de Tanquigás – Distribuição e Comércio de Gás, S.A. ;

Administrateur de Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ;

Administrateur de TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Administrateur de Somafel e Ferrovias, ACE ; et

Gérant de Recolte, Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda..

Administrateur : Carlos Gomes Baptista

Au 31 décembre 2016, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans une autre société du Groupe Teixeira Duarte :**

Président du Conseil d'Administration de TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Administrateur : Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Au 31 décembre 2016, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte :**

Président du Conseil d'Administration de BONAPARTE – Imóveis Comerciais e Participações, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de IMOPEDROUÇOS – Sociedade Imobiliária, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Lagoas Park, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Quinta de Cravel Imobiliária, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Smotors, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TDE – Empreendimentos Imobiliários, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TDO – Investimento e Gestão, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte – Distribuição, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de TRANSBRITAL – Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A. ;

Président du Conseil d'Administration de V8 – Gestão Imobiliária, S.A. ;

Administrateur de IMOTD – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ;

Administrateur de TD VIA – Sociedade Imobiliária, S.A. ;

Administrateur de Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ;

Gérant de BONAPAPEL – Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos – Unipessoal, Lda. ; et

Gérant de Malanga – Investimentos Imobiliários, Unipessoal Lda..

Dans des sociétés extérieures au Groupe Teixeira Duarte :

Administrateur d'ILTA – Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A. ;

Administrateur : Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino

Au 31 décembre 2016, il exerçait les fonctions ci-dessous dans d'autres sociétés, **toutes au sein du Groupe Teixeira Duarte:**

Président du Conseil d'Administration de CONBATE, A.C.E. ;

Administrateur de Douro Litoral, A.C.E. ;

Administrateur de Groupe ETRHB Haddad – Teixeira Duarte – El Harrach Douera ;

Administrateur du Groupement Métro d'Alger Centre (GMAC) ;

Administrateur du Groupement Teixeira Duarte / Groupe ETRHB Haddad ;

Administrateur du Groupement Teixeira Duarte, S.A. / KANAGHAZ, Spa – Lagunes de Souf ; et

Administrateur de Teixeira Duarte Algérie, SPA.

c) Comités au sein de l'organe d'administration ou de supervision et administrateurs délégués**27. Mentionner les comités créés au sein, selon le cas, du Conseil d'Administration, du Conseil général et de supervision et du Conseil d'Administration exécutif et le lieu où peuvent être consultés leurs règlements de fonctionnement.**

Actuellement, il n'existe aucun comité particulier en charge de l'administration ou de la surveillance et, en vertu de l'article 20 des statuts, le comité exécutif prévu ne peut même pas être constitué.

28. Indiquer la composition, le cas échéant, du comité exécutif et/ou identifier l'(les) administrateur(s) délégué(s).

Étant donné qu'il n'existe pas de comité exécutif ni d'administrateur délégué, cette règle ne s'applique pas à TD,SA.

29. Indiquer les compétences de chacun des comités créés et présenter la synthèse de leurs activités dans l'exercice de ces compétences.

Étant donné qu'il n'existe pas de comité créé au sein du Conseil d'Administration, comme indiqué au paragraphe 27 ci-dessus, cette règle ne s'applique pas à TD,SA.

III. LA SURVEILLANCE**(Conseil de surveillance, comité d'audit ou Conseil général et de supervision)****a) Composition****30. Identifier l'organe de surveillance (Conseil de surveillance, comité d'audit ou Conseil général et de supervision) correspondant au modèle adopté.**

Le modèle de gouvernance adopté est connu sous le terme de moniste unifié. Par conséquent, le choix a été porté sur un Conseil de surveillance, comme organe de surveillance.

31. Indiquer la composition, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, en mentionnant le nombre minimum et maximum de membres et la durée de leur mandat établis par les statuts, le nombre des membres titulaires, la date de leur première désignation et la date de la fin du mandat de chaque membre. Au titre des dispositions du paragraphe 18, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

En vertu des dispositions de l'article 24 des statuts de TD,SA, le Conseil de surveillance est obligatoirement constitué de trois membres titulaires et d'un suppléant, qui devront obéir aux exigences établies par la loi et disposeront des pouvoirs qu'elle leur confère. Lors de l'élection des membres de ce Conseil, l'Assemblée générale désignera obligatoirement parmi eux celui qui exercera les fonctions de président.

À l'instar des membres des autres organes sociaux et au titre du §2 de l'article 10 des statuts, les membres de ce Conseil de surveillance sont élus par l'Assemblée générale, selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans, qui coïncide avec les exercices comptables. Ils pourront être reconduits une fois ou plus, suivant les dispositions et les limites établies légalement.

Le Conseil de surveillance est constitué actuellement des membres suivants:

Président: Óscar Manuel Machado de Figueiredo

Mateus Moreira

Miguel Carmo Pereira Coutinho

Suppléant: Rui Pedro Ferreira de Almeida

Monsieur le président du conseil de surveillance a été élu par Messieurs les actionnaires le 31 mai 2014, en tant que membre suppléant de cet organe. Suite à la renonciation présentée par le président précédent, il a occupé le poste de membre titulaire le 7 novembre 2014, puis désigné comme président du conseil de surveillance lors de la réunion de cet organe du 5 décembre 2014. Il a été élu président du conseil de surveillance lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2015, pour exercer ses fonctions pendant le mandat en cours 2015/2018.

Les membres du conseil de surveillance, Messieurs Mateus Moreira et Miguel Carmo Pereira Coutinho, ont été désignés pour la première fois lors de la constitution de la société, qui eut lieu le 30 novembre 2009, pour exercer leurs fonctions pendant le mandat 2009/2010. Lors de l'Assemblée générale annuelle du 30 mai 2015, ils ont été reconduits dans leurs fonctions pour le mandat 2015/2018.

Le membre suppléant du Conseil de surveillance, Monsieur Rui Pedro Ferreira de Almeida, a été lui aussi élu par l'Assemblée générale du 30 mai 2015 pour le mandat 2015/2018.

Ils possèdent tous les compétences exigées pour l'exercice de leurs fonctions, comme mentionné au paragraphe 33 ci-dessous.

32. Identifier les membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, considérés comme indépendants, dans le sens de l'art. 414, § 5 CSC. Au titre des dispositions du paragraphe 19, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Tous les membres actuels du Conseil de surveillance obéissent intégralement à toutes les exigences d'indépendance. Il n'existe aucune incompatibilité pour que chacun d'entre eux exerce ses fonctions, au sens du Code des sociétés commerciales.

Les faits mentionnés dans le paragraphe précédent font l'objet d'une évaluation périodique pour chaque membre du Conseil de surveillance.

33. Indiquer les qualifications professionnelles de chacun des membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, et autres formations complémentaires et expérience professionnelle significatives. Au titre des dispositions du paragraphe 21, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Les qualifications professionnelles et autres formations et expérience professionnelle significatives des membres du Conseil de surveillance sont les suivantes :

Óscar Manuel Machado de Figueiredo (président du conseil de surveillance)

Diplômé en Comptabilité et Administration, Instituto Superior de Contabilidade e Administração de Coimbra.

Cours post-universitaire en Sciences économiques et commerciales de l'Université Catholique portugaise.

Il est membre du comité directeur de l'Ordre des commissaires aux comptes.

Il est vice-président du Comité exécutif de la commission de normalisation comptable portugaise.

Il fut consultant en matière comptabilité et d'audit pour plusieurs projets réalisés en Angola et au Mozambique et formateur dans les mêmes domaines au Portugal et dans les PALOP (Pays africains de langue officielle portugaise).

Il a été recruté chez Ernst & Young en janvier 1979, dont il a été associé de 1992 à 2006.

Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

Diplômé en Finances, Institut Supérieur des Sciences Économiques et Financières, 1972.

Retraité depuis le 30 septembre 2003 de Millennium BCP, où il occupait le poste de directeur central adjoint.

Il fut membre du Conseil de surveillance de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. du 2 mai 2007 au 20 mai 2011.

Miguel Carmo Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance)

2ème année de l'Institut Supérieur d'Agronomie, 1952.

Il fut chef d'entreprise.

Actuellement, il est retraité.

Il fut membre du Conseil de surveillance de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. du 2 mai 2007 au 20 mai 2011.

Rui Pedro Ferreira de Almeida (membre suppléant du Conseil de surveillance)

Diplômé en gestion, Instituto Superior de Economia e Gestão, 1997 ;

A fréquenté le cours avancé en "Human Behaviour in Organisations" (AESE), 2007 ;

Il a fréquenté le cours de doctorat en Fusions et Acquisitions (EGP-UPBS), 2009 ;

Il est président du comité exécutif et membre du Conseil d'Administration de MONERIS, SGPS, S.A. ;

Il est président du Conseil de surveillance de la Chambre de Commerce luso-britannique ;

Il est membre suppléant du conseil de surveillance de EDP Ventures – Sociedade de Capital de Risco, S.A..

b) Fonctionnement

34. Indiquer les règlements de fonctionnement, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, et lieu où ils peuvent être consultés. Au titre des dispositions du paragraphe 24, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Comme mentionné plus haut au paragraphe 22 de ce rapport, il n'existe aucun règlement de fonctionnement des organes sociaux.

Sans porter atteinte à ce qui est mentionné ci-dessus, nous informons que par délibération du Conseil d'Administration de TD,SA du 24 avril 2015, le Code d'éthique et de conduite de Teixeira Duarte a été approuvé et est appliqué par toutes les sociétés intégrées dans son périmètre de consolidation et sous sa gestion et par tous leurs collaborateurs, y compris les membres des organes sociaux.

Dans une nouvelle expression, il consacre les principes transversaux du comportement de tous les collaborateurs du Groupe Teixeira Duarte et, par conséquent, du rapport qu'établit TD,SA avec les parties liées. La Mission et les Valeurs de Teixeira Duarte se consolident grâce à ce code, mais il ne contient aucune disposition réglementaire concernant le fonctionnement des organes sociaux ou tout autre importante dans ce domaine.

35. Indiquer le nombre de réunions réalisées et le degré d'assiduité de chaque membre, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières. Au titre des dispositions du paragraphe 25, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil de surveillance a tenu 6 réunions qui ont compté avec la participation de tous ses membres titulaires.

36. Mentionner la disponibilité de chacun des membres, selon le cas, du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Conseil général et de supervision ou du comité chargé des affaires financières, en indiquant les fonctions exercées en simultané avec d'autres entreprises, au sein et à l'extérieur du Groupe, et autres activités significatives exercées par les membres de ces organes au cours de l'exercice. Au titre des dispositions du paragraphe 26, il est possible de renvoyer au paragraphe du rapport où cette information figure déjà.

Tous les membres du Conseil de surveillance ont la disponibilité nécessaire pour exercer leurs fonctions chez TD,SA, notamment pour participer aux réunions périodiques du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance, pour suivre l'activité de la société et élaborer et publier les documents de reddition des comptes, en coordination avec l'activité du cabinet d'audit (Sociedade de commissaires aux comptes).

Les fonctions exercées par chacun des membres du Conseil de surveillance dans des sociétés au sein et à l'extérieur du Groupe sont indiquées ci-dessous :

Óscar Manuel Machado de Figueiredo (président du conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2016, il exerçait les fonctions de membre titulaire du conseil de surveillance du Sporting Clube de Portugal.

Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2016, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

Miguel Carmo Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2016, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

Rui Pedro Ferreira de Almeida (membre suppléant du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2016, il était président du comité exécutif et membre du Conseil d'Administration de MONERIS, SGPS, S.A. et président du Conseil de surveillance de la Chambre de Commerce luso-britannique et membre suppléant du conseil de surveillance de EDP Ventures – Sociedade de Capital de Risco, S.A..

c) Compétences et fonctions**37. Décrire les procédures et les critères adoptés par l'organe de surveillance en vue d'acquérir des services supplémentaires de l'auditeur externe.**

Les seuls services fournis par l'audit externe sont ceux de la révision légale des comptes et d'audit. Par conséquent, cette norme ne s'applique pas à la réalité de TD,SA.

38. Indiquer les autres fonctions des organes de surveillance et, le cas échéant, du comité chargé des affaires financières.

Les organes de surveillance n'exercent que les fonctions qui sont décrites plus haut et définies par la législation.

IV. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**39. Identifier le commissaire aux comptes et l'associé commissaire aux comptes qui le représente.**

Les fonctions de commissaire aux comptes sont exercées par le cabinet d'audit Moore Stephens & Associados – SROC, représenté par Monsieur António Gonçalves Monteiro.

40. Indiquer depuis combien d'années le commissaire aux comptes exerce ses fonctions de façon successive auprès de la société et/ou du groupe.

Le commissaire aux comptes a été désigné pour la première fois par l'Assemblée générale du 30 mai 2015, pour exercer ses fonctions pendant la durée quadriennale 2015/2018.

41. Décrire les autres services fournis à la société par le CAC.

Les seuls services fournis à TD,SA par le commissaire aux comptes sont ceux de la révision légale des comptes et d'audit.

V. L'AUDITEUR EXTERNE

42. Identifier l'auditeur externe désigné au titre de l'art. 8 et l'associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions, ainsi que son numéro d'inscription à la Commission du marché des valeurs mobilières (CMVM).

Au titre de l'article 8 du Code des Valeurs Mobilières, l'auditeur externe désigné est le cabinet d'audit Moore Stephens & Associados – SROC, représenté par Monsieur António Gonçalves Monteiro, qui est inscrit à l'ordre des CAC sous le numéro 173 et à la CMVM sous le numéro 20161476.

43. Indiquer depuis combien d'années l'auditeur externe et son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions exercent des fonctions de façon successive auprès de la société et/ou du groupe.

L'auditeur externe et son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions occupe ce poste chez TD,SA depuis qu'il a été élu par l'Assemblée générale du 30 mai 2015, c'est-à-dire, depuis 2 ans environ.

44. Indication de la fréquence d'alternance de l'auditeur externe et de son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions.

Il n'existe pas de politique définie concernant l'alternance de l'auditeur externe et de son associé commissaire aux comptes qui le représente dans l'accomplissement de ces fonctions.

Toutefois, la question prévue dans la recommandation n° IV. 3, d'après laquelle *les sociétés doivent procéder à l'alternance de l'auditeur au terme de deux ou trois mandats, selon qu'ils sont respectivement de quatre ou de trois ans*, ne se pose pas, puisqu'il en est à son premier mandat.

45. Indication de l'organe chargé d'évaluer l'auditeur externe et la fréquence de cette évaluation.

L'activité de l'auditeur externe a été évaluée tous les ans par le Conseil de surveillance et par tous les autres organes sociaux de TD,SA et aucune circonstance n'a justifié sa révocation ou la résiliation du contrat de prestation de ses services pour juste motif.

À ce sujet, étant donné que le Conseil d'Administration et les services sous sa dépendance sont intégrés directement dans la structure opérationnelle de TD,SA et qu'ils disposent des moyens matériel, de l'information et de la documentation, le Conseil d'Administration et les services en relevant ont pris l'engagement de les procurer à l'auditeur externe afin qu'il ait toutes les conditions nécessaires à l'exercice de ses fonctions au sein de l'entreprise.

C'est le Conseil d'Administration, et non pas le conseil de surveillance, qui est le principal interlocuteur et le premier destinataire des rapports de l'auditeur externe, comme stipulé dans la recommandation n° II.2.2, puisque c'est l'interlocuteur de l'Entreprise par excellence et, comme indiqué ci-dessus, c'est également cet organe qui est directement intégré dans la structure opérationnelle de l'entreprise, ce qui facilite les communications et la circulation de l'information entre les différents organes et entités, sans toutefois jamais porter atteinte à l'indépendance de l'auditeur.

Ces procédures sont toutefois mises au point et établies en coordination avec le Conseil de surveillance qui, sans porter atteinte à cette situation, obtient toujours de l'auditeur externe et de son équipe les informations et les éléments qu'il considère nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

La rémunération de l'auditeur externe est fixée par le comité des rémunérations de l'entreprise, dans les conditions prévues dans les statuts, de la même façon que pour les autres organes sociaux, et il n'existe à l'heure actuelle aucun motif justifiant l'interférence du Conseil de surveillance dans cette matière.

Ce modèle, mis en place depuis déjà un certain nombre d'années au sein du Groupe Teixeira Duarte, s'est avéré adapté au bon fonctionnement des organes sociaux et constitue une garantie de transparence.

46. Description des travaux, distincts de ceux d'audit, réalisés par l'auditeur externe pour la société et/pour les sociétés qui sont contrôlées par elle, indication des procédures internes visant à approuver l'acquisition de ces services et indications des raisons de leur acquisition.

Ni l'auditeur externe, ni aucune autre société qui lui serait apparentée ou qui appartiendrait au même réseau, ne fournit à TD,SA des services autres que l'audit.

47. Indication du montant de la rémunération annuelle payée par la société et/ou par des sociétés contrôlées ou en relation de groupe à l'auditeur et à d'autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau et détail du pourcentage concernant les services suivants (pour cette information, le concept de réseau découle de la recommandation de la Commission européenne n° C (2002) 1873, du 16 mai 2002).

La rétribution payée par la société et/ou par des sociétés en relation de dominance ou de groupe à l'auditeur et à d'autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des missions qui lui sont confiées au titre de la législation et des statuts.

Par la société		
Montant des services de contrôle légal des comptes	61.000,00	100,00%
Montant des services de garantie de fiabilité	-	-
Montant des services de conseil fiscal	-	-
Services autres que le contrôle légal des comptes	-	-
Par des sociétés comprises dans le Groupe		
Montant des services de contrôle légal des comptes	248.806,00	100,00%
Montant des services de garantie de fiabilité	-	-
Montant des services de conseil fiscal	-	-
Services autres que le contrôle légal des comptes	-	-

C. L'ORGANISATION INTERNE

I. LES STATUTS

48. Règles applicables à la modification des statuts de la société. (art. 245-A, §1, al. h)).

Il n'existe aucune règle particulière concernant d'éventuelles modifications des statuts de la société. C'est le régime général prévu par le Code des sociétés commerciales qui est appliqué, notamment les dispositions de ses articles 85, 383, paragraphes 2 et 386.

II. L'INFORMATION D'IRRÉGULARITÉS

49. Indiquer les moyens et les méthodes d'informations sur les irrégularités commises au sein de la société.

En ce qui concerne l'information sur de présumées irrégularités commises, la société incite ses collaborateurs à communiquer à leur hiérarchie toutes irrégularités détectées, par les moyens qu'ils jugeront utiles: par contact direct, pièce écrite, courriel ou par téléphone. Les personnes ayant légitimité pour recevoir ces informations sont les supérieurs hiérarchiques.

Lorsque cela s'avère nécessaire à l'établissement des faits et à la détermination des responsabilités, des procédures ou des enquêtes sont ouvertes. La nécessaire confidentialité de l'information est assurée si elle est demandée par le déclarant ou si elle est jugée utile par la personne qui reçoit ses déclarations.

Les procédures sont suivies par le responsable du département où une irrégularité aurait eu lieu, avec le concours de personnes non impliquées dans la situation en cause et, si cela s'avère utile, avec le suivi d'avocats et de la direction centralisée des Ressources humaines.

Les procédures font l'objet d'une décision des supérieurs hiérarchiques concernés, qui est communiquée au Conseil d'Administration et à toute autre entité qui doit en prendre impérativement connaissance.

En plus des règles mentionnées, en particulier du point de vue des autres parties prenantes (*stakeholders*), il existe un bureau d'aide à l'investisseur qui est lui aussi disponible pour recevoir des informations sur d'éventuelles irrégularités. Il est également possible de s'adresser aux organes de surveillance de la société, à savoir, au conseil de surveillance et au cabinet d'audit.

En outre, depuis 2014, il existe un nouveau canal de communication pour rapporter directement au Conseil de surveillance toutes irrégularités en utilisant l'adresse courriel suivante: irregularidades@teixeiraduarte.pt. Les collaborateurs ainsi que les actionnaires peuvent y avoir accès, respectivement sur le portail du Groupe et sur le site officiel de TD,SA www.teixeiraduarte.pt, et donner des informations sur d'éventuelles irrégularités.

À propos du Code d'éthique et de conduite de Teixeira Duarte et de son application, il y est dit que "*c'est aux collaborateurs, aux clients, aux fournisseurs et aux parties liées de veiller à ce que ce Code d'éthique soit respecté, en le faisant connaître, en l'invoquant pour leur défense et en réclamant son application auprès des hiérarchies, y compris par elles-mêmes, et de rapporter d'éventuelles irrégularités directement au Conseil d'Administration qui sera disponible pour fournir tous éclaircissements sur son application*".

III. LE CONTRÔLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES

50. Indiquer les personnes, organes ou comités chargés de l'audit interne et/ou de mettre en place des systèmes de contrôle interne.

Les services d'audit interne du Groupe Teixeira Duarte ont joué un rôle fondamental pour la mise en place de systèmes de contrôle interne.

Au 31 décembre 2016, ces services comptaient avec 5 collaborateurs qui relevaient, au plan hiérarchique et fonctionnel, de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte. Ces travaux ont été coordonnés en réunions auxquelles ont participé les membres des organes de surveillance.

À ce sujet, il convient de souligner le rôle important joué en la matière par les services de la Direction Générale chargés de la consolidation des comptes et du secrétariat général en matière de publicité de l'information financière.

51. Exposer, même par un organigramme, les relations de dépendance hiérarchique et/ou fonctionnelle par rapport à d'autres organes ou comités de la société.

Comme mentionné plus haut, au 31 décembre 2016, les services d'audit interne relevaient, aux plans hiérarchique et fonctionnel, de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, qui n'était pas considéré comme indépendant au regard des dispositions normatives applicables.

On peut cependant considérer que cet administrateur ne se trouve pas dans une situation susceptible de remettre en cause la probité de son analyse ou de sa décision.

Ajoutons que depuis leur création au sein du Groupe Teixeira Duarte, les services d'audit interne ont non seulement toujours été placés sous la dépendance hiérarchique du Conseil d'Administration, mais ont toujours rendu compte, d'un point de vue fonctionnel, à l'administrateur chargé des affaires financières. Ce modèle s'est avéré adéquat, car il facilite la communication, la collaboration et l'échange d'informations entre ces services qui sont encadrés dans la structure organisationnelle de l'entreprise et par l'administrateur en charge, sans que, nous le réitérons, la probité d'aucun d'entre eux ne soit jamais remise en cause.

Dans ce contexte, c'est le Conseil d'Administration – et non pas le conseil de surveillance, comme figure dans la recommandation n° II.2.5 – qui se prononce sur les plannings du service d'audit interne et sur les moyens qui lui sont alloués. C'est lui qui reçoit tous les rapports effectués par ce service, même quand il s'agit de matières ayant trait à la reddition des comptes, à des conflits d'intérêts qui ont été décelés ou à leur résolution et à de potentielles illégalités détectées.

En ce qui concerne les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société, le Conseil d'Administration est tenu en premier lieu de connaître les risques les plus significatifs encourus par la société, de les évaluer, puis de prendre les mesures nécessaires pour les prévenir.

Dans ce contexte, il appartient au Conseil d'Administration de concevoir et d'élaborer les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques qui s'avèrent nécessaires et adaptés aux différentes situations identifiées, d'en contrôler la mise en œuvre et de suivre et d'évaluer leur fonctionnement.

En outre, c'est au Conseil d'Administration – et non pas aux organes de surveillance, comme mentionné dans la recommandation n° II.2.4 – qu'il appartient d'évaluer le fonctionnement de ces systèmes et de proposer les ajustements à apporter pour répondre aux besoins de TD,SA. En effet, il s'agit d'une matière qui, de par sa nature et les spécificités décrites plus haut, entre dans le champ d'action du Conseil d'Administration et qui s'inscrit dans le contrôle et la supervision de ce Conseil sur les différentes directions des sociétés du Groupe. C'est ce système qui s'est avéré adapté aux objectifs poursuivis.

Cette réalité est toutefois suivie de près par les membres des organes de surveillance qui, au-delà de suivre régulièrement l'activité du Groupe, se font représenter dans les réunions mensuelles du Conseil d'Administration où sont rapportés plusieurs éléments de différentes natures avec des rapports d'information et de prévision de l'activité du groupe dans les différents marchés et secteurs.

52. Informer s'il existe d'autres secteurs fonctionnels ayant des compétences en matière de contrôle des risques.

Il n'existe aucun autre secteur ayant des compétences exclusives en matière de contrôle des risques. Étant donné le modèle en vigueur dans le Groupe dans ce domaine, tous les secteurs ont leur quote-part de responsabilité conformément à ce qui vient d'être exposé.

53. Identifier et décrire les principaux risques (économiques, financiers et juridiques) auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité.

Les principaux risques économiques, financiers et juridiques auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité sont les suivants :

- changement des conditions économiques et du climat des affaires au Portugal et à l'étranger dans les pays où le Groupe est présent, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil, au Mozambique et au Venezuela ;
- fluctuations et volatilité des taux d'intérêt, des spreads de crédit et des taux de change, ainsi que la disponibilité de devises convertibles dans les marchés où opère le Groupe ;
- modifications des politiques gouvernementales ;
- encadrement réglementaire et financier de l'activité bancaire ;
- changements de l'environnement concurrentiel des secteurs d'activité où le Groupe Teixeira Duarte opère ; et
- fluctuations des marchés boursiers et impact sur le cours de la banque BCP.

Ajoutons que l'activité du Groupe Teixeira Duarte dépend du contexte économique et des effets d'une situation macro-économique donnée sur les niveaux de confiance des différents agents économiques, sur les volumes d'investissement, sur les exportations et sur l'ensemble du commerce, ainsi que sur le niveau de l'emploi et de la consommation.

Historiquement, les pôles d'activité du Groupe, notamment celui de la construction, évoluent en corrélation, plus ou moins directement, avec la performance macro-économique des pays ou des marchés où le Groupe Teixeira Duarte opère, en particulier avec l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et des prix de marché respectifs. L'activité du Groupe, et par conséquent ses résultats, peuvent donc être affectés de façon significative par la performance des économies où opère le Groupe Teixeira Duarte, en particulier sous l'effet de la croissance ou de la contraction du marché de la construction, pôle d'activité représentant la plus grande part des produits opérationnels du Groupe (43,6% en 2016).

Le principal pôle d'activité du Groupe Teixeira Duarte étant la construction, notamment les branches de la géotechnique et de la réhabilitation, du bâtiment, des infrastructures et de la construction métallique, des ouvrages souterrains, ferroviaires et maritimes, les principaux risques inhérents à ce secteur sont décrits ci-dessous.

Le métier de la **construction** à grande échelle implique des moyens considérables, tant humains que matériels, et des coûts fixes élevés, non seulement pour créer les équipes nécessaires et leur donner formation, mais aussi pour investir de façon significative dans l'achat, la maintenance et l'adaptation du matériel.

Les sommes engagées pour répondre à de nombreux appels d'offres, aussi bien pour l'élaboration des soumissions que pour les assurances et les garanties et cautions qui doivent quelquefois être fournies, constituent un autre facteur de risque inhérent à cette activité, surtout si l'on tient compte des pénalités prévues dans les grands marchés publics auxquels participe le Groupe Teixeira Duarte.

En outre, la contraction de l'investissement public et des grands investissements privés s'est répercuté sur les rentrées de fonds, qui sont également souvent pénalisés par les délais et retards de paiement.

Par ailleurs, la nature du service fourni entraîne très souvent des changements des situations qui avaient été négociées au départ, fruit des vicissitudes des marchés en cause (changements climatiques, découverte de caractéristiques naturelles défavorables et différentes de celles qui était prévues, phénomènes naturels, sociaux et économiques résultant de l'impact de l'ouvrage) et des modifications des études de projets, souvent sur décision des maîtres d'ouvrage, ce qui oblige à une grande flexibilité pour réaliser correctement les ouvrages.

Un autre aspect important découle du grand nombre de fournisseurs de biens et d'équipements et de prestataires de services travaillant avec l'entreprise qui peuvent entraîner des risques, par des actions ou des omissions dont ils seraient responsables, qui comprennent des interruptions ou des retards des services fournis ou de la fourniture de biens.

Du point de vue commercial, la globalisation a permis à d'autres grands groupes de réalisation d'entrer sur les principaux marchés où opère depuis plus longtemps Teixeira Duarte – notamment, au Portugal et en Angola – ce qui oblige à déployer plus d'efforts pour présenter des solutions et des offres et pour optimiser les coûts, de façon à accompagner la compétitivité de ces sociétés.

Les **concessions** sont généralement des projets à long terme qui comprennent toujours plus de composantes ayant trait aux études, à la conception, à la réalisation, au financement et à l'exploitation. En raison de leur complexité, qui oblige à établir des partenariats, et de la durée des processus, elles représentent un risque important lors de l'évaluation des actifs et des projets à long terme, dans un monde chaque fois plus dynamique et aux changements inattendus.

L'activité de l'immobilier du Groupe est atteinte par les exigences des nouveaux projets qui augmentent à tous les niveaux (administratif, économique, social, environnemental, entre autres), par les oscillations de la demande causées par l'actualisation des taux d'intérêt et par les difficultés à recourir au crédit.

L'**hôtellerie** a connu au Portugal de petites oscillations. En Afrique, les hôtels sont évidemment exposés aux caractéristiques des pays où ils se trouvent et à la concurrence qui prend une dimension jamais connue auparavant. En outre, étant donné les niveaux d'endettement de quelques-unes des filiales qui opèrent dans ce secteur, l'évolution défavorable des taux d'intérêt pourra se répercuter sur leurs résultats, et par conséquent sur leur situation patrimoniale.

En Angola, la **grande distribution** est très exposée aux caractéristiques qui sont propres au pays et aux difficultés logistiques de ravitaillement, de transport et de déplacement.

Le secteur du **commerce automobile** doit faire face actuellement à une forte concurrence, en particulier sur le marché angolais, où la compétitivité est de plus en plus féroce et l'investissement effectué par le Groupe oblige à optimiser fortement les activités et les coûts, dans un marché toujours plus exigeant.

Bien que les risques du pôle de l'**Énergie** auxquels se trouvait exposé le Groupe en 2016 soient seulement liés à la volatilité des prix du gaz sur les marchés internationaux, il est vrai que le Groupe a conclu un accord le 12 mars avec OZ Energia, S.A. visant à la vente de la participation de 50% détenue sur TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., société qui détient d'autres sociétés par le biais desquelles le Groupe Teixeira Duarte opérait dans le secteur de l'énergie, notamment dans le domaine du gaz. Lorsque cette opération sera achevée – seulement après que l'Autorité de la concurrence se prononce sur elle – le Groupe Teixeira Duarte quittera le secteur de l'énergie et ne sera plus assujéti à ces risques.

Quant aux **participations financières**, le risque dont il faut tenir compte est celui de la participation détenue sur la Banco Comercial Português, S.A, qui résulte de l'actuelle volatilité des marchés financiers et du possible impact des cours sur les comptes du Groupe Teixeira

Duarte, ce qui pourrait dans certaines circonstances affecter les résultats.

Les risques décrits, s'ils surviennent, pourront avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe Teixeira Duarte et sur sa situation financière.

TD,SA est exposée à des risques de stratégie: des prises de décisions stratégiques qui pourraient être inappropriées, une mise en œuvre défectueuse des décisions prises ou l'incapacité de répondre à l'évolution des conditions du marché.

L'activité internationale du Groupe Teixeira Duarte représente une part significative du chiffre d'affaires du Groupe (80,6% en 2016). Il n'est pas possible de garantir que les opérations réalisées sur les marchés extérieurs où opère le Groupe soient couronnées de succès. De plus, ces opérations sont exposées aux risques de change découlant d'éventuelles évolutions défavorables dans l'économie des pays où elles sont réalisées. Ces facteurs pourront affecter l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte opère dans plusieurs secteurs d'activité. En raison de leur apport aux produits d'exploitation du Groupe, il faut relever celui de la construction, mais également ceux de la grande distribution et du commerce automobile, qui peuvent être considérés comme des secteurs très compétitifs. Ce contexte concurrentiel, en cas de cycles défavorables dans les secteurs d'activité où opère le Groupe, peut avoir un effet négatif sur les marges commerciales de l'entreprise et sur ses résultats, et par conséquent sur sa situation financière.

La capacité du Groupe Teixeira Duarte de mettre en œuvre avec succès sa stratégie définie dépend de sa capacité à recruter et à retenir les collaborateurs les plus qualifiés et compétents pour chaque fonction. Bien que la politique des ressources humaines du Groupe Teixeira Duarte soit orientée de façon à atteindre ces objectifs, il n'est pas possible de garantir qu'à l'avenir il n'existera pas de limitations dans ce domaine. Cette circonstance pourra limiter ou retarder cette stratégie, ce qui pourra avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Une aggravation des conditions économiques globales ou des adversités qui frappent les économies au niveau local peuvent mettre les clients du Groupe Teixeira Duarte dans l'incapacité d'honorer leurs engagements ou conduire à des retards importants, entraînant un dépassement des lignes de crédit. Ce scénario provoquerait des pertes qui affecteraient l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra, à l'avenir, être partie dans plusieurs litiges se rapportant à son activité, y compris ceux dont la décision lui aura été, totalement ou partiellement, favorable. Ils pourront faire l'objet d'appel ou d'une action en annulation par les parties adverses, conformément aux règles de procédure applicables, jusqu'à ce que ces jugements aient force de chose jugée. Le Groupe Teixeira Duarte ne peut pas garantir qu'il gagnera les actions concernant ses activités et une décision négative pourra avoir un effet néfaste important sur l'activité, sur la situation financière et sur les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Les activités de TD,SA exigent des investissements. Le Groupe finance une partie de ces investissements en utilisant les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles. Toutefois, TD,SA et ses filiales financent la plus grande part de leurs investissements en ayant recours à des sources extérieures, tels que les emprunts bancaires et les offres sur les marchés de capitaux.

Le Groupe Teixeira Duarte est exposé à un ensemble de risques, tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêt ou de taux de change, entre autres. En cas de scénario exceptionnellement adverse, les politiques et les procédures utilisées par TD,SA pour identifier, suivre et gérer les risques pourront ne pas s'avérer totalement efficaces.

Comme tout autre groupe économique intégré dans un environnement concurrentiel, le Groupe Teixeira Duarte est également soumis à des risques liés à la liquidité. Le Groupe considère qu'il est doté des moyens nécessaires pour contrôler efficacement le risque de son activité, compte tenu de l'efficacité de l'action de la Direction générale selon les éléments fournis par les services de consolidation des comptes et d'audit interne, et de l'action de la direction centralisée Finances et Comptabilité, à qui il appartient tout particulièrement de contrôler la liquidité du Groupe Teixeira Duarte, sous la supervision directe de l'administrateur chargé des affaires financières et le suivi des organes de surveillance.

TD,SA gère le risque de liquidité du Groupe par deux moyens: d'une part, en s'assurant que la dette financière du Groupe a une composante importante de moyen et long terme avec des dates d'échéance adaptées à la capacité attendue de générer des fonds et le refinancement de ces lignes, et d'autre part, en disposant de facilités de crédits, disponibles dans plusieurs cas sous forme de lignes en compte courant.

Dans le cours normal de son activité, le Groupe est soumis à des risques opérationnels déterminés, à savoir interruptions du service fourni ou retards de la prestation de services, fraudes, omissions, erreurs et retards dans la mise en place des instruments nécessaires à la gestion des risques. Ces risques sont suivis en permanence par le Groupe, à l'aide de systèmes administratifs et d'information, entre autres. Quelques-uns de ces risques opérationnels sont couverts par des polices d'assurance.

Les opérations du Groupe Teixeira Duarte dépendent du traitement informatique. Le traitement informatique comprend la maintenance des registres, l'information financière et d'autres systèmes, comme des systèmes de surveillance et de contrôle des différentes opérations du Groupe, notamment pour la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et aussi logistique, administrative et des stocks. Bien que l'évaluation des systèmes informatiques nous conduise à penser qu'ils ont une capacité suffisante, il n'est pas possible de garantir aux potentiels investisseurs que tous les problèmes ayant trait aux systèmes de technologie de l'information seront totalement identifiés et corrigés en temps voulu par les systèmes des technologies de l'information, ni que les améliorations technologiques introduites seront systématiquement couronnées de succès.

Le coût de la plus grande partie de la dette financière contractée par le Groupe Teixeira Duarte est indexé à des taux de référence variables et TD,SA est pour cela même exposée au risque de taux d'intérêt.

Toutefois, afin de gérer ces variations, le secteur financier du Groupe Teixeira Duarte suit en permanence le développement du marché et il est à même d'utiliser des instruments financiers qui permettent d'amoindrir les effets de la volatilité des taux d'intérêt. Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et après avoir étudié les instruments existant sur le marché qui sont les plus appropriés pour les couvrir. Ces opérations sont surveillées en permanence, notamment par l'analyse de plusieurs indicateurs relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels, et de la propre valeur de marché, aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés conformément aux dispositions de la norme IFRS 9 (précédemment de IAS 39), et sont mesurés à leur juste valeur, laquelle est basée sur les évaluations effectuées par les établissements financiers. Ils sont qualifiés comme instruments de couverture ou comme instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

La variation du taux de change de l'euro par rapport aux autres monnaies, notamment, au dollar américain, au kwanza angolais, au dinar algérien, au real brésilien, au metical mozambicain et au bolivar vénézuélien, peut avoir un impact sur la situation financière de TD,SA. Le Groupe Teixeira Duarte opère sur différents marchés et enregistre des produits en monnaie étrangère. Il a également des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie différente de l'euro. Aussi est-il exposé aux variations de ces devises.

Le Groupe Teixeira Duarte achète des biens divers, surtout dans les secteurs de la construction, du commerce alimentaire et du commerce automobile, dans des monnaies différentes de celle dans laquelle ils sont vendus ultérieurement, notamment en Angola, ce qui peut, indirectement, avoir une influence sur les résultats obtenus par le Groupe dans ces secteurs.

Il est important de mentionner l'importation et l'exportation de matériaux de construction et de produits essentiellement de consommation pour les sociétés de droit angolais qui opèrent dans le secteur de la grande distribution, et celles de véhicules automobiles, de pièces et de matériel, pour les différentes filiales locales qui opèrent dans le secteur du commerce automobile en Angola avec, entre autres, les marques Nissan, Renault, Peugeot, Mahindra, Honda, JMC, Ssangyong, Chevrolet et Isuzu.

Des variations défavorables du prix du pétrole et des matières premières pourront affecter de façon significative les résultats et la situation financière du Groupe Teixeira Duarte.

La volatilité du prix des matières premières constitue un risque pour le Groupe Teixeira Duarte, car elle affecte l'activité opérationnelle du secteur de la construction, bien qu'elle soit ponctuellement atténuée par des contrats signés avec des fournisseurs qui pratiquent des prix fixes et par des contrats avec des clients qui permettent de répercuter ces variations dans les prix.

Le Groupe Teixeira Duarte est particulièrement exposé de façon indirecte au prix du pétrole. La capacité du Groupe à répercuter les augmentations du prix du pétrole sur les prix des biens de consommation finale et des services qu'il fournit est réduite. Par conséquent, elles pourront avoir

des effets négatifs sur les marges directes des biens de consommation finale vendus et sur la contribution nette des services fournis. De plus, comme l'augmentation du prix du pétrole a un impact direct sur les frais de transport associés aux activités du Groupe, les variations défavorables des prix du pétrole pourront avoir un effet négatif tangible sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Plus concrètement, l'évolution du prix du pétrole pourra affecter de manière significative les résultats du Groupe Teixeira Duarte, et ce pour trois raisons :

- les frais de transport sont l'un des postes de charges les plus importants des comptes d'exploitation du Groupe ;
- les coûts énergétiques ont également une certaine importance dans le prix des fournitures et des services extérieurs ;
- l'évolution du prix du pétrole a des répercussions sur le développement de l'économie même des marchés où opère le Groupe Teixeira Duarte, dont pour quelques-uns d'entre eux de façon assez significative, en raison de la force que représente ce produit dans le PIB de ces pays.

L'augmentation des impôts ou la réduction des avantages fiscaux pourront avoir un effet négatif sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra être affecté par des modifications introduites dans la législation et autre réglementation fiscale applicable au Portugal, dans l'Union européenne et dans les différents pays où il exerce.

Les états financiers du Groupe Teixeira Duarte peuvent être influencés par la valorisation des participations financières détenues.

La situation nette, les capitaux propres et même, dans certaines situations de dépréciation, les résultats du Groupe Teixeira Duarte peuvent être influencés par la valorisation/dévalorisation des participations financières détenues, ce qui, dans le cas des participations détenues dans des sociétés admises à la négociation sur le marché réglementé (Banco Comercial Português, S.A.), dépend directement du cours de marché des actions concernées, ainsi que de la modification de la législation fiscale admise qui a trait à la détention et à la transaction de ces participations.

Les sociétés du Groupe Teixeira Duarte sont assujetties aux risques inhérents à toute activité économique, tels que les accidents, les dommages ou les catastrophes naturelles qui peuvent donner origine à des pertes sur les actifs du Groupe ou bien à des interruptions temporaires de l'activité. Ces risques peuvent également affecter les principaux clients et fournisseurs du Groupe Teixeira Duarte, avec un impact significatif sur les niveaux de rentabilité dans le cas où il ne serait pas possible de trouver des clients de substitution pour maintenir le chiffre d'affaires, ou des fournisseurs qui permettraient de conserver la même structure de coûts.

54. Description de la procédure d'identification, d'évaluation, de suivi, de contrôle et de gestion des risques.

Les procédures internes mises en œuvre au niveau du contrôle interne et de la gestion des risques se caractérisent par l'autonomie conférée aux cadres de la société dans le pilotage et le suivi des affaires, en développant leur sens des responsabilités et en stimulant leur esprit d'entreprise.

Cette relation constante entre autonomie et sens des responsabilités exige de chacun de nos collaborateurs de faire preuve de réalisme et d'accomplir les tâches qui leur sont confiées avec rigueur et jugement. Ceci constitue un système de contrôle des risques solide, durable et efficace, dont les résultats pratiques sont jugés satisfaisants.

Il est important d'avoir toujours à l'esprit que les coûts du contrôle doivent être à la mesure des matières qu'on souhaite contrôler. Selon l'évaluation que nous faisons de notre société, de la façon dont elle est gérée, vu la composition des cadres et des directeurs des sociétés qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte et les principes et les concepts fondamentaux qui sont appliqués, nous sommes arrivés à la conclusion que les coûts entraînés par la création d'éventuels comités en vue de l'efficacité et du contrôle seraient largement supérieurs aux avantages qui pourraient découler d'un contrôle réalisé par de tels comités. Le simple fait de créer des comités à cet effet finit, du point de vue formel, par entraîner de nouveaux obstacles d'ordre bureaucratique et sans aucun effet dans leur mise en pratique.

Bien que le système de contrôle interne et de gestion des risques mis en œuvre dans notre société n'obéisse pas intégralement aux exigences énumérées dans la recommandation n° II.1.5, TD,SA est convaincue du bien-fondé du modèle décrit plus haut, car elle considère que les principales lignes de cette recommandation sont inadaptées au fonctionnement normal de l'entreprise. Elle pourrait créer plusieurs obstacles d'ordre formel et bureaucratique, qui ne sont compatibles ni avec l'exécution des procédures déjà mises sur pied ni avec la responsabilisation des structures organisationnelles du Groupe.

55. Indiquer les principaux éléments des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque institués dans la société, notamment quant au processus de publicité de l'information financière (art. 245-A, § 1, al. m).

Le processus de publicité de l'information financière est coordonné par le Conseil d'Administration et est toujours suivi par les organes de surveillance. L'équipe des services de consolidation des comptes et celle du secrétariat général y travaillent. La première élabore et établit les comptes et les autres documents comptables et financiers, tandis que la deuxième se charge de préparer le document final et de le diffuser.

Ces deux services suivent l'évolution des textes réglementaires applicables, portant aussi bien sur les matières financières que juridiques et sont en contact avec la commission du marché des valeurs mobilières afin de mettre à jour les informations et les règlements complémentaires sur ces sujets, dont le Conseil d'Administration est directement tenu informé.

Tous les collaborateurs qui travaillent dans les services de consolidation des comptes et ceux qui, dans les services du secrétariat général participent à la préparation et à la diffusion du document final, sont inscrits sur la liste prévue à l'article 248 du Code des valeurs mobilières. C'est-à-dire que ce sont des collaborateurs qui ont accès à l'information privilégiée. Ils sont tous informés par une lettre remise en main propre qu'ils font partie de cette liste et des conséquences légales qu'ils encourent en cas de divulgation ou d'utilisation abusive de cette information privilégiée.

IV. L'AIDE À L'INVESTISSEUR

56. Indiquer le service chargé de l'aide à l'investisseur, sa composition, ses fonctions, l'information mise à disposition par ces services et coordonnées de contact.

En vue de renforcer la politique de publicité de l'information mentionnée plus haut, de favoriser le contact permanent avec le marché et de répondre aux demandes des investisseurs en temps utile, dans le respect rigoureux du principe de l'égalité entre les actionnaires et dans le but de prévenir d'éventuels asymétries dans l'accès à l'information des investisseurs, la société dispose d'un bureau d'aide à l'investisseur. Il fonctionne sous la responsabilité de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, et sous la coordination de Me José Pedro Poiães Cobra Ferreira, représentant chargé des relations avec le marché dûment enregistré auprès de la CMVM.

Toute l'information dont les investisseurs entendent avoir besoin et qui est disponible au titre des normes, des règlements et autres directives applicables, est fournie par ce bureau qui peut être contacté par les différents moyens ci-dessous :

Adresse: Lagoas Park, Edifício Dois, 2740-265, Porto Salvo, Oeiras

Téléphone: + 351 217 912 415

Télécopie: + 351 217 941 108

Courriel: representantemercado@teixeiraduarte.pt

Le bureau d'aide à l'investisseur se charge également de tenir un registre des demandes faites par les parties prenantes et du traitement donné.

57. Représentant chargé des relations avec le marché

Comme mentionné au § 56 ci-dessus, les fonctions de représentant chargé des relations avec le marché sont exercées par Maître José Pedro Poiars Cobra Ferreira.

58. Dire quelle est la proportion des demandes d'information reçues au cours de l'année ou pendant des années précédentes et le délai de réponse.

En 2016, le délai de réponse aux demandes d'information fut en moyenne de 3 jours.

V. LE SITE INTERNET

59. Indiquer les adresse(s) web

L'adresse du site internet de TD,SA est le suivant: www.teixeiraduarte.pt. Sur ce site, la société donne, en portugais et en anglais, les informations considérées comme importantes qui font connaître son évolution et sa réalité actuelle aux plans économique, financier et de gouvernance.

60. Lieu où se trouve l'information sur la dénomination sociale, la qualité de société à capital ouvert, le siège et les autres éléments mentionnés à l'article 171 du Code des sociétés commerciales.

Ces éléments peuvent être consultés sur : www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/identification-de-la-societe.

61. Lieu où se trouvent les statuts et les règlements de fonctionnement des organes et/ou des comités.

Les Statuts de la société peuvent être consultés sur : www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/status.

Comme mentionné précédemment, il n'existe pas de règlement de fonctionnement des organes sociaux et/ou des comités.

62. Lieu où se trouve l'information sur l'identité des membres des organes sociaux, du représentant chargé des relations avec le marché, du bureau d'aide à l'investisseur ou de la structure équivalente, leurs fonctions et les moyens de prendre contact avec eux.

L'information sur l'identité des titulaires des organes sociaux peut être consultée sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/organes-sociaux/.

L'information sur le représentant chargé des relations avec le marché et sur le bureau d'aide à l'investisseur peut être consultée sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/bureau-daide-a-linvestisseur.

63. Lieu où se trouvent les documents relatifs à l'information financière, qui doivent être disponibles au moins pendant cinq ans, ainsi que le calendrier semestriel des événements de la société, publié au début de chaque semestre, comprenant, entre autres, les réunions de l'Assemblée générale, la publication des comptes annuels, semestriels e, le cas échéant, trimestriels.

L'information financière peut être consultée depuis 2009, année de constitution de la société, sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/investisseurs/information-financiere.

Le calendrier semestriel des événements de la vie de la société peut être consulté sur : www.teixeiraduarte.pt/fr/calendrier-de-linvestisseur.

64. Lieu où se trouve la convocation à la réunion de l'Assemblée générale et toute l'information préparatoire et suivante la concernant.

Toutes les informations concernant les Assemblées générales de TD,SA peuvent être consultés sur :

www.teixeiraduarte.pt/fr/assemblees-generales.

65. Lieu où se trouve l'historique comportant les délibérations prises lors des réunions des Assemblées générales de la société, le capital social représenté et les résultats des suffrages, pour les 3 dernières années.

Ces éléments peuvent être consultés sur : <http://www.teixeiraduarte.pt/fr/assemblees-generales>.

D. LES RÉMUNÉRATIONS

I. QUI A COMPÉTENCE POUR LES DÉTERMINER

66. Indiquer qui a la compétence pour déterminer la rémunération des organes sociaux, des membres du comité exécutif ou de l'administrateur délégué et des dirigeants de la société.

Au titre des dispositions de l'article 11 des statuts de TD,SA et en vertu de la politique de rémunération définie pour les organes d'administration et de surveillance de la société, c'est au comité des rémunérations qu'il incombe de déterminer la rémunération des organes sociaux.

En outre, comme indiqué plus haut, étant donné qu'il n'existe pas de comité exécutif ou d'administrateur délégué, cette question, sur cette partie, n'est pas applicable à TD,SA.

Toutefois, en prenant pour base le critère fixé à l'article 248-B, § 3 du Code des valeurs mobilières, les seuls dirigeants de TD,SA qui ne font pas partie de son Conseil d'Administration sont membres du Conseil d'Administration de sa filiale Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. Par conséquent, la rémunération de ces dirigeants est déterminée par le comité des rémunérations de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., qui est composé des mêmes membres du comité des rémunérations de TD,SA.

II. LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

67. Indiquer la composition du comité des rémunérations, notamment l'identité des personnes physiques ou morales qui apportent leur aide, ainsi que l'indépendance de chacun des membres et des assistants.

Actuellement, le comité des rémunérations est composé des personnes ci-dessous, élues en Assemblée générale tenue le 30 mai 2015 pour exercer leurs fonctions pendant le mandat 2015/2018:

- Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
- António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
- Maria da Conceição Maia Teixeira Duarte

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte n'est pas considéré comme indépendant par rapport aux membres du Conseil d'Administration, car il est également Président de cet organe de direction.

TD,SA étant contrôlée par des sociétés détenues par des membres de la famille Teixeira Duarte, il est normal que ces personnes fassent partie du comité des rémunérations respectif. Telle a été la pratique courante, depuis des décennies, toujours dans le respect des règles et des recommandations sur les rémunérations des membres de l'organe d'administration fixées à chaque moment par la CMVM. Par conséquent, nous ne voyons aucune raison de la modifier.

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une société qui, suivant l'exemple de l'ancienne *holding* du Groupe (Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.), a sa façon d'agir très singulière et a imprimé aux affaires sa propre empreinte. Elle a adopté une façon d'être qui lui est propre et suit une politique de gestion saine qui est reconnue comme telle par le public et le marché.

En outre, aucune personne physique ou morale n'a été recrutée pour apporter son aide au comité des rémunérations dans l'exercice de ses fonctions.

Nous informons encore que, dans le cadre de ses compétences, c'est à l'auditeur externe qu'il revient de vérifier si les politiques et les systèmes des rémunérations des organes sociaux sont appliqués, conformément à la recommandation n° IV.1.

68. Indiquer quelles sont les connaissances et l'expérience des membres du comité des rémunérations en matière de politique des rémunérations.

Messieurs Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte et António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte ont les connaissances et l'expérience nécessaires en matière de politique de rémunération, dès lors qu'ils ont exercé ces fonctions pendant plusieurs années dans d'autres sociétés.

III. LA STRUCTURE DES RÉMUNÉRATIONS

69. Décrire la politique de rémunération des organes d'administration et de surveillance visée par l'article 2 de la loi 28/2009, du 19 juin 2009.

Le comité des rémunérations de TD,SA a fait sa déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes d'administration et de surveillance, laquelle a été approuvée lors de l'Assemblée générale de la société, le 28 mai 2016, dont l'intégralité est reproduite ci-dessous:

"CADRE NORMATIF

En application de la loi n° 28/2009 du 19 juin 2009 et de l'article onze des statuts de la société, le comité des rémunérations est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'Assemblée générale une déclaration sur la politique des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de cette société. Pour ce faire, il doit tenir compte, au-delà de ce texte de loi, de l'article 399 du Code des sociétés commerciales et du Code sur la gouvernance des sociétés de 2013 de la Commission du marché des valeurs mobilières cotées (recommandations).

I. CHAMP D'APPLICATION DE LA DÉCLARATION

Tenant compte du modèle de gouvernance adopté par Teixeira Duarte, S.A., cette déclaration concerne tous les membres du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit.

II. INTRODUCTION

En raison de toute la restructuration du Groupe Teixeira Duarte effectuée en 2010, Teixeira Duarte, S.A. a succédé à Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. en tant que société cotée tête du Groupe. Par conséquent, la politique des rémunérations est définie en tenant compte de la réalité historique et de la façon dont le thème abordé a été traité tout au long des années dans le cadre de cette dernière société.

III. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, le comité des rémunérations doit définir le montant de la composante fixe et celui de la variable de la rémunération de ses membres, selon des orientations qui les lient à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'à l'activité de l'organe de direction dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de Teixeira Duarte, S.A. et de la société qu'elle contrôle à 100%, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

La politique des rémunérations et sa concrétisation dans les conditions décrites ici doit tenir compte de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et la connaissance du marché.

La somme variable est attribuée à chacun des membres du Conseil d'Administration à titre de rémunération complémentaire et de prime de performance. Cette composante n'est absolument pas liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt de l'évolution des affaires de la société, des indicateurs financiers tels que l'endettement net et l'autonomie financière, du travail inlassable démontré par chacun des membres pour accomplir les tâches et atteindre les objectifs inhérents à leurs fonctions. Elle dépend également des résultats de l'exercice et de la politique de leur affectation qui privilégie l'augmentation des fonds propres de la Société et assure la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

Aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant qu'elle n'ait été attribuée concrètement par le comité des rémunérations. Il n'est pas non plus prévu que le tout ou une partie de la composante variable soit payée après l'apurement des comptes des exercices correspondant à tout le mandat. Il n'existe pas non plus de mécanisme destiné à limiter la rémunération variable si les résultats du dernier exercice montrent une détérioration importante de la performance de l'entreprise ou quand une telle détérioration est prévisible pour l'exercice en cours.

Le comité doit toutefois peser si une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et si elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période, situation entendue comme telle si au moins un des faits ci-dessous est avéré :

- Augmentation des capitaux propres ;*
- Moyenne de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exercices 2016 à 2018 supérieure à l'EBE enregistré en 2015 ;*
- Moyenne des résultats nets consolidés des exercices 2016 à 2018 supérieure aux résultats nets consolidés de l'exercice 2015.*

Il n'existe aucun système d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions, ni aucun autre système d'encouragement avec les actions.

Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfices.

Les administrateurs de Teixeira Duarte, S.A. ne doivent recevoir aucune rémunération, à quelque titre que ce soit, de la part des sociétés que le Groupe contrôle ou qui en font partie.

Il n'existe pas d'avantages non pécuniaires significatifs autres que ceux fixés par ce comité.

Les membres du Conseil d'Administration percevront des indemnités journalières dont les conditions et les montants seront ceux définis pour les collaborateurs de Teixeira Duarte, S.A. et de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., notamment pour les déplacements effectués au service de l'Entreprise.

Aucune somme relative à la révocation d'un administrateur ou à la cessation de ses fonctions n'a été payée et n'est prévue d'être payée.

IV. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

En vertu du régime actuel fixé dans le Code des sociétés commerciales, tous les membres du conseil de surveillance devront percevoir une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste. Celle-ci est déterminée par ce comité des rémunérations et aucun d'eux ne devra percevoir aucune autre rémunération de la part de Teixeira Duarte, S.A. ou d'une autre société qu'elle contrôle ou qui fait partie du groupe, en particulier pour tout autre service fourni à ces sociétés.

De la même façon et à l'instar de ce qui a été mentionné plus haut concernant l'organe d'administration, il ne doit exister aucun régime d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions et/ou tout autre système d'encouragement fondé sur les actions, ni aucune somme versée sous la forme de participation aux bénéfices, et encore moins d'autres avantages significatifs non pécuniaires.

V. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

La rémunération du cabinet d'audit est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des attributions qui lui sont conférées conformément à la loi et aux statuts.

Dans le cas de Teixeira Duarte, S.A., il appartient à cet organe de surveillance de procéder à tous les examens et à toutes les vérifications nécessaires au contrôle et à la certification légale des comptes de la société, tâche pour laquelle est fixée une somme globale annuelle qui sera versée dans les conditions et dans les délais fixés avec le Conseil d'Administration en fonction du jugement qu'il porte sur l'activité de cet organe de surveillance qu'il suit attentivement.

Ce même cabinet d'audit fournit également des services exclusivement de même nature de contrôle légal des comptes et d'audit à d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte. Il reçoit à cet effet des rémunérations, dont la somme globale est indiquée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise, conformément aux dispositions législatives.

Étant donné que le Conseil de surveillance joue un rôle de plus en plus actif pour le suivi du travail du cabinet d'audit, il doit être consulté pour qu'il se prononce sur la fixation des rémunérations de ce dernier.

VI. CONCLUSION:

C'est donc à partir de la politique de rémunérations exposée plus haut que ce comité doit fixer le montant exact des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de la société, en fonction du jugement personnel des membres qui le composent, décision consignée dans un procès-verbal qui est communiqué au Conseil d'Administration afin qu'elle soit mise en œuvre dans les conditions définies.

Lorsque la loi l'exige, ces sommes sont portées à la connaissance du public tous les ans, en particulier dans les rapports sur le gouvernement d'entreprise.

Pour terminer, nous mettons en exergue que de nombreux aspects fixés plus haut visent à obéir aux textes réglementaires mentionnés au début et qu'ils pourront subir les éventuelles modifications qui seraient introduites dans ces règles."

Selon TD,SA, la déclaration sur la politique de rémunérations des membres des organes d'administration et de surveillance transcrite plus haut est très claire et complète. Elle permet de comprendre correctement la façon dont les rémunérations des organes d'administration et de surveillance sont fixées.

En effet, cette déclaration contient globalement toute l'information qui est indiquée dans la recommandation n° II.3.3. Elle ne se limite pas à informer sur les potentiels plafonds visés à l'alinéa b) de cette recommandation, puisque ces plafonds n'ont jamais été établis.

70. Indiquer la façon dont la rémunération est structurée en vue de l'alignement des intérêts des membres de l'organe d'administration sur les intérêts à long terme de la société, et comment elle est étayée sur l'évaluation de la performance et comment elle décourage la prise excessive de risques.

En plus de constituer la contrepartie de l'exercice de leurs fonctions, la rémunération des administrateurs vise également à aligner leurs intérêts sur ceux de la société. En effet, la rémunération est déterminée par un comité élu en Assemblée générale, lequel fixe ces montants selon des orientations ayant trait à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'à l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération de ses collaborateurs et des autres collaborateurs de la société qu'elle détient à 100%, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Les rémunérations sont de plus fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché.

71. Mentionner, le cas échéant, s'il existe une composante variable de la rémunération et si l'évaluation de la performance a un éventuel impact sur cette composante.

La rémunération des administrateurs comprend une composante variable, intitulée "primes de résultats", qui est attribuée lors de la distribution d'une partie des résultats aux membres du personnel et du Conseil d'Administration de chaque exercice. Cette rémunération, décidée par les

Assemblées générales annuelles, est fonction des conditions, du montant et des délais fixés par le comité des rémunérations, qui tient compte des dispositions de la Déclaration de la politique des rémunérations des organes de direction et de surveillance de la société en vigueur.

Cette composante variable de la rémunération n'est absolument pas liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt de l'évolution des affaires de la société, des indicateurs financiers tels que l'endettement net et l'autonomie financière, du travail inlassable démontré par chacun des membres pour accomplir ses tâches et atteindre les objectifs inhérents à leurs fonctions. Elle dépend également des résultats de l'exercice et de la politique de leur affectation qui privilégie l'augmentation des fonds propres de la Société et assure la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

Par conséquent, il n'existe pas de plafond pour chaque composante, comme le suggère la recommandation n° III.3, mais plutôt une attribution en fonction des paramètres indiqués plus haut, de la politique des rémunérations définie par la société et de l'évaluation de la performance et de l'exercice des fonctions de chacun. La composante variable de la rémunération a toujours été globalement raisonnable par rapport à la composante fixe, conformément aux indications de la recommandation n° III.3.

Bien qu'une partie de la composante variable attribuée par le comité des rémunérations soit différée, il faut mentionner qu'aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant qu'elle ne soit attribuée concrètement par le comité des rémunérations en fonction des conditions et sur les fondements fixés par lui.

En application des dispositions de la Recommandation n° III.5, les membres de l'organe d'administration n'ont pas signé de contrats, ni avec la société, ni avec des tiers, dont l'effet serait d'atténuer le risque inhérent à la variabilité de la rémunération qui a été fixée pour eux par la société.

72. Informer sur le règlement différé de la composante variable de la rémunération, avec mention de la période du différé.

Conformément à ce qui a été décidé par le comité des rémunérations, la partie de la composante variable sera payée à partir de 2019 à une date qui sera fixée par ce même comité. Ce règlement dépendra de la poursuite de performance positive de la société au cours des exercices économiques allant de 2016 à 2018.

Les primes de résultats attribuées à chacun des membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A., au titre de la distribution du résultat de 2012, dépendaient de certaines conditions – qui se sont concrétisées – et prévoyaient le paiement différé d'une partie de cette prime pour cette année 2016. Toutefois, le comité des rémunérations a décidé ce qui suit: "Étant donné le contexte conjoncturel auquel se trouvent confrontés l'Entreprise et le Groupe économique dans les différentes zones géographiques où ils opèrent, ainsi que la réduction de l'activité, les résultats obtenus et les mesures prises par le Conseil d'Administration pour faire face à une situation de grande difficulté", seule une partie de la composante variable se rapportant à la distribution des résultats de 2012 sera payée en 2016, tandis que l'autre partie le sera à une date ultérieure qui sera fixée par ce comité.

Le paiement de la composante variable de la rémunération des membres du Conseil d'Administration a toujours été intrinsèquement dépendant des résultats de l'exercice et de l'évolution des activités de la société. Rappelons que les administrateurs de TD,SA sont "de la maison" depuis des dizaines d'années et que leurs rémunérations sont englobées dans un plan général qui s'étend à tous nos collaborateurs.

73. Mentionner les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en actions ainsi que sur la conservation par les administrateurs exécutifs de ces actions, sur l'éventuelle signature de contrats relatifs à ces actions, notamment des contrats de couverture (hedging) ou de transfert de risque, leur plafond, et leur rapport au montant de la rémunération totale annuelle.

Non applicable. La rémunération variable n'est pas attribuée en actions et aucun contrat aux caractéristiques décrites ci-dessus n'a été signé.

74. Mentionner les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en options et indiquer la période de différé et du prix de l'exercice.

Non applicable. La rémunération variable n'est pas accordée en options.

75. Indiquer les principaux paramètres et fondements de tout système de primes annuelles et de tout autre avantage non pécuniaire.

L'attribution des primes, intitulées "primes de résultats", est faite lors de la distribution d'une partie des résultats aux membres du personnel et du Conseil d'Administration de chaque exercice. Ces primes, décidées par les Assemblées générales annuelles afférentes, sont attribuées par la suite en fonction des conditions, du montant et des délais fixés par le comité des rémunérations, qui tient compte des dispositions de la Déclaration de la politique des rémunérations des organes de direction et de surveillance de la société en vigueur.

En ce qui concerne l'attribution de primes annuelles, le comité des rémunérations tient compte de la performance et des résultats de l'entreprise dans son ensemble, et de l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération de ses collaborateurs et de ceux de la société détenue par elle à 100%, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..

Les primes annuelles ont été fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché, comme mentionné plus haut.

Ajoutons qu'aucun avantage significatif non pécuniaire n'a été accordé aux administrateurs de la société.

76. Décrire les principales caractéristiques des régimes complémentaires de pensions ou de retraite anticipée des administrateurs, en indiquant s'ils ont été ou non, soumis à l'appréciation de l'Assemblée générale, au plan individuel.

En ce qui concerne les ex-administrateurs à la retraite, c'est au comité des rémunérations de fixer tous les montants à payer, à quelque titre que ce soit. C'est également au comité des rémunérations de revoir tous les ans les sommes attribuées.

En matière d'attribution de régimes complémentaires de retraite, c'est l'article 22 des statuts de la Société qui établit les conditions et les critères qui doivent orienter le comité des rémunérations pour fixer ces montants. En voici la transcription :

"ARTICLE VINGT-DEUX

PREMIER – Lorsque les personnes ayant exercé les fonctions d'administrateur cessent leurs activités, la société pourra leur attribuer une pension de retraite à vie, dès lors qu'elles réunissent l'une des conditions suivantes:

a) Avoir exercé des fonctions dans la société pendant plus de dix ans, en comptant à cet effet les années pendant lesquelles ces mêmes fonctions ont été exercées au sein de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. ;

b) *Même avec moins d'années d'exercice, avoir plus de vingt-cinq ans d'ancienneté dans la société, en comptant à cet effet les années de service chez Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..*

DEUX – Le montant d'une telle pension sera déterminé selon la durée et l'importance des services fournis et la situation du bénéficiaire, et devra être révisé chaque année. Il ne pourra en aucun cas être supérieur à la rémunération la plus élevée jamais perçue par les administrateurs effectifs.

TROIS – Sur délégation de l'Assemblée générale, d'ores et déjà établie, le comité des rémunérations visé à l'article onze sera tenu, quand sollicité à cette fin, de statuer sur les cas qui lui sont soumis et de fixer le montant des pensions et les procédures d'attribution des pensions."

L'Assemblée générale se réserve l'attribution de procéder à l'élection des membres du comité des rémunérations, qui ont seuls le pouvoir de décision sur ces questions.

Cette stipulation des statuts n'empêche pas que le comité des rémunérations puisse soumettre cette matière à la décision de l'Assemblée générale, ce qui n'a pas été fait, car cela ne s'est jamais avéré être nécessaire ou approprié au regard de la norme statutaire établie.

Depuis la constitution de la société en 2009 jusqu'à ce jour, aucun système d'avantages de retraite au profit des membres des organes sociaux n'a été approuvé en Assemblée générale. De même qu'aucun avantage n'a été attribué, en particulier par le comité des rémunérations, pour cessation de fonctions, notamment pour la retraite.

IV. LA DIVULGATION DES RÉMUNÉRATIONS

77. Indiquer le montant annuel de la rémunération perçue, sous forme agrégée et individuelle, par les membres des organes d'administration de la société, provenant de la société, comprenant la rémunération fixe et variable et, par rapport à cette dernière, mentionner les différentes composantes qui lui ont donné origine.

Pendant l'exercice 2016, les rémunérations, au sens large du terme, perçues par chacun des membres du Conseil d'Administration ont été les suivantes :

Conseil d'Administration	Rémunération fixe	Rémunération variable		Sous-total	Indemnités de déplacements	Total
		Attribuée en 2016	Attribuée en 2013			
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	75.000,00	5.000,00	20.000,00	100.000,00	0,00	100.000,00
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	137.200,00	5.000,00	42.500,00	184.700,00	16.239,80	200.939,80
Joel Viana de Lemos	137.200,00	5.000,00	55.000,00	197.200,00	3.284,10	200.484,10
Carlos Gomes Baptista	137.200,00	5.000,00	45.000,00	187.200,00	21.675,00	208.875,00
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	137.200,00	5.000,00	45.000,00	187.200,00	35.009,90	222.209,90
Jorge Ricardo Figueiredo Catarino	137.200,00	5.000,00	45.000,00	187.200,00	13.764,05	200.964,05
TOTAL	761.000,00	30.000,00	252.500,00	1.043.500,00	89.972,85	1.133.472,85

En 2016, le montant global des rémunérations variables payées par TD,SA représentait 24,9% du montant total perçu.

Au cours de l'exercice 2016, aucun droit de pension n'a été acheté.

En plus de l'information indiquée ci-dessus sur les sommes payées, nous informons qu'en 2016, le comité des rémunérations a décidé d'attribuer aux membres du Conseil d'Administration des montants de la rémunération variable, dont une partie a été payée cette même année – indiquée dans le tableau ci-dessus – et une autre partie a été différée jusqu'en 2019, en fonction de la continuation de la performance positive de la société au cours des exercices économiques allant de 2016 à 2018.

Conseil d'Administration	Rémunération variable attribuée en 2016		
	Pour 2018	Pour 2019	Total
Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Joel Viana de Lemos	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Carlos Gomes Baptista	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	5.000,00	10.000,00	15.000,00
Jorge Ricardo Figueiredo Catarino	5.000,00	10.000,00	15.000,00
TOTAL	30.000,00	60.000,00	90.000,00

78. Indiquer les sommes payées à quelque titre que ce soit par d'autres sociétés contrôlées ou faisant partie du groupe ou étant soumises à un contrôle commun.

Au cours de 2016, les membres du Conseil d'Administration n'ont reçu aucune rémunération, à quelque titre que ce soit, de la part d'autres sociétés qui seraient contrôlées par TD,SA ou feraient partie du groupe.

79. Rémunération payée sous forme de participation aux bénéfices et/ou de primes et raisons pour lesquelles de telles primes ou participations aux bénéfices ont été attribuées.

Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfices.

En effet, les membres du Conseil d'Administration perçoivent une somme à titre de prime, intitulée "primes de résultats", qui est attribuée lors de la distribution d'une partie des résultats aux membres du personnel et du Conseil d'Administration de chaque exercice. Cette rémunération, décidée par les Assemblées générales annuelles, est fonction des conditions, du montant et des délais fixés par le comité des rémunérations, qui tient compte des dispositions de la Déclaration de la politique des rémunérations des organes de direction et de surveillance de la société en vigueur.

Conformément à ce qui a été exposé plus haut, les primes payées ont été fixées en tenant compte de la performance et des résultats de l'entreprise dans son ensemble, et de l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération de ses collaborateurs et de ceux de la société détenue par elle à 100%, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.

Les primes sont de plus fixées en fonction de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et de la connaissance du marché.

80. Indiquer les indemnités payées ou dues à des ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice.

Aucune indemnité n'a été payée ou n'est due à d'ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice. En outre, en 2016, aucun administrateur n'a cessé ses fonctions.

81. Indiquer le montant annuel de la rémunération perçue, sous forme agrégée et individuelle, par les membres des organes de surveillance de la société, en application de la loi n° 28/2009, du 19 juin 2009.

En vertu du régime actuellement applicable fixé dans le Code des sociétés commerciales, et comme déterminé par le comité des rémunérations, tous les membres du Conseil de surveillance perçoivent des rémunérations fixes pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste.

Ainsi, en 2016, les rémunérations perçues par les membres du Conseil de surveillance de TD,SA se répartissaient de la façon suivante :

Conseil de surveillance	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale
Óscar Manuel Machado Figueiredo	30.000,00	-	30.000,00
Mateus Moreira	18.000,00	-	18.000,00
Miguel Carmo Pereira Coutinho	18.000,00	-	18.000,00
TOTAL	66.000,00	-	66.000,00

La somme totale payée au cabinet d'audit MOORE STEPHENS & ASSOCIADOS, SROC, S.A. et aux autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau supporté par la société et/ou par des sociétés contrôlées ou faisant partie du groupe, pour les seuls services fournis par eux, à savoir le contrôle légal des comptes et l'audit, a été comme suit :

Cabinet d'audit	Rémunération
Services de contrôle légal des comptes du Groupe	309.806,00
Autres services de garantie de fiabilité	-
Services de conseil fiscal	-
Services autres que le contrôle légal des comptes	-
TOTAL	309.806,00

Étant donné que les sommes énumérées ci-dessus, relatives à la rémunération des membres du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, ont été payées au cours de l'exercice 2016, il n'existe aucune parcelle restante à payer.

En outre, conformément à ce qui est prévu dans la politique des rémunérations des organes d'administration et de surveillance de la société, et dans le même temps, en application des dispositions de la Recommandation n° III.2, la rémunération des membres des organes de surveillance ne comprend aucune composante dont le montant serait fonction de la performance de la société ou de sa valeur.

82. Indiquer la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale de l'exercice.

Conformément au régime actuel fixé par le Code des sociétés commerciales, notamment les dispositions de l'article 422 -A, par renvoi du paragraphe 3 de l'article 374 -A, les membres du bureau de l'Assemblée, à l'exception du secrétaire du bureau mentionné ci-dessus, perçoivent une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste, qui est déterminée par le comité des rémunérations prévu à l'article 11 des statuts.

Par conséquent, la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale durant l'exercice 2016 s'est élevée à 5.000,00€ (cinq mille euros).

V. LES ACCORDS AYANT DES IMPLICATIONS RÉMUNÉRATOIRES**83. Faire référence à la limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un administrateur et sa relation avec la composante variable de la rémunération.**

Il n'existe aucune limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un membre du Conseil d'Administration, dès lors qu'aucun contrat n'est signé pour l'exercice des fonctions d'administrateurs, et qu'il n'existe pas non plus d'accord sur une éventuelle indemnité à payer pour révocation avec ou sans juste motif. L'existence d'une limitation contractuelle conformément à ce qui est mentionné plus haut serait incohérente, compte tenu des caractéristiques de la relation existante entre la société et les membres de son organe d'administration.

En application des dispositions de la Recommandation n° III.8, aucun mécanisme juridique, au-delà de ceux établis légalement, n'est fixé en vue d'attribuer des indemnités autres que celle établie par les textes législatifs quand la révocation d'un administrateur ne découle pas d'une violation grave de ses devoirs, ni de son inaptitude à exercer normalement ses fonctions, mais qu'il soit reconduit, même ainsi, à les exercer de façon inappropriée.

Nous rappelons que les administrateurs de la société tête du Groupe Teixeira Duarte – auparavant Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et désormais TD,SA – ont toujours été “de la maison”, qu'ils ont suivi leur parcours professionnel au sein du Groupe Teixeira Duarte et que ce ne sont pas des gestionnaires venus d'autres sociétés ou groupes. Depuis la constitution de la société, il n'y a eu aucune situation de révocation d'un administrateur, et encore moins de paiement d'une quelconque indemnité pour cessation de contrat. Par conséquent, fixer des mécanismes juridiques dans le sens décrit plus haut et hors de contexte.

84. Indiquer s'il existe, en mentionnant les montants impliqués, des accords entre la société et les membres de l'organe d'administration et les dirigeants, dans le sens du paragraphe 3 de l'article 248-B du Code des valeurs mobilières, qui prévoient des indemnités en cas de démission, de licenciement sans juste motif ou de cessation de la relation de travail à la suite d'un changement de contrôle de la société. (art. 245-A, § 1, al. I).

Il n'existe aucun accord ayant ces caractéristiques. La politique de la société consiste à n'effectuer aucun paiement en cas de cessation anticipée des fonctions des administrateurs ou des autres dirigeants, et de ne signer aucun accord en la matière.

VI. LES PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS OU D'OPTIONS SUR ACTIONS (“STOCK OPTIONS”)**85. Décrire le plan et ses destinataires.**

Il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'attribution d'options d'achat d'actions.

86. Caractériser le plan (conditions d'attribution, clauses d'inaliénabilité des actions, critères relatifs au prix des actions et prix de l'exercice des options, période pendant laquelle les options peuvent être exercées, caractéristiques des actions ou des options à attribuer, existence d'incitations à l'achat d'actions et/ou à l'exercice d'options),

Conformément à ce qui est mentionné au § 85 ci-dessus, étant donné qu'il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'options d'achat d'actions, cette disposition n'est pas applicable.

87. Indiquer les droits d'option attribués pour l'achat d'actions (*stock options*) dont serait bénéficiaire le personnel de l'entreprise.

Conformément à ce qui est mentionné au § 85 ci-dessus, étant donné qu'il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'options d'achat d'actions, cette disposition n'est pas applicable.

88. Indiquer les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système de participation du personnel au capital dans la mesure où les droits de vote ne seraient pas exercés directement par lui. (art. 245-A, § 1, al. e)

Il n'existe aucun système de participation du personnel au capital, et par conséquent des mécanismes de contrôle ne se justifient pas, dans la mesure où les droits de vote ne sont pas exercés directement par lui.

E. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

I. MÉCANISMES ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE

89. Indiquer les mécanismes mis en œuvre par la société aux fins de contrôle des transactions avec des parties liées (à cet effet, se référer au concept résultant d'IAS 24).

Toutes les transactions entre les sociétés du Groupe Teixeira Duarte avec des parties liées sont effectuées aux prix du marché. Le concept est clair et assumé par les chargés des affaires des différents secteurs du Groupe qui sont en relation avec des parties liées.

Cette posture est transversale à toutes les transactions de cette nature, à savoir, dans n'importe quel transfert de moyens, de services ou d'obligations entre les parties liées, indépendamment qu'il y ait un débit de prix.

En plus de ces orientations généralisées, toutes les transactions entre des parties liées sont saisies sur un support informatique global du Groupe auquel, en plus des chargés d'affaires eux-mêmes, ont également accès les équipes des finances et comptabilité, des consolidations des comptes et d'audit, ainsi que la direction, et en complément, les organes de surveillance de la société et du Groupe.

À ce propos, le Conseil d'Administration de TD,SA a approuvé le 24 avril 2015 le Code d'éthique et de conduite de Teixeira Duarte. Il concerne toutes les sociétés intégrées dans son périmètre de consolidation et sous sa gestion et tous leurs collaborateurs, y compris les membres des organes sociaux.

Dans une nouvelle expression, il consacre les principes transversaux du comportement de tous les collaborateurs du Groupe Teixeira Duarte et, par conséquent, du rapport qu'établit TD,SA avec les parties liées. La Mission et les Valeurs de Teixeira Duarte se consolident grâce à ce code. Sa mise en pratique est obligatoire pour tous les membres du personnel et des organes sociaux, faute de quoi ils encourent une procédure disciplinaire.

Citons un extrait de ce texte portant sur "Les clients et les fournisseurs":

- Critères de sélection

Cette vérité suppose que Teixeira Duarte et ses collaborateurs doivent agir de façon à ce que les décisions prises par les clients et à prendre à l'égard des fournisseurs suivent des critères de sélection objectifs, techniques et professionnels, qui visent à l'efficacité de la décision et la défense des intérêts de l'Entreprise, et ce dans le respect total de ces sociétés, indépendamment de leur position envers l'Entreprise, c'est-à-dire, en rejetant tout éventuel abus de pouvoir ou de position, que ce soit entre sociétés ou entre collaborateurs.

- Conflits d'intérêts et corruption

Dans ce contexte de relations avec clients et fournisseurs, il faut évaluer sans cesse d'éventuels conflits d'intérêt, et interdire tous comportements corruptifs, de mode actif ou passif, qui comprendraient des versements ou des encaissements de facilitation ou création, manutention ou promesse de situations irrégulières ou de faveur.

90. Indiquer les transactions qui ont été soumises au contrôle pendant l'année.

Dans ce contexte, tenant compte des mécanismes indiqués ci-dessus, toutes les transactions avec des parties liées ont été soumises au contrôle, tel que mentionné. Ces transactions, leurs soldes et les informations complémentaires peuvent être consultés à la note 29 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

91. Décrire les procédures et les critères applicables à l'intervention de l'organe de surveillance aux fins de l'examen préalable des conventions devant être conclues entre la société et des détenteurs de participation qualifiée, ou des sociétés ou personnes physiques liées à eux, au titre de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières.

Il n'existe pas de procédures ni de critères présentant les caractéristiques mentionnées ci-dessus, car les opérations entre la société et des détenteurs de participation qualifiée ont un caractère courant et sont réalisées en vue de l'exercice de l'activité, comme les financements auprès de la Banco Comercial Português, S.A. Nous considérons que cette matière est de l'exclusive responsabilité et compétence du Conseil d'Administration. Ces opérations sont bien évidemment réalisées dans les conditions normales du marché et il ne nous paraît pas justifié de soumettre ces conventions à l'avis préalable des organes de surveillance.

II. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS

92. Indiquer le lieu où est disponible l'information financière sur les transactions avec des parties liées, dans le sens d'IAS 24, ou, en alternative, la reproduction de cette information.

L'information sur les transactions avec des parties liées, dans le sens d'IAS 24 se trouve à la note 29 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

PARTIE II - ÉVALUATION DU MODE DE GOUVERNANCE

1. Indiquer le code de gouvernement d'entreprise adopté.

Le Code de gouvernement d'entreprise auquel est assujettie la société ou à laquelle elle aurait choisi de s'assujettir volontairement doit être identifié, en vertu de l'art. 2 du présent règlement.

Outre les textes de loi et les textes réglementaires applicables, notamment le code des sociétés commerciales, le code des valeurs mobilières et les règlements de la CMVM, en particulier le règlement n°4/2013, TD,SA a choisi de ne se soumettre à aucun code de gouvernance d'entreprises autre que celui établi par la CMVM en 2013.

Il faudra en outre indiquer le lieu où sont tenus à la disposition du public les textes des codes de gouvernement d'entreprise auxquels la société émettrice est assujettie (art. 245-A, § 1, al. p)).

Le Code de gouvernement d'entreprise produit par la Commission du marché des valeurs mobilières en 2013 peut être consulté sur www.cmvm.pt.

2. Analyser si le code de gouvernement d'entreprise adopté est respecté.

Conformément à l'art. 245-A § 1, al. o), la société émettrice devra déclarer à quel code de gouvernement d'entreprise elle s'assujettit, en spécifiant les parties éventuelles de ce code avec lesquelles elle diverge et les raisons de sa divergence.

Pour chaque recommandation, l'information devra porter sur ce qui suit:

- a) Donner l'information qui permette d'évaluer si la recommandation est suivie ou renvoyer au paragraphe du rapport où la question est traitée de façon détaillée (chapitre, titre, paragraphe, page);**
- b) Justifier l'éventuelle non application ou l'application partielle;**
- c) En cas de non application ou d'application partielle, identifier l'éventuel mécanisme alternatif adopté par la société allant dans le même sens que l'objectif de la recommandation.**

3. Autres informations

La société devra fournir des éléments ou des informations supplémentaires qui n'ont pas abordés dans les paragraphes précédents mais qui sont significatifs pour comprendre le modèle et les pratiques de gouvernance adoptées.

Les points compris dans le n° 2 sont traités simultanément en raison de leur interdépendance.

Parmi les 41 recommandations qui composent le Code de gouvernement d'entreprise de la CMVM, il y en 11 qui ne sont pas adoptées par notre société et 6 qui sont adoptées partiellement.

Le tableau ci-dessous reproduit intégralement le texte de ces recommandations avec la numérotation utilisée dans ce code de gouvernement d'entreprise. Il indique leur adoption ou leur non adoption, et il renvoie au point du présent rapport qui traite de cette matière ou bien, en application du principe *comply or explain*, qui justifie leur éventuelle non adoption.

	Recommandation	Adoption	Renvoi
I.1	Les sociétés doivent inciter leurs actionnaires à participer et à voter dans les assemblées générales, notamment en ne fixant pas un nombre excessivement élevé d'actions nécessaires pour avoir droit à une voix et en mettant en œuvre les moyens indispensables à l'exercice du droit de vote par correspondance et par voie électronique.	Partiel	12
I.2	Les sociétés ne doivent pas adopter des mécanismes qui rendraient difficile la prise de décision par leurs actionnaires, notamment en fixant un quorum de délibération supérieur à celui prévu par la loi.	Oui	14
I.3	Les sociétés ne doivent pas établir des mécanismes qui auraient pour effet de provoquer le décalage entre le droit à percevoir des dividendes ou le droit à souscrire de nouvelles valeurs mobilière et le droit de vote de chaque action ordinaire, excepté s'ils sont bien motivés en fonction des intérêts à long terme des actionnaires.	Oui	12
I.4	Les statuts des sociétés qui prévoient de limiter le nombre de voix qui peuvent être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires, doivent prévoir également de soumettre à la délibération de l'Assemblée générale, au moins tous les cinq ans, le maintien ou non de cette disposition statutaire – sans conditions de quorum plus exigeantes que les conditions légales – et que, dans cette délibération, tous les votes émis seront comptés sans tenir compte de cette limitation.	Non applicable	5
I.5	Des mesures qui auraient pour effet d'exiger à la société de payer ou d'assumer des charges en cas de transfert de contrôle ou de changement de la composition de l'organe d'administration et qui pourrait porter atteinte à la liberté de cession des actions et à la libre appréciation par les actionnaires de la performance des membres de l'organe d'administration ne doivent pas être adoptées.	Oui	6
II.	SUPERVISION, ADMINISTRATION ET SURVEILLANCE		
II.1	SUPERVISION ET ADMINISTRATION		
II.1.1	Dans les limites établies par la loi, sauf en cas de dimension réduite de la société, le Conseil d'Administration doit déléguer l'administration quotidienne de la société. Les compétences déléguées doivent être identifiées dans le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise.	Non	21

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.1.2	Le Conseil d'Administration doit faire en sorte que la société agit de façon concordante avec ses objectifs et ne doit déléguer ses compétences, en ce qui concerne: i) la définition de la stratégie et des politiques générales de la société; ii) la définition de la structure d'entreprises du Groupe; iii) les décisions à prendre devant être considérées comme stratégiques en raison de leur montant, de leur risque et de leurs caractéristiques particulières.	Oui	21
II.1.3	Au-delà des compétences qui lui incombent, le Conseil général et de supervision doit prendre pleinement ses responsabilités au niveau du gouvernement d'entreprise. Par conséquent, les statuts, ou un moyen équivalent, doivent prévoir l'obligation pour cet organe de se prononcer sur la stratégie et les principales politiques de la société, sur la définition de la structure d'entreprise du Groupe et sur les décisions qui doivent être considérées comme stratégiques en raison de leur montant ou de leur risque. Cet organe devra en outre évaluer si le plan stratégique est respecté et si les principales politiques de la société sont Exécutées.	Non applicable	15
II.1.4	Sauf dans le cas d'une société à dimension réduite, le Conseil d'Administration et le conseil général et de supervision, selon le modèle adopté, doivent créer les comités qui s'avèrent nécessaires :		
a)	Pour assurer une évaluation correcte et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs, pour l'évaluation de leur propre performance globale et celles des divers comités existants;	Non	24
b)	Pour réfléchir sur le système structure et les pratiques de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer.	Non	24
II.1.5	Le Conseil d'Administration ou le Conseil général et de supervision, selon le modèle applicable, doivent fixer les objectifs en matière de prise de risques et créer des mécanismes pour les maîtriser, afin de garantir que les risques effectivement encourus sont consistants avec ces objectifs.	Partiel	54
II.1.6	Le Conseil d'Administration doit comprendre un certain nombre de membres non exécutifs afin que le suivi, la supervision et l'évaluation de l'activité des autres membres de l'organe d'administration soient effectivement garantis.	Non	18

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.1.7	Une proportion adéquate d'indépendants doit se compter parmi les administrateurs non exécutifs, en tenant compte du modèle de gouvernance adopté, la dimension de la société et sa structure d'actionnariat et son <i>free float</i>. L'indépendance des membres du Conseil général et de supervision et des membres du comité d'audit est déterminée par la législation en vigueur. Quant aux autres membres du Conseil d'Administration, quiconque n'est associé à aucun groupe d'intérêts particuliers dans la société ni se trouve dans aucune situation susceptible de porter atteinte à la probité de son analyse ou de sa décision, est considéré comme indépendant, notamment : a. Avoir été collaborateur de la société ou d'une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe depuis ces trois dernières années; b. Avoir, les trois dernières années, fourni des services ou établi une relation commerciale importante avec la société ou avec une société qui est contrôlée par elle ou qui fait partie du groupe, que ce soit directement ou en tant qu'associé, administrateur, gérant ou dirigeant d'une personne morale; c. Bénéficier d'une rémunération payée par la société ou par une société qu'elle contrôle ou fait partie du groupe, en plus de la rémunération perçue pour l'exercice des fonctions d'administrateur; d. Vivre en union de fait ou être conjoint, parent ou similaire en ligne directe jusqu'au 3e degré, et même en ligne collatérale, d'administrateurs ou de personnes physiques détentrices directement ou indirectement d'une participation qualifiée; e. Être détenteur d'une participation qualifiée ou représenter un actionnaire détenteur de participations qualifiées.	Non	18
II.1.8	Lorsqu'ils sont sollicités par d'autres membres des organes de la société, les administrateurs qui exercent des fonctions exécutives doivent leur fournir en temps utile les informations demandées, et de façon à répondre valablement à leur demande.	Oui	18
II.1.9	Le président de l'organe d'Administration exécutif ou du comité exécutif doit remettre, selon le cas, au président du Conseil d'Administration, au président du Conseil de surveillance, au président du comité d'audit, au président du conseil général et de supervision et au président du comité chargé des affaires financières, les convocations et les procès-verbaux concernant leurs réunions.	Oui	18
II.1.10	Au cas où le président de l'organe d'administration exercerait des fonctions exécutives, cet organe doit indiquer parmi ses membres un administrateur indépendant qui assurerait la coordination des travaux des autres membres non exécutifs ainsi que les conditions pour que ces derniers puissent décider de façon indépendante et informée ou trouver un autre mécanisme équivalent qui assure cette coordination.	Non applicable	18

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.2	LA SURVEILLANCE		
II.2.1	Selon le modèle applicable, le président du Conseil de surveillance, du comité d'audit ou du comité des affaires financières doit être indépendant, conformément au critère légal applicable, et posséder les compétences adéquates à l'exercice de ses fonctions.	Oui	32
II.2.2	L'organe de surveillance doit être le principal interlocuteur de l'auditeur externe et le premier destinataire de ses rapports. Il lui appartient notamment de proposer sa rémunération et de veiller à ce que les conditions appropriées à la prestation de services soient assurées.	Non	45
II.2.3	L'organe de surveillance doit évaluer tous les ans l'auditeur externe et propose à l'organe compétent sa révocation ou la résiliation du contrat de prestation de ses services en cas de justes motifs à cet effet.	Oui	45
II.2.4	L'organe de surveillance doit évaluer le fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et proposer les ajustements qui s'avèrent nécessaires.	Non	51
II.2.5	Le comité d'audit, le Conseil général et de supervision et le Conseil de surveillance doivent se prononcer sur les plannings et les moyens affectés aux services d'audit interne et aux services qui veillent au respect des normes appliquées à la société (service de <i>compliance</i>) et doivent être destinataires des rapports réalisés par ces services, au moins quand sont en cause des matières relevant de l'information sur la situation financière, de l'identification ou de la résolution de conflits d'intérêts et la détection de potentielles illégalités.	Non	51
II.3	FIXATION DES RÉMUNÉRATIONS		
II.3.1	Tous les membres du comité des rémunérations ou de son équivalent doivent être indépendants par rapport aux membres exécutifs de l'organe d'administration et compter parmi eux au moins un membre possédant les connaissances et l'expérience en matière de politique de rémunération.	Partiel	67 et 68
II.3.2	Pour aider le comité des rémunérations dans l'exercice de ses fonctions, il ne peut être fait appel à aucune personne physique ou morale qui prêterait, ou aurait prêté des services au cours des trois dernières années, à une structure dépendante du Conseil d'Administration, au Conseil d'Administration lui-même ou qui aurait actuellement une relation avec la société ou avec une société conseil de la société. Cette recommandation s'applique également à toute personne physique ou morale qui leur serait liée par un contrat de travail ou de prestation de services.	Oui	67

	Recommandation	Adoption	Renvoi
II.3.3	La déclaration sur la politique de rémunération des organes d'administration et de surveillance visée dans l'article 2 de la loi n° 28/2009, du 19 juin 2009, doit comporter en plus : a) l'identification et l'explication des critères de détermination de la rémunération à attribuer aux membres des organes sociaux; b) L'information quant au plafond potentiel, au plan individuel, et au plafond potentiel, au plan agrégé, à payer aux membres des organes sociaux, et l'identification des circonstances où ces plafonds peuvent être dus; d) L'information quant à l'exigibilité ou l'inexigibilité de paiements relatifs à la révocation ou la cessation de fonctions d'administrateurs.	Partiel	69
II.3.4	La proposition relative à l'approbation des plans d'attribution d'actions et/ou d'options d'achat d'actions, ou sur la base des variations de prix des actions, à des membres des organes sociaux doit être soumise à l'Assemblée générale. La proposition doit contenir tous les éléments nécessaires à une évaluation correcte du plan.	Non applicable	85
II.3.5	La proposition relative à l'approbation d'un système d'avantages de retraite établi au profit des membres des organes sociaux doit être soumise à l'Assemblée générale. La proposition doit contenir tous les éléments nécessaires à une évaluation correcte du système.	Non	76
III	RÉMUNÉRATIONS		
III.1	La rémunération des membres exécutifs de l'organe d'administration doit se fonder sur la performance effective et décourager la prise excessive de risques.	Oui	70
III.2	La rémunération des membres non exécutifs de l'organe d'administration et la rémunération des membres de l'organe de surveillance ne devra comprendre aucune composante dont le montant dépendrait de la performance ou de la valeur de la société.	Oui	18 et 81
III.3	La composante variable de la rémunération doit être globalement raisonnable par rapport à la composante fixe de la rémunération, et des plafonds doivent être fixés pour toutes les composantes.	Partiel	71
III.4	Une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période.	Oui	72
III.5	Les membres de l'organe d'administration ne doivent pas signer de contrats, ni avec la société, ni avec des tiers, dont l'effet serait d'atténuer le risque inhérent à la variabilité de la rémunération qui aura été fixée pour eux par la société.	Oui	71

	Recommandation	Adoption	Renvoi
III.6	Les administrateurs exécutifs doivent, jusqu'au terme de leur mandat, conserver les actions de la société acquises au titre de schémas de rémunération variable, dont la valeur équivaut au double de la rémunération totale annuelle, à l'exception de celles qui doivent être cédées en vue de régler les impôts découlant du bénéfice de ces mêmes actions.	Non applicable	73
III.7	Quand la rémunération variable prévoit l'attribution d'options, le début de la période d'exercice doit être différé pendant une durée de trois ans au moins.	Non applicable	74
III.8	Quand la révocation d'un administrateur ne découle pas d'une violation grave de ses devoirs ni de son inaptitude à exercer normalement ses fonctions, mais qu'il soit reconduit, même ainsi, à les exercer de façon inappropriée, la société devra être dotée des instruments juridiques appropriés et nécessaires pour qu'aucune indemnité, au-delà de celle due légalement, ne soit exigible.	Non	83
IV	AUDIT		
IV.1	Dans le cadre de ses compétences, l'auditeur externe doit vérifier l'application des politiques et des systèmes de rémunération des organes sociaux, l'efficacité et le fonctionnement des mécanismes de contrôle interne et rapporter à l'organe de surveillance de la société toute anomalie.	Partiel	51 et 67
IV.2	La société ou toute autre société qu'elle contrôle ne doit pas faire appel à l'auditeur externe, ni à aucune société filiale ou du même réseau, pour des services autres que l'audit. Au cas où de tels services s'avèreraient nécessaires, ils doivent être approuvés par l'organe de surveillance et expliqués dans son rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise. Ils ne doivent pas représenter plus de 30% du montant total des services fournis à la société.	Oui	37, 41 et 46
IV.3	Les sociétés doivent procéder au remplacement de l'auditeur au terme de deux ou trois mandats, selon qu'ils sont respectivement de quatre ou de trois ans. Son maintien en poste au-delà de cette période devra faire l'objet d'un avis motivé de l'organe de surveillance qui évalue précisément les conditions d'indépendance de l'auditeur et les avantages et les coûts de son remplacement.	Oui	44
V	CONFLITS D'INTÉRÊTS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES		
V.1	Les conventions entre la société et les actionnaires détenteurs de participation qualifiée, ou des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières, doivent être conclues dans les conditions normales du marché.	Oui	10

	Recommandation	Adoption	Renvoi
V.2	L'organe de supervision ou de surveillance doit établir les procédures et les critères permettant de déterminer l'importance des conventions établies avec des actionnaires détenteurs de participation qualifiée - ou avec des entités qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'article 20, paragraphe 1, du Code des valeurs mobilières. Les conventions revêtant une importance significative doivent être soumises à l'avis préalable de cet organe.	Non	10
VI.	INFORMATION		
VI.1	Sur leur site internet, les sociétés doivent donner, en portugais et en anglais, les informations qui font connaître leur évolution et leur réalité actuelle en matière économique, financière et de gouvernance.	Oui	59
VI.2	Les sociétés doivent assurer l'existence d'un bureau d'aide à l'investisseur et de contact permanent avec le marché, qui réponde aux demandes des investisseurs en temps utile et qui tienne un registre des demandes faites et du traitement qui leur ai donné.	Oui	56 et 58

Les états financiers individuels **2016**



(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du bilan des exercices 2016 et 2015

Postes	Notes	2016	2015
Actif			
Actif non courant :			
Immobilisations corporelles	7	467	28
Goodwill	8	29.254	32.504
Immobilisations incorporelles	6	66	90
Participations financières – méthode de la mise en équivalence	8	1.141.436	1.135.429
Actifs d'impôts différés	10	5.224	3.004
		1.176.447	1.171.055
Actif courant :			
Clients	11.1	8.933	8.586
État et autres collectivités publiques	11.1	9.434	5.927
Autres créances	11.1	37.807	25.925
Report à nouveau	11.1	40	10
Trésorerie et dépôts bancaires	4	84	134
		56.298	40.582
Total actif		1.232.745	1.211.637
Capitaux propres et passif			
Capitaux propres :			
Capital souscrit	19	210.000	210.000
Réserves légales	19	36.500	31.500
Autres réserves	19	242.908	224.610
Résultats reportés :			
Résultats reportés		7.806	-
Bénéfices non attribués – méthode de mise en équivalence		(217.685)	(191.427)
Ajustements sur actifs financiers :			
Bénéfices non attribués – méthode de mise en équivalence		217.685	191.427
Autres ajustements sur actifs financiers		17.848	68.501
		515.062	534.611
Résultat net de l'exercice		7.093	24.978
Total capitaux propres		522.155	559.589
Passif			
Passif non courant :			
Fonds obtenus	11.2	13.034	13.050
Autres dettes	11.2	344.433	387.275
		357.467	400.325
Passif courant :			
Fournisseurs	11.2	2.243	542
État et autres collectivités publiques	11.2	354	787
Fonds obtenus	11.2	213.513	180.626
Autres dettes	11.2	137.013	69.288
Report à nouveau		-	480
		353.123	251.723
Total passif		710.590	652.048
Total capitaux propres et passif		1.232.745	1.211.637

Produits et charges	Notes	2016	2015
Ventes et services fournis	9	12.223	12.351
Gains/pertes sur filiales	8	52.804	28.449
Fournitures et services extérieurs	15	(4.009)	(4.085)
Charges du personnel	14	(11.696)	(8.628)
Autres produits	16	107	44
Autres charges	17	(153)	(60)
Résultat avant dépréciations, amortissements, charges financières et charge d'impôts		49.276	28.071
Charges de dépréciation et d'amortissement	6, 7 et 8	(3.303)	(35)
Résultat opérationnel (avant charges de financements et impôts)		45.973	28.036
Intérêts et produits assimilés obtenus	9 et 13	680	3.547
Intérêts et charges assimilées supportées	13	(35.861)	(7.853)
Résultat avant impôt		10.792	23.730
Impôt sur le revenu de l'exercice	10	(3.699)	1.248
Résultat net de l'exercice		7.093	24.978

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du
compte de résultat par nature des
exercices
2016 et 2015

(Montants en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau de variation des capitaux propres des exercices 2016 et 2015

Description	Notes	Capitaux propres attribués aux détenteurs du capital						
		Capital libéré	Réserves légales	Autres réserves	Résultats reportés	Ajustements sur actifs financiers de filiales	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 1er janvier 2015	1	210.000	21.000	175.390	(135.964)	198.973	65.390	534.789
Variations au cours de l'exercice :								
Application de la méthode de mise en équivalence	8	-	-	-	(55.463)	60.955	-	5.492
	2	-	-	-	(55.463)	60.955	-	5.492
Résultat net de l'exercice	3						24.978	24.978
Résultat global de l'exercice	4=2+3							30.470
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :								
Affectation des résultats		-	10.500	49.220	-	-	(59.720)	-
Dividendes	4	-	-	-	-	-	(5.670)	(5.670)
	5	-	10.500	49.220	-	-	(65.390)	(5.670)
Solde au 31 décembre 2015	6=1+2+3+5	210.000	31.500	224.610	(191.427)	259.928	24.978	559.589
Solde au 1er janvier 2016	7	210.000	31.500	224.610	(191.427)	259.928	24.978	559.589
Variations au cours de l'exercice :								
Application de la méthode de mise en équivalence	8	-	-	-	(18.453)	(24.394)	-	(42.847)
	8	-	-	-	(18.453)	(24.394)	-	(42.847)
Résultat net de l'exercice	9						7.093	7.093
Résultat global de l'exercice	10=8+9							(35.754)
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :								
Affectation des résultats	19	-	5.000	18.298	-	-	(23.298)	-
Dividendes	4 et 19	-	-	-	-	-	(1.680)	(1.680)
	11	-	5.000	18.298	-	-	(24.978)	(1.680)
Solde au 31 décembre 2016	12=7+8+9+11	210.000	36.500	242.908	(209.880)	235.534	7.093	522.155

	Notes	2016	2015	(Montants en milliers d'euros)
Activités opérationnelles :				
Sommes perçues des clients		11.755	11.780	
Sommes payées aux fournisseurs		(20.436)	(3.931)	
Sommes payées au personnel		(6.666)	(7.151)	
Trésorerie générée par les opérations		(15.347)	698	
Impôt sur le revenu payé/perçu		1.610	3.655	
Autres encaissements/décaissements		(5.791)	(3.852)	
Flux de trésorerie des activités opérationnelles (1)		(19.528)	501	
Opérations d'investissement :				
Décaissements concernant les :				
Immobilisations corporelles		(86)	(1)	
Immobilisations incorporelles		(7)	(99)	
Investissements financiers		(50)	(139.694)	
Encaissements provenant des :				
Intérêts et produits assimilés		1.301	4.903	
Dividendes	4 et 8	4.000	12.500	
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)		5.158	(122.391)	
Opérations de financement :				
Encaissements provenant des :				
Fonds obtenus		100.870	74.934	
Décaissements concernant les :				
Fonds obtenus		(67.999)	15.401	
Parties liées		(7.033)	43.555	
Intérêts et charges assimilées		(9.838)	(6.318)	
Dividendes	4 et 19	(1.680)	(5.670)	
Flux de trésorerie des opérations de financement (3)		14.320	121.902	
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (1+2+3)		(50)	12	
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	4	134	122	
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	4	84	134	

L'annexe fait partie intégrante
du tableau des flux de trésorerie des
exercices
2016 et 2015

Annexe

1. INTRODUCTION

TEIXEIRA DUARTE, S.A. ("Entreprise"), numéro d'identification fiscale 509.234.526, dont le siège est à Porto Salvo, a été constituée le 30 novembre 2009. Sa principale activité est: réalisation et gestion d'investissements, coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises, en opérant essentiellement dans les domaines de la planification stratégique et organisationnelle. L'Entreprise fournit également des services de direction, de gestion, de conseil, d'assistance opérationnelle aux plans technique, financier et des ressources humaines, à ses filiales ou aux sociétés avec lesquelles elle a signé un contrat à cet effet.

Les états financiers ci-joints concernent l'Entreprise seule. Les investissements financiers sur les sociétés filiales ont été inscrits par la méthode de mise en équivalence, comme expliqué dans la note 3.2.a).

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Ces états financiers ont été élaborés en appliquant les normes comptables et l'information financière prévue par le système de normalisation comptable (SNC), approuvé par le décret-loi n° 158/2009 du 13 juillet 2009, rectifié par la déclaration de rectification n° 67-B/2009 du 11 septembre 2009 et modifié par la loi n° 20/2010 du 23 août 2010 et par le décret-loi n° 98/2015 du 2 juin 2015 qui a introduit dans le système de normalisation comptable les modifications considérées comme indispensables pour assurer leur conformité avec la directive n° 2013/34/EU, du parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013. Par conséquent, les ordonnances et les communications relatives aux instruments comptables qui composent le SNC ont été modifiés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Hypothèse de la continuité

Les états financiers annexes ont été préparés suivant l'hypothèse de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'Entreprise, tenus selon les normes comptables et d'information financière du SNC.

3.1. Bases d'évaluation

Les états financiers ont été préparés suivant la convention du coût historique, suivant les prémisses de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'Entreprise, tenus conformément au NCRF.

3.2. Méthodes comptables significatives

a) Investissements financiers

Les investissements financiers dans les filiales sont inscrits par la méthode de mise en équivalence. Les participations sont comptabilisées initialement par le coût d'acquisition, lequel a été majoré ou déduit de la différence entre ce coût d'acquisition et la valeur proportionnelle à la participation aux capitaux propres de ces entreprises, reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Lorsque les différences entre le coût d'acquisition des investissements sur les filiales et entreprises associées sont positives, elles sont inscrites en tant que goodwill ou demeurent dans le poste des investissements sur les sociétés filiales et associées. Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence obtenue (goodwill négatif) est inscrite comme gain de l'exercice où a lieu l'acquisition, dans le poste "Autres produits".

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont périodiquement ajustées à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées et des filiales en contrepartie des "produits et des charges sur filiales", et à d'autres variations survenues sur leurs capitaux propres en contrepartie du poste "Autres ajustements sur actifs financiers", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que diminution de la valeur des investissements financiers.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles utilisées pour la production, la prestation de service ou le travail administratif sont inscrites au coût d'acquisition ou de production, et comprennent les dépenses imputables à l'achat, déduit de la dépréciation cumulée et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties par la méthode linéaire selon leur durée d'utilité estimée, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet et l'amortissement cesse lorsque les actifs sont cédés ou classés comme des actifs non courants détenus à la vente. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée d'utilité (années)
Matériel de bureau et mobilier	3-10

Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction, et sont inscrites à leur coût d'acquisition déduit d'éventuelles pertes de valeur. Ces immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où les actifs sous-jacents sont achevés ou en cours d'utilisation.

Les plus ou moins-values découlant de la vente ou de la réduction des immobilisations corporelles sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession/réduction et sont inscrites à leur valeur nette dans le compte de résultats aux postes "Autres produits" ou "Autres charges".

c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les droits contractuels sur l'utilisation de logiciels et sont portées à leur coût d'acquisition, déduit de leurs amortissements cumulés et de leurs pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles génèrent des bénéfices économiques futurs pour l'Entreprise, qu'elles soient contrôlables par l'entreprise et que leur valeur puisse être évaluée avec fiabilité.

Les coûts internes associés à la maintenance et au développement de logiciels sont inscrits en tant que charges dans le compte de résultat quand ils sont encourus, sauf lorsque ces coûts sont directement associés à des projets qui généreront probablement des bénéfices économiques futurs pour l'entreprise. Dans ces situations, ces coûts sont capitalisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés par la méthode linéaire selon la durée d'utilité attendue par l'entreprise pour les actifs en cause, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée d'utilité (années)
Logiciels	3
Goodwill	10

d) Régime de majoration

Les produits et charges sont inscrits selon le principe du régime comptable de la majoration, qui les comptabilise au fur et à mesure qu'ils sont générés.

Les produits et les charges dont la valeur réelle n'est pas connue sont estimés.

Les différences entre les montants perçus et payés et les produits et les charges correspondants sont inscrites dans les postes "Autres créances" et "Report à nouveau" dans l'actif et "Autres dettes" et "Report à nouveau" dans le passif.

e) Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice qu'ils concernent, sauf si les charges financières des emprunts sont directement liées à l'acquisition, à la construction et à la production d'actifs qui prennent un certain temps de préparation avant d'être utilisés. Dans ce cas, les coûts d'emprunt sont capitalisés et

rentrent dans le coût de l'actif. La capitalisation de ces charges commence dès le début de la préparation des opérations de construction ou de développement de l'actif et est interrompue après le début de l'utilisation, ou la fin de la production ou de la construction de l'actif ou lorsque le projet en cause est interrompu. Tous les produits financiers générés par des emprunts obtenus par avance et alloués à un investissement particulier sont déduits des charges financières éligibles à la capitalisation.

f) Produits des activités ordinaires

Les recettes provenant de prestations de service sont comptabilisées dans le compte de résultats quand les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- la somme du produit peut être évaluée de façon fiable ;
- il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction fluent vers l'entreprise;
- le degré d'avancement de la transaction à la clôture de l'exercice peut être évalué avec fiabilité ; et
- les charges encourues avec la transaction et les charges à encourir pour conclure la transaction peuvent être évaluées avec fiabilité.

Les recettes provenant de la prestation de services sont comptabilisées dans le compte de résultats sur la base du degré d'avancement de la prestation de services à la clôture de l'exercice.

g) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque l'entreprise devient partie dans leur relation contractuelle.

Trésorerie et dépôts bancaires

Les montants compris dans le poste "Trésorerie et dépôts bancaires" correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

Créances

Les créances sont évaluées, quand elles sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, qui n'est généralement pas différent de leur valeur nominale. Quand il s'avère qu'elles sont en perte de valeur, leur ajustement est inscrit dans les résultats. L'ajustement comptabilisé est évalué par la différence entre la valeur pour laquelle les créances sont comptabilisées et la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisé au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale.

Passifs financiers et instruments de capital

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs de l'entreprise après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par l'entreprise sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés par leur émission.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, qui ne diffère généralement pas de leur valeur nominale et déduits des pertes de valeur estimées.

Emprunts bancaires

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti. Les charges financières, calculées selon le taux d'intérêt effectif et qui comprennent des primes à payer, sont comptabilisées selon le régime comptable de la majoration, et ajoutées à la valeur comptable de l'emprunt, au cas où elles ne seraient pas remboursées au cours de l'exercice.

h) Assurance retraite

L'Entreprise procure à ses salariés une assurance retraite qui s'inscrit dans le cadre d'une politique sociale et d'encouragement au profit des salariés. Comme elle est de nature facultative, seules les directions de ces sociétés décident d'effectuer les cotisations lorsqu'elles semblent convenir en fonction de leur performance et de leur situation économique et financière. Les cotisations effectuées sont donc inscrites en tant que charge à la date où elles sont dues.

Sans remettre en cause leur nature facultative, les cotisations effectuées par l'Entreprise sont exclusivement celles prévues dans la législation fiscale admise.

i) Impôt sur le revenu

L'entreprise est assujettie au régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (RETGS) prévu à l'article 69 du code de l'Impôt sur les sociétés (IRC), dont Teixeira Duarte, S.A. est la société dominante depuis le 1er janvier 2012.

L'Impôt sur le revenu de l'exercice, inscrit sur le compte de résultats représente la somme de l'impôt courant, de l'impôt différé et des ajustements de de l'impôt estimé.

L'impôt exigible sur le revenu est calculé à partir des résultats imposables de l'entreprise selon les règles fiscales en vigueur. Les résultats imposables peuvent être différents des résultats comptables, puisqu'ils peuvent ne pas inclure divers revenus et charges qui ne seront déductibles ou imposables que dans de futures exercices, ainsi que des revenus et des charges que ne seront jamais déductibles ni imposables.

Conformément aux dispositions de la NCRF 25 – Impôts sur le revenu, l'impôt différé résulte des différences temporelles entre le montant des actifs et des passifs aux fins d'information fiscale (valeur comptable) et leurs montants aux fins d'imposition (base fiscale).

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés et évalués tous les ans en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou annoncés pour la période où la reprise des différences temporelles est attendue.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser, ou lorsqu'il existe des différences temporelles imposables qui compensent les différences temporelles déductibles au moment de leur récupération. Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Ces impôts différés comptabilisés sont revus à la fin de chaque exercice et leur montant est ajusté en fonction des attentes de leur future utilisation.

Les impôts différés sont inscrits en tant que charge ou produit de l'exercice, sauf s'ils résultent de valeurs inscrites directement sur les capitaux propres, situation où l'impôt différé est également inscrit dans le même poste.

j) Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'entité, mais ils sont objet d'information quand un bénéfice économique futur s'avère probable.

Les passifs éventuels sont définis comme étant : (i) des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité; ou (ii) des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources qui affecterait des avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'entité et sont objet d'information, à moins qu'une sortie de ressources qui affecterait des avantages économiques soit loin d'être probable et dans ce cas, ils ne sont même pas objet d'information.

3.3. Jugements de valeur de l'organe de gestion

Pour la préparation des états financiers, l'Entreprise a adopté des hypothèses et des estimations qui affectent les actifs et les passifs, les produits et les charges présentés. L'organe de gestion a effectué toutes les estimations et hypothèses à partir de sa connaissance des événements et des transactions en cours le jour de l'approbation des états financiers.

Les estimations comptables les plus significatives figurant dans les états financiers comprennent: i) les comptes de régularisation; ii) les analyses de dépréciation; iii) les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les estimations ont été déterminées à partir de la meilleure information disponible à la date de la préparation des états financiers et de la connaissance et de l'expérience d'événements passés et/ou en cours. Toutefois, des situations, qui étaient imprévisibles à cette date, pourront survenir ultérieurement et n'ont donc pas été prises en compte dans ces estimations. Les changements de ces estimations, qui surviennent après la clôture de l'exercice seront corrigés dans le compte de résultat de façon prospective.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et dépôts bancaires

La trésorerie et les dépôts bancaires aux 31 décembre 2016 et 2015 sont ventilés comme suit :

	2016	2015
Dépôts bancaires immédiatement mobilisables	84	134
	84	134

Flux des opérations d'investissement

À la clôture des exercices 2016 et 2015, les encaissements provenant de dividendes étaient comme suit :

	2016	2015
Teixeira Duarte — Engenharia e Construções, S.A	1.000	12.500
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	3.000	-
	4.000	12.500

Flux des opérations de financement

Conformément à la décision prise par les actionnaires en Assemblée générale réalisée le 28 mai 2016, des dividendes s'élevant à 1,68 millions d'euros, soit 0,004 euros par action, ont été payés en juin 2016, tenant compte des états financiers individuels de 2015 de l'Entreprise (note 19).

5. SOCIÉTÉS LIÉES

Rémunérations des organes sociaux et de la haute direction de l'Entreprise

Les rémunérations attribuées aux membres des organes sociaux de l'entreprise aux 31 décembre 2016 et 2015 ont été les suivantes :

	2016	2015
Administrateurs exécutifs :		
Avantages à court terme	1.133	1.512
Conseil de surveillance :		
Avantages à court terme	66	66
Commissaire aux comptes :		
Avantages à court terme	61	61
	1.260	1.639

Les rémunérations attribuées aux membres de la haute direction de l'Entreprise pour les exercices 2016 et 2015 furent les suivantes :

	2016	2015
Haute direction :		
Avantages à court terme	1.204	1.013

Soldes et transactions:

Les termes ou les conditions pratiqués entre l'Entreprise et ses parties liées sont substantiellement identiques à ceux qui seraient normalement convenus, admis et pratiqués entre des entités indépendantes dans des opérations comparables.

Pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015, les soldes sur les filiales et autres parties liées furent comme suit :

	Clients		Fournisseurs		Fonds obtenus		Autres créances à recevoir/ (Autres dettes à payer)	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Filiales :								
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	615	2.717	1.535	357	57.002	3.510	(439.258)	(440.604)
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	5	39	-	-	-	-	1.579	6.937
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	144	143	278	-	-	-	3.580	2.008
	764	2.899	1.813	357	57.002	3.510	(434.099)	(431.659)
Autres parties liées :								
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	361	229	-	-	-	-	91	-
ANGOÍMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	342	220	-	-	-	-	85	-
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	1.841	1.119	-	-	-	-	442	-
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	-	-	-	-	-	-	827	356
EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.	162	72	-	-	-	-	23	-
EMPA S.A. Serviços de Engenharia	268	354	-	-	-	-	137	-
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	54	36	-	-	-	-	(416)	(456)
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	21	21	-	-	-	-	578	378
Go Corp - Travel Solutions, S.A.	1	17	-	-	-	-	578	433
Hotel Baía, Lda.	364	219	-	-	-	-	107	-
Hotel Trópico, S.A.	231	125	-	-	-	-	48	-
IMOTD - SGPS, S.A.	-	-	-	-	-	-	1.796	1.470
IMOPREDOUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	24	28
Lagoas Hotel, S.A.	18	18	39	45	-	-	(226)	(247)
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	(332)	(323)
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A.	78	81	-	-	-	-	323	152
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	447	262	-	-	-	-	68	-
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	6	7	-	-	-	-	97	33
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	86	60	-	-	-	-	179	-
TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A.ttd	46	62	-	-	-	-	8.596	6.583
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (Sucursal de Angola)	1.501	1.142	-	-	-	-	148	-
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	312	231	-	-	-	-	251	-
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	2	2	-	-	-	-	(1.596)	(1.514)
TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	-	-	-	-	-	-	(378)	(293)
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis (Angola), Lda.	201	103	-	-	-	-	62	-
TDH - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	-	-	-	-	-	-	23	(17)
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	10	19	-	-	-	-	(804)	(722)
TDVIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	(1.474)	(1.147)
TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	-	-	-	-	-	-	268	266
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	734	468	-	-	-	-	202	-
VAUCO - Automóveis e Equipamentos, Lda.	132	83	-	-	-	-	50	-
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	-	-	-	-	-	-	(648)	(615)
Autres	819	669	-	-	-	-	306	(147)
	8.037	5.619	39	45	-	-	9.435	4.218
	8.801	8.518	1.852	402	57.002	3.510	(424.664)	(427.441)

Pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015, les transactions avec les filiales et autres parties liées furent comme suit:

	Ventes et prestations de services		Prestations de services intragroupe		Produits et gains financiers		Achats et services obtenus	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Filiales :								
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	2.388	3.635	1.213	2.730	1.018	4.896	5.509	2.365
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	33	32	81	154	280	-	-	-
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	297	199	425	501	3	-	275	-
	2.718	3.866	1.719	3.385	1.301	4.896	5.784	2.365
Autres parties liées :								
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	79	154	52	70	-	-	-	-
ANGOÍMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	63	81	59	124	-	-	-	-
AVENIDA - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	4	56	27	82	-	-	-	-
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	4	5	24	34	-	-	-	-
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	533	600	189	303	-	-	-	-
COMÉRCIO AUTOMÓVEIS, Lda.	1	-	31	99	-	-	-	-
CONSTRUSALAMONDE, ACE	1	1	20	58	-	-	-	-
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	25	23	121	150	-	-	-	-
EMPA S.A. Serviços de Engenharia	312	329	95	263	-	-	-	-
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	76	129	266	101	-	-	-	-
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	162	43	26	66	-	-	-	-
Hotel Trópico, S.A.	29	28	77	90	-	-	-	-
Lagoas Hotel, S.A.	21	19	63	71	-	-	57	83
OFM - Obras Fluviais e Marítimas, S.A.	10	40	98	164	-	-	-	-
Hotel Baía, Lda.	102	164	43	52	-	-	-	-
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A.	145	58	239	256	-	-	-	-
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A.	-	3	10	24	-	-	-	-
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	128	83	57	66	-	-	-	-
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	10	9	36	55	-	-	-	-
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	139	109	231	276	-	-	-	-
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	162	262	104	203	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A.	106	118	106	241	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (Sucursal de Angola)	212	307	148	594	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	503	369	63	204	-	-	-	-
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	5	6	16	13	-	-	-	-
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	18	26	34	68	-	-	-	-
Autres	517	382	531	866	-	-	-	4
	3.367	3.404	2.766	4.593	-	-	57	87
	6.085	7.270	4.485	7.978	1.301	4.896	5.841	2.452

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, et sur leurs amortissements cumulés, furent les suivants :

	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Actif brut :			
Solde au 1er janvier 2016	88	26	114
Acquisitions	6	-	6
Solde au 31 décembre 2016	94	26	120
Amortissements cumulés :			
Solde au 1er janvier 2016	24	-	24
Acquisitions	30	-	30
Solde au 31 décembre 2016	54	-	54
Montant net au 31 décembre 2016	40	26	66

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, et sur leurs amortissements cumulés, furent les suivants :

	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Actif brut :			
Solde au 1er janvier 2015	39	43	82
Acquisitions	6	26	32
Transferts et réductions	43	(43)	-
Solde au 31 décembre 2015	88	26	114
Amortissements cumulés :			
Solde au 1er janvier 2015	1	-	1
Acquisitions	23	-	23
Solde au 31 décembre 2015	24	-	24
Montant net au 31 décembre 2015	64	26	90

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, et sur leurs dépréciations cumulées, furent les suivants :

	Matériel de bureau et mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Total
Actif brut :			
Solde au 1er janvier 2016	47	-	47
Acquisitions	62	400	462
Solde au 31 décembre 2016	109	400	509
Dépréciations cumulées :			
Solde au 1er janvier 2016	19	-	19
Acquisitions	23	-	23
Solde au 31 décembre 2016	42	-	42
Montant net au 31 décembre 2016	67	400	467

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, et sur leurs dépréciations cumulées, furent les suivants :

Matériel de bureau et mobilier	
Actif brut :	
Solde au 1er janvier 2015	37
Acquisitions	10
Solde au 31 décembre 2015	47
Dépréciations cumulées :	
Solde au 1er janvier 2015	6
Acquisitions	13
Solde au 31 décembre 2015	19
Montant net au 31 décembre 2015	28

8. INVESTISSEMENTS SUR FILIALES

Au 31 décembre 2016, l'Entreprise détenait les participations financières ci-dessous, évaluées selon la méthode de la mise en équivalence:

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo - Oeiras	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo - Oeiras	100,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo - Oeiras	100,00%
Lagoas Park, SA	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo - Oeiras	100,00%

La principale information financière relative à ces sociétés filiales concernant les exercices 2016 et 2015 est la suivante:

	Total actifs		Total passifs		Revenus		Résultat net	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	1.620.429	1.600.661	1.053.328	1.017.257	536.421	618.046	19.715	14.083
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	1.218.178	1.195.134	669.215	647.795	161.472	112.415	24.255	48.982
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	21.352	18.477	18.051	13.790	39.039	35.810	1.807	3.172
Lagoas Park, S.A.	55	-	16	-	-	-	(11)	-
	2.860.014	2.814.272	1.740.610	1.678.842	736.932	766.271	45.766	66.237

Cette information correspond aux comptes statutaires des sociétés, mais ils ont été ajustés pour les effets de l'application de la méthode de mise en équivalence.

Les mouvements survenus sur les parts de capital détenues sur les filiales pendant les exercices 2016 et 2015 furent les suivants :

	Parts de capital	Goodwill	Total
Solde au 1er janvier 2015	507.553	-	507.553
Apport	756.435	32.504	788.939
Réduction	(150.000)	-	(150.000)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice	28.449	-	28.449
- Effet sur les capitaux propres	5.492	-	5.492
- Dividendes perçus	(12.500)	-	(12.500)
Solde au 31 décembre 2015	1.135.429	32.504	1.167.933
Solde au 1er janvier 2016	1.135.429	32.504	1.167.933
Apport	50	-	50
Amortissement du goodwill	-	(3.250)	(3.250)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice	52.804	-	52.804
- Effet sur les capitaux propres	(42.847)	-	(42.847)
- Dividendes perçus	(4.000)	-	(4.000)
Solde au 31 décembre 2016	1.141.436	29.254	1.170.690

L'augmentation survenue lors de l'exercice 2016 concerne :

Lagoas Park, SA	50
	50

Au cours de l'exercice 2016, le goodwill comptabilisé à l'effet de la participation détenue sur TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A. a fait l'objet de test de dépréciation et a été amorti sur 10 ans (note 3.2.c)

L'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence des exercices 2016 et 2015 est comme suit :

	Gains / pertes		Ajustements des capitaux propres		Dividendes	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	28.749	14.082	(15.977)	4.269	(1.000)	(12.500)
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	22.238	13.176	(26.606)	1.223	-	-
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	1.828	1.191	(264)	-	(3.000)	-
Lagoas Park, S.A.	(11)	-	-	-	-	-
	52.804	28.449	(42.847)	5.492	(4.000)	(12.500)

**9. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES**

Le produit comptabilisé par l'entreprise aux 31 décembre 2016 et 2015 était décomposé comme suit :

	2016	2015
Prestation de services	12.223	12.351
Intérêts et produits assimilés	680	3.547
	12.903	15.898

À ces dates-là, le chiffre d'affaires de l'Entreprise par marché géographique était réparti de la façon suivante:

	2016	2015
Angola	2.531	2.740
Algérie	(48)	-
Brésil	678	558
Espagne	159	238
Mozambique	672	726
Portugal	8.224	8.089
Venezuela	7	-
	12.223	12.351

10. IMPÔT SUR LE REVENU

L'Entreprise est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 21% sur l'assiette imposable. Cet impôt sur les sociétés pourra être majoré de la surtaxe municipale (Derrama) à laquelle la société pourrait être assujettie dont le taux qui est variable peut aller jusqu'à 1,5 % du bénéfice imposable.

En outre, au cas où le bénéfice imposable serait supérieur à 1,500 million d'euros, ou 7,500 ou 35,000 millions d'euros, il est frappé de la surtaxe d'État de, respectivement 3 %, 5 % et 7 %.

L'Entreprise est de plus assujettie à une imposition autonome, aux taxes sur les charges et les dépenses prévues à l'article 88 du Code des sociétés (IRC).

Selon la législation en vigueur, les déclarations fiscales sont revues et corrigées par les autorités fiscales portugaises sur une période de quatre ans, sauf en cas de déduction de déficit fiscal, ou que des inspections, des réclamations ou des contestations soient en cours. Dans ces cas-là, les délais sont prolongés ou suspendus en fonction des circonstances. Selon le Conseil d'Administration, les éventuelles corrections résultant de contrôles et d'inspections opérées par les autorités fiscales sur ces exercices n'auront aucun effet significatif sur les états financiers arrêtés au 30 décembre 2016.

Pour définir l'assiette d'imposition, sur laquelle est appliqué le taux d'impôt, le résultat comptable est majoré et déduit des montants non admis au plan fiscal. Cette différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal peut être de nature temporaire ou permanente.

Selon la législation portugaise, les pertes fiscales peuvent être reportées sur 12 (douze) ans pour celles générées pendant l'exercice fiscal de 2016 et sur 5 (cinq) ans pour celles générées en 2017 et les années suivantes. Elles peuvent être déduites des bénéfices imposables obtenus a posteriori, jusqu'à hauteur de 70% pendant l'exercice fiscal.

La charge d'impôt inscrite dans les exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 peut être présentée comme suit :

	2016	2015
Impôt courant	8.100	3.043
Impôt différé	(5.119)	(3.995)
	2.981	(952)

Le rapport entre charge et bénéfice comptable des exercices 2016 et 2015, au Portugal, est le suivant :

	2016	2015
Résultat net de l'exercice	7.093	24.978
Ajustements sur le bénéfice imposable :		
Différences définitives : (a)		
- À majorer	12.161	3.043
- À déduire	(57.934)	(28.746)
Différences temporelles :		
- À déduire	-	(3.995)
Perte fiscale / (Bénéfice)	(38.680)	(4.720)
Autres composantes de l'impôt :		
- Imposition autonome	-	39
- Autres (b)	8.100	3.004
Impôt courant	8.100	3.043
Impôt différé	(5.119)	(3.995)
Changements sur les estimations	718	(296)
Charges d'impôts	3.699	(1.248)

(a) Les différences définitives incluent essentiellement l'annulation des effets de la mise en équivalence (note 8).

(b) Le montant de 8,1 millions d'euros correspond au coût net de financement obtenu dans le cadre du RETGS (régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (note 3.2.i).

Le taux d'impôt effectif des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 fut le suivant :

	2016	2015
Impôt exigible	8.100	3.043
Résultat avant impôt	10.792	23.730
Taux d'impôt effectif	75,06%	12,82%

Le mouvement survenu sur les actifs d'impôts différés pendant les exercices 2016 et 2015 était le suivant :

	2016				
	Solde initial	Constitution	Reprise	Ajustement	Solde final
Actifs d'impôts différés :					
Pertes fiscales à reporter	-	8.123	-	(2.899)	5.224
Charges nettes de financement	3.004	-	(3.004)	-	-
	3.004	8.123	(3.004)	(2.899)	5.224

L'ajustement opéré sur les pertes fiscales pouvant être reportées à l'exercice 2015 concerne leur utilisation dans le cadre du RETGS (note 3.2 i).

	2015			
	Solde initial	Constitution	Ajustement	Solde final
Actifs d'impôts différés :				
Pertes fiscales à reporter	-	991	(991)	-
Charges nettes de financement	-	3.004	-	3.004
	-	3.995	(991)	3.004

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers, courants et non courants, étaient décomposés comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015 :

11.1. Actifs financiers :

Clients

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste Clients était composé comme suit :

	2016			2015		
	Non groupe	Groupe	Total	Non groupe	Groupe	Total
Compte courant	132	8.801	8.933	68	8.518	8.586
	132	8.801	8.933	68	8.518	8.586

État et autres collectivités publiques

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste Clients était composé comme suit :

	2016	2015
État et autres collectivités publiques :		
Impôt sur le revenu des sociétés – IRC : a)		
- Impôt estimé	6.746	3.609
- Prélèvements à la source	1.282	843
- Paiement acompte	1.274	1.475
	9.302	5.927
Taxe sur la valeur ajoutée – TVA	132	-
	9.434	5.927

a) Ces soldes concernent le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés – RETGS (note 3.2 i).
Le montant de l'Entreprise seule pour le poste "Impôt estimé" obtenu en 2016 est de 2,889 millions d'euros.

Autres créances

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste "Autres créances" était décomposé comme suit :

	Courant	
	2016	2015
Débiteurs – produits à recevoir :		
Fournitures et prestations de service réalisées et non facturées	4.718	3.600
Intérêts à percevoir	398	1.020
	5.116	4.620
RETGS	16.244	11.873
Autres débiteurs	16.446	9.432
	37.806	25.925

Report à nouveau

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste Report à nouveau était composé comme suit :

	2016	2015
Report à nouveau :		
Intérêts à payer	40	10
	40	10

11.2. Passifs financiers :

Fournisseurs

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste "Fournisseurs" était composé comme suit :

	2016			2015		
	Non groupe	Groupe	Total	Non groupe	Groupe	Total
Compte courant	391	1.852	2.243	139	403	542
	391	1.852	2.243	139	403	542

État et autres collectivités publiques

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste État et autres collectivités publiques était décomposé comme suit :

	2016	2015
État et autres collectivités publiques :		
Impôt sur le revenu - prélèvements sur tiers	162	141
Taxe sur la valeur ajoutée - TVA	-	478
Sécurité sociale	186	165
Autres	76	3
	354	787

Autres dettes

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste "Autres créances" était décomposé comme suit :

	2016		2015	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Créanciers – charges à payer :				
Frais encourus et non facturés par des fournisseurs	935	-	3.665	-
Charges du personnel	1.157	-	1.061	-
Distribution des résultats	1.182	187	1.187	529
Intérêts à régler	13.971	-	1.494	-
Assurances à régler	13	-	6	-
	17.258	187	7.413	529
Autres créanciers	119.755	344.246	61.874	386.746
	137.013	344.433	69.287	387.275

Le poste Autres dettes de 2016 comprend le montant de 429,246 millions d'euros concernant la prise de participation sur Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont 85 millions d'euros de passif courant et 344,246 millions d'euros non courant.

Fonds obtenus

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le poste "Fonds obtenus" était décomposé comme suit :

	2016		2015	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Facilités de caisses	109.117	-	133.013	-
Découverts bancaires autorisés	43.628	-	41.504	-
Emprunts bancaires	3.766	2.334	2.599	2.600
Papier commercial	-	10.700	-	10.450
Parties liées	57.002	-	3.510	-
	213.513	13.034	180.626	13.050

a) Emprunts bancaires

Emprunt bancaire souscrit le 17 octobre 2014 par l'Entreprise auprès de la Banco do Brasil S.A., dont le montant actuel s'élève à 2,600 millions d'euros, qui sera amorti par tranches semestrielles de 1,3 million d'euros.

Emprunt bancaire souscrit le 22 janvier 2016 par l'Entreprise auprès de la Banco do Brasil S.A., d'une durée de 3 ans, dont le montant actuel s'élève à 3,5 millions d'euros, qui sera amorti tous les ans de 1,167 million d'euros.

Emprunt bancaire s'élevant actuellement à 7 millions d'euros, souscrit le 29 février 2016 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A. par Teixeira Duarte, S.A., par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et par Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. qui produit des intérêts indexés sur Euribor à 12 mois majoré de 4,5%. Le capital actuel sera amorti le 31 mars 2017.

b) Papier commercial

Un programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit auprès de la Banco Comercial Português le 28 décembre 2011, actuellement de 53,4 millions d'euros, auquel ont pris part Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et l'Entreprise. Les montants utilisés jusqu'à ce jour par chacune des sociétés sont respectivement de 51,400 millions d'euros, de 1 million d'euros et de 1 million d'euros. Chaque émission doit obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne peut être inférieure à 250.000 euros. Le programme dure jusqu'au 30 décembre 2021. Le premier amortissement de 9 millions d'euros est prévu pour le 30 mars 2017. Les autres versements, dont les montants varieront entre 3,3 millions d'euros et 4,5 millions d'euros, à part le dernier qui sera de 8,400 millions d'euros, seront semestriels. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 4,25%.

Un programme d'émissions de papier commercial souscrit le 14 janvier 2016 auprès de la Novo Banco, S.A. auquel prennent part l'Entreprise et Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. pour un montant de 34 millions d'euros, dont la totalité est utilisée par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. Le programme a une durée de 4 ans et sera objet d'amortissements partiels, dont le premier versement aura lieu le 14 juillet 2017 et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 1,9 million d'euros et 2 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à l'échéance de la dernière émission. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, en vigueur le deuxième jour ouvré précédent chaque date de souscription, majoré de 3,00% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 28 décembre 2015 auprès de Novo Banco, S.A. s'élevant actuellement à 97 millions d'euros, auquel ont pris part l'Entreprise, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants, respectivement, de 9,7 millions d'euros pour les deux premières sociétés, et de 77,6 millions d'euros pour la dernière. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la date de signature du contrat, et les intérêts sont précomptés. Le taux d'intervention est indexé sur Euribor du délai afférent, en vigueur au deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 5,00% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente, dont la dernière émission sera remboursée le 6 novembre 2018. Le programme sera objet d'amortissements partiels, dont le premier versement, de 3,4 millions d'euros, aura lieu le 6 mai 2017 et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 2,350 millions d'euros et 2,900 millions d'euros, et le règlement de la somme restante se réalisera à la date de remboursement de la dernière émission.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 18 novembre 2014 auprès de la Banco BIC Português, S.A., d'un montant de 5 millions d'euros, auquel prennent part l'Entreprise, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. Le programme dure

jusqu'au 2 janvier 2020 et les émissions peuvent avoir un délai de 1 ou 6 mois. Les intérêts sont post-comptés au taux indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majorée de 3,25 %.

c) Autres fonds obtenus

Au 31 décembre 2016, les autres fonds obtenus concernant les découverts bancaires et les facilités de caisse portaient des intérêts aux taux normaux du marché.

Les fonds obtenus sont remboursables selon les échéances suivantes :

	2016	2015
Moins d'un an	213.513	180.626
1 à 2 ans	1.167	2.600
2 à 3 ans	1.167	-
3 à 4 ans	9.700	-
4 à 5 ans	1.000	10.450
	226.547	193.676

12. PASSIFS ÉVENTUELS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS

Procédures fiscales

Suite à un contrôle réalisé par la Direction des impôts - DI - ("Autoridade Tributária e Aduaneira") sur les pièces comptables de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., société détenue directement à 100 % par l'Entreprise, relatif à l'exercice 2012, les pertes fiscales de cette filiale ont été corrigées comme suit :

	Perte fiscale obtenue	Correction DI
2012	13.294	3.971

À l'exception des 1,666 million d'euros (qui concerne, selon la direction des impôts, l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux - EBF - effectuée par le Fundo Investimento Imobiliário TDF sur la distribution des revenus), l'autre correction est due au fait que les frais financiers supportés pour l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme d'apports en capital n'ont pas été acceptés en tant que charges fiscales.

Étant donné que TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (article 69 et suivants du Code IRC), la correction en question de l'exercice 2012 a été objet d'un règlement supplémentaire de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires demandés à l'Entreprise, en sa qualité de société dominante, qui a contesté ce règlement par voie judiciaire. Le Conseil d'Administration espère obtenir une issue favorable de cette procédure.

Garanties

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A., relative à la dette de l'impôt sur le revenu de 2010, l'Entreprise a présenté un cautionnement de 10,139 millions d'euros qui a été accepté par la DI.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant actuellement à 97 millions d'euros signé avec la Novo Banco. S.A. par les sociétés émettrices, l'Entreprise, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., les cautions TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A., et Transbital Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A. ont donné comme garantie une hypothèque de 14 parcelles de terrain du complexe intitulé Pedregueiras et 10 parcelles de terrain du complexe intitulé Pedregueiras d'un montant total de 59,640 millions d'euros et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné comme garantie le nantissement de 26.000.000 actions de Recolte Serviços e Meio Ambiente, S.A., évaluées à cet effet à 26 millions d'euros.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant actuellement à 53,4 millions d'euros signé le 28 décembre 2011 avec la Banco Comercial Português, S.A. par les sociétés émettrices l'Entreprise, Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et par Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., une hypothèque générique a été constituée sur les immeubles implantés respectivement aux lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park qui est propriété de Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 34 millions d'euros signé avec la Novo Banco, S.A. par les sociétés émettrices l'Entreprise et Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et par la caution de l'Entreprise, la caution a donné en nantissement 1.000.000 titres de TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant actuellement à 7 millions d'euros, souscrit le 29 février 2016 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A. par l'Entreprise, par Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A. et par Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une deuxième hypothèque sur le lot 3, sis à Lagoas Park.

Lettres de confort

Pendant l'exercice 2016, l'Entreprise a émis des lettres de confort au profit de sociétés du groupe, sous la forme d'aval bancaires, comme suit :

Société	Montant en devises	Devise	Montant en milliers d'euros
ANGOLMO – Empreendimentos e Construções, Lda.	30.000.000	USD	28.460
ANGOLMO – Empreendimentos e Construções, Lda.	4.390.650.000	AON	23.801
CND – Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	25.000.000	USD	23.717
RECOLTE – Servicios Y Medioambiente, S.A.U.	8.415.000	EUR	8.415
BONAPARTE – Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	18.000.000	EUR	18.000
TDA – Comércio e Indústria, Lda.	1.891.400.000	AON	10.253
			112.646

13. RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des exercices arrêtés au 31 décembre 2016 et 2015 étaient détaillés comme suit :

	2016	2015
Charges financières :		
Charges d'intérêts	34.357	7.078
Autres charges financières	1.504	775
	35.861	7.853
Produits financiers :		
Intérêts obtenus	680	3.547
Résultats financiers	(35.181)	(4.306)

14. AVANTAGES DES SALARIÉS

Au cours des exercices 2016 et 2015, le nombre moyen des effectifs recrutés était respectivement de 184 et 166 personnes.

Les charges de personnel pour ces exercices se décomposaient comme suit :

	2016	2015
Distribution des résultats	132	92
Charges sur rémunérations	1.756	1.514
Frais organes sociaux	906	1.246
Indemnités	1.772	24
Autres rémunérations	679	562
Autres charges de personnel	183	162
Salaires	6.182	4.931
Assurances	86	97
	11.696	8.628

15. FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS

En 2016 et 2015, le poste Fournitures et services extérieurs était ventilé comme suit :

	2016	2015
Déplacements, hébergements et transports	402	476
Matériaux	199	38
Services divers	137	151
Services spécialisés	3.271	3.420
	4.009	4.085

16. AUTRES PRODUITS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les autres produits étaient comme suit :

	2016	2015
Services informatiques	70	34
Autres prestations de Services	38	10
	108	44

17. AUTRES CHARGES

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les autres charges étaient comme suit :

	2016	2015
Dons	37	-
Droit de timbre	6	-
Amendes	1	-
Cotisations	2	18
Impôts et taxes	6	6
Autres	101	36
	153	60

18. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**Principes généraux**

L'entreprise est exposée à plusieurs risques financiers qui proviennent de son activité, à savoir :

- Risque de taux d'intérêt découlant du passif financier ;
- Risque de crédit, en particulier des créances sur ses clients ayant rapport avec l'activité opérationnelle de l'Entreprise ;
- Risque de liquidité, en ce qui concerne le maintien d'un équilibre de la trésorerie.

La direction financière de l'Entreprise assure la gestion centralisée des opérations de financement, des placements des excédents de trésorerie, des opérations de change ainsi que la gestion du risque de la contrepartie de l'Entreprise. En outre, elle est chargée d'identifier, de quantifier et de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion/ atténuation des risques financiers auxquels se trouve exposée l'Entreprise.

Plus bas, nous allons analyser de façon détaillée les principaux risques financiers auxquels notre société se voit confrontée et les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de sa gestion.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt a pour but d'amoindrir la charge de la dette assujettie à se tenir à un bas niveau de volatilité des charges financières.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le passif financier est composé exclusivement de taux d'intérêt variable.

Dans le cas où les taux d'intérêt du marché auraient été supérieurs (inférieurs) de 1 % au cours des exercices 2016 et 2015, les résultats financiers de ces exercices auraient diminué (augmenté) respectivement de (6,998)/ 6,998 millions d'euros et de (857) / 857 mille euros.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les créances sur clients, pour lesquelles n'a été inscrit aucun ajustement, parce que le Conseil d'Administration les considère réalisables, sont les suivantes :

	2016	2015
Soldes :		
Non échu	1.339	4.619
Moins de 180 jours	3.031	2.760
180 à 360 jours	1.458	546
Plus de 360 jours	3.105	661
	8.933	8.586

Risque de liquidité

Ce risque peut être réel si les sources de financement, tels que les flux de trésorerie opérationnels, de désinvestissement, de lignes de crédit et les flux de trésorerie obtenus par des opérations de financement ne correspondent pas aux besoins de financement, tels que les décaissements en vue d'activités opérationnelles et de financement, les investissements, la rémunération des actionnaires et le remboursement de la dette. Afin d'atténuer ce risque, l'Entreprise essaie de conserver une position nette et une échéance moyenne de la dette qui lui permette d'amortir sa dette dans des délais convenables.

L'échéance des passifs financiers était aux 31 décembre 2016 et 2015 comme suit :

	2016				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Fournisseurs	2.243	-	-	-	2.243
Fonds obtenus	213.513	1.167	1.167	10.700	226.547
État et autres collectivités publiques	354	-	-	-	354
Autres dettes	137.013	42.627	42.560	259.246	481.446
	353.123	43.794	43.727	269.946	710.590

	2015				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Fournisseurs	542	-	-	-	542
Fonds obtenus	180.626	2.600	-	10.450	193.676
État et autres collectivités publiques	787	-	-	-	787
Autres dettes	69.288	42.902	42.627	301.746	456.563
Report à nouveau	480	-	-	-	480
	251.723	45.502	42.627	312.196	652.048

19. CAPITAUX

Capital Social

Au 31 décembre 2016, le capital de l'Entreprise, totalement souscrit et libéré, était composé de 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

Aux 31 décembre 2016, TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait directement 203.520.000 actions représentatives du capital de TEIXEIRA DUARTE, S.A., qui correspondaient à 48,46% de son capital.

Réserves légales

La législation commerciale établit que 5% au moins du résultat net annuel doit être destiné à doter la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci représente 20% au moins du capital. Cette réserve ne peut être distribuée sauf en cas de liquidation de l'Entreprise, mais elle peut être utilisée pour absorber les déficits après que les autres réserves sont épuisées, ou incorporées au capital.

Autres réserves

Les autres réserves sont composées des réserves libres, qui sont disponibles à la distribution.

Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, réalisée le 28 mai 2016, a approuvé les comptes de l'exercice 2015 et a décidé que le résultat net de 24.978.306,33€ (vingt-quatre millions neuf-cent soixante-dix-huit mille trois cent six euros et trente-trois centimes) soit affecté comme suit :

Montants en euros	
Dividendes	1.680.000,00
Réserves légales	5.000.000,00
Réserves libres	18.298.306,33
	24.978.306,33

20. AUTRES INFORMATIONS

La Direction générale informe que l'Entreprise n'a aucune dette envers l'État, au titre du décret-loi 534/80 du 7 novembre 1980.

En application du décret-loi n° 411/91 du 17 octobre 1991, la Direction générale informe que la situation de l'Entreprise au regard de la sécurité sociale est en règle, dans les délais impartis par la loi.

21. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les divers secteurs et marchés où elle opère. Des faits marquants sont survenus après la clôture de l'exercice qui sont les suivants :

1. La signature d'une Alliance stratégique au Venezuela pour le marché de conservation, d'administration, de gestion, de fonctionnement et d'optimisation du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, au Venezuela. Ce fait a été porté à la connaissance du public le 17 janvier au moyen d'un communiqué portant ce titre et le contenu suivant :

Sa filiale détenue à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., a signé le 17 janvier 2017 au Venezuela une "Alliance stratégique visant à l'exploitation et à la gestion portuaire du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira" avec l'entreprise de l'État de la République bolivarienne du Venezuela, intitulée BOLIVARIANA DE PUERTOS (BOLIPEURTOS), S.A., en vue d'optimiser le développement et la croissance de l'activité du terminal, en le transformant en un port de transfert de la mer des Caraïbes et de l'Amérique latine. Au titre de cette Alliance et conformément au plan d'activités, Teixeira Duarte apportera 40 millions de dollars américains et se chargera, pendant 20 ans, de la commercialisation, de la conservation, de l'exploitation, de la gestion, de la construction et de l'optimisation de ce terminal.

Le terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, ayant une capacité de 1.000.000 EVP/année et une surface de 17ha, dispose de 693m de quai accostable et des fonds à -15,2m. Il est doté de matériel portuaire de dernière génération : 6 portiques de quai, 15 portiques de parc, 2 reach-stackers et 6 chariots élévateurs frontaux.

À l'origine de cette convention fut l'Accord complémentaire à l'accord-cadre de coopération signé le 6 août 2008 entre la République bolivarienne du Venezuela et la République portugaise, en matière de coopération économique et énergétique, dont l'objet est la coopération, la mise en œuvre, l'élaboration et/ou la réalisation de programmes et de projets destinés à l'échange de biens, de services, de technologie et de développement des intérêts communs des pays signataires.

2. Un accord visant à la cession de la participation détenue dans le secteur de l'Énergie a été porté à la connaissance du public le 24 janvier au moyen d'un communiqué portant ce titre et le contenu suivant :

Les sociétés qu'elle détient à 100%, TEDAL - SGPS, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ont signé un accord avec OZ Energia, S.A. le 24 janvier 2017, visant à la cession de la participation de 50% que ces sociétés détenaient dans la société TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. pour le prix de 8,3 millions d'euros.

L'opération ne sera tenue pour achevée que lorsque la transmission aura obtenu l'autorisation de l'Autorité de la concurrence, prévue pour le premier trimestre 2017.

TDARCOL est une société holding qui regroupe d'autres sociétés à travers lesquelles le Groupe Teixeira Duarte opère dans le secteur de l'Énergie, notamment dans la filière du gaz.

Rappelons qu'en mars 2015, le Groupe avait déjà vendu la société à travers laquelle il opérait dans la filière des carburants et des lubrifiants. Maintenant, il vend la participation qu'il détenait dans la société par laquelle il opérait indirectement dans le domaine du gaz.

Conformément à ce qui avait été anticipé dans le communiqué mentionné plus haut, l'Autorité de la concurrence s'est prononcé sur cette opération, après quoi le Groupe Teixeira Duarte a conclu le 31 mars 2017 l'accord avec OZ Energia, S.A. visant à faire cession de la participation de 50% qu'il détenait sur la société TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. Il a donc cessé d'opérer dans la filière énergétique, mais a poursuivi dans les six autres pôles d'activité - construction, concession et services, immobilier, hôtellerie, grande distribution et commerce automobile, dans les 18 pays où il opère.

Les états financiers consolidés **2016**



(Montants exprimés
en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante de la
situation financière consolidée au 31
décembre 2016

	Notes	2016	2015
Actifs non courants :			
Goodwill	19	14.295	21.955
Immobilisations incorporelles	20	38.954	33.262
Immobilisations corporelles	21	495.787	630.986
Immeubles de placement	22	547.067	511.683
Investissements sur les entreprises associées et les coentreprises	7 et 23	17.504	16.874
Actifs financiers disponibles à la vente	7 et 25	8.318	30.427
Autres investissements	26	54.125	52.970
Actifs d'impôts différés	27	198.187	194.913
Clients	28	43.137	52.087
Autres débiteurs	28	-	99
Autres actifs non courants	31	653	1.242
Total actifs non courants		1.418.027	1.546.498
Actifs courants :			
Stocks et encours	9 et 10	251.442	274.018
Clients	28	416.509	433.569
Autres débiteurs	28	54.652	55.908
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30	180.908	252.693
Autres investissements	26	-	35
Autres actifs courants	31	179.657	276.538
		1.083.168	1.292.761
Actifs détenus à la vente	24	38.777	22.572
Total actifs courants		1.121.945	1.315.333
TOTAL ACTIF	7	2.539.972	2.861.831
Capitaux propres :			
Capitaux	33	210.000	210.000
Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises		849	8.326
Ajustements du change		(34.826)	48.126
Réserves et résultats reportés	34	199.599	167.822
Résultat net consolidé	17	20.147	33.653
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		395.769	467.927
Intérêts minoritaires	35	49.041	50.290
TOTAL CAPITAUX PROPRES		444.810	518.217
Passifs non courants :			
Emprunts	36	664.094	665.537
Provisions	37	43.500	52.441
Locations-financement	39	154.304	155.889
Passifs d'impôts différés	27	73.340	59.019
Autres créanciers	38	68	113
Autres passifs non courants	40	66.530	70.780
Total passifs non courants		1.001.836	1.003.779
Passifs courants :			
Emprunts	36	649.913	734.596
Fournisseurs	38	121.371	193.896
Locations-financement	39	20.807	18.913
Autres créanciers	38	33.096	34.246
Autres passifs courants	40	243.777	358.184
		1.068.964	1.339.835
Passifs détenus à la vente	24	24.362	-
Total passifs courants		1.093.326	1.339.835
TOTAL PASSIF	7	2.095.162	2.343.614
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2.539.972	2.861.831

	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation :			
Ventes et prestations de services	7 et 8	1.115.373	1.411.906
Autres produits d'exploitation	8	114.816	79.837
Total produits d'exploitation	8	1.230.189	1.491.743
Charges d'exploitation :			
Charges des ventes	9	(338.842)	(508.423)
Variation de la production	10	3.570	(472)
Fournitures et services extérieurs	11	(313.306)	(408.206)
Charges de personnel	12	(243.610)	(281.823)
Amortissements et dépréciations	7, 20 et 21	(69.458)	(76.256)
Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et Goodwill	7 et 37	(5.616)	(12.638)
Autres charges d'exploitation	14	(72.103)	(79.019)
Total charges d'exploitation		(1.039.365)	(1.366.837)
Résultats opérationnels	7	190.824	124.906
Charges financières	7 et 15	(295.643)	(372.483)
Produits financiers	7 et 15	179.020	282.755
Résultat des opérations d'investissement :			
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	7 et 15	8.570	9.740
Autres	7 et 15	(18.846)	7.387
Résultats financiers		(126.899)	(72.601)
Résultats avant impôts	7	63.925	52.305
Impôt sur le revenu	16	(30.411)	(11.896)
Résultat net consolidé de l'exercice		33.514	40.409
Résultat net attribuable aux :			
Détenteurs de capital	17	20.147	33.653
Intérêts minoritaires	35	13.367	6.756
Résultat par action :			
Non dilué (euros)	17	0,05	0,08
Dilué (euros)	17	0,05	0,08

(Montants exprimés
en milliers d'euros)L'annexe fait partie intégrante du
compte de résultat consolidé de
l'exercice arrêté au 31 décembre 2016



(Montants exprimés
en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante de
l'état consolidé des autres éléments
du résultat global de l'exercice arrêté
au 31 décembre 2016

	Notes	2016	2015
Résultat net consolidé de l'exercice		33.514	40.409
Produits et charges qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultats			
Autres variations des capitaux		1.380	9.032
		1.380	9.032
Produits et charges qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultats			
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	25	-	(3.346)
Ajustements du change	47	(98.857)	(7.377)
Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	23	(7.477)	(1.344)
Instruments financiers dérivés de couverture	41	(287)	1.768
		(106.621)	(10.299)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres		(105.241)	(1.267)
Résultat global de l'exercice		(71.727)	39.142
Résultat global attribuable aux :			
Détenteurs de capital		(70.478)	15.910
Intérêts minoritaires		(1.249)	23.232

	Notes	Capitaux	Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	Ajustements du change	Réserves et résultats reportés					Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires controlados	Total
					Réserve légale	Réserves libres	Réserve de la juste valeur	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés				
Solde au 1er janvier 2015	33	210.000	9.670	55.546	21.000	122.052	4.035	(13.466)	(21.431)	70.281	457.687	27.058	484.745
Résultat global de l'exercice :													
Résultat net consolidé de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	33.653	33.653	6.756	40.409
Variation des ajustements des taux de change	47	-	-	(7.420)	-	-	-	-	-	-	(7.420)	43	(7.377)
Variation de la juste valeur et cession des actifs financiers disponibles à la vente	25	-	-	-	-	-	(3.346)	-	-	-	(3.346)	-	(3.346)
Effet des opérations de couverture	41	-	-	-	-	-	-	1.768	-	-	1.768	-	1.768
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	23	-	(1.344)	-	-	-	-	-	-	-	(1.344)	-	(1.344)
Autres		-	-	-	-	-	(689)	-	(6.712)	-	(7.401)	16.433	9.032
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :													
Affectation du résultat consolidé de 2014 :													
Transfert vers les réserves légales et libres		-	-	-	10.500	54.111	-	-	-	(64.611)	-	-	-
Dividendes distribués	18	-	-	-	-	-	-	-	-	(5.670)	(5.670)	-	(5.670)
Solde au 31 décembre 2015		210.000	8.326	48.126	31.500	176.163	-	(11.698)	(28.143)	33.653	467.927	50.290	518.217

	Notes	Capital	Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées et coentreprises	Ajustements du change	Réserves et résultats reportés					Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires controlados	Total
					Réserve légale	Réserves libres	Réserve de la juste valeur	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés				
Solde au 1er janvier 2016	33	210.000	8.326	48.126	31.500	176.163	-	(11.698)	(28.143)	33.653	467.927	50.290	518.217
Résultat global de l'exercice :													
Résultat net consolidé de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	20.147	20.147	13.367	33.514
Variation des ajustements des taux de change	47	-	-	(82.952)	-	-	-	-	-	-	(82.952)	(15.905)	(98.857)
Effet des opérations de couverture	41	-	-	-	-	-	-	(287)	-	-	(287)	-	(287)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	23	-	(7.477)	-	-	-	-	-	-	-	(7.477)	-	(7.477)
Autres		-	-	-	-	-	-	-	91	-	91	1.289	1.380
Opérations sur les détenteurs de capital pendant l'exercice :													
Affectation du résultat consolidé de 2015:													
Transfert vers la réserve légale et libre		-	-	-	5.000	18.298	-	-	8.675	(31.973)	-	-	-
Dividendes distribués	18	-	-	-	-	-	-	-	-	(1.680)	(1.680)	-	(1.680)
Solde au 31 décembre 2016		210.000	849	(34.826)	36.500	194.461	-	(11.985)	(19.377)	20.147	395.769	49.041	444.810

(Montants exprimés en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du tableau des variations des capitaux propres consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.



(Montants exprimés
en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du
tableau des flux de trésorerie de
l'exercice arrêté au 31 décembre 2016

	Notes	2016	2015
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES :			
Sommes perçues des clients		1.017.409	1.463.766
Sommes payées aux fournisseurs		(612.989)	(821.900)
Sommes payées au personnel		(251.941)	(287.613)
Flux généré par les opérations		152.479	354.253
Impôt sur le revenu payé/perçu		(39.255)	(33.169)
Autres encaissements/décaissements relatifs à l'activité opérationnelle		13.507	(40.511)
Flux des activités opérationnelles (1)		126.731	280.573
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :			
Encaissements provenant des :			
Investissements financiers	30	25.771	80.912
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		20.248	8.125
Immobilisations incorporelles		24	-
Intérêts et produits assimilés		15.820	14.778
Dividendes	30	1.652	1.013
		63.515	104.828
Décaissements concernant les :			
Investissements financiers	30	(548)	(24.064)
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		(62.484)	(70.463)
Immobilisations incorporelles		(3.467)	(1.491)
		(66.499)	(96.018)
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)		(2.984)	8.810
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :			
Encaissements provenant des :			
Emprunts		1.849.651	1.562.648
Décaissements concernant les :			
Emprunts		(1.919.616)	(1.647.375)
Intérêts et charges assimilées		(81.843)	(93.039)
Dividendes	18	(1.680)	(5.670)
		(2.003.139)	(1.746.084)
Flux des opérations de financement (3)		(153.488)	(183.436)
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (4) =(1)+(2)+(3)		(29.741)	105.947
Effet des différences de change		(41.569)	(43.253)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - changement de périmètre		-	(1.478)
Valeurs disponibles en début d'exercice	30	252.693	191.477
Transferts vers les actifs détenus à la vente	24	(475)	-
Valeurs disponibles en fin d'exercice	30	180.908	252.693

1. INTRODUCTION

Teixeira Duarte, S.A., (l'Entreprise ou TD, S.A.), dont le siège est situé à Porto Salvo, fut constituée le 30 novembre 2009 avec un capital de 210.000.000 euros, représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro (note 33). Sa principale activité est la réalisation et la gestion d'investissements, la coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises.

L'univers industriel de Teixeira Duarte (le Groupe) est formé des filiales indiquées dans la note 4. Les principaux pôles activité du groupe sont les suivants : Construction, concessions et services, immobilier, hôtellerie, grande distribution, énergie et commerce automobile (note 7).

Les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Les opérations réalisées à l'étranger sont incluses dans les états financiers consolidés conformément à la méthode décrite dans la note 2.9.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Les fondements de la présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les prémisses de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables des sociétés comprises dans la consolidation (note 4), ajustés au processus de consolidation, de façon à correspondre aux dispositions des normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne, en vigueur pour les exercices ouverts au 1er janvier 2016.

Les normes qui doivent être considérées comme en faisant partie sont les normes internationales d'information financière (IFRS) établies par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), que ce soit les normes internationales comptables (IAS) établies par l'*International Accounting Standards Committee* (IASC) et leurs interprétations, établies par l'*IFRS Interpretation Committee* (IFRIC) et le *Standing Interpretation Committee* (SIC), qui ont été adoptées par l'Union européenne. Dorénavant, toutes ces normes et interprétations seront dans leur ensemble désignées par IFRS.

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des immeubles de placement, des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés.

Normes, interprétations, amendements et révisions en vigueur au cours de l'exercice

Les normes, interprétations, amendements et révisions adoptées par l'Union européenne, devant être appliquées obligatoirement pour la première fois au cours de l'exercice 2016, sont les suivantes :

Norme / interprétation	Applicable à compter de	Remarques
Amendement à IAS 19 - Avantages du personnel - Contributions des membres du personnel	1-fév-15	Il précise les circonstances dans lesquelles les contributions des membres du personnel aux plans d'avantages post-emploi constituent une réduction des charges des avantages à court terme.
Améliorations des normes internationales d'information financière (cycle 2010-2012)	1-fév-15	Ces améliorations comprennent la clarification de certains aspects liés à : IFRS 2 - Sommes payées en actions : définition des conditions d'acquisition; IFRS 3 - Regroupements d'entreprises : comptabilisation de paiements éventuels; IFRS 8 - Secteurs opérationnels : informations relatives au jugement concernant le regroupement de secteurs et la clarification du besoin de rapprochement du total des actifs par secteur avec le montant des actifs dans les états financiers; IAS 16 - Immobilisations corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles : nécessité de réévaluer proportionnellement les amortissements cumulés dans le cas de réévaluation d'immobilisations corporelles; IAS 24 - Informations relatives aux parties liées : elle définit qu'une entité qui fournit des services de gestion à l'Entreprise ou à sa société mère est considérée comme une partie liée; et IFRS 13 - Juste valeur: clarifications relatives à l'évaluation des dettes et des créances à court terme.

Norme / interprétation	Applicable à compter de	Remarques
Améliorations des normes internationales d'information financière (cycle 2012-2014)	1-jan-16	Ces améliorations comprennent la clarification de certains aspects liés à : IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées : elle donne des orientations sur comment procéder en cas de modifications quant à la méthode prévue de réalisation (vente ou distribution aux actionnaires); IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir : elle précise les impacts de contrats d'accompagnement d'actifs dans le cadre des informations ayant trait à l'implication continue d'actifs décomptabilisés, et elle exempte les états financiers intermédiaires de donner les informations exigées pour la compensation des actifs et des passifs financiers; IAS 19 - Avantages du personnel : elle établit que le taux à appliquer aux effets d'abattement d'avantages devra être déterminé en fonction des obligations d'entreprise de haute qualité et émises dans la monnaie qui servira à payer les avantages; et IAS 36 - Information financière intermédiaire: clarification sur les procédures à adopter lorsque l'information est disponible dans d'autres documents qui se trouvent avec les états financiers intermédiaires.
Amendement à IFRS 11 - Partenariats - Comptabilisation des acquisition d'intérêts dans une entreprise commune	1-jan-16	Cet amendement est en relation avec l'acquisition d'intérêts dans des opérations communes. Il oblige à l'application de l'IFRS 3 dès lors que l'opération commune acquise constitue une activité d'entreprise conformément à l'IFRS 3. Quand l'opération commune ne constitue pas une activité d'entreprise, la transaction devra être inscrite en tant qu'acquisition d'actifs. Cette modification est à appliquer de façon prospective pour de nouvelles acquisitions d'intérêts.
Amendement à la norme IAS 1 - Présentation des états financiers - Initiative Informations à fournir	1-jan-16	Cet amendement clarifie quelques aspects liés à l'initiative des informations, notamment : (i) l'entité ne doit pas nuire à la compréhension des états financiers en regroupant des informations significatives matériels avec des informations non significatives ou en regroupant des informations significatives qui n'ont rien à voir entre elles ; (ii) les informations spécifiquement requises par les IFRS doivent être données uniquement si l'information en question est significative ; (iii) les lignes des états financiers spécifiées par l'IAS 1 peuvent être agrégées ou pas selon leur degré de matérialité par rapport à l'objet de l'information financière; (iv) la partie de l'autre revenu global découlant de l'application de la méthode de mise en équivalence des sociétés associées et des coentreprises doit être présentée séparément des autres éléments de l'autre revenu global, en séparant également les postes qui pourront être reclassés dans des résultats de ceux qui ne seront pas reclassés ; (v) la structure des notes doit être souple, et doit respecter l'ordre suivant : — dans la première section des notes, une déclaration de mise en application des IFRS ; — dans la deuxième section, une description des méthodes comptables pertinentes ; — dans la troisième section, informations étayant les postes des états financiers; et — les autres informations dans la quatrième section.
Amendement à IAS 16 - Immobilisations corporelles et à IAS 38 - Immobilisations incorporelles - Modes d'amortissement acceptables.	1-jan-16	Cet amendement établit la présomption (qui peut être réfutée) que le produit n'est pas une base appropriée pour amortir une immobilisation incorporelle et interdit l'utilisation du produit comme base d'amortissement d'immobilisations corporelles. La présomption établie pour l'amortissement d'immobilisations incorporelles ne pourra être réfutée que lorsque l'immobilisation incorporelle est exprimée en fonction du revenu ou quand l'utilisation des avantages économiques est en lien étroit avec les recettes.
Amendement à IAS 16 - Immobilisations corporelles et à IAS 41 - Agriculture - actifs producteurs biologiques	1-jan-16	Cet amendement exclut du champ d'application de l'IAS 41 les actifs producteurs biologiques qui produisent des fruits ou autres matières destinés à être récoltés et/ou mis au rebut, qui sont désormais régies par l'IAS 16.
Amendement à IAS 27 - Application de la méthode de mise en équivalence dans les états financiers individuels	1-jan-16	Cet amendement introduit la possibilité d'évaluer les participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises dans les états financiers individuels, par la méthode de mise en équivalence, en plus des méthodes d'évaluation existant actuellement. Cette modification s'applique de façon rétrospective.
Amendements aux normes IFRS 10 - États financiers consolidés, IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28 - Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	1-jan-16	Ces amendements clarifient plusieurs aspects relatifs à l'application de l'exception de consolidation par les entités d'investissement.

L'adoption des normes, interprétations, révisions et amendements mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Normes, interprétations, amendements et révisions qui entreront en vigueur dans les exercices à venir

Les normes, interprétations, amendements et révisions approuvées devant être appliqués obligatoirement pendant les exercices économiques futurs qui ont été adoptés par l'Union européenne avant la date d'approbation de ces états financiers sont les suivants :

Norme / interprétation	Applicable à compter de	Remarques
IFRS 9 - Instruments financiers (2009) et amendements ultérieurs	1-jan-18	Cette norme, faisant partie du projet de révision d'IAS 39, établit de nouveaux critères concernant la classification et l'évaluation d'actifs et de passifs financiers, la méthodologie de calcul de la dépréciation et pour l'application de règles de comptabilité de couverture.
IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	1-jan-18	Cette norme introduit une structure de comptabilisation du produit fondée sur des principes et sur un modèle devant être appliqués à tous les contrats conclus avec des clients, en remplacement des normes IAS 18 - Produits des activités ordinaires, IAS 11 - Contrats de construction; IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle; IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers; IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 - Produits des activités ordinaires - opérations de troc portant sur des services de publicité.

Normes, interprétations, amendements et révisions non adoptés par l'Union européenne

Les normes, interprétations, amendements et révisions approuvées devant être appliqués obligatoirement pendant les exercices économiques futurs qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne avant la date d'approbation de ces états financiers sont les suivants :

Norme / interprétation	Remarques
IFRS 14 - Comptes de report réglementaires	Cette norme établit les conditions que doivent respecter les entités qui adoptent pour la première fois les IFRS dans leurs informations sur les comptes de report réglementaires
IFRS 16 - Contrats de location	Cette norme introduit les principes de comptabilisation et d'évaluation des contrats de location, en remplacement d'IAS 17 - Contrats de location. Elle définit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location qui aboutit à la comptabilisation par le locataire des actifs et passifs pour tous les contrats de location, hormis pour les locations d'une durée inférieure à 12 mois ou pour les locations portant sur des actifs de peu de valeur. Les preneurs continueront de classer les contrats de location en contrat de location simple ou contrats de location-financement. L'IFRS 16 ne résultera pas en modifications substantielles pour ces entités par rapport à IAS 17.
Amendement à IFRS 10 - États financiers consolidés et IAS 28 - Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	Ces amendements éliminent un conflit existant entre ces normes en ce qui concerne la vente ou la contribution d'actifs entre l'investisseur et la société associée ou entre l'investisseur et la coentreprise.
Amendements à IAS 12 - Impôt sur le résultat	Ces amendements clarifient les dispositions concernant la comptabilisation et l'évaluation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes.
Amendements à IAS 7 - État des flux de trésorerie	Ces amendements introduisent des informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie d'opérations de financement.
Amendements à IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	Ces amendements apportent plusieurs clarifications à la norme dans le but d'éliminer la possibilité de donner lieu à des interprétations divergentes de plusieurs thèmes.
Amendement à IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions	Ces amendements introduisent plusieurs clarifications à la norme relatives aux thèmes suivants : (i) le registre des transactions de paiements fondés sur des actions qui sont réglées en trésorerie ; (ii) le registre des modifications en transactions de paiements fondés sur des actions (de réglées en trésorerie en réglées par émission d'instruments de capitaux propres) ; (iii) la classification des transactions ayant des caractéristiques de retenue fiscale.
Amendements à IFRS 4 - Contrats d'assurance	Ces amendements donnent des orientations sur l'application de IFRS 4 conjointement avec IFRS 9.
Amendements à IAS 40 - Transferts des immeubles de placement	Ces amendements clarifient que le changement de classification de ou en immeubles de placement ne peut se faire que lorsqu'il existe des preuves de changement d'utilisation du bien immobilier.

Norme / interprétation	Remarques
Améliorations des normes internationales d'information financière (cycle 2014-2016)	Ces améliorations comprennent la clarification de certains aspects liés à : IFRS 1 - Adoption pour la première fois des normes internationales d'information financière : elle supprime quelques exemptions à court terme ; IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus sur d'autres entités : elle clarifie le champ d'application de la norme quant aux intérêts classés comme étant détenus à la vente ou détenus à la distribution au titre de IFRS 5 ; IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises : elle introduit des clarifications sur l'évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement dans des entreprises associées ou des joint ventures détenues par des sociétés de capitaux de risque ou par des fonds d'investissement.
IFRIC 22 - Transactions exprimées en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	Cette interprétation établit la date de la comptabilisation initiale de l'encaissement ou du paiement anticipé comme étant la date de la transaction aux fins de déterminer le cours de change à utiliser pour la comptabilisation de l'actif.

Étant donné qu'elles n'ont pas encore été adoptées ("endorsed") par l'Union européenne, ces normes n'ont pas été appliquées par notre Groupe (Entreprise) au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

2.2. Jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS requiert du Conseil d'Administration de formuler des jugements, des estimations et des conjectures qui pourraient affecter la valeur des actifs et des passifs présentés.

Ces estimations, fondées sur la connaissance existante à chaque moment et sur les actions prévues, sont revues périodiquement à partir de l'information disponible. Étant donné que les modifications survenues dans les faits et les circonstances peuvent conduire à la révision des estimations, les résultats réels futurs pourront différer de ces estimations.

Les estimations et les conjectures significatives avancées par le Conseil d'Administration pour la préparation de ces états financiers consolidés comprennent, notamment, les inférences utilisées dans le traitement des aspects suivants:

La perte de valeur des actifs non courants (à l'exception du goodwill)

La détermination d'une éventuelle perte de valeur peut être provoquée par différents événements, dont plusieurs surviennent en dehors de la sphère d'influence du Groupe, tels que la disponibilité future de financement, le coût de capital ou tout autre changement.

Identifier les indicateurs de dépréciation, estimer les futurs flux de trésorerie et déterminer la valeur recouvrable des actifs implique de la part de la Direction un degré élevé de jugement en ce qui concerne l'identification et l'évaluation des différents indicateurs de perte de valeur, des flux de trésorerie attendus, des taux d'actualisation applicables, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles.

La dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation tous les ans ou lorsqu'il y a des indices d'une éventuelle perte de valeur. Les valeurs recouvrables des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles le goodwill est attribué sont déterminées sur la base des flux de trésorerie attendus. Ces calculs exigent du Conseil d'Administration de procéder à des estimations quant à l'évolution future de l'activité et aux taux d'actualisation à retenir.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

La durée d'utilité d'un actif est le temps pendant lequel une entité compte qu'un actif soit disponible à l'utilisation. Elle doit être revue au moins à la clôture de chaque exercice économique.

Déterminer les durées d'utilité des actifs, le mode d'amortissement / dépréciation à appliquer et les pertes estimées découlant du remplacement du matériel avant la fin de sa durée d'utilité, en raison de son obsolescence technologique est essentiel pour déterminer le montant des amortissements / dépréciations à comptabiliser dans le compte de résultat consolidé de chaque exercice.

Ces trois paramètres sont définis selon la meilleure estimation de la direction pour les actifs et les activités en cause, en tenant compte également des pratiques adoptées par les entreprises des secteurs d'activité où le Groupe opère.

Les provisions et passifs éventuels

Le Groupe analyse périodiquement s'il existe d'éventuelles obligations découlant d'événements passés qui doivent être comptabilisées ou rendues publiques. La subjectivité inhérente à la détermination de la probabilité qu'il existe une dette et du montant des ressources internes nécessaires pour faire face au paiement des obligations pourra conduire à des ajustements significatifs, soit par la variation des prémisses utilisées, soit par la future comptabilisation des provisions portées précédemment en tant que passifs éventuels.

La comptabilisation des actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices imposables futurs disponibles au titre des différences temporelles, ou quand il existe des passifs d'impôts différés dont la récupération est attendue dans le même exercice où les actifs d'impôts différés sont repris. L'évaluation des actifs d'impôts différés est effectuée par la direction à la fin de chaque exercice, en tenant compte de la future performance fiscale attendue.

Les pertes de valeur sur les créances

Le risque de crédit des soldes des créances est évalué à la fin de chaque exercice à partir de l'information historique du débiteur et de son profil de risque. Les créances sont ajustées en fonction de l'évaluation effectuée par la direction des risques estimés de recouvrement à la clôture de l'exercice, lesquels pourront diverger du risque effectif.

La comptabilisation du produit dans les contrats de construction

Le Groupe comptabilise les résultats des contrats de construction selon la méthode du pourcentage d'avancement. Celle-ci est considérée comme étant le rapport entre les charges encourues pour chaque contrat jusqu'à la fin de l'exercice et la somme de ces charges avec les charges estimées pour terminer le marché. L'évaluation du degré d'achèvement de chaque contrat est revue périodiquement en tenant compte des indicateurs de production les plus récents.

L'évaluation des immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée à partir d'évaluations effectuées par des organismes spécialisés indépendants et d'après des critères d'évaluation généralement admis pour le marché immobilier. Ces évaluations sont fondées sur des données qui peuvent être observées sur le marché et requièrent de l'évaluateur un jugement concernant les conditions de transaction de chaque bien immobilier sur le marché, lesquelles pourront diverger du résultat obtenu dans l'avenir.

2.3. Les principes de consolidation

a) Les sociétés contrôlées

La consolidation des entreprises contrôlées à chaque exercice comptable est effectuée par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est avéré lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote à l'Assemblée Générale, ou quand il a le pouvoir de déterminer les politiques financières et opérationnelles.

La participation de tiers aux capitaux propres et au résultat net de ces sociétés est présentée séparément dans le bilan consolidé et dans l'état du résultat global consolidé, sur les postes des "Intérêts minoritaires".

Les transactions et les soldes significatifs entre ces sociétés ont été éliminés de la procédure de consolidation. Les plus-values découlant de la cession de filiales effectuées au sein du Groupe sont également annulées.

Lorsque nécessaire, les états financiers des filiales sont ajustés, de façon à ce que leurs méthodes comptables soient uniformisées avec celles du Groupe.

b) Le regroupement d'entreprises

Le regroupement d'entreprises, notamment l'acquisition de sociétés, est inscrit par la méthode de l'acquisition.

Le coût d'acquisition est déterminé par la somme de la juste valeur des actifs cédés, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts relatifs à l'acquisition sont inscrits en tant que charge lorsqu'ils sont encourus. Le cas échéant, le coût d'acquisition comprend également la juste valeur de paiements éventuels évalués à la date de l'acquisition. Des modifications ultérieures dans la valeur des paiements éventuels sont inscrits conformément à la norme comptable qui régit la comptabilisation des actifs ou des passifs concernés, sauf s'ils se qualifient en tant qu'ajustement au cours de l'exercice d'évaluation provisoire (12 mois au plus).

Les actifs identifiables, les passifs et passifs éventuels d'une filiale, qui respectent les critères de comptabilisation conformément à l'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises ("IFRS 3"), sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou groupe d'actifs) classés comme détenus en vue de la vente, conformément à l'IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ("IFRS 5"), lesquels sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur déduite des coûts à supporter en vue de leur vente future.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la valeur des intérêts minoritaires face à la juste valeur des actifs et passifs nets acquis est comptabilisé en tant que goodwill. Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme résultat net de l'exercice où a lieu l'acquisition, après nouvelle confirmation de la juste valeur attribuée.

Si le processus de comptabilisation des regroupements d'entreprises est incomplet à la fin de l'exercice où le regroupement a lieu, le Groupe fournit l'information sur cette situation. Les valeurs considérées peuvent être ajustées pendant la période d'évaluation (entre la date d'acquisition et la date où le Groupe obtient l'information complète sur les faits et les circonstances qui existaient à la date de l'acquisition, période inférieure à 12 mois), ou de nouveaux actifs et passifs pourront être comptabilisés de façon à refléter les faits et les circonstances qui existaient au moment du bilan financier et que, s'ils avaient été connus, auraient eu un effet sur les montants comptabilisés au moment de l'acquisition.

Les intérêts minoritaires sont identifiés dans les capitaux propres séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère. Les intérêts minoritaires peuvent être évalués initialement à leur juste valeur ou dans la proportion de la juste valeur des actifs et passifs de la filiale acquise. Cette option est effectuée séparément pour chaque transaction.

Suite à la comptabilisation initiale, la valeur comptable des intérêts minoritaires est déterminée comme valeur comptabilisée initialement majorée de la proportion de modifications de capitaux propres de la filiale. Le résultat global d'une filiale est attribué aux intérêts minoritaires même s'ils sont négatifs.

Les modifications du pourcentage de contrôle sur les filiales qui n'impliquent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme transactions de capitaux propres. La valeur des intérêts du Groupe et des intérêts minoritaires sont ajustés pour refléter les modifications de pourcentage. Toute différence entre le montant par lequel les intérêts minoritaires sont ajustés et la juste valeur du prix de la transaction est directement comptabilisée en capitaux propres et attribuée aux actionnaires de la société mère.

Lorsque le Groupe perd le contrôle sur une filiale, le gain ou la perte encouru par la cession est calculé comme la différence entre (i) le montant cumulé de la juste valeur du prix et la juste valeur des intérêts retenus et (ii) la valeur comptable des actifs (comprenant goodwill) et des passifs de la filiale et des intérêts minoritaires. Les montants préalablement comptabilisés comme autre résultat global sont transférés dans les résultats de l'exercice ou dans les résultats reportés de la même manière qu'ils le seraient si leurs actifs ou leurs passifs étaient cédés. La juste valeur des intérêts retenus correspond à la juste valeur de la comptabilisation initiale à des fins de comptabilisation ultérieure dans le cadre de IFRS 9 - Instruments financiers ("IFRS 9") ou, le cas échéant, conformément au coût aux fins de comptabilisation initiale d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

c) Investissements sur les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, mais qu'il ne contrôle pas, en participant aux décisions relatives à ses politiques financières et opérationnelles.

Les investissements financiers opérés dans la plupart des entreprises associées et coentreprises (note 23) sont inscrits par la méthode de mise en équivalence, sauf lorsqu'ils sont classés comme détenus à la vente. Les participations sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, lequel est majoré ou diminué de la différence entre ce coût et la valeur correspondant proportionnellement à la participation aux capitaux propres de ces entreprises reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont ajustées périodiquement à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées et des coentreprises en contrepartie des "Résultats relatifs aux entreprises associées et coentreprises", et à d'autres variations survenues dans leurs capitaux propres en contrepartie des postes "Ajustements de parts de capital sur les entreprises associées et les coentreprises", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que diminution de la valeur des investissements financiers.

Les pertes sur les entreprises associées et les coentreprises qui sont supérieures à l'investissement effectué dans ces entités ne sont pas comptabilisées, sauf lorsque le Groupe a pris des engagements par rapport à cette entreprise associée ou coentreprises.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables est inscrit comme "Investissements dans entr. associées et coentreprises - goodwill". Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme gain dans le compte de résultat de l'exercice où a lieu l'acquisition.

Les gains non réalisés en transactions avec des entreprises associées et des coentreprises sont éliminés dans la proportion de la participation du Groupe dans l'entreprise associée et la coentreprise, en contrepartie de l'investissement dans cette entreprise associée et coentreprise. Les pertes non réalisées sont elles aussi éliminées, mais seulement lorsque la perte ne dégage pas que l'actif transféré a perdu de sa valeur.

d) Goodwill

Si les différences entre le coût d'acquisition des investissements dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, majoré, dans le cas des filiales, de la valeur des intérêts minoritaires et de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces entreprises à la date de leur acquisition, sont positives, elles sont inscrites comme goodwill (dans le cas de filiales) ou maintenus au poste "Investissements dans les entreprises associées et coentreprises".

Le goodwill est inscrit en tant qu'actif et n'est pas soumis à l'amortissement. Il est présenté individuellement dans l'état de la situation financière consolidée ou au poste "Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises" (notes 19 et 23). En ce qui concerne le goodwill des filiales, les montants du goodwill sont soumis à des tests de dépréciation tous les ans ou lorsqu'il existe des présomptions d'une éventuelle perte de valeurs. Toute perte de valeur est immédiatement inscrite en tant que charge dans le compte de résultat consolidé de l'exercice et ne peut être reprise plus tard.

Lors de la cession d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, le goodwill correspondant est inclus dans ce qui détermine la plus-value ou la moins-value.

Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence obtenue est inscrite comme gain de l'exercice où a lieu l'acquisition.

2.4. Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les droits contractuels et les dépenses encourues dans des projets particuliers ayant une valeur économique future et sont portées à leur coût d'acquisition, déduits de leurs amortissements cumulés et de leurs pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles génèrent des bénéfices économiques futurs pour le Groupe, qu'elles soient contrôlables par le Groupe et que leur valeur puisse être évaluée avec fiabilité.

Les immobilisations incorporelles générées internement, notamment les frais de recherche & développement, sont portées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Les coûts internes associés à la maintenance et au développement de logiciels sont inscrits comme charges dans le compte de résultat quand ils sont encourus, sauf lorsque ces coûts sont directement associés à des projets qui généreront probablement des bénéfices économiques futurs pour le Groupe. Dans ces situations, ces coûts sont capitalisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Après que les biens auront commencé d'être utilisés, leur amortissement est calculé par la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en cause par le Groupe.

2.5. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles utilisées pour la production, la prestation de service ou le travail administratif sont inscrites au coût d'acquisition ou de construction, y compris les dépenses encourues avec l'achat, déduit de la dépréciation cumulée et des pertes de valeur, quand applicables.

Les immobilisations corporelles sont amorties par la méthode linéaire selon leur durée d'utilité estimée, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet et l'amortissement cesse lorsque les actifs sont classés comme des actifs non courants détenus pour être vendus. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée d'utilité (années)
Bâtiments et autres constructions	5 - 50
Installations techniques et matériel industriel	4 - 8
Matériel de transport	3 - 7
Matériels et outillages	3 - 7
Matériel de bureau et mobilier	2 - 10
Autres immobilisations corporelles	1 - 4

Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction, et sont inscrites à leur coût d'acquisition déduit d'éventuelles pertes de valeur. Ces immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où les actifs sous-jacents sont en conditions d'être utilisés aux fins visées.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la réduction des immobilisations corporelles sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession/réduction et sont inscrites à leur valeur nette dans le compte de résultats aux postes "Autres produits d'exploitation" ou "Autres charges d'exploitation", selon le cas.

2.6. Les contrats de location

Les contrats de location sont classés comme : (i) des contrats de location-financement, s'ils ont pour effet de transférer substantiellement tous les risques et les avantages inhérents à leur possession; ou, (ii) des contrats de location simple, s'ils ont pour effet de ne transférer substantiellement aucun risque ni avantage inhérent à leur possession.

Classer les contrats de location en location-financement ou location simple est fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme.

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement, avec leur passif, sont comptabilisés par la méthode financière et constatent les amortissements cumulés correspondants et les dettes restant à régler selon le plan de versement contractuel. De plus, les intérêts compris dans le montant des loyers et les dépréciations des immobilisations corporelles sont portés en charges dans le compte de résultats de l'exercice concerné.

Pour les contrats de location considérés comme location simple, les loyers restant à payer sont portés en charge dans le compte de résultats selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

2.7. La perte de valeur des actifs non courants, à l'exception du goodwill

Une évaluation de la perte de valeur est effectuée chaque fois qu'un évènement ou un changement de situation indique que le montant auquel est inscrit l'actif pourrait ne pas être récupéré. Au cas où il existerait de tels indices, le Groupe procède à la détermination de la valeur recouvrable de l'actif, de façon à connaître l'étendue de l'éventuelle perte de valeur.

Lorsque, individuellement, l'actif ne crée pas de mouvements de trésorerie de façon indépendante d'autres actifs, la valeur recouvrable est évaluée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur par la différence, portée au compte de résultat dans le poste "Provisions et pertes de valeur sur des actifs dépréciables et amortissables et goodwill", est comptabilisée.

La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net (valeur de vente, diminuée des frais encourus par la vente) et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qu'on obtiendrait par la cession de l'actif lors d'une transaction entre des entités indépendantes et bien informées, diminué des coûts directement liés à la cession. La valeur d'utilité est la valeur qui existe dans les flux de trésorerie futurs estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

La reprise des pertes de valeur est inscrite quand il existe des présomptions que les pertes de valeurs comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. La reprise des pertes de valeur est portée au poste "Provisions et pertes de valeur sur des actifs dépréciables et amortissables et goodwill" du compte de résultat de l'exercice où a lieu la reprise. Toutefois, la reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissements ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été inscrite dans les exercices précédents.

2.8. Immeubles de placement

Les immeubles de placement, qui comprennent des terrains et des immeubles détenus pour être loués, pour valoriser le capital, ou pour les deux, sont au départ inscrits à leur prix d'achat ou à leur coût de construction (dans le cas d'investissement en construction propre), y compris toutes les dépenses qui sont directement liées à l'achat ou à la construction.

Après leur comptabilisation initiale, tous les immeubles de placement, y compris ceux qui sont en cours de construction, sont évalués à leur juste valeur qui reflète les conditions du marché à la date de clôture de l'exercice. Tous les profits ou les pertes provenant de changements survenus sur la juste valeur des immeubles de placement sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice pendant lequel ils ont lieu et sont inscrits au poste "Variation de juste valeur des immeubles de placement", figurant dans la rubrique "Autres produits d'exploitation" ou "Autres charges d'exploitation", selon qu'il s'agit de profits ou de pertes.

La juste valeur de chaque immeuble de placement est déterminée par un organisme spécialisé indépendant et d'après des critères d'évaluation généralement admis pour le marché immobilier.

Les charges encourues par l'utilisation des immeubles de placement, notamment leurs entretiens, réparations, assurances et les impôts, sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice concerné. Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

2.9. Les actifs, passifs et transactions en monnaie étrangère

Les états financiers sont présentés en euros, étant donné que c'est la monnaie de la société mère.

Les transactions faites dans des devises autres que l'euro sont inscrites aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque exercice, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère sont convertis en euros, à partir des taux de change en vigueur à sa date de clôture. Les actifs et les passifs en nature inscrits selon leur juste valeur exprimée en monnaie étrangère sont transposés en euros à partir du taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Les différences de change, favorables et défavorables, découlant des différences entre les taux de change en vigueur à la date des transactions et ceux en vigueur à la date des recouvrements, des paiements, ou à la date de clôture de l'exercice, sont inscrites dans les produits et charges du compte de résultat de l'exercice, à l'exception de celles relatives à des éléments en nature dont la variation de la juste valeur est directement inscrite dans les capitaux propres au poste "Ajustements de change" (note 47).

La conversion des états financiers des filiales libellée en monnaie étrangère est effectuée en considérant le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, pour la conversion des actifs et passifs, au cours de change historique pour la conversion des soldes des postes des capitaux propres et au taux de change moyen de l'exercice, pour la conversion des postes des comptes de résultat et des autres éléments du résultat global et des flux de trésorerie.

Selon la norme IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères ("IAS 21"), le goodwill et les corrections de la juste valeur calculées au moment de l'acquisition d'entités étrangères sont libellés dans la monnaie de présentation de ces entités et sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change en résultant sont inscrits dans le poste "Ajustements de change" des capitaux propres (note 47).

2.10. Les charges financières

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice qu'ils concernent, sauf si les charges financières des emprunts sont directement liées à l'acquisition, à la construction et à la production d'actifs qui prennent un certain temps de préparation avant d'être utilisés. Dans ce cas, les coûts d'emprunt font partie du coût de l'actif. La capitalisation de ces charges commence dès le début de la préparation des opérations de construction ou de développement de l'actif et est interrompue une fois que la production ou la construction de l'actif est en début d'utilisation ou en fin de production ou quand le projet en cause est interrompu. Tous les produits financiers générés par des emprunts déjà obtenus et alloués à un investissement particulier sont déduits des charges financières éligibles à la capitalisation.

2.11. Les subventions

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées selon leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles vont être reçues et que le Groupe va respecter les conditions exigées pour les obtenir.

Les subventions allouées pour l'exploitation, notamment pour la formation du personnel, sont comptabilisées dans le compte de résultats selon les charges encourues.

Les subventions allouées pour l'investissement, qui se rapportent à l'acquisition d'immobilisations corporelles, sont comprises dans les postes "Autres passifs courants" et "Autres passifs non courants" (selon le cas) et sont créditées dans le compte de résultats d'après la méthode linéaire de façon cohérente et proportionnelle aux dépréciations / amortissements des actifs qu'elles étaient destinées à acquérir.

2.12. Stocks et encours

Les marchandises et les matières premières sont inscrites à leur coût d'acquisition, le coût moyen étant utilisé comme méthode de détermination des coûts.

Les produits finis et semi-finis et les travaux en cours sont évalués au coût moyen pondéré de production, qui comprend le coût des matières premières incorporées, la main d'œuvre et les frais généraux de fabrication (en tenant compte des amortissements du matériel productif calculés en fonction de niveaux d'utilisation normaux), lequel est inférieur à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente normal déduit des charges engagées pour terminer la production et des frais de commercialisation.

Des pertes de valeur sur stocks sont inscrites par la différence entre la valeur de coût et leur valeur de réalisation des stocks, au cas où celle-là serait inférieure à la valeur comptable.

2.13. Les provisions

Les provisions sont comptabilisées seulement quand: i) le Groupe a une obligation actuelle (légale ou constructive) découlant d'un événement passé; ii) il est probable que, pour résoudre cette obligation, il y ait une sortie de ressources et iii) le montant de l'obligation puisse être estimé de façon raisonnable. Les provisions sont revues à la clôture de chaque exercice et sont ajustées de façon à mieux refléter la meilleure estimation à cette date.

2.14. L'information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services qui sont exposés à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits et de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs qui opèrent dans d'autres environnements économiques.

Le Groupe présente comme secteurs opérationnels les secteurs d'activité qui coïncident avec ceux dans lesquels le management opère.

2.15. Les résultats opérationnels

Les résultats opérationnels incluent l'ensemble des produits et des charges des opérations, qu'ils soient récurrents ou pas, y compris les frais de restructurations et les produits et les charges associés aux actifs opérationnels (immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles). Ils comprennent encore les plus-values ou les moins-values obtenus par la vente de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation par la méthode d'intégration globale. Ainsi, les charges nettes de financement, les résultats obtenus sur des entreprises associées et des coentreprises, sur d'autres investissements financiers et les impôts sur le résultat sont exclus des résultats opérationnels.

2.16. Les instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie dans leur relation contractuelle.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

b) Créances

Les créances sont évaluées, quand elles sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Quand il s'avère qu'elles sont en perte de valeur, leur ajustement est inscrit dans les résultats au poste "Autres charges d'exploitation". L'ajustement comptabilisé est évalué par la différence entre la valeur pour laquelle les créances sont comptabilisées et la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisé au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale.

c) Placements

Les placements sont comptabilisés au moment où sont transférés substantiellement les risques et les avantages qui leur sont inhérents. Ils sont inscrits initialement à leur valeur d'acquisition, qui correspond à la juste valeur, y compris les frais de transaction.

Les placements sont classés comme suit :

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des placements financiers qui sont disponibles à la vente et sont classés comme des actifs non courants.

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Les profits ou les pertes provenant d'une variation de la juste valeur sont inscrits dans les capitaux propres, dans le poste "Réserve de juste valeur" jusqu'à ce que le placement soit vendu, reçu ou de toute façon cédé, ou dans les situations où il semble exister une perte de valeur, moment où la perte cumulée est inscrit dans le compte de résultat.

Autres placements

Les actifs financiers disponibles à la vente dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix de marché coté sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont évalués à leur coût d'acquisition déduit de toute perte de valeur cumulée et sont comptabilisés au poste "Autres investissements".

De plus, les actifs évalués à leur juste valeur par les résultats sont réévalués à leurs justes valeurs par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Ces actifs sont comptabilisés au poste "Autres investissements" et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée au poste "Résultats relatifs aux opérations d'investissement - Autres".

d) Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés pour leur émission.

e) Dettes

Les dettes sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Emprunts

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti. Les charges financières, calculées selon le taux d'intérêt effectif, et qui comprennent des primes à payer, sont comptabilisées selon le principe de la spécialisation des exercices et sont ajoutées à la valeur comptable de l'emprunt, au cas où il ne serait pas remboursé pendant l'exercice.

g) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Souscrire des instruments financiers dérivés a pour but d'effectuer la couverture des risques financiers auxquels le Groupe se voit confronter, découlant des variations des taux d'intérêt. Dans ce sens, le Groupe ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés à buts spéculatifs.

Souscrire des instruments financiers obéit aux politiques internes approuvées par le Conseil d'Administration.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés au poste "Autres passifs/actifs courants" ou "Autres passifs/actifs non courants", selon le cas. La méthode de comptabilisation dépend de la nature et de l'objectif de leur souscription.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du cours du marché. S'ils ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée par l'analyse des flux de trésorerie actualisés, lesquels comprennent les conditions supportées aux prix ou aux taux observés sur le marché.

La comptabilité de couverture

La possibilité de désigner un instrument financier dérivé comme étant un instrument de couverture obéit aux dispositions d'IFRS 9 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ("IFRS 9"), notamment, quant à sa documentation et mise en pratique.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur sont comptabilisées comme résultat financier de l'exercice, ainsi que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif objet de ce risque.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow sont inscrites dans "Réserves d'opérations de couverture" lorsqu'ils sont effectifs et, dans les résultats financiers lorsqu'ils ne le sont pas.

Les montants inscrits dans "Réserves d'opérations de couverture" sont reportés dans les résultats financiers de l'exercice où l'élément couvert a également un effet sur résultats.

La comptabilisation de couverture est discontinuée lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu ou utilisé, ou lorsque la relation de couverture n'obéit plus aux conditions exigées par IFRS 9.

2.17. L'assurance retraite

Le Groupe accorde à ses collaborateurs une assurance retraite.

Cette assurance a été constituée dans le cadre d'une politique sociale et d'encouragement consacrée aux salariés dont l'initiative revient exclusivement aux filiales où ces avantages sont attribués. Étant donné qu'elle est de nature facultative, seules les directions de ces sociétés décident d'effectuer les cotisations au moment où elles semblent convenir, en tenant compte des prévisions actuarielles de décaissements et de la situation économique et financière. Les cotisations effectuées par le Groupe sont donc inscrites en tant que charge à la date où elles sont dues.

2.18. L'impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu de l'exercice est calculé sur la base des résultats imposables des sociétés comprises dans la consolidation et considère l'imposition différée.

L'impôt courant sur les bénéfices est calculé à partir des résultats imposables (lesquels diffèrent des résultats comptables) des entreprises comprises dans la consolidation selon les règles fiscales qui sont en vigueur là où siège chaque entreprise du Groupe.

Les impôts différés concernent les différences temporelles entre les montants des actifs et des passifs aux fins de registre comptable et les montants afférents aux fins d'imposition, ainsi que ceux découlant des avantages fiscaux ou des créances fiscales obtenus.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés et évalués périodiquement en utilisant les taux d'imposition comptés être en vigueur à la date de la reprise des différences temporelles, ils ne sont pas actualisés et sont comptabilisés dans les actifs ou passifs non courants.

Les actifs d'impôts différés ne sont inscrits que s'il existe des attentes raisonnables de bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser. À la date de chaque clôture, les différences temporelles sous-jacentes aux actifs par impôts différés sont objet d'une réévaluation afin de les comptabiliser ou de les ajuster en fonction de l'attente actuelle de future récupération. Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles fiscales.

2.19. Les actifs et passifs éventuels

Un actif éventuel est un possible actif provenant d'événements passés et dont l'existence ne peut être confirmée que par la réalisation ou pas d'événements futurs incertains.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, mais ils sont rapportés dans l'annexe quand un bénéfice économique futur s'avère probable.

Un passif éventuel est (i) une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée par la survenance ou pas d'événements futurs incertains ou (ii) une obligation actuelle, qui découle d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car l'existence d'une sortie de ressources s'avère improbable ou parce que l'éventuelle sortie de ressources ne peut être évaluée avec fiabilité.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, et sont publiés dans l'annexe aux états financiers, à moins que la sortie de ressources qui affecterait des bénéfices économiques futurs soit loin d'être une possibilité, et dans ce cas ils ne sont pas publiés.

2.20. Le produit des activités ordinaires et la spécialisation des exercices

Ventes

Les produits provenant de ventes d'actifs sont comptabilisés dans le compte de résultats quand sont satisfaites les conditions suivantes :

- le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et des avantages significatifs inhérents à la possession des actifs ;
- le Groupe n'est pas impliqué de façon continue dans la gestion, à un degré généralement associé à la possession, et n'a pas le contrôle effectif des actifs vendus ;
- la somme du produit peut être évaluée de façon fiable ;
- il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction fluent vers le Groupe ; et
- les charges encourues ou à venir relatives à la transaction peuvent être évaluées avec rigueur.

Les ventes sont comptabilisées nettes d'impôts, de ristournes et d'autres coûts inhérents à leur concrétisation à la juste valeur du montant perçu ou à percevoir.

Les prestations de services

Les produits provenant de la prestation de services sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la base du degré d'avancement de la prestation de services à la clôture de l'exercice.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé raisonnablement, les produits et les charges correspondants sont comptabilisés selon le pourcentage d'avancement, conformément aux dispositions d'IAS 11 - Contrats de construction ("IAS11"). Selon cette méthode, les produits qui sont directement liés aux travaux en cours sont comptabilisés dans le compte de résultats en fonction du pourcentage de leur avancement, lequel est déterminé par le ratio entre les charges encourues et les charges totales estimées des travaux (charges encourues ajoutées des charges à encourir). Les différences entre les profits obtenus par l'application de cette méthode et la facturation sont comptabilisées dans les postes "Autres actifs courants" ou "Autres passifs courants", selon la nature des différences.

Les variations des travaux du contrat, les réclamations et les primes sont considérées au fur et à mesure qu'elles sont convenues et lorsqu'il est possible de les quantifier avec suffisamment de fiabilité.

Pour que le résultat d'un contrat puisse être estimé raisonnablement, il faut que les conditions suivantes soient réunies :

- qu'il soit probable que le Groupe obtienne les bénéfices économiques prévus dans le contrat ;
- qu'il soit possible d'identifier les charges du contrat et de les quantifier raisonnablement ;
- que, à la clôture de l'exercice, il soit possible que les charges nécessaires à l'achèvement de la construction, ainsi que le degré de son avancement puissent être quantifiées de façon suffisamment raisonnable, afin que les charges réelles encourues puissent être comparées aux estimations initiales.

Pour faire face aux charges à encourir pendant l'exercice de garantie des travaux, le Groupe comptabilise une provision pour faire face à ce risque, laquelle est calculée en tenant compte de la production annuelle et de l'historique des charges encourues dans le passé par l'exercice de garantie des travaux.

Lorsqu'il s'avère probable que les charges seront supérieures aux produits du contrat, la perte prévue est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice où elle est prévue.

Les activités développées au titre de contrats de concession de services publics sont comptabilisées conformément à IFRIC 12 - Accords de concession de services ("IFRIC12"), norme qui établit les dispositions à appliquer pour l'évaluation, la comptabilisation, la présentation et l'information d'activités développées au titre de contrats de concession de services publics.

La spécialisation des exercices

Les produits et les charges sont inscrits selon le principe de la spécialisation des exercices, par lequel ceux-ci sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont générés, indépendamment du moment où ils sont perçus ou payés. Les produits et les charges dont la valeur réelle n'est pas comptabilisée sont estimés.

Les différences entre les montants facturés et leurs produits et charges sont inscrites aux postes "Autres actifs courants" et "Autres passifs courants".

2.21. Le classement de la situation financière

Les actifs réalisables et les passifs exigibles à moins d'un an de la clôture de l'exercice sont classés, respectivement, dans l'actif courant et le passif courant.

Les passifs pour lesquels il n'y a pas de droit inconditionnel permettant de différer leur règlement dans un délai d'au moins douze mois après la date de fin d'exercice sont également classés comme courants.

2.22. La dépréciation d'actifs financiers

À chaque clôture d'exercice, le Groupe analyse s'il y a objectivement un actif financier ou un groupe d'actifs financiers qui se trouve en perte de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dans le cas d'actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, une tendance à la baisse prolongée ou significative de la juste valeur de l'instrument au-dessous de son coût est considérée comme un indicateur que les instruments se trouvent en perte de valeur. S'il existe une évidence similaire pour les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, la perte cumulée - évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur de l'actif financier déjà inscrite dans les résultats - est retirée des capitaux propres et inscrite dans le compte de résultat. Les pertes de valeur des instruments de capital comptabilisées dans les résultats ne sont pas reprises dans le compte de résultat.

Les clients, débiteurs et autres actifs financiers

Des pertes de valeur sont inscrites quand il existe des indicateurs objectifs que le Groupe ne recevra pas tous les montants auxquels il a droit, conformément aux conditions établies à l'origine dans les contrats signés. Pour les identifier, plusieurs indicateurs sont utilisés, tels que :

- l'ancienneté des créances ;
- les difficultés financières du débiteur ;
- la faillite probable du débiteur.

Les pertes de valeur sont déterminées par la différence entre le montant recouvrable et la valeur de la situation financière de fin d'exercice de l'actif financier et sont inscrits par la contrepartie des résultats de l'exercice. Quand une créance sur des clients et des débiteurs est considérée comme non recouvrable, elle est déduite en utilisant sa perte de valeur cumulée comptabilisée. Les recouvrements postérieurs de montants qui auraient été déduits sont inscrits dans les résultats.

2.23. Les actifs non courants détenus à la vente

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur est réalisable par une opération de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. On constate cette situation seulement dans les conditions suivantes : (i) la vente est très probable; (ii) l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve; (iii) la direction est engagée dans un plan de vente; et (iv) il est probable que la vente se réalise dans les douze mois.

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

2.24. Le résultat par action

Le résultat non dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD, S.A. par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD, S.A. par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice, ajusté par les potentielles actions ordinaires ayant un effet dilutif.

Les actions ordinaires à effet dilutif potentielles peuvent provenir d'options sur les actions et autres instruments financiers émis par le Groupe, convertibles en titres de l'Entreprise.

2.25. Les faits survenus après la clôture de l'exercice

Les faits survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de clôture sont reflétés dans les états financiers consolidés.

Les faits survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations sur les conditions survenues après la clôture de l'exercice sont rapportés dans l'annexe des états financiers consolidés (note 49).

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES, ESTIMATIONS ET ERREURS

Pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016, les méthodes comptables n'ont pas connu de changement par rapport à celles mises en œuvre dans la préparation de l'information financière relative à l'exercice arrêté le 31 décembre 2015.

4. SOCIÉTÉS COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2016, les sociétés qui ont été comprises dans le périmètre de consolidation par la méthode intégrale étaient les suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
MARCHÉ INTÉRIEUR		
CONSTRUCTION		
CONSTRUSALAMONDE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	92,50%
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
MARINERTES, S.A.	Rotunda Eng.º Edgar Cardoso, n.º 23 - 8º Vila Nova de Gaia	51,00%
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda.	Zona Industrial Chã do Rego d'Água, Lote 39 - Cabouco île de St Miguel - Açores	100,00%
RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Porto), S.A.	Praça do Bom Sucesso, nº 61 - Escritórios 501 e 502 Porto	100,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDGI Manutenção, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
IMMOBILIER		
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
LAGOAS PARK, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
MALANGA - Investimentos Imobiliários, Unipessoal Lda.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	93,75%
TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
HÔTELLERIE		
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
GO CORP TRAVEL SOLUTIONS - Agência de Viagens, S.A.	Rua Encosta das Lagoas, nº 8 Porto Salvo	100,00%
LAGOASFUT - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
LAGOAS HOTEL, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDH - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
GRANDE DISTRIBUTION		
BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos - Unipessoal, Lda.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEDAL - Participações e Distribuição, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEDAL II - Distribuição e Investimentos, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - DISTRIBUIÇÃO, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
ÉNERGIE		
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. (a)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A. (a)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%

(a) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TDARCOL - SGPS, S.A.

(a) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TDARCOL - SGPS, S.A.

(b) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TEDAL - SGPS, S.A.

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
MULTIGÁS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A. (a)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%
PPS - Produtos Petrolíferos, S.A. (a)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	50,00%
TANQUIGÁS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. (a)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%
TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. (b)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	50,00%
COMMERCE AUTOMOBILE		
SMOTORS, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDO - Investimento e Gestão, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fração 4 D Funchal	100,00%
TEDAL III - Automóveis e Investimentos, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEDAL IV - Participações e Automóveis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
AUTRES		
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDO - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fração 4 D Funchal	100,00%
TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
AFRIQUE DU SUD		
GRANDE DISTRIBUTION		
Global Net Distributors (Pty) Ltd.	10 Ninth Avenue Northmead, Gauteng 1501	100,00%
ANGOLA		
CONSTRUCTION		
BETANGOLA - Betões e Pré-Fabricados de Angola, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	42,40 %
IMMOBILIER		
AFRIMO - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	51,00%
ANGOPREDIAL - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
IMO 1 - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) - Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
IMOAFRO - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Angola), Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
HÔTELLERIE		
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
HOTEL TRÓPICO, S.A.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	80,00%
HOTEL BAÍA, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
GRANDE DISTRIBUTION		
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
COM 1 - Comércio e Distribuição, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) - Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
DCG - Distribuição e Comércio Geral, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
OCC - Operador Central de Comércio, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	80,00%
COMMERCE AUTOMOBILE		
AUTO 1 - Comércio Automóvel, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem, Loy Bairro Morro Bento (Maxipark) - Edifício Teixeira Duarte, nº 387 Luanda	100,00%
AUTO COMPETIÇÃO Angola, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
AUTO 8, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
COMÉRCIO DE AUTOMÓVEIS, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	100,00%
VAUCO - Automóveis e Equipamentos, Lda.	Rua Ho Chi Min, Junto ao Largo da Independência Luanda	51,00%
AUTRES		
INVESTIPART - Participações e Investimentos, S.A.	Alameda Manuel Van-Dúnem, nº 318 Luanda	36,00%
ALGÉRIE		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE ALGERIE, SPA	8 Route Ben Aknoun, Rez-de-chaussée El Biar - Alger	99,94%
BELGIQUE		
CONCESSIONS ET SERVICES		
TDGI	Avenue Jean-Monnet, 1 À 1348 Louvain-La-Neuve	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
BRÉSIL		
CONSTRUCTION		
EMPA, S.A. - Serviços de Engenharia	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
SOMAFEL - Obras Ferroviárias e Marítimas, Ltda.	Rua Major Lopes, 800 - sala 306 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	60,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
GONGOJI Montante Energia, S.A.	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
PAREDÃO de Minas Energia, S.A.	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
TABOQUINHA Energia, S.A.	Rua Paraíba, 1000, 12º andar - Parte Bairro Savassi - Belo Horizonte	100,00%
IMMOBILIER		
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	Avenida Domingos Ferreira nº 4060, sala 301 Boa Viagem - Cidade de Recife	100,00%
TDSP - Participações, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 01 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Elisa de Moraes Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 02 Itaim Bibi - São Paulo	90,00%
TDSP - Bela Vista - Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 15 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - Galeno de Castro Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 03 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - Maratona Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 10 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - Direitos Humanos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 12 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - Alta Vista I Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 05 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - Verum Mooca Empreendimento Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 06 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Gilberto Sabino Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 07 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Alta Vista II Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 08 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - Gualaxos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401, sala 09 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Alta Vista III Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - Zanzibar Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 18 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP - Dionísio da Costa Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP - Baceunas Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Maria de Jesus Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 04 Itaim Bibi - São Paulo	95,00%
TDSP - Volta Redonda Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 13 Itaim Bibi - São Paulo	95,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TDSP - Nilo Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401, sala 14 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Alta Vista IV Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 15 Itaim Bibi - São Paulo	92,65 %
TDSP - 16 Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 16 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - 17 Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602, sala 17 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
GRANDE DISTRIBUTION		
TDD - Distribuição, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 6º andar, Conjunto 602 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
<u>COLOMBIE</u>		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Colômbia) S.A.S.	Carrera 11 nº 94 - 02 oficina 201 Centro Empresarial Manhattan, Bogotá	100,00%
<u>CHYPRE</u>		
AUTRES		
LEVENEL, Limited	Irakli, 2, Egkomi, 2413 Nicosia	100,00%
<u>ESPAGNE</u>		
CONSTRUCTION		
UTE DE VIANA	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
CONCESSIONS ET SERVICES		
RECOLTE, Servicios Y Medioambiente, S.A. Sociedade Unipersonal.	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
<u>ÉMIRATS ARABES UNIS</u>		
COMMERCE AUTOMOBILE		
GND Trading ME FZE	Jebel Ali Zone Dubai	100,00%
<u>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</u>		
IMMOBILIER		
TDRE INVESTMENTS, LLC.	4100 Spring Valley Road, Suit 310, Dallas Texas 75244	100,00%
TDRE LEE PARK, LLC.	4100 Spring Valley Road, Suit 310, Dallas Texas 75244	100,00%
TDRE HOOD, LLC.	4100 Spring Valley Road, Suit 300, Dallas Texas 75244	100,00%
<u>GIBRALTAR</u>		
GRANDE DISTRIBUTION		
Teixeira Duarte International, LTD.	23, Portland House - Glacis Road Gibraltar	100,00%
<u>MACAO</u>		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Macao), Lda.	Av. Dr. Mário Soares, nº 25 - Edifício Montepio - Apr. 26 e 28 - 3º andar Macao	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
<u>MOZAMBIQUE</u>		
CONSTRUCTION		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	Av. Július Nyerere, nº 130 Maputo	74,46%
CONCESSIONS ET SERVICES		
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	Av. Július Nyerere, nº 130 Maputo	69,55%
IMMOBILIER		
IMOPAR - Centro Comercial de Maputo, S.A.	Av. Július Nyerere, nº 130 Maputo	100,00%
HÔTELLERIE		
AVENIDA - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	Av. Július Nyerere, nº 627 Maputo	100,00%
Sociedade Hotel Tivoli, Lda.	Av. 25 de Setembro, 1321 Maputo	65,00%
TIVOLI BEIRA - Hôtellerie et services, Lda.	Av. Július Nyerere, nº 130 Maputo	100,00%
<u>RUSSIE</u>		
CONCESSIONS ET SERVICES		
MMK Cement, Limited Liability Company	Tri Rutchia Murmansk	70,00%
<u>VENEZUELA</u>		
CONSTRUCTION		
Consortio Boyacá - La Guaira	Av. San Juan Bosco, Edificio Centra Altamira Piso 5, Oficina 54, Urb. Altamira - Caracas	57,20%
TEGAVEN - Teixeira Duarte y Asociados, C.A.	Av. Venezuela del Rosal con Calle Mohedano, Torre JWM Piso 5, Of. 5-2, Urb El Rosal - Caracas	100,00%

5. CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2015, il n'y a eu aucune modification du périmètre de consolidation en 2016.

Il faut mentionner les constitutions, les fusions-absorptions et les dissolutions d'entreprises qui eurent lieu en 2016 par pôle d'activité, à savoir :

Construction

- TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Colômbia) S.A.S. - Constitution ;
- OFM - Obras Fluviais e Marítimas, S.A. absorbée par SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.

Concessions et Services

- RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente (Açores), Unipessoal, Lda. - Constitution ;
- TDGI Manutenção, ACE - Constitution ;
- SATU-Oeiras - Sistema Automático de Transporte Urbano, E.M., S.A. - Dissolution ;

Immobilier

- LAGOAS PARK, S.A. - Constitution ;
- MALANGA - Investimentos Imobiliários, Unipessoal Lda. - Constitution ;
- TDRE LEE PARK, LLC - Constitution ;
- TDRE HOOD, LLC - Constitution ;

Grande distribution

- TEDAL - Participações e Distribuição, S.A. - Constitution ;
- TEDAL II - Distribuição e Investimentos, S.A. - Constitution.

Commerce automobile

- GND Trading ME FZE - Constitution ;
- SMOTORS, S.A. - Constitution ;
- TEDAL III - Automóveis e Investimentos, S.A. - Constitution ;
- TEDAL IV - Participações e Automóveis, S.A. - Constitution.

Autres

- INVESTIPART - Participações e Investimentos, S.A.

6. COURS DE CHANGE

Les cours utilisés aux 31 décembre 2016 et 2015 pour convertir en euros les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère, ainsi que les résultats des opérations développées dans des pays dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro de ces exercices furent comme suit :

Devise	Change de clôture			Change moyen		
	2016	2015	Var	2016	2015	Var
Dollar américain	1,0541	1,0887	(3,2%)	1,1021	1,1130	(1,0%)
Pataca de Macao	8,4204	8,6907	(3,1%)	8,8096	8,8868	(0,9%)
Metical mozambicain	74,5400	49,2900	51,2%	68,2439	43,1492	58,2%
Bolivar vénézuélien	710,2122	216,3232	228,3%	538,3002	155,9815	245,1%
Kwanza angolais	184,4750	147,8315	24,8%	179,6710	132,5617	35,5%
Dinar algérien	116,3682	116,5985	(0,2%)	120,4747	111,3616	8,2%
Dirham des Émirats	3,8716	-	-	4,0478	-	-
Dirham marocain	10,6755	10,7806	(1,0%)	10,8292	10,8249	0,0%
Real brésilien	3,4305	4,3117	(20,4%)	3,8571	3,7024	4,2%
Hryvnia ukrainienne	28,5661	26,1593	9,2%	28,2197	24,0819	17,2%
Dollar namibien	14,4570	16,9530	(14,7%)	16,1923	14,2616	13,5%
Escudo cap-verdien	110,2650	110,2650	-	110,2650	110,2650	-
Rouble russe	64,3000	80,6736	(20,3%)	73,8756	69,0427	7,0%
Dinar tunisien	2,4265	2,2153	9,5%	2,3674	2,1832	8,4%
Rand sud-africain	14,4570	16,9530	(14,7%)	16,1923	14,2616	13,5%
Nuevo Sol péruvien	3,5350	-	-	3,7244	-	-
Peso colombien	3.164,4100	3.456,0800	(8,4%)	3.357,0377	3.047,8062	10,1%

7. INFORMATIONS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

Le Groupe est organisé selon les pôles d'activité suivants :

- Construction ;
- Concessions et services ;
- Immobilier ;
- Hôtellerie ;
- Grande distribution ;
- Énergie ;
- Commerce automobile.

Les ventes et prestations de services et les résultats obtenus par chacune de ces filières au cours des exercices arrêtés au 31 décembre 2016 et 2015, furent comme suit :

Pôles d'activité	Ventes et prestations de services						Résultats opérationnels	
	2016			2015			2016	2015
	Clients externes	Inter-sectoriel	Total	Clients externes	Inter-sectoriel	Total		
Construction (note 32)	506.017	25.070	531.087	656.580	59.236	715.816	19.601	(2.503)
Concessions et services	113.089	25.423	138.512	105.140	27.232	132.372	14.818	13.881
Immobilier	98.815	11.842	110.657	106.635	14.780	121.415	100.686	54.214
Hôtellerie	51.084	15.309	66.393	65.829	21.746	87.575	1.499	18.867
Grande distribution	243.065	1.497	244.562	291.322	5.004	296.326	33.849	27.857
Énergie	16.837	28	16.865	17.021	-	17.021	(2.852)	(354)
Commerce automobile	86.466	4.096	90.562	169.379	5.522	174.901	30.850	29.821
Non affectés à des secteurs	-	-	-	-	-	-	(7.407)	(16.927)
Éliminations	-	(83.265)	(83.265)	-	(133.520)	(133.520)	(220)	50
	1.115.373	-	1.115.373	1.411.906	-	1.411.906	190.824	124.906
Charges financières (note 15)							(295.643)	(372.483)
Produits financiers (note 15)							179.020	282.755
Résultats relatifs aux opérations d'investissement (note 15)							(10.276)	17.127
Résultats avant impôts							63.925	52.305

Les transactions entre les pôles d'activité sont effectuées dans les conditions du marché, équiparables aux transactions effectuées avec des entités tierces.

Les méthodes comptables appliquées dans les différents secteurs sont cohérents avec les méthodes du Groupe.

Autres informations :

Pôles d'activité	Dépenses en capital fixe		Amortissements et dépréciations sur résultats		Provisions et pertes de valeur	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Construction	40.492	32.748	39.091	38.339	2.407	775
Concessions et services	3.475	3.494	3.742	3.765	102	284
Immobilier	11.503	14.663	5.155	8.339	350	822
Hôtellerie	1.034	2.447	7.673	9.511	19	-
Grande distribution	4.547	17.173	9.385	10.669	-	225
Énergie	374	1.180	2.535	3.066	4.342	476
Commerce automobile	1.943	2.041	1.822	2.529	-	250
Non affectés à des secteurs	467	42	55	38	(1.604)	9.806
	63.835	73.788	69.458	76.256	5.616	12.638

Le rapprochement de l'actif et du passif des secteurs avec le total consolidé était aux 31 décembre 2016 et 2015 comme suit:

	Actifs								Passifs	
	2016				2015					
	Les investissements sur les entreprises associées et les coentreprises (note 23)	Actifs financiers disponibles à la vente (note 25)	Autres actifs	Total	Investissements sur les entreprises associées et les coentreprises (note 23)	Actifs financiers disponibles à la vente (note 25)	Autres actifs	Total	2016	2015
Construction	1.269	-	2.216.175	2.217.444	1.371	-	2.270.472	2.271.843	1.140.467	1.230.366
Concessions et services	2.656	-	219.767	222.423	473	-	235.014	235.487	148.906	157.042
Immobilier	684	5.787	1.668.372	1.674.843	446	21.761	1.548.671	1.570.878	856.689	851.784
Hôtellerie	-	-	362.654	362.654	-	-	423.590	423.590	190.852	253.515
Grande distribution	-	-	226.598	226.598	-	-	290.483	290.483	147.919	204.550
Énergie	-	-	38.777	38.777	-	-	42.089	42.089	24.362	24.723
Commerce automobile	24	-	148.213	148.237	24	-	177.322	177.346	58.596	102.969
Non affectés à des secteurs	12.871	2.531	948.363	963.765	14.560	8.666	928.662	951.888	717.024	659.148
Éliminations	-	-	(3.314.769)	(3.314.769)	-	-	(3.101.773)	(3.101.773)	(1.189.653)	(1.140.483)
	17.504	8.318	2.514.150	2.539.972	16.874	30.427	2.814.530	2.861.831	2.095.162	2.343.614

Les ventes et les prestations de service et l'information concernant les actifs non courants en nature par zone géographique des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 étaient composées comme suit :

Zone géographique	Ventes et prestations de services		Actifs non courants en nature	
	2016	2015	2016	2015
Portugal	181.543	220.142	553.458	563.559
Angola	452.518	682.364	438.796	530.787
Algérie	100.110	98.138	32.995	21.978
Brésil	152.856	144.090	30.297	29.561
Espagne	31.953	40.076	17.855	13.683
Mozambique	128.952	194.448	21.702	36.060
Venezuela	52.080	26.510	362	1.412
Autres	15.361	6.138	638	846
	1.115.373	1.411.906	1.096.103	1.197.886

8. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 étaient comme suit :

(b) Ces profits ont été obtenus essentiellement par la cession d'immobilisations corporelles s'élevant à 9,644 millions d'euros (3,140 millions d'euros au 31 décembre 2015) (note 21).

(b) Les travaux pour la propre entreprise découlent essentiellement de la capitalisation des charges associées à la construction de biens immobiliers.

	2016	2015
Ventes et prestations de services :		
Ventes	748.564	1.010.673
Prestations de services	366.809	401.233
	1.115.373	1.411.906
Autres produits d'exploitation :		
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (note 22)	69.529	13.787
Produits supplémentaires	13.748	5.122
Cession d'actifs (a)	9.644	12.269
Reprise des pertes de valeur sur créances (note 28)	6.498	12.035
Travaux pour l'entreprise (b)	2.708	17.048
Reprise des pertes de valeur sur stocks (note 9)	456	1.885
Corrections sur exercices précédents	388	386
Restitution d'impôts	264	7
Produits sur stocks	215	105
Autres produits d'exploitation	11.366	17.193
	114.816	79.837
	1.230.189	1.491.743

Les produits de 9,129 millions d'euros enregistrés au 31 décembre 2015 proviennent des cessions de PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A., de KARIBIB Portland Cement, LTD, d'EVA - Sociedade Hoteleira, S.A. et de ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A..

9. CHARGES DES VENTES

Au 31 décembre 2016 et 2015, la charge des ventes était comme suit:

	Matières et fournitures consommables	Marchandises	Total
Actif brut :			
Solde au 31 décembre 2014	22.003	206.420	228.423
Changement de périmètre	(60)	(1.675)	(1.735)
Ajustements du change	(844)	(9.068)	(9.912)
Régularisations	(387)	2.327	1.940
Achats	138.629	299.571	438.200
Charges de l'exercice	(140.392)	(368.031)	(508.423)
Solde au 31 décembre 2015	18.949	129.544	148.493
Ajustements du change	(2.856)	(9.712)	(12.568)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(7)	(1.992)	(1.999)
Régularisations	(61)	3.227	3.166
Achats	99.105	185.877	284.982
Charges de l'exercice	(101.400)	(237.442)	(338.842)
Solde au 31 décembre 2016	13.730	69.502	83.232
Pertes de valeur cumulées sur stocks et encours :			
Solde au 31 décembre 2014	686	4.707	5.393
Ajustements du change	23	(125)	(102)
Apports (note 14)	20	2.093	2.113
Réductions (note 8)	(102)	(1.783)	(1.885)
Régularisations	(375)	(676)	(1.051)
Solde au 31 décembre 2015	252	4.216	4.468
Ajustements du change	(79)	(546)	(625)
Apports (note 14)	428	1.660	2.088
Réductions (note 8)	-	(456)	(456)
Régularisations	-	(620)	(620)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	(450)	(450)
Solde au 31 décembre 2016	601	3.804	4.405
Montant net au 31 décembre 2015	18.697	125.328	144.025
Montant net au 31 décembre 2016	13.129	65.698	78.827

10. VARIATION DE LA PRODUCTION

Le tableau de variation de la production sur les exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 fut comme suit :

	Produits et travaux en cours	Produits finis et semi-finis	Total
Actif brut :			
Solde au 31 décembre 2014	126.183	6.658	132.841
Ajustements du change	(12.193)	-	(12.193)
Régularisations	9.821	(4)	9.817
Variation de la production	1.076	(1.548)	(472)
Solde au 31 décembre 2015	124.887	5.106	129.993
Ajustements du change	11.455	-	11.455
Régularisations	27.560	155	27.715
Variation de la production	4.057	(487)	3.570
Solde au 31 décembre 2016	167.959	4.774	172.733
Pertes de valeur cumulées sur stocks et encours :			
Solde au 31 décembre 2014	-	-	-
Solde au 31 décembre 2015	-	-	-
Ajustements du change	13	-	13
Apports (note 14)	105	-	105
Solde au 31 décembre 2016	118	-	118
Montant net au 31 décembre 2015	124.887	5.106	129.993
Montant net au 31 décembre 2016	167.841	4.774	172.615

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les stocks et encours, nets de pertes de valeur étaient ventilés comme suit :

	2016	2015
Matières et fournitures consommables	13.129	18.697
Marchandises	65.698	125.328
Produits et travaux en cours	167.841	124.887
Produits finis et semi-finis	4.774	5.106
Total	251.442	274.018

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la construction des complexes immobiliers, présentés dans les produits et travaux en cours, revient aux sociétés suivantes :

	2016	2015
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	37.896	29.011
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	17.827	17.690
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	16.066	15.987
TDSP - Gilberto Sabino Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	12.739	9.168
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	12.155	12.122
TDSP - Galeno de Castro Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	7.739	6.068
TDSP - Maria de Jesus Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	7.642	5.756
TDSP - Zanzibar Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	6.636	2.265
TDSP - Nilo Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	6.056	4.468
IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	6.055	2.933
TDSP - Volta Redonda Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	4.652	2.986
TDSP - Alta Vista II Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	4.552	440
TDRE Hood, LLC	4.353	-
TDRE LEE PARK, LLC.	4.170	-
TDSP - Alta Vista IV Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	4.155	1.109
TDSP - Baceunas Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	4.004	3.123
TDSP - Bela Vista Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	3.183	2.376
TDSP - Gualaxos Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	2.263	1.762
TDSP - Alta Vista III Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.809	1.410
TDSP - Alta Vista I Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	1.115	1.257
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	1.066	842
TDSP - Dionisio da Costa Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	602	1.701
TDSP - Verum Mooca Empreendimentos Imobiliários SPE, Ltda.	-	974
Autres	1.106	1.439
	167.841	124.887

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les stocks donnés en nantissement de garantie à des passifs étaient les suivants :

QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 23, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia (note 42) ;

V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis au complexe résidentiel Santa Maria Design District, Santa Marinha, Vila Nova de Gaia (note 42) ;

V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les fractions de sa propriété du bien immeuble sis Rua de Castro Portugal, numéros 497 et 511; Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 46, 52, 76, 80, 94 et 96; Lugar e Freguesia de Vila Nova de Gaia (note 42).

11. FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS

Les fournitures et services extérieurs des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 étaient comme suit :

	2016	2015
Contrats de sous-traitance	144.346	198.206
Travaux spécialisés	31.934	37.230
Baux et locations	28.314	35.750
Entretien réparation	15.524	20.136
Carburants	9.104	11.714
Transport de marchandises	7.810	17.732
Électricité	5.986	6.230
Déplacements et hébergements	4.996	6.517
Surveillance et sécurité	4.276	5.803
Transport du personnel	3.672	6.858
Honoraires	3.191	8.656
Publicité	2.290	4.337
Autres	51.863	49.037
	313.306	408.206

12. CHARGES DE PERSONNEL

Le nombre moyen des effectifs par pôle d'activité, lors des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015, était comme suit :

	2016	2015
Construction	5.320	6.930
Concessions et services	2.216	2.055
Immobilier	109	119
Hôtellerie	1.184	1.397
Grande distribution	1.460	1.577
Énergie	107	112
Commerce automobile	654	895
Non affectés à des secteurs	221	274
	11.271	13.359

Le poste "Charges de personnel" des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 est composé comme suit :

	2016	2015
Rémunérations normales	118.705	147.366
Autres rémunérations	64.105	85.340
Charges sur rémunérations	31.689	30.861
Assurances	2.344	526
Avantages de retraite	9	9
Autres charges de personnel	26.758	17.721
	243.610	281.823

13. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les charges relatives aux contrats de location simple ont été comptabilisées en 2016 et 2015 à, respectivement, 246.000 euros et 393.000 euros. Elles concernent les loyers des contrats de location simple et sont inscrites au poste "Fournitures et services externes".

Les loyers de contrats de location simple conservés par le Groupe aux 31 décembre 2016 et 2015, présentent les échéances suivantes :

	2016	2015
2016	-	337
2017	113	47
2018	48	8
2019	4	1
	165	393

14. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation des exercices 2016 et 2015 étaient comme suit :

	2016	2015
Impôts et taxes	26.226	27.637
Perte de valeur sur créances (note 28)	20.244	26.121
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (note 22)	8.318	3.675
Pertes de valeur sur stocks (note 9)	2.193	2.113
Pertes encourues pour la cession d'actifs (a)	1.238	2.614
Pertes sur stocks	536	1.041
Créances irrécouvrables	109	575
Autres charges d'exploitation	13.239	15.243
	72.103	79.019

(a) Les pertes indiquées ont été encourues essentiellement par la cession d'immobilisations corporelles s'élevant à 1,238 millions d'euros (2,614 millions d'euros au 31 décembre 2015) (note 21)

15. RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des exercices arrêtés au 31 décembre 2016 et 2015 furent les suivants :

	2016	2015
Charges financières:		
Charges d'intérêts	(83.488)	(94.277)
Différences de change défavorables	(200.695)	(251.682)
es charges financières	(11.460)	(26.524)
	(295.643)	(372.483)
Produits financiers :		
Intérêts obtenus	16.881	14.546
Différences de change favorables	159.483	262.185
Escomptes obtenus pour paiement comptant	50	245
Autres produits financiers	2.606	5.779
	179.020	282.755
Résultat des opérations d'investissement :		
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises (a)	8.570	9.740
Dividendes (b)	1.652	1.013
Autres investissements (c)	1.048	11.628
Gains / pertes sur l'évaluation d'actifs disponibles à la vente (d)	(21.546)	(5.254)
	(10.276)	17.127
Résultats financiers	(126.899)	(72.601)

(a) Les résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 comprennent l'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence aux investissements réalisés dans des entreprises associées et dans les coentreprises pour un montant de 8,570 millions d'euros (5,872 millions d'euros au 31 décembre 2015) (note 23).

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, le Groupe a fait cession de TEIX.CO SPA et a enregistré une moins-value de 27.000 euros. Il a enregistré une perte de valeur de 5,143 millions d'euros (note 24) et a procédé à la reprise de la provision pour des parts de capital de 9,038 millions d'euros, concernant sa filiale Limited Liability Company Cement.

(b) Au 31 décembre 2016, ces montants correspondent aux dividendes perçus de "Autres investissements" (815.000 euros au 31 décembre 2015) (note 26) et 198.000 euros de dividendes perçus d'"Actifs financiers disponibles à la vente" au 31 décembre 2015.

(c) Le poste "Autres investissements" comprend les produits et les plus-values obtenus de la cession d'actifs financiers disponibles à la vente au prix de revient, pour le montant de 1,048 million d'euros (9,823 millions d'euros au 31 décembre 2015 avec la cession des participations détenues par le Groupe sur LONGAVIA, S.A. et LONGAPAR - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.). Toujours au 31 décembre 2015, sont comptabilisés des produits et des plus-values obtenus par la cession d'actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur, pour le montant de 1,805 million d'euros.

(d) Les montants des exercices arrêtés au 31 décembre 2016 et 2015 sont détaillés comme suit :

Cessions d'actions d'"Actifs financiers disponibles à la vente" :

Exercice 2016

Description	Valeur comptable (a)	Prix de vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Plus-value (b-a+c)	Montant perçu (note 30)
Cession de 530.000 actions de la Banco Comercial Português, S.A.	1.944	563	-	(1.381)	563
Total	1.944	563	-	(1.381)	563

Exercice 2015

Description	Valeur comptable (a)	Prix de vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Plus-value (b-a+c)	Montant perçu (note 30)
Cession de 2.420.000 actions de la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	19.007	19.639	4.568	5.200	19.639
Total	19.007	19.639	4.568	5.200	19.639

Perte de valeur sur les "Actifs financiers disponibles à la vente" :**Exercice 2016**

Description	Perte de valeur de l'année		
	Total (note 25)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux	Perte sur les résultats (note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue dans la Banco Comercial Português	(20.165)	-	(20.165)
Total	(20.165)	-	(20.165)

Exercice 2015

Description	Perte de valeur de l'année		
	Total (note 25)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux	Perte sur les résultats (note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português	(10.453)	-	(10.453)
Total	(10.453)	-	(10.453)

Les différences de change nettes des exercices 2016 et 2015 sont dues à des décaissements et à des encaissements, ainsi qu'à des actualisations des changes, inscrits en monnaies distinctes de l'euro.

Au 31 décembre 2016, des intérêts sur le coût d'acquisition d'actifs qualifiables ont été capitalisés pour un montant de 122 milliers d'euros (121 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Aux fins de capitalisation des charges financières au prix d'acquisition des actifs qualifiables, le taux moyen utilisé au 31 décembre 2016 était de 5,9% (6,1% au 31 décembre 2015).

16. IMPÔT SUR LE REVENU

TD, SA est la société dominante d'un groupe de sociétés soumis à l'imposition selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (Regime Especial de Tributação dos Grupos de Sociedades - RETGS) qui frappe toutes les sociétés dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, de 75% au moins du capital, dans la mesure où cette participation lui confère plus de 50% des droits de vote et que, dans le même temps, elles aient leur siège et la direction effective au Portugal et qu'elles soient imposables par le régime général des impôts sur les sociétés (IRC).

Les autres sociétés filiales, qui ne sont pas frappées du RETGS, sont imposées individuellement. L'assiette d'imposition est soumise aux taux de l'impôt sur les sociétés, de la surtaxe municipale (Derrama) et de la surtaxe d'État.

TD, SA, et l'ensemble de ses filiales dont le siège est établi au Portugal sont assujetties à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 21 % qui s'applique à l'assiette imposable. Les sociétés qui présentent un bénéfice imposable sont assujetties à la surtaxe (Derrama) municipale, dont le taux peut varier jusqu'au plafond de 1,5%, ainsi qu'à la surtaxe d'État sur la partie du bénéfice imposable qui est supérieure à 1,5 million d'euros, à 7,5 millions et à 35 millions d'euros, qui est respectivement de 3%, 5% et 7%.

Ces sociétés sont également frappées d'un impôt individuel sur les charges dont les taux sont prévus par l'article 88 du Code de l'IRC.

Pour calculer l'assiette d'imposition de l'Entreprise, le résultat comptable est majoré et déduit de montants non admis au plan fiscal. Ces différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal peuvent être de nature temporaire ou permanente.

Selon la législation portugaise, les pertes fiscales peuvent être reportées sur 12 (douze) ans pour celles générées pendant l'exercice fiscal de 2016 et sur 5 (cinq) ans pour celles générées en 2017 et les années suivantes. Elles peuvent être déduites des bénéfices imposables obtenus a posteriori, jusqu'à hauteur de 70% des bénéfices imposables de l'exercice fiscal où se réalise cette déduction.

Selon la législation en vigueur, les déclarations fiscales sont revues et corrigées par les autorités fiscales portugaises sur une période de quatre ans, sauf en cas de déduction de déficit fiscal, ou que des inspections, des réclamations ou des contestations soient en cours. Dans ces cas-là, les délais sont prolongés ou suspendus en fonction des circonstances.

En ce qui concerne les sociétés qui sont présentes dans d'autres pays, le délai pour contrôler leurs déclarations fiscales varie entre trois et cinq ans.

Selon le Conseil d'Administration, les éventuelles corrections résultant de contrôles et d'inspections opérées par les autorités fiscales sur ces exercices n'auront aucun effet matériel significatif sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.

Le Groupe procède à l'inscription des impôts différés correspondant aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et la base fiscale correspondante conformément aux dispositions d'IAS 12 – Impôts sur le résultat (note 27).

Les impôts sur le revenu comptabilisés aux 31 décembre 2016 et 2015 étaient comme suit :

	2016	2015
Impôt courant :		
Impôt sur le revenu au Portugal	(17.638)	(11.838)
Impôt sur le revenu dans d'autres juridictions	(22.701)	(21.738)
Impôt courant	(40.339)	(33.576)
Impôt différé (note 27):	9.928	21.680
	(30.411)	(11.896)

Au-delà des montants des impôts différés inscrits directement dans le compte de résultat, des impôts différés s'élevant à 83.000 euros à la clôture de l'exercice 2016 (705.000 euros au 31 décembre 2015) ont été inscrits directement dans les capitaux propres (note 27).

Le rapprochement entre le taux nominal et le taux effectif de l'impôt sur le revenu aux 31 décembre 2016 et 2015 peut être présenté comme suit :

	2016		2015	
	Taux %	Impôt	Taux %	Impôt
Résultat avant impôt		63.925		52.305
Taux et impôt nominal sur le revenu	(21,0%)	(13.424)	(22,0%)	(11.507)
Écart des taux d'imposition d'autres pays	(41,5%)	(26.514)	(37,6%)	(19.660)
Résultat dans les entreprises associées et les coentreprises mises en équivalence	2,9%	1.885	4,1%	2.143
Pertes fiscales générées dans l'année pour lesquelles l'impôt différé actif n'a pas été comptabilisé	2,3%	1.490	6,7%	3.485
Différence entre les plus-values et les moins-values fiscales et comptables	15,9%	10.176	(2,7%)	(1.433)
Charges non acceptées au plan fiscal	(11,8%)	(7.560)	(3,3%)	(1.717)
Imposition autonome	(1,0%)	(668)	(1,6%)	(840)
Derrama (surtaxe municipale)	(1,5%)	(988)	(1,3%)	(690)
Différences sur les estimations	(6,3%)	(4.009)	(5,6%)	(2.924)
Autres composantes de l'impôt	(1,1%)	(727)	(0,8%)	(433)
Impôt différé de l'année	15,5%	9.928	41,4%	21.680
Taux effectif et impôt nominal sur le revenu	(47,6%)	(30.411)	(22,7%)	(11.896)

17. RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action des exercices 2016 et 2015 ont été calculés en tenant compte des montants suivants :

	2016	2015
Résultat pour effet de calcul du résultat net par action non dilué (résultat net de l'exercice)	20.147	33.653
Nombre moyen pondéré d'actions pour effet de calcul du résultat net par action non dilué (milliers)	420.000	420.000
Résultat net non dilué par action	0,05	0,08

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'effets dilutifs du résultat par action dans les exercices 2016 et 2015 le résultat dilué par action est le même que le résultat non dilué par action.

18. DIVIDENDES

Conformément à la décision prise par les actionnaires à l'Assemblée générale du 28 mai 2016, des dividendes s'élevant à 1,680 million d'euros, soit 0,004 euros par action, ont été distribués, tenant compte des états financiers individuels de l'Entreprise au 31 décembre 2015, et ont été payés en juin 2016.

Des dividendes de 5,670 millions d'euros relatifs à l'exercice 2014 ont été payés le 31 décembre 2015.

19. GOODWILL

Pendant les exercices 2016 et 2015, les mouvements survenus sur les valeurs du goodwill calculées pour l'acquisition de filiales, ainsi que leurs pertes de valeur cumulées, furent comme suit :

	2016	2015
Actif brut :		
Solde initial	37.210	37.183
Ajustements du change	(52)	27
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(7.608)	-
Solde final	29.550	37.210
Pertes de valeur cumulées	(15.255)	(15.255)
Actif net:	14.295	21.955

Les valeurs du goodwill de 2016 et 2015 concernent les sociétés suivantes :

Filiale	Pôle d'activité	2016	2015
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Construction	12.107	12.107
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Immobilier	1.979	1.979
Auto Competição Angola, LDA	Commerce automobile	209	261
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	Actifs détenus à la vente	-	7.335
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	Actifs détenus à la vente	-	142
TANQUIGÁS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	Actifs détenus à la vente	-	71
MULTIGÁS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A.	Actifs détenus à la vente	-	60
		14.295	21.955

Les goodwill relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises font partie intégrante de la valeur des investissements correspondants et figurent dans la note 23.

Les valeurs du goodwill sont soumises à des tests de dépréciation tous les ans, ou lorsqu'il existe des indices qu'ils pourraient se trouver en perte de valeurs.

Le montant recouvrable des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles sont attribués les goodwill est déterminé sur la base du calcul de leur valeur d'utilité, qui utilise les prévisions des flux de trésorerie en prenant pour base les prévisions financières des cinq prochaines années, approuvées par leurs Conseils d'Administration, actualisés des taux d'actualisation indiqués dans le tableau ci-dessous qui ont été calculés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC), ajusté par les risques particuliers du marché dans lequel s'insère chaque unité. Les taux indiqués dans le même tableau ont été utilisés pour calculer la prévision des flux de trésorerie au-delà de ces cinq années. Ces taux ne sont pas supérieurs au taux moyen de croissance à long terme pour les marchés où ces unités génératrices de trésorerie sont affectées.

Selon les Conseils d'Administration, s'il y avait un changement quelconque considéré comme possible des conditions fondamentales sur lesquelles est fondée la somme recouvrable, cela n'entraînerait pas que la valeur comptable de ces unités génératrices de trésorerie soit supérieure à leur valeur recouvrable.

Par conséquent, les principales conditions considérées pour déterminer la valeur d'utilité des valeurs du goodwill sont les suivantes :

Filiale	2016			2015		
	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	12.107	8,4%	2,0%	12.107	8,7%	1,8%
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	1.979	5,7%	2,0%	1.979	6,0%	2,0%
Auto Competição Angola, Lda.	209	14,3%	1,5%	261	14,3%	1,5%
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	-	-	-	7.335	7,3%	1,5%
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	-	-	-	142	8,5%	1,5%
TANQUIGÁS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	-	-	-	71	8,5%	1,5%
MULTIGÁS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A.	-	-	-	60	8,5%	1,5%
	14.295			21.955		

20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pendant les exercices 2016 et 2015, les mouvements survenus sur les immobilisations incorporelles, ainsi que sur leurs amortissements et pertes de valeur cumulées, furent les suivants :

	Propriété industrielle	Autres	Immobilisations en cours	Avances sur immobilisations incorporelles	Total
Actif brut :					
Solde au 31 décembre 2014	33.964	311	3.255	-	37.530
Changement de périmètre	(455)	-	-	-	(455)
Ajustements du change	3.174	(26)	(813)	-	2.335
Acquisitions	1.385	-	107	-	1.492
Transferts et réductions	520	(114)	(43)	-	363
Cessions	(15)	-	-	-	(15)
Solde au 31 décembre 2015	38.573	171	2.506	-	41.250
Ajustements du change	(5.888)	(31)	643	-	(5.276)
Acquisitions	3.328	-	139	-	3.467
Transferts et réductions	9.934	-	25	-	9.959
Cessions	(33)	-	-	-	(33)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(621)	-	-	-	(621)
Solde au 31 décembre 2016	45.293	140	3.313	-	48.746
Amortissements et pertes de valeur cumulées:					
Solde au 31 décembre 2014	6.241	195	-	-	6.436
Changement de périmètre	(340)	-	-	-	(340)
Ajustements du change	172	2	-	-	174
Transferts et réductions	72	(26)	-	-	46
Apports	1.687	-	-	-	1.687
Cessions	(15)	-	-	-	(15)
Solde au 31 décembre 2015	7.817	171	-	-	7.988
Ajustements du change	(409)	(31)	-	-	(440)
Transferts et réductions	909	-	-	-	909
Apports	1.783	-	-	-	1.783
Cessions	(9)	-	-	-	(9)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(439)	-	-	-	(439)
Solde au 31 décembre 2016	9.652	140	-	-	9.792
Montant net:					
Au 31 décembre 2015	30.756	-	2.506	-	33.262
Au 31 décembre 2016	35.641	-	3.313	-	38.954

Au 31 décembre 2016, le poste "Propriété industrielle" présente le montant de 34,151 millions d'euros, relatif aux droits de superficie (28,261 millions d'euros au 31 décembre 2015).

21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, ainsi que sur leurs dépréciations et pertes de valeur cumulées, des exercices 2016 et 2015, furent les suivants :

	Terrains et ressources naturelles	Bâtiments et autres constructions	Installations techniques et matériel industriel	Matériel de transport	Matériels et outillages	Matériel de bureau et mobilier	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances sur immobilisations corporelles	Total
Actif brut :										
Solde au 31 décembre 2014	32.114	535.129	434.009	89.711	44.151	41.181	10.455	77.649	151	1.264.550
Changement de périmètre	(6.800)	(29.570)	(9.907)	(165)	(31)	(1.266)	(927)	(93)	-	(48.759)
Ajustements du change	(833)	32.423	(20.243)	(704)	(1.428)	963	(80)	(340)	17	9.775
Acquisitions	-	14.221	21.732	6.753	3.646	2.097	897	13.898	-	63.244
Transferts et réductions	(33)	18.605	(5.271)	(1.712)	(201)	58	1.530	(49.482)	-	(36.506)
Cessions	-	(5.112)	(4.037)	(8.817)	(773)	(466)	(151)	-	-	(19.356)
Solde au 31 décembre 2015	24.448	565.696	416.283	85.066	45.364	42.567	11.724	41.632	168	1.232.948
Ajustements du change	193	(67.161)	4.568	883	(1.581)	(4.426)	(973)	(8.956)	(92)	(77.545)
Acquisitions	11	10.247	29.605	5.768	3.618	663	1.386	8.104	-	59.402
Transferts et réductions	8.980	(4.354)	(21.737)	(1.712)	(5.118)	(1.593)	(286)	(25.719)	-	(51.539)
Cessions	-	(4.083)	(14.594)	(3.771)	(532)	(110)	(11)	-	(76)	(23.177)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(2.304)	(17.028)	(25.375)	(634)	(95)	(875)	(1.046)	-	-	(47.357)
Solde au 31 décembre 2016	31.328	483.317	388.750	85.600	41.656	36.226	10.794	15.061	-	1.092.732
Dépréciations et pertes de valeur cumulées:										
Solde au 31 décembre 2014	167	160.199	302.124	62.927	33.285	31.479	6.252	-	-	596.433
Changement de périmètre	-	(15.551)	(8.952)	(129)	(30)	(1.189)	(766)	-	-	(26.617)
Effet du change	-	7.011	(8.724)	(695)	(318)	978	144	-	-	(1.604)
Apports	-	22.569	34.258	10.200	3.330	3.214	998	-	-	74.569
Transferts et réductions	(3)	(17.623)	(8.570)	(555)	(134)	(93)	(29)	-	-	(27.007)
Cessions	-	(1.242)	(3.602)	(7.802)	(729)	(323)	(114)	-	-	(13.812)
Solde au 31 décembre 2015	164	155.363	306.534	63.946	35.404	34.066	6.485	-	-	601.962
Effet du change	-	(11.580)	8.654	2.393	(932)	(3.205)	(787)	-	-	(5.457)
Apports	-	18.330	33.681	8.843	3.006	2.394	1.421	-	-	67.675
Transferts et réductions	-	(3.076)	(18.137)	(1.413)	(4.963)	(1.490)	(358)	-	-	(29.437)
Cessions	-	(2.740)	(8.648)	(3.176)	(206)	(69)	(10)	-	-	(14.849)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	(4.292)	(16.707)	(584)	(87)	(817)	(462)	-	-	(22.949)
Solde au 31 décembre 2016	164	152.005	305.377	70.009	32.222	30.879	6.289	-	-	596.945
Montant net:										
Au 31 décembre 2015	24.284	410.333	109.749	21.120	9.960	8.501	5.239	41.632	168	630.986
Au 31 décembre 2016	31.164	331.312	83.373	15.591	9.434	5.347	4.505	15.061	-	495.787

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2016 concernent essentiellement des investissements réalisés en locaux et en matériel.

Au 31 décembre 2016, les immobilisations corporelles en cours comprennent 13,168 millions d'euros relatifs à des bâtiments et autres constructions en cours, notamment :

- Pour les secteurs de la grande distribution et du commerce automobile, les installations destinées à la logistique en Angola.

22. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le mouvement survenu sur les immeubles de placement pendant les exercices 2016 et 2015 fut comme suit :

	2016	2015
Solde initial	511.683	482.185
Changement de périmètre	-	(304)
Ajustements du change	(20.686)	10.226
Acquisitions / (cessions)	(11.067)	4.156
Variation sur la juste valeur (notes 8 et 14)	61.211	10.112
Transferts de / vers les immobilisations corporelles	5.926	5.308
Solde final	547.067	511.683

La variation de la juste valeur sur les immeubles de placement par zone géographique pendant les exercices 2016 et 2015 fut comme suit :

	2016	2015
Portugal	27.816	10.717
Angola	32.881	(627)
Mozambique	514	22
Total	61.211	10.112

Les résultats obtenus par les immeubles de placement découlant de contrats de location simple se sont élevés à 31,581 millions d'euros en 2016 (31,235 millions d'euros en 2015). Les charges opérationnelles directes encourues pour les immeubles de placement s'élevaient au 31 décembre 2016 à 3,138 millions d'euros (3,825 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Comme mentionné dans le pôle immobilier du rapport de gestion, le Groupe est en cours d'une procédure de transfert de sa branche d'activité correspondant au centre d'affaires "Lagoas Park". Quelques tierces sociétés, considérées comme possibles acquéreuses, ont déjà manifesté leur intérêt et fait des propositions qui sont proches de la valeur d'évaluation, ce qui laisse entrevoir une forte probabilité de réaliser la juste valeur attribuée à ce complexe immobilier.

La juste valeur de chaque immeuble de placement en exploitation est déterminée périodiquement par des évaluations effectuées par des organismes spécialisés indépendants et suivant des méthodologies d'évaluation généralement admise pour le marché immobilier, notamment les méthodes par le revenu, par la comparaison de marché ou par le coût de remplacement, en fonction des situations concrètes de chaque immeuble.

Les principales conditions et les méthodes inhérentes aux évaluations de support au prix de marché des immeubles de placement ont été les suivantes :

- *Taux de rendement :*
 - Portugal entre 6,5% et 10%;
 - Angola entre 10% et 12%;
 - Mozambique 16,5%
- Moyenne de la méthode comparative et des multiples de résultats ;
- Moyenne de la méthode comparative et du coût.

IAS 40 - Immeubles de placement ("IAS 40") n'exige pas que la juste valeur des immeubles de placement repose sur l'évaluation effectuée par un évaluateur indépendant. Au 31 décembre 2016, tous les immeubles de placement furent évalués par des évaluateurs indépendants ayant la qualification professionnelle pertinente et reconnue (inscrits à la CMVM) et une expérience récente sur la localisation et la catégorie de l'immeuble de placement valorisée.

Au 31 décembre 2015, près de 81% de la juste valeur des immeubles de placement du Groupe ont été définis sur la base d'évaluations effectuées par des évaluateurs indépendants. Pour les 19% restants, des rapports d'évaluation ont été élaborés en interne à partir de critères similaires à ceux retenus par les évaluateurs indépendants, en tenant compte des flux de trésorerie actualisés attendus.

Ces évaluateurs utilisent des méthodologies qui sont courantes sur le marché, lequel prévoit d'utiliser la méthode par le revenu, par le coût de remplacement ou par la comparaison, selon les situations concrètes de chaque bien immobilier. Dans le cas présent, étant donné que les actifs sont loués, la méthode utilisée a été celle par revenu, tout en tenant compte des autres méthodes pour évaluer la raisonnable des résultats obtenus par cette méthode. Selon cette méthode, les revenus utilisés ont été ceux des contrats de location actuellement en vigueur dans les circonstances actuelles et, à la fin de ces contrats, un taux de rendement adapté à chacun des biens immobiliers a été utilisé. Pour les autres évaluations réalisées en interne, les taux de rendements utilisés ont été en fonction des indications fournies par des professionnels indépendants.

23. INVESTISSEMENTS SUR LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES COENTREPRISES

Les entreprises associées et les coentreprises qui, au 31 décembre 2016, ont été inscrites par la méthode de la mise en équivalence, sont les suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
ADOQUINES VARGAS, (ADOQUINVAR), C.A.	Instalaciones de Bolivariana de Puertos Puerto de La Guaria - Parroquia Maiquetia Municipio Vargas del Estado Vargas	49,00%
ALVORADA PETRÓLEO, S.A.	Rua Paraíba, nº 1000, sala 1518, 15º andar - Bairro Funcionário Belo Horizonte - Minas Gerais - Brésil	43,20%
ALSOMA, GEIE.	3 Av André Malraux Levallois Peret - France	27,00%
AVIAS - Grupo Ferroviário para a Alta Velocidade, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	14,10%
AVIA PORTUGAL - Produtos Petrolíferos, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	40,00%
AK10 - Empreendimentos e Participações SPE Ltda.	Alameda Santos, nº 960, 19º andar, Edifício CYK Cerqueira César - São Paulo	25,00%
CAIS DE CRUZEIROS 2ª FASE, ACE	Rua da Tapada da Quinta de Cima Linhó - Sintra	15,00%
CONBATE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	20,00%
CONSORCIO MINERO LUSO VARGAS C.A. (CONLUVAR)	Av. Venezuela com Calle Mohedano, Torre JWM Piso 5, Of. 5-2, Urb El Rosal - Caracas - Venezuela	49,00%
CONSORCIO OPSUT 2010	Calle 4, Casa nº 4, Urbanización Los Laureles Valle de la Pascoa - Venezuela	51,00%
DOURO LITORAL, ACE	Tower Plaza, Rotunda Edgar Cardoso, nº23, 12º andar - Salas C, G et H Vila Nova de Gaia	40,00%
D.L.O.E.A.C.E. - Douro Litoral Obras Especiais, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	40,00%
FERROVIAL/TEIXEIRA DUARTE - Obras Hidráulicas do Alqueva, ACE	Edifício Central Park Rua Alexandre Herculano, Nº 3, 2º - Linda-a-Velha	50,00%
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	20,04%
GMP MEK - Grupo Marítimo Português Mers EL Kibir, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	20,04%
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Av. Julius Nyerere, 130 Maputo	49,92 %
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	Rua Abranches Ferrão, nº 10 - 5º F Lisbonne	26,80%
NOVA ESTAÇÃO, ACE	Edifício 6 - Piso 1, Lagoas Park Porto Salvo	25,00%
RPK Gulfstream, Ltd.	Tri Ruchja str. 183003, Murmansk	42,70%
SOMAFEL E FERROVIAS, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	36,00%
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	57,30%
TDGISERV Services, LLC	PO Box 7098, Doha Qatar	49,00%
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	Av. das Forças Armadas, 125 - 2º C Lisbonne	50,00%

Les mouvements survenus sur les investissements sur les entreprises associées et les coentreprises pendant les exercices 2016 et 2015 furent les suivants :

	Parts de capital	Goodwill	Total
Solde au 31 décembre 2014	28.949	11.643	40.592
Effets de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice (note 15)	5.872	-	5.872
- Effet sur les capitaux propres	(1.344)	-	(1.344)
Cessions	(27)	-	(27)
Ajustements du change	(239)	-	(239)
Transferts pour les actifs détenus à la vente (note 24)	(16.072)	(11.643)	(27.715)
Autres	(265)	-	(265)
Solde au 31 décembre 2015	16.874	-	16.874
Effets de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice (note 15)	8.570	-	8.570
- Effet sur les capitaux propres	(7.477)	-	(7.477)
Apports (a)	543	-	543
Ajustements du change	(4.718)	-	(4.718)
Autres	3.712	-	3.712
Solde au 31 décembre 2016	17.504	-	17.504

(a) Détail des apports de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Entreprises associées	Montant
TDGISERV Services, LLC	531
Alvorada Petróleo, S.A.	12
Total	543

Le détail des investissements sur les entreprises associées et les coentreprises était, aux 31 décembre 2016 et 2015, comme suit :

Entreprises associées et coentreprises	2016			2015		
	Parts de capital	Goodwill	Valeur de la situation financière	Parts de capital	Goodwill	Valeur de la situation financière
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	12.871	-	12.871	14.560	-	14.560
TDGISERV Services, LLC (a)	2.062	-	2.062	-	-	-
Alvorada Petróleo, S.A.	669	-	669	430	-	430
RPK Gulfstream Ltd.	594	-	594	473	-	473
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	15	-	15	16	-	16
Autres	1.293	-	1.293	1.395	-	1.395
	17.504	-	17.504	16.874	-	16.874

(a) Avance sur augmentation du capital

Ces participations sont relevées par la méthode de mise en équivalence qui a eu, pour les exercices 2016 et 2015, les impacts suivants :

2016			
Entreprises associées et coentreprises	Gains et pertes sur entreprises associées et coentreprises(note 15)	Ajustements de parts capital	Total
Alvorada Petróleo, S.A.	(4)	121	117
IMOC – Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	10.626	(7.383)	3.243
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	(4)	-	(4)
TDGISERV Services, LLC	(2.243)	(215)	(2.458)
Autres	195	-	195
	8.570	(7.477)	1.093

2015			
Entreprises associées et coentreprises	Gains et pertes sur entreprises associées et coentreprises(note 15)	Ajustements de parts capital	Total
Alvorada Petróleo, S.A.	(28)	(165)	(193)
IMOC – Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	6.177	(2.123)	4.054
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	1	-	1
Autres	(278)	944	666
	5.872	(1.344)	4.528

La principale information financière relative aux entreprises associées et aux coentreprises aux 31 décembre 2016 et 2015 est la suivante :

	Total actifs		Total passifs		Total actifs nets		Quote-part du Groupe dans les actifs nets	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Alvorada Petróleo, S.A.	2.228	1.465	679	469	1.549	996	669	430
IMOC – Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	34.681	59.509	8.898	30.343	25.783	29.167	12.871	14.560
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	32	32	-	-	32	32	15	16
TDGISERV Services, LLC	3.472	-	8.439	-	(4.967)	-	2.062	-
Autres	16.910	12.992	12.544	8.142	4.366	4.850	1.887	1.868
	57.323	73.999	30.560	38.954	26.763	35.045	17.504	16.874

	Ventes et prestations de services		Résultat net de l'exercice		Quote-part du Groupe dans les résultats nets de l'exercice	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Alvorada Petróleo, S.A.	-	-	(9)	(65)	(4)	(28)
IMOC – Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	25.813	235	21.286	12.374	10.626	6.177
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	-	-	(7)	2	(4)	1
TDGISERV Services, LLC	959	-	(4.578)	-	(2.243)	-
Autres	1.926	810	32	(703)	195	(278)
	28.698	1.045	16.724	11.609	8.570	5.872

24. ACTIFS DÉTENUS À LA VENTE

Au 31 décembre 2016, le détail des actifs détenus à la vente était le suivant :

Secteur de l'énergie	
Actifs détenus à la vente	
Goodwill (note 19)	7.608
Immobilisations incorporelles (note 20)	182
Immobilisations corporelles (note 21)	24.408
Actifs d'impôts différés (note 27)	2.318
Stocks et encours (note 9)	1.549
Clients (note 28)	1.066
Autres débiteurs (note 28)	889
Trésorerie et équivalents de trésorerie	475
Autres actifs	282
Total actifs détenus à la vente	38.777
Passifs détenus à la vente :	
Emprunts	16.160
Provisions (note 37)	5.853
Locations-financement	15
Fournisseurs	1.179
Autres créanciers	46
Autres passifs	1.109
Total passifs détenus à la vente	24.362
Total net	14.415
Quote-part d'intérêts minoritaires	7.207
Quote-part du Groupe	7.208
Montant estimé de la vente (50%)	8.300

Au 31 décembre 2015, le détail des actifs détenus à la vente était le suivant :

Limited Liability Company Cement	
Goodwill	11.643
Prêt	16.072
Montant estimé de la vente	22.572
Perte de valeur (note 15)	(5.143)

25. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015, les mouvements survenus sur l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à leur juste valeur, furent comme suit :

	2016	2015
Solde initial	30.427	59.887
Cessions pendant l'exercice a)	(1.944)	(19.007)
Diminution sur la juste valeur b)	(20.165)	(10.453)
Solde final	8.318	30.427

Aux 31 décembre 2016, le Groupe détenait 7.766.394 actions de Banco Comercial Português, S.A., soit 0,82% de son capital et des droits de vote, classées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente.

Aux 31 décembre 2015, le Groupe détenait 622.229.693 actions de Banco Comercial Português, S.A., soit 1,15% de son capital et des droits de vote, qui ont été converties au cours de 2016 en 8.296.394 actions.

a) Les valeurs des exercices 2016 et 2015 sont détaillées comme suit :

Cessions d'actions d'"Actifs financiers disponibles à la vente" :

Exercice 2016

Description	Valeur comptable (a)	Prix de vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Plus-value (b-a+c)	Montant perçu (note 30)
Cession de 530.000 actions de la Banco Comercial Português, S.A.	1.944	563	-	(1.381)	563
Total	1.944	563	-	(1.381)	563

Exercice 2015

Description	Valeur comptable (a)	Prix de vente (b)	Réserve de juste valeur sur les capitaux (c)	Plus-value (b-a+c)	Montant perçu (note 30)
Cession de 2.420.000 actions de la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	19.007	19.639	4.568	5.200	19.639
Total	19.007	19.639	4.568	5.200	19.639

b) Au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015, le détail des valeurs présentées est le suivant :

Perte de valeur sur les "Actifs financiers disponibles à la vente" :

Exercice 2016

Description	Perte de valeur de l'année		
	Total (note 25)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux	Perte sur les résultats (note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português	(20.165)	-	(20.165)
Total	(20.165)	-	(20.165)

Exercice 2015

Description	Perte de valeur de l'année		
	Total (note 25)	Réserve de la juste valeur dans les capitaux	Perte sur les résultats (note 15)
Perte de valeur sur la participation détenue sur la Banco Comercial Português	(10.453)	-	(10.453)
Total	(10.453)	-	(10.453)

Les actifs financiers disponibles à la vente, et leurs prix de revient et de marché étaient aux 31 décembre 2016 et 2015 comme suit :

	2016		2015	
	P. revient	P. marché	P. revient	P. marché
Banco Comercial Português, S.A.	686.652	8.318	739.822	30.427
	686.652	8.318	739.822	30.427

26. AUTRES INVESTISSEMENTS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les placements dans les sociétés ci-dessous étaient comme suit :

	Non courants		Courants	
	2016	2015	2016	2015
Actifs financiers disponibles à la vente au prix de revient a)				
Titre de la dette publique du gouvernement de la République Populaire d'Angola	39.291	36.775	-	-
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	5.606	5.606	-	-
AEBT - Vias do Baixo Tejo, S.A.	5.378	5.373	-	-
JÚPITER - Indústria Hoteleira, S.A.	784	784	-	-
VOTORANTIM Macau Investimentos, S.A.	715	715	-	-
EIA - Ensino, Investigação e Administração, S.A.	624	300	-	-
MTS - Metro Transporte do Sul, S.A.	570	570	-	-
MATADOURO DE MACAU, S.A.R.L.	317	317	-	-
ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A.	256	256	-	-
CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.R.L.	205	205	-	-
AEDL - Auto Estradas do Douro Litoral, S.A.	-	1.212	-	-
Autres	219	255	-	-
	53.965	52.368	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur				
COLT Resources Inc.	160	602	-	-
Autres	-	-	-	35
	160	602	-	35
	54.125	52.970	-	35

a) Ce poste comprend essentiellement les investissements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces investissements sont évalués à leur prix d'achat déduit des pertes de valeur cumulées

En outre, en 2016 et 2015, des dividendes de, respectivement, 1.652.000 et 815.000 euros ont été perçus de ces investissements. Ils ont été comptabilisés sur le compte de résultat de l'exercice arrêté à cette date (note 15).

27. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Toutes les situations pouvant affecter de façon significative les impôts futurs sont relevées par voie d'application des textes réglementaires concernant les impôts différés.

Le mouvement survenu sur les actifs et les passifs d'impôts différés pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015 selon les différences temporelles qui les ont générés, fut le suivant :

2016								
			Constitution		Reprise			
	Solde initial	Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	Résultat net (note 16)	Capitaux propres (note 16)	Résultat net (note 16)	Capitaux propres (note 16)	Effet du change et ajustements	Solde final
Actifs d'impôts différés :								
Dépréciation sur stocks	217	(101)	121	-	(56)	-	(31)	150
Dépréciations sur clients créance douteuse	55	(1)	2.958	-	(6)	-	1.342	4.348
Actifs financiers disponibles à la vente	136.101	-	4.630	-	(11.526)	-	481	129.686
Crédit de double imposition internationale	9.934	-	4.437	-	-	-	(4.145)	10.226
Pertes fiscales à reporter	25.255	(923)	35.372	-	(8.230)	-	(19.804)	31.670
Provision pour pertes sur travaux	771	-	107	-	(234)	-	(5)	639
Autres	22.580	(1.293)	6.426	83	(4.811)	-	(1.517)	21.468
	194.913	(2.318)	54.051	83	(24.863)	-	(23.679)	198.187
Passifs d'impôts différés :								
Profits imposés dans futurs exercices	1.426	-	170	-	(360)	-	49	1.285
Immeubles de placement	48.587	-	15.279	-	(34)	-	(4.671)	59.161
Réévaluations d'immobilisations corporelles	5.727	-	-	-	(410)	-	(964)	4.353
Autres	3.279	-	4.615	-	-	-	647	8.541
	59.019	-	20.064	-	(804)	-	(4.939)	73.340

2015								
			Constitution		Reprise			
	Solde initial	Changement de périmètre (note 5)	Résultat net (note 16)	Capitaux propres (note 16)	Résultat net (note 16)	Capital propres (note 16)	Effet du change et ajustements	Solde final
Actifs d'impôts différés :								
Dépréciation sur stocks	128	-	98	-	-	-	(9)	217
Dépréciations sur clients créance douteuse	172	(33)	32	-	(3)	-	(113)	55
Actifs financiers disponibles à la vente	133.767	-	2.349	-	-	(15)	-	136.101
Crédit de double imposition internationale	-	-	1.113	-	-	-	8.821	9.934
Pertes fiscales à reporter	21.588	(4)	15.348	-	(5.425)	-	(6.252)	25.255
Provision pour pertes sur travaux	1.616	-	204	-	(986)	-	(63)	771
Autres	13.948	439	12.559	-	(1.270)	(513)	(2.583)	22.580
	171.219	402	31.703	-	(7.684)	(528)	(199)	194.913
Passifs d'impôts différés :								
Profits imposés dans futurs exercices	1.513	-	581	-	(237)	-	(431)	1.426
Actifs financiers disponibles à la vente	736	-	-	-	-	(824)	88	-
Immeubles de placement	45.819	(45)	1.614	-	(1.095)	-	2.294	48.587
Réévaluations d'immobilisations corporelles	5.733	(47)	87	-	(39)	(11)	4	5.727
Autres	2.279	-	1.102	-	326	(398)	(30)	3.279
	56.080	(92)	3.384	-	(1.045)	(1.233)	1.925	59.019

Selon les déclarations fiscales des sociétés qui inscrivent des actifs d'impôts différés pour pertes fiscales, aux 31 décembre 2016 et 2015, ceux-là étaient reportés comme suit :

	2016			2015		
	Perte fiscale	Actifs d'impôts différés	Date butoir d'utilisation	Perte fiscale	Actifs d'impôts différés	Date butoir d'utilisation
Générés en 2012	15.189	3.676	2017	27.230	6.020	2017
Générés en 2013	14.316	2.544	2018	28.438	7.276	2018
Générés en 2014	1.714	574	2026	12.477	3.229	2026
Générés en 2015	19.255	6.048	2027	29.990	8.730	2027
Générés en 2016	87.796	18.828	2028	-	-	-
	138.270	31.670		98.135	25.255	

De plus, aux 31 décembre 2016 et 2015, le détail des pertes et des créances fiscales qui, par prudence, n'ont pas été inscrites en tant qu'actifs d'impôts différés, est le suivant :

	2016			2015		
	Perte fiscale	Crédit d'impôt	Date butoir d'utilisation	Perte fiscale	Crédit d'impôt	Date butoir d'utilisation
Générés en 2012	-	-	-	2.922	614	2017
Générés en 2013	-	-	-	2.252	473	2018
Générés en 2014	-	-	-	1.162	244	2026
Générés en 2015	-	-	-	16.595	3.485	2027
Générés en 2016	4.965	1.490	2028	-	-	-
	4.965	1.490		22.931	4.816	

Par rapport aux actifs d'impôts différés, ceux-ci ne sont inscrits que dans la mesure où l'on considère comme probable qu'il y ait dans l'avenir des bénéfices imposables qui pourront être utilisés pour récupérer les pertes fiscales ou les différences fiscales déductibles. Cette évaluation s'est étayée sur les plans d'activité des sociétés du Groupe, qui sont revus et mis à jour périodiquement, et d'un point de vue de création de résultats fiscaux.

28. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, ce poste était composé comme suit :

	Courant		Non courant	
	2016	2015	2016	2015
Clients :				
Clients et comptes rattachés	437.888	439.193	43.137	52.087
Clients créances douteuses	33.441	56.488	-	-
	471.329	495.681	43.137	52.087
Pertes de valeur	(53.754)	(62.112)	-	-
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(1.066)	-	-	-
	416.509	433.569	43.137	52.087
Autres débiteurs :				
Personnel	1.110	981	-	-
Autres débiteurs	55.399	55.436	-	99
	56.509	56.417	-	99
Pertes de valeur	(968)	(509)	-	-
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	(889)	-	-	-
	54.652	55.908	-	99

Les mouvements survenus sur les pertes de valeur des créances furent en 2016 et 2015 comme suit:

Pertes de valeur cumulées sur clients et autres débiteurs :	
Solde au 31 décembre 2014	49.970
Changement de périmètre	(1.940)
Ajustements du change	679
Apports (note 14)	26.121
Reprises (note 8)	(12.035)
Régularisations	(174)
Solde au 31 décembre 2015	62.621
Ajustements du change	(17.912)
Apports (note 14)	20.244
Reprises (note 8)	(6.498)
Régularisations	(3.733)
Transferts vers les actifs détenus à la vente	(654)
Solde au 31 décembre 2016	54.068

Le fait que le Groupe soit exposé au risque de crédit (note 43) est attribué aux créances découlant de son activité. Les soldes présentés à la clôture de la situation financière sont nets des pertes de valeur pour créances douteuses qui ont été estimées par le Groupe selon son expérience et sur la base de l'évaluation de la conjoncture et de l'environnement économique.

Le Conseil d'Administration considère que la valeur comptable des créances correspond à la meilleure estimation de sa juste valeur.

Le Groupe n'a pas de concentration significative de risques de crédit, car il est dilué parmi un vaste ensemble de clients et débiteurs.

29. SOCIÉTÉS LIÉES

Les transactions et les soldes entre TD, S.A. et les sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, ont été éliminés de la procédure de consolidation et ne sont donc pas objet d'information dans cette note. Les soldes et les transactions entre le Groupe et les entreprises associées et les coentreprises, les sociétés liées et les individus ayant un pouvoir de vote significatif avec leurs propres entreprises figurent de façon détaillée ci-dessous.

Les termes et les conditions pratiqués entre ces sociétés liées sont substantiellement identiques à ceux qui seraient normalement convenus, admis et pratiqués entre des organismes indépendants dans des opérations comparables.

Les principaux soldes avec les sociétés liées, aux 31 décembre 2016 et 2015, peuvent être détaillés comme suit :

Sociétés	Soldes à percevoir		Soldes à payer		Emprunts consentis		Autres dettes	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
AEBT - Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	7	7	-	-	5.373	5.373	-	-
AEDL - Auto Estradas do Douro Litoral, S.A.	-	-	-	-	-	1.202	-	-
AVIA PORTUGAL, S.A.	11	-	-	-	-	-	-	-
CINTEL - Construção Interceptor Esgotos, S.A.	46	46	-	-	4	4	-	-
CONBATE, ACE	17	20	-	-	-	-	-	-
Consórcio Minero Luso Vargas - CONLUVAR	199	519	-	135	-	-	-	-
Consórcio OPSUT 2010	42	164	-	28	-	-	-	-
DOURO LITORAL, ACE	15	12	-	61	-	-	-	-
DOURO LITORAL OBRAS ESPECIAIS, ACE	-	-	-	2	-	-	166	(269)
EIA - Ensino de Investigação e Administração, S.A.	-	9	-	-	-	-	-	(324)
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	53	106	-	10	-	-	-	-
GMP MEK - Grupo Marítimo Português Mers El Kibir, ACE	7	24	-	-	-	-	-	-
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	2.660	10.246	14	183	-	-	-	(126)
INVESTIPART - Participações e Investimentos, S.A.	-	3	-	-	-	-	-	-
Limited Liability Company Cement	-	-	-	-	-	16.072	-	-
LUSOPONTE - Concessionária pour a Travessia do Tejo, S.A.	153	-	-	-	150	150	-	-
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	11	11	-	-	-	-	-	-
Moreira e Cunha, Lda.	7	5	-	-	-	-	-	-
MTS - Metro Transportes do Sul, S.A.	-	-	-	-	740	740	-	-
NOVA ESTAÇÃO, ACE	1.023	1.017	-	60	7	-	-	-
Promociones Inmobiliárias 3003, C.A.	347	-	-	-	-	-	(36)	(32)
RPK Gulfstream, Ltd.	-	-	-	-	1.551	1.236	-	-
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	2	3	-	10	-	-	-	-
TDGISERV Services, LLC	-	-	44	-	-	-	-	-
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	7	6	-	58	-	-	-	-
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	-	-	-	35	-	-	-	-
	4.607	12.198	58	582	7.825	24.777	130	(751)

Les principales transactions réalisées au cours des exercices 2016 et 2015 avec les sociétés liées étaient comme suit :

Sociétés	Ventes et prestations de services		Achats et services obtenus		Intérêts débités	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
AEBT – Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	22	32	-	-	-	-
AVIA PORTUGAL, S.A.	1	-	-	-	-	-
CONBATE, ACE	86	98	-	1	-	-
Consórcio Minero Luso Vargas – CONLUVAR	308	452	-	59	-	-
Consórcio OPSUT 2010	-	48	-	95	-	-
DOURO LITORAL, ACE	79	60	40	31	-	-
DOURO LITORAL OBRAS ESPECIAIS, ACE	-	-	-	2	-	-
GMP – Grupo Marítimo Português, ACE	43	48	-	-	-	-
GMP MEK – Grupo Marítimo Português Mers El Kibir, ACE	5	3	-	-	-	-
IMOC – Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	5.538	15.173	200	214	-	-
INVESTIPART – Participações e Investimentos, S.A.	-	3	-	-	-	-
Limited Liability Company Cement	-	-	-	-	972	1.768
LUSOPONTE – Concessionária pour a Travessia do Tejo, S.A.	904	-	-	-	-	-
METROLIGEIRO – Construção de Infraestruturas, ACE	20	22	-	-	-	-
Moreira e Cunha, Lda.	44	38	-	-	-	-
NOVA ESTAÇÃO, ACE	-	-	28	10	-	-
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	22	8	28	10	-	-
TEIXEIRA DUARTE/OPCA – Fungere – Parcela 1.18 do Parque das Nações em Lisboa – 3ème phase – Marché du second œuvre et installations spéciales des bâtiments pour l'hôtel et les bureaux, ACE	-	2	-	1	-	-
TEIXEIRA DUARTE – SOPOL – Metro Superfície, ACE	11	16	-	9	-	-
TDGISERV Services, LLC	1.512	-	-	-	-	-
	8.595	16.003	296	432	972	1.768

Les rémunérations attribuées en 2016 et 2015 aux membres des organes sociaux de TD, S.A. furent les suivantes :

	2016	2015
Administrateurs exécutifs :		
Avantages à court terme	1.133	1.512
Conseil de surveillance :		
Avantages à court terme	66	66
Commissaire aux comptes :		
Avantages à court terme	61	61
	1.260	1.639

Les rémunérations attribuées aux membres de la haute direction de TD, S.A. en 2016 et 2015 furent les suivantes :

	2016	2015
Haute direction :		
Avantages à court terme	5.789	7.594
	5.789	7.594

30. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2016 et 2015, le détail de la trésorerie et équivalents était comme suit :

	2016	2015
Dépôts à vue	118.710	171.868
Dépôts à terme	40.566	74.623
placements de trésorerie	19.012	2.518
Numéraire	2.620	3.684
	180.908	252.693

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les valeurs de trésorerie, les dépôts bancaires à vue, les dépôts à terme et d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

Flux de trésorerie des opérations d'investissement

Les encaissements provenant d'investissements financiers réalisés pendant les exercices 2016 et 2015 concernent la cession de parts de capital détenues dans les sociétés suivantes :

	2016	2015
Limited Liability Company Cement	22.717	-
AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A.	2.491	-
Banco Comercial Português, S.A.	563	-
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	-	48.315
PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A.	-	10.153
EVA - Sociedade Hoteleira, S.A.	-	7.627
ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A.	-	3.318
LONGAVIA, S.A.	-	9.184
LONGAPAR - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	-	2.315
	25.771	80.912

Les décaissements relatifs aux placements financiers réalisés pendant les exercices 2016 et 2015 concernent l'acquisition de parts de capital dans les sociétés suivantes :

	2016	2015
TDGISERV Services, LLC	531	-
Alvorada Petróleo, S.A.	12	-
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	-	24.064
Autres	5	-
	548	24.064

Les dividendes perçus en 2016 et 2015 furent les suivants :

	2016	2015
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	1.310	150
CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.R.L.	342	251
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	-	214
Autres	-	398
	1.652	1.013

31. AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les autres actifs courants et non courants étaient composés de la façon suivante :

	Courants		Non courants	
	2016	2015	2016	2015
État et autres collectivités publiques :				
Impôt sur les sociétés – IRC	11.819	8.971	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	12.202	15.179	-	-
	24.021	24.150	-	-
Entreprises associées, filiales et autres actionnaires :				
Entreprises associées	1.609	1.541	-	-
Filiales	543	620	627	951
Autres actionnaires	83	-	-	1
	2.235	2.161	627	952
Produits constatés d'avance :				
Intérêts à percevoir	1.662	601	-	-
Factures à établir (note 32)	80.768	124.780	-	-
Autres produits constatés d'avance	33.076	46.043	-	-
	115.506	171.424	-	-
Charges constatées d'avance :				
Assurances payées d'avance	2.958	2.983	-	-
Intérêts à payer	22	81	-	-
Autres charges constatées d'avance	6.794	24.552	26	290
	9.774	27.616	26	290
Autres actifs courants :				
Avances à fournisseurs	28.121	51.187	-	-
	179.657	276.538	653	1.242

32. MARCHÉS DE CONSTRUCTION

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les charges et les produits comptabilisés relatifs aux marchés de construction en cours, sont comme suit :

	2016	2015
Produits nets :		
Facturation établie	501.639	732.132
Variation de :		
- Produits différés – travaux (note 40)	48.390	(58.843)
- Produits constatés d'avance – travaux (note 31)	(44.012)	(16.709)
	506.017	656.580
Charges nettes :		
Charges facturées :	492.837	661.136
Variation de :		
- Provisions pour garanties (note 37)	(5.829)	142
- Provisions pour pertes futures (note 37)	(592)	(2.195)
	486.416	659.083
Résultats constatés (note 7):	19.601	(2.503)

De plus, les prélèvements effectués par des clients relatifs à des marchés de construction s'élevaient aux 31 décembre 2016 et 2015 à respectivement 3,981 millions et 4,127 millions d'euros.

33. CAPITAUX

Au 31 décembre 2016 et 2015, le capital souscrit et libéré était représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait directement 203.520.000 actions représentatives du capital de TEIXEIRA DUARTE, S.A., qui correspondaient à 48,46 % de son capital.

34. RÉSERVES ET RÉSULTATS REPORTÉS

Réserve légale: Selon la législation en vigueur, l'Entreprise est obligée de transférer vers la réserve légale 5 % au moins de son résultat net annuel, jusqu'à ce qu'elle atteigne au moins 20 % du capital. Cette réserve ne peut être distribuée aux actionnaires mais peut toutefois être utilisée pour absorber les pertes, une fois épuisées toutes les réserves, ou elle peut être incorporée dans le capital.

Réserve de la juste valeur: La réserve de la juste valeur résulte de la différence entre la valeur de coût et la valeur de marché des actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas encore été comptabilisés dans le compte de résultat.

Réserves libres: Les réserves libres sont disponibles à la distribution, conformément aux conditions et aux plafonds visés par le Code portugais des sociétés commerciales.

Réserve d'opérations de couverture : Conformément à la description de la note 2.16 g), la réserve d'opérations de couverture reflète la composante effective (nette d'effet fiscal) des variations à la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow.

35. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les mouvements survenus sur ce poste pendant les exercices 2016 et 2015 furent les suivants :

	2016	2015
Solde initial	50.290	27.058
Changements de périmètre	-	(190)
Ajustements du change	(16.116)	43
Dividendes	(348)	(1.596)
Autres variations des capitaux propres des filiales	1.848	18.219
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	13.367	6.756
Solde final	49.041	50.290

36. EMPRUNTS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les emprunts étaient comme suit :

	2016	2015
Passifs non courants :		
Emprunts bancaires a)	202.194	217.980
Papier commercial b)	446.600	432.257
Emprunt obligataire c)	15.300	15.300
	664.094	665.537
Passifs courants :		
Emprunts bancaires a)	545.306	617.139
Papier commercial b)	104.607	117.457
	649.913	734.596
	1.314.007	1.400.133

a) Emprunts bancaires

Au 31 décembre 2016, les emprunts bancaires internes, les découverts bancaires et les facilités de caisse produisaient des intérêts à un taux moyen pondéré annuel de 4,49 % (4,61 % au 31 décembre 2015).

Les emprunts bancaires les plus significatifs souscrits en 2016 par le Groupe étaient essentiellement les suivants :

Emprunt souscrit le 21 février 2008 auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., d'un montant de 42,813 millions d'euros à la date de clôture de l'exercice 2016, et dont le remboursement se fera en 35 versements semestriels égaux et successifs, qui arrivera à échéance le 10 décembre 2033.

Emprunt souscrit par le Groupe le 30 décembre 2008 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., s'élevant au 31 décembre 2016 à 25,120 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 84 mensualités successives de même montant et l'échéance sera le 30 décembre 2023.

Emprunt souscrit le 21 décembre 2011 auprès de la banque Caixa Geral Angola s'élevant au 31 décembre 2016 à 4,861 millions d'euros et dont l'échéance arrivera le 18 février 2019.

Emprunt souscrit le 9 octobre 2012 auprès de la Banque BIC d'Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 4,594 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 5 décembre 2019.

Emprunt souscrit le 9 octobre 2012 auprès de la Banque BIC d'Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 11,858 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 13 décembre 2019.

Emprunt souscrit le 12 octobre 2012 auprès de la Banco Privado Atlântico d'Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 3,445 millions d'euros et qui arrivera à échéance le 18 octobre 2017.

Emprunt souscrit le 13 décembre 2012 auprès de la Banco Popular Portugal, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 1,847 million d'euros. L'emprunt, souscrit pour trois ans, produit des intérêts calculés sur la moyenne arithmétique simple des taux quotidiens Euribor à trois mois en vigueur le mois précédant le début de chaque trimestre. Le capital actuel sera amorti pendant toute la durée du contrat par des versements trimestriels, dont le dernier sera réglé le 13 mars 2019.

Emprunt souscrit le 29 août 2013 auprès de la Banco Itaú Unibanco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 2,322 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 mai 2017.

Emprunt souscrit le 30 août 2013 auprès de la Banco Itaú Unibanco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 6,156 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 novembre 2017.

Emprunt souscrit le 23 janvier 2014 auprès de la banque Caixa Geral Angola, s'élevant au 31 décembre 2016 à 7,830 millions d'euros, et dont l'échéance arrivera le 30 avril 2021.

Emprunt souscrit le 20 février 2014 auprès de la Banco Angolano de Investimento, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 17,502 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 16 juin 2021.

Emprunt souscrit le 30 avril 2014 auprès de la Banco Itaú Unibanco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 6,991 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 25 mai 2018.

Emprunt souscrit le 29 août 2014 auprès de la Banco Itaú Unibanco, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 7,060 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 novembre 2018.

Emprunt souscrit le 22 septembre 2014 auprès de la banque BIC d'Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 10,200 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 13 décembre 2021.

Emprunt souscrit le 17 octobre 2014 auprès de la Banco do Brasil S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 2,600 millions d'euros, dont l'amortissement se fera par tranches semestrielles de 1,300 million d'euros.

Emprunt souscrit le 23 octobre 2014 auprès de la Caixa Económica Montepio Geral, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 7,834 millions d'euros. Il sera remboursé en 84 mensualités successives de même montant avec les intérêts, après une carence de vingt-quatre mois, et prendra terme le 23 octobre 2023.

Emprunt souscrit le 23 octobre 2014 auprès de la Caixa Económica Montepio Geral, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 1,954 million d'euros, dont le remboursement se fera en 34 mensualités successives de même montant et qui arrivera à échéance le 23 octobre 2019.

Emprunt souscrit le 24 novembre 2014 auprès de la banque BANRISUL, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 230.000 euros, et qui arrivera à échéance le 27 juin 2018.

Emprunt souscrit le 24 novembre 2014 auprès de la banque BANRISUL, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 301.000 euros, et qui arrivera à échéance le 27 juin 2018.

Emprunt souscrit le 31 décembre 2014 auprès de la banque Caixa Geral Angola, s'élevant à 5,808 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, et qui arrivera à échéance le 31 décembre 2021.

Emprunt souscrit le 26 janvier 2015 auprès de la banque Novo Banco, S.A. s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 28,187 millions d'euros, amorti par tranches semestrielles d'un montant variant entre 1,500 et 2,750 millions d'euros, à compter du 31 mars 2017 et dont le dernier versement sera de 16,5 millions d'euros le 30 décembre 2019.

Emprunt souscrit le 13 mai 2015 auprès de la banque Caixa Geral, S.A., dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 2,260 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 28 janvier 2017.

Emprunt souscrit le 20 mai 2015 auprès de la banque Novo Banco, S.A. s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 8,400 millions d'euros, qui sera remboursé en 9 versements trimestriels, dont le premier en date du 30 septembre 2015.

Emprunt souscrit le 26 juin 2015 auprès de la banque Brandesco, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 4,573 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 20 août 2018.

Emprunt souscrit le 26 novembre 2015 auprès de la banque Caixa Geral Angola s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 11,916 millions d'euros, et dont l'échéance sera le 29 juin 2020.

Emprunt souscrit le 22 janvier 2016 auprès de la Banco do Brasil S.A., pour 3 ans, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 3,500 millions d'euros, qui sera amorti de 1,167 million d'euros tous les ans.

Emprunt souscrit le 29 février 2016 auprès de la banque Caixa Geral de Depósitos, S.A., s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 7 millions d'euros, et qui sera amorti le 31 mars 2017.

Emprunt souscrit le 29 mars 2016 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 10 millions d'euros. Le capital sera amorti en tranches semestrielles différées successives, à compter du 29 mars 2017 et dont la dernière sera le 20 février 2023.

Emprunt souscrit le 26 avril 2016 auprès de la Novo Banco, S.A., de 7 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, dont l'amortissement surviendra le 31 mars 2017.

Un contrat d'ouverture de crédit signé le 17 juin 2016 entre les banques, Banco Comercial Português, S.A., Caixa Geral de Depósitos, S.A. et Novo Banco, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 8,708 millions d'euros, réparti entre les banques respectivement en 3,266 millions d'euros, 2,325 millions d'euros et 3,117 millions d'euros qui prendra effet le 31 mars 2017.

Emprunt souscrit le 29 juin 2016 auprès de la banque Safra, de 2,041 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, qui sera amorti le 31 juillet 2017.

Emprunt souscrit le 30 juin 2016 auprès de la Novo Banco, S.A., de 2,448 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, qui sera amorti le 31 mars 2017.

Emprunt souscrit le 5 juillet 2016, auprès de la banque BPI, S.A. s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 23,846 millions d'euros, qui sera remboursé en 60 mensualités dont le premier en date du 5 décembre 2016.

Emprunt souscrit le 29 juillet 2016 auprès de la Banco Caixa Económica Montepio Geral destiné à promouvoir la construction immobilière de 7,500 millions d'euros, dont 2,043 millions d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2016. L'emprunt aura une durée de cinq ans et sera amorti avec le produit des ventes de l'aménagement.

Emprunt souscrit le 1er août 2016, auprès de la banque Santander Totta, S.A. s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 2,493 millions d'euros, qui sera amorti en 23 mensualités.

Un contrat d'ouverture de crédit signé le 12 août 2016 entre les banques, Banco Comercial Português, S.A., Caixa Geral de Depósitos, S.A. et Novo Banco, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 39,315 millions d'euros, réparti entre les banques respectivement en 14,743 millions d'euros, 10,497 millions d'euros et 14,075 millions d'euros qui prendra effet le 12 août 2017.

Emprunt souscrit le 22 septembre 2016 auprès de la banque BAI Europa, S.A. dont le montant de 3,235 millions de dollars était totalement utilisé à la clôture de l'exercice 2016, ce qui correspond à 3,069 millions d'euros à amortir en douze tranches trimestrielles dont les montants varient entre les 100.000 et 350.000 mille dollars et la dernière s'élèvera à 1,224 millions de dollars.

Emprunt souscrit le 22 septembre 2016 auprès de la banque BAI Europa, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 625.000 euros à amortir en six tranches trimestrielles successives et de même montant à compter du 31 décembre 2016.

Ligne d'affacturage avec recours auprès de la banque Novo Banco, S.A. de 3,5 millions d'euros, dont 2,191 millions d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2016.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 1,121 million d'euros et sera amorti en 42 versements mensuels.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 136.000 euros et sera amorti en 44 versements mensuels.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 509.000 euros et sera amorti en 43 versements mensuels.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A. - E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 248.000 euros et sera amorti en 43 versements mensuels.

Un contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre IBM Deutschland Kreditbank GmbH, succursale portugaise et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 98.000 euros et sera amorti en 3 versements trimestriels à compter de novembre 2016.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Venezuela) a été ouverte par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. auprès de la Caixa Geral de Depósitos pour le montant de 3,440 millions de US dollars, qui correspondait à la clôture de l'exercice 2016 à 3,263 millions d'euros.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Algérie) a été ouverte par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. auprès de la Caixa Geral de Depósitos pour le montant de 36,440 millions d'euros, dont 32,823 millions d'euros étaient utilisés à la date de clôture de l'exercice 2016.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Angola) a été ouverte par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A., EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. et TDO - Investimento e Gestão, S.A. auprès de la Caixa Geral de Depósitos pour le montant de 15 millions d'euros, dont respectivement 1,807 millions d'euros, 1,740 million d'euros et 4,378 millions d'euros étaient utilisés par les trois premières entreprises à la date de clôture de l'exercice 2016.

Une ligne d'escompte commercial sur l'étranger (Angola) a été ouverte par TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A. auprès de la Banco Privado Atlântico Europa pour le montant de 4 millions d'euros, dont 1,385 millions d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2016.

Une ligne de crédit a été ouverte le 29 juillet 2013 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. - Succursale Venezuela, auprès de la CorpBanca, C.A. (qui a été dissoute, suite à son absorption par la Banco Occidental de Descuento, C.A.) pour un plafond de 100 millions de bolivars vénézuéliens, qui a été augmentée en mai 2014 jusqu'à 200 millions de bolivars vénézuéliens, et une rallonge approuvée en novembre 2014 portant le tout à 300 millions de bolivars vénézuéliens. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 324,500 millions de bolivars vénézuéliens qui correspondent, au taux de change à la clôture de l'exercice 2016, à 457.000 euros.

Une ligne de crédit a été ouverte le 4 avril 2013 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. - Succursale Venezuela, auprès de Mercantil, C.A. Banco Universal pour un plafond de 150 millions de bolivars vénézuéliens, qui a été augmentée en mai 2014 jusqu'à 300 millions de bolivars vénézuéliens, puis une rallonge portant le tout à 400 millions d'euros approuvée en avril 2015. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 150 millions de bolivars vénézuéliens qui correspondent, au taux de change de clôture 2016, à 211.000 d'euros.

Une ligne de crédit a été ouverte en mai 2014 par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. - Succursale Venezuela, auprès de la Banque Banesco Universal, C.A. pour un plafond de 200 millions de bolivars. Le montant utilisé à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 50 millions de bolivars vénézuéliens qui correspondent, au taux de change de clôture de l'exercice 2016, à 70.000 euros.

Toutes les lignes de crédit souscrite par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (succursale Venezuela) sont négociées et renégociées pour 12, 18 ou 24 mois. Les montants utilisés produisent des intérêts aux taux normaux applicables pour des opérations similaires sur le marché local aux dates de leurs utilisations, qui sont payés tous les mois, trimestres ou semestres, selon le cas.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les emprunts bancaires incluent encore les facilités de caisse s'élevant respectivement à 368,586 et 456,648 millions d'euros.

b) Papier commercial

Au 31 décembre 2016, le Groupe a négocié les programmes de papier commercial suivants:

Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 16 décembre 2005, auprès des banques Haitong Bank, S.A. et Novo Banco, S.A., de 100 millions d'euros, qui s'élevaient à la clôture de l'exercice 2016 à 42,5 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des utilisations. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la signature du contrat. Les délais d'émission sont de 1 à 6 mois et les intérêts sont précomptés indexés sur Euribor majoré de 3%, dont le remboursement de la dernière émission sera le 20 août 2018. L'amortissement prévu se fera par des versements de 5 millions d'euros le 20 août 2017 et le 20 février 2018, et le règlement de la somme restante à la date de remboursement de la dernière émission du programme.

Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 20 août 2008 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. de 17 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, renouvelable tous les ans. Les intérêts sont post-comptés à un taux indexé sur Euribor de un à trois mois majoré de 5,75% et déterminé en fonction de la date de chaque émission.

Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 20 août 2008 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. de 3,5 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, dont 2 millions d'euros sont utilisés, renouvelable tous les ans. Les intérêts sont post-comptés à un taux indexé sur Euribor de un à trois mois majoré de 5,75% et déterminé en fonction de la date de chaque émission.

Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 7 juillet 2010 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, s'élevant à 70 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable dans chacune des utilisations. Le 12 mai 2014, le programme a été renouvelé jusqu'au 14 mai 2019, pour le montant de 50 millions d'euros. Le montant en vigueur à la clôture de l'exercice 2016 s'élevait à 40 millions d'euros. Il sera objet d'un amortissement le 18 janvier 2017 et d'amortissements annuels à compter du 16 mai 2017. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, en vigueur le deuxième jour ouvré précédant chaque date de souscription, majoré de 4 % jusqu'à mai 2016 et de 3,75 % pendant le délai restant du programme et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente.

Programme groupé d'émissions de papier commercial, par souscription particulière faite auprès de la Banco Comercial Português, S.A. le 14 janvier 2011, pour le montant utilisé de 20,750 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants respectifs de 18,675 millions d'euros et de 2,075 millions d'euros. La participation de chaque société au programme pourra être variable, à chacune des utilisations du programme, dont celle de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. qui doit être au moins de 10 % du montant total. Les intérêts sont post-comptés à un taux d'intervention indexé sur Euribor de un à six mois par enchères de 7 à 180 jours par placement direct, majorés de 4 %, et déterminé en fonction de la date des enchères, dont la dernière émission sera remboursée le 6 janvier 2021.

Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 28 décembre 2011 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. s'élevant à 53,400 millions d'euros, montant totalement utilisé à la clôture de l'exercice 2016, auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont les montants utilisés par chacune des sociétés est respectivement de 1 million d'euros, 1 million d'euros, et 51,400 millions d'euros. Chacune des émissions devra obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne pourra être inférieure à 250.000 euros. Le programme dure jusqu'au 30 décembre 2021. Le premier amortissement de 9 millions d'euros est prévu pour le 30 mars 2017. Les autres versements, dont les montants varieront entre 3,300 millions d'euros et 4,500 millions d'euros, à part le dernier qui sera de 8,400 millions d'euros, seront semestriels. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription, majoré de 4,25 %.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 30 décembre 2013 auprès de la Novo Banco, S.A. et o Haitong Bank, S.A., d'un montant de 191,250 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2015, signé par les émettrice TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et par les cautions TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., QUINTA DE

CRAVEL - Imobiliária, et V8 - Gestão Imobiliária, S.A., dont la totalité est utilisée par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable, à chacune de ses émissions. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la date de signature du contrat, et les intérêts sont précomptés. Le taux d'intervention est indexé sur Euribor du délai afférent, en vigueur au deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 5,00% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente, dont la dernière émission sera remboursée le 29 décembre 2018. L'amortissement du programme se fera par tranches semestrielles. Celle du 30 juin 2017 sera de 8,35 millions d'euros et la somme restante sera réglée à la date de remboursement de la dernière émission du programme.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 2 mai 2014 auprès de la Banco Finantia, S.A. d'un montant de 10 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. À la clôture de l'exercice 2016, le montant utilisé par cette dernière était de 1,05 millions d'euros. La participation de chaque société émettrice peut être variable à chaque émission. Le programme dure jusqu'au 2 mai 2017, et les émissions peuvent être de 7 à 365 jours. Les intérêts sont post-comptés au taux correspondant à celui découlant du placement direct, non inférieur au taux maximum indiqué par la société émettrice.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 27 juin 2014 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. d'un montant total de 55 millions d'euros, dont 50 millions d'euros étaient utilisés à la clôture de l'exercice 2016, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. Le programme a une durée de 5 ans et les émissions peuvent être de un à trois mois. Les intérêts sont post-comptés au taux indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majoré de 6 %. Le programme est objet d'amortissements partiels, dont le premier versement, de 6 millions d'euros, aura lieu le 27 mars 2017 et les autres seront semestriels à compter du 27 juin 2017. Leurs montants varieront entre 2 millions d'euros et 5 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à la date de remboursement de la dernière émission du programme.

Un programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 18 novembre 2014 auprès de la Banco BIC Português, S.A., d'un montant de 5 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. Le programme dure jusqu'au 2 janvier 2020 et les émissions peuvent avoir un délai de 1 ou 6 mois. Les intérêts sont post-comptés au taux indexé sur Euribor applicable à la durée de l'émission majoré de 3,25 %.

Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 28 décembre 2015 auprès de Novo Banco, S.A. s'élevant à 97 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2015, auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants, respectivement, de 9,7 millions d'euros pour les deux premières sociétés, et de 77,6 millions d'euros pour la dernière. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des émissions. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la date de signature du contrat, et les intérêts sont précomptés. Le taux d'intervention est indexé sur Euribor du délai afférent, en vigueur au deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 5% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente, dont la dernière émission sera remboursée le 6 novembre 2018. Le programme sera objet d'amortissements partiels, dont le premier versement, de 3,400 millions d'euros, aura lieu le 6 mai 2017 et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 2,350 millions d'euros et 2,900 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à la date de remboursement de la dernière émission.

Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 14 janvier 2016, auprès de la Novo Banco, S.A., pour le montant de 34 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. Le programme a une durée de 4 ans et sera objet d'amortissements partiels, dont le premier versement aura lieu le 14 juillet 2017 et les autres seront semestriels. Leurs montants varieront entre 900.000 euros et 2 millions d'euros, et la somme restante sera réglée à l'échéance de la dernière émission. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, en vigueur le deuxième jour ouvré précédent chaque date de souscription, majoré de 3 % et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente.

En raison de l'engagement pris de renouveler successivement les contrats du programme pendant la durée de ce dernier, quelques-unes des émissions en cours aux 31 décembre 2016 et 2015 sont classées en tant que passif non courant.

c) Emprunt obligataire

TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ont signé avec la Banco Comercial Português, S.A. un contrat de prestation de services d'assistance et de placement d'une offre particulière d'émission d'obligations, ainsi que le contrat d'agent payeur relatif à l'émission groupée par souscription particulière d'obligation de 15,300 millions d'euros (1,5 millions d'euros de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et 13,8 millions d'euros de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.), intitulé "TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. / TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. - 2014/2021". Les intérêts sont payés tous les trimestres au taux de 4,57 % et le remboursement se fera en trois versements de même montant qui auront lieu le 2 avril 2019, le 2 avril 2020 et le 2 avril 2021.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les emprunts bancaires long terme avaient le plan de remboursement suivant :

	2016	2015
2017	-	91.846
2018	301.405	267.496
2019	112.117	90.634
2020	143.351	85.220
2021	64.145	40.555
2022 et suivantes	43.076	89.786
	664.094	665.537

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les financements en monnaies étrangères étaient libellés dans les monnaies suivantes :

Devise	2016		2015	
	Devise	Euros	Devise	Euros
Bolivar vénézuélien	3.390.426	4.774	3.511.491	16.233
Dollar américain	9.815	9.311	28.442	26.125
Yen japonais	-	-	4.671	35
Kwanza angolais	17.515.311	94.947	22.118.694	149.621
Metical mozambicain	-	-	5	-
Peso colombien	1.795	1	-	-
Real brésilien	109.775	32.000	130.074	30.168

Les emprunts libellés en monnaie étrangère produisent des intérêts au taux de marché et ont été convertis en euros sur la base du taux de change existant à la clôture de l'exercice.

37. PROVISIONS

Le mouvement survenu sur les provisions cumulées pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015, fut le suivant :

	Provisions pour risques légaux et fiscaux	Autres relatives au personnel	Garantie à clients (note 32)	Procédures judiciaires	Pertes sur travaux (note 32)	Autres provisions pour risques et charges	Total
Solde au 31 décembre 2014	457	9.224	23.353	1.765	5.234	22.062	62.095
Ajustements du change	7	-	721	(465)	(158)	(827)	(722)
Apports	-	5.709	1.512	855	906	9.390	18.372
Réductions	-	-	(1.585)	(461)	(2.872)	(11.847)	(16.765)
Utilisations	(464)	(7.602)	(506)	(4)	-	(1.963)	(10.539)
Transferts	-	-	-	71	(71)	-	-
Solde au 31 décembre 2015	-	7.331	23.495	1.761	3.039	16.815	52.441
Ajustements du change	-	-	(1.885)	(14)	(6)	(612)	(2.517)
Apports	-	2.543	774	119	793	17.971	22.200
Réductions	-	(1.908)	(4.293)	(425)	(1.534)	(5.274)	(13.434)
Utilisations	-	(3.608)	(425)	-	-	696	(3.337)
Transferts	-	-	-	(230)	155	(5.925)	(6.000)
Transferts vers les actifs détenus à la vente (note 24)	-	-	-	(1.204)	-	(4.649)	(5.853)
Solde au 31 décembre 2016	-	4.358	17.666	7	2.447	19.022	43.500

Les apports des autres provisions destinées aux risques et aux charges s'élevant à 17,971 millions d'euros, comprennent une provision générique de 8,613 millions d'euros pour faire face à d'éventuels risques qui pourraient se concrétiser dans des pays où il est plus dangereux de travailler (Angola, Algérie et Venezuela).

Les apports et les réductions ont été effectués en contrepartie de :

	2015			2015		
	Apports	Réductions	Total	Apports	Réductions	Total
Résultat de l'exercice:						
Les provisions	17.110	(11.494)	5.616	12.501	(7.669)	4.832
Charges de personnel	2.543	(1.908)	635	5.818	-	5.818
Résultats relatifs aux entreprises associées et aux coentreprises	2.222	(32)	2.190	53	(9.038)	(8.985)
Autres charges d'exploitation	110	-	110	-	-	-
Capitaux propres	215	-	215	-	(58)	(58)
	22.200	(13.434)	8.766	18.372	(16.765)	1.607

À la clôture de l'exercice 2015, une perte de valeur de 7,806 millions d'euros, concernant la filiale C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A. a été portée au poste Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissables et Goodwill.

38. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, ces postes étaient composés de la façon suivante :

	Courants		Non courants	
	2016	2015	2016	2015
Autres créanciers	33.096	34.246	68	113
Fournisseurs				
Fournisseurs et comptes rattachés	121.371	193.896	-	-
	121.371	193.896	-	-

39. LOCATIONS-FINANCEMENT

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le montant net des biens achetés par le biais des contrats de location-financement était comme suit :

	2016	2015
Terrains et ressources naturelles	92	-
Bâtiments et autres constructions	231.680	208.011
Installations techniques et matériel industriel	9.400	12.976
Matériel de transport	5.352	6.148
Matériels et outillages	198	434
Matériel de bureau et mobilier	201	238
Autres immobilisations corporelles	1.171	1.308
	248.094	229.115

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les règlements minima des contrats de location-financement étaient exigibles comme suit :

	2016	2015
2016	-	18.913
2017	20.807	17.729
2018	20.182	16.650
2019	18.420	14.470
2020	17.310	12.251
Après 2020	98.392	94.789
	175.111	174.802

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le Groupe s'est lancé dans une opération de "sale-and-leaseback", dont l'objet a été le centre d'affaires Lagoas Park, qui est inscrit essentiellement en tant qu'immeuble de placement (note 22). Comme garantie de cette opération, la propriété des lots 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16 et 23 de ce complexe immobilier a été transférée.

Les contrats de location-financement produisent des intérêts aux taux du marché et ont des durées de vie bien définies.

Les obligations financières par contrats de locations sont garanties par la propriété des biens objets des contrats.

40. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, ces postes étaient composés de la façon suivante :

	Courants		Non courants	
	2016	2015	2016	2015
État et autres collectivités publiques :				
Prélèvement de l'Impôt sur le résultat	2.546	4.326	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	16.669	20.859	-	-
Cotisations à la sécurité sociale	4.607	4.019	-	-
Autres	3.539	3.100	-	-
	27.361	32.304	-	-
Entreprises associées, filiales et autres actionnaires :				
Entreprises associées	166	-	-	-
Filiales	123	364	-	-
Autres actionnaires	1	3	-	1
	290	367	-	1
Charges à payer :				
Assurances à régler	158	(3)	-	-
Rémunérations à régler	14.837	27.669	-	-
Intérêts à régler	2.819	3.374	-	-
Autres charges à payer	47.602	33.387	-	-
	65.416	64.427	-	-
Produits à recevoir :				
Travaux facturés non exécutés (note 32)	62.938	111.328	-	-
Autres produits à recevoir	10.154	11.449	-	1.806
	73.092	122.777	-	1.806
Autres :				
Avances sur commandes	76.197	136.895	51.066	53.879
Avances sur ventes	370	370	-	-
Instruments financiers dérivés (note 41)	1.051	1.044	15.464	15.094
	77.618	138.309	66.530	68.973
	243.777	358.184	66.530	70.780

41. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours des exercices 2016 et 2015, le Groupe avait souscrit un instrument financier dérivé destiné à réduire les risques d'exposition aux variations des taux d'intérêt, qui consiste en un contrat de *swap* de taux d'intérêt.

Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et une fois étudiés les instruments existant sur le marché qui se révèlent les mieux adaptés pour couvrir ces risques.

Ces opérations, dont la souscription est soumise à l'approbation préalable du Conseil d'Administration de la société concernée, sont sans cesse objet de contrôle, notamment par l'étude des différents indicateurs relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels et de la propre valeur de marché aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits conformément aux dispositions de IFRS 9 et sont évalués à leur juste valeur, laquelle a pour base les évaluations effectuées par des établissements financiers. L'instrument financier dérivé qui existait aux 31 décembre 2016 et 2015 a été évalué par un organisme indépendant extérieur au Groupe au moyen de méthodologies et de techniques appropriées qui sont généralement utilisées par ces experts pour chacun des types des instruments souscrits par le Groupe.

Ils sont qualifiés en tant qu'instruments de couverture ou instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions de IFRS 9.

Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Aux 31 décembre 2016 et 2015, un *Interest rate swap* à taux fixe était souscrit, dont la date d'échéance est fixée au 1er juillet 2033 et qui est censé couvrir le risque de volatilité du taux d'intérêt de l'emprunt souscrit auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., indiqué en note 36.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la juste valeur de cet instrument s'élevait respectivement à 16,515 et 16,138 millions d'euros, défavorables au Groupe. Elle est comptabilisée au poste Autres passifs non courants (note 40).

Compte tenu des dispositions de IFRS 9, cet instrument a été comptabilisé initialement en tant qu'instrument financier dérivé de négociation car il n'obéit pas à toutes les conditions exigées pour l'application de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur de cet instrument ont été inscrites jusqu'au 31 décembre 2009 directement dans le compte de résultat des exercices où elles eurent lieu.

Depuis le 1er janvier 2010, ces conditions sont remplies et le dérivé est comptabilisé conformément à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie. Par conséquent, aux 31 décembre 2016 et 2015, la parcelle effective de la variation de l'instrument de couverture a été comptabilisée dans la Réserve des opérations de couverture, d'un montant, respectivement, de (287) mille euros et 1,768 millions d'euros, net d'effet fiscal.

La principale information sous-jacente pour déterminer la juste valeur de cet instrument au 31 décembre 2016, était comme suit :

Jours	Euribor	Dates	Facteur d'actualisation	Jours	Euribor	Dates	Facteur d'actualisation
1	-0,50000%	03-01-2017	1,0000556	6940	1,16450%	03-01-2036	0,7961179
31	-0,36800%	03-02-2017	1,0003726	7307	1,17625%	05-01-2037	0,7847779
91	-0,31900%	03-04-2017	1,0008537	7671	1,19600%	04-01-2038	0,7719563
182	-0,22100%	03-07-2017	1,0011680	8036	1,20450%	03-01-2039	0,7611921
366	-0,08200%	03-01-2018	1,0008877	8401	1,21450%	03-01-2040	0,7500990
731	-0,16000%	03-01-2019	1,0032622	8766	1,22050%	03-01-2041	0,7398345
1098	-0,10625%	03-01-2020	1,0032509	9134	1,22450%	03-01-2042	0,7300423
1462	-0,02200%	04-01-2021	1,0009380	9498	1,23500%	05-01-2043	0,7188004
1827	0,08000%	03-01-2022	0,9960520	9862	1,23500%	04-01-2044	0,7100556
2192	0,18775%	03-01-2023	0,9888033	10227	1,23500%	03-01-2045	0,7014172
2557	0,31950%	03-01-2024	0,9777832	10593	1,23600%	03-01-2046	0,6926146
2922	0,43600%	03-01-2025	0,9654527	10958	1,24400%	03-01-2047	0,6821389
3289	0,55500%	05-01-2026	0,9507026	11325	1,24325%	03-01-2048	0,6737624
3653	0,66100%	04-01-2027	0,9351127	11689	1,24250%	04-01-2049	0,6654659
4018	0,76220%	03-01-2028	0,9181908	12054	1,24175%	03-01-2050	0,6573164
4383	0,84900%	03-01-2029	0,9012167	12419	1,24100%	03-01-2051	0,6492445
4749	0,91675%	03-01-2030	0,8852142	12784	1,24600%	03-01-2052	0,6535021
5116	0,97875%	03-01-2031	0,8689426	13149	1,23890%	02-01-2053	0,6578378
5480	1,03785%	05-01-2032	0,8521326	13514	1,23808%	02-01-2054	0,6620887
5844	1,08100%	03-01-2033	0,8369850	13879	1,23740%	02-01-2055	0,6662579
6210	1,11475%	03-01-2034	0,8227225	14244	1,23684%	02-01-2056	0,6730932
6575	1,14350%	03-01-2035	0,8088992	14609	1,23650%	01-01-2057	0,6800562

42. PASSIFS ÉVENTUELS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS

Suite à plusieurs contrôles réalisés par la Direction des impôts - DI - (Autoridade Tributária e Aduaneira) sur les pièces comptables de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., société détenue directement à 100 % par TD, SA, relatives aux exercices 2007 à 2012, les pertes fiscales initiales de cette filiale furent corrigées comme suit :

Exercice	Perte fiscale obtenue	Correction DI
2007	46.632	29.331
2008	50.590	45.938
2009	50.182	24.807
2010	18.165	6.467
2011	12.779	3.213
2012	13.294	3.971

À l'exception des 611.000 euros et 1,666 million d'euros compris dans la correction sur la perte fiscale de, respectivement, 2008 et 2012 (qui concerne, selon la direction des impôts, l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux - EBF - effectuée par le Fundo Investimento Imobiliário TDF sur la distribution des revenus), toutes les autres corrections sont dues au fait que les frais financiers supportés pour l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme d'apports en capital n'ont pas été acceptés en tant que charges fiscales.

Étant donné que TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés - RETGS (article 69 et suivants du Code IRC), les corrections sur les pertes fiscales des exercices allant de 2007 à 2011 ont fait l'objet de paiements supplémentaires de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires délivrés à la société TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções S.A., filiale détenue à 100 % par TEIXEIRA DUARTE, S.A. en tant que société dominante du REGTS de ces exercices. En vertu des textes législatifs, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. a contesté les corrections effectuées par la direction des impôts (DI) sur les exercices allant de 2007 à 2011.

La correction de l'exercice 2012 a débouché sur un paiement supplémentaire de l'IRC et des intérêts compensatoires délivrée à l'Entreprise, en sa qualité de société dominante, qui l'a contesté devant les tribunaux conformément aux textes législatifs.

Malgré l'issue défavorable à TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et par voie de conséquence à l'Entreprise dominante TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., dans la procédure relative à l'exercice 2006, le Conseil d'Administration a l'espoir d'obtenir un dénouement différent pour les autres exercices objets de corrections. Cette procédure concerne l'exercice 2006, pour lequel les frais financiers encourus par l'investissement réalisé dans des filiales sous la forme d'apports en capital n'ont pas été acceptés comme charges fiscales.

Outre les corrections décrites ci-dessus, concernant la filiale TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., la DI a effectué sur la filiale TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., elle seule, la correction suivante :

- Le montant des corrections effectuées sur l'assiette imposable de 2008 s'est élevé à 35,467 millions d'euros, dont 32,595 millions d'euros ont été contestés par l'Entreprise. Ils ont trait au crédit d'impôt, au régime de réinvestissement de plus-values fiscales et à l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux.

Garanties:

Aux 31 décembre 2016 et 2015, l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation avaient fourni des garanties à des tiers, comme suit:

	2016	2015
Garanties bancaires fournies	360.847	483.912
Assurances cautions	268.725	193.160

Les garanties bancaires ont été fournies fondamentalement aux fins d'appels d'offres, d'acomptes perçus et comme garantie de bonne exécution des travaux.

TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A., a RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A.U., EMPA - Serviços de Engenharia, S.A. et le Consórcio Boyacá - La Guaira ont des assurances caution servant de garantie de bonne exécution des travaux et prestations de services.

Afin de suspendre la procédure d'exécution fiscale instaurée à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A. relative à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2008 qui a entretemps été contestée, une garantie bancaire globale supérieure à 27,546 millions d'euros a été émise au profit de la Direction des Impôts (DI).

Afin de suspendre les procédures d'exécution fiscale instaurées à l'encontre de la filiale TEIXEIRA DUARTE- Engenharia e Construções, S.A., relatives à la dette de l'impôt sur les sociétés (IRC) de 2010, TD, SA a présenté un cautionnement de 10,139 millions d'euros qui a été accepté par la direction des impôts.

De plus, une hypothèque a été constituée, au profit de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., sur le lot 3, sis à Lagoas Park, qui est propriété de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., comme garantie du contrat de prêt signé par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., s'élevant à 25,120 millions d'euros à la fin de l'exercice 2016.

Comme garantie du contrat signé avec la banque Caixa Geral Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 4,861 millions d'euros, l'HOTEL BAÍÁ, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 256 - 1ère section, situé à Chicalac, dont il est propriétaire.

Comme garantie du contrat signé avec la banque BIC Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 4,594 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda., a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 2554, situé à Samba, dont elle est propriétaire.

Comme garantie du contrat signé avec la banque BIC Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 10,200 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda., a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 2554, situé à Samba, dont elle est propriétaire.

Comme garantie du contrat signé avec la banque BIC Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 11,858 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda., a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 354, situé à Samba, dont elle est propriétaire.

Comme garantie du contrat signé avec la Banco Angolano de Investimentos, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 17,502 millions d'euros, CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda., a constitué une hypothèque sur les immeubles n° 123 et 874, situés respectivement à Ingombotas et Sambizanga, dont elle est propriétaire.

Comme garantie du contrat signé avec la banque Caixa Geral Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 5,808 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda., a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 187, situé à Ingombotas, dont elle est propriétaire.

Comme garantie du contrat signé avec la banque Caixa Geral Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 7,830 millions d'euros, l'HOTEL TRÓPICO, S.A. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 1826, situé à Ingombotas, dont il est propriétaire.

Comme garantie de l'émission d'une garantie souscrite auprès de la banque BIC Angola, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 24,345 millions d'euros, ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda. a constitué une hypothèque sur l'immeuble n° 2554, situé à Samba, dont elle est propriétaire.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial, dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 53,4 millions d'euros, signé avec la Banco Comercial Português, S.A. par TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., une hypothèque générique au profit de la banque a été constituée sur les immeubles implantés respectivement dans les lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park, qui appartiennent à TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.

Comme garantie de l'emprunt dont le montant à la clôture de l'exercice 2016 était de 1,847 millions d'euros, signé le 13 décembre 2012 avec la Banco Popular de Portugal, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A. et V8 - Gestão Imobiliária, S.A., cette dernière a constitué une hypothèque sur les fractions de sa propriété du bien immeuble sis Rua de Castro Portugal, numéros 497 et 511; Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 46, 52, 76, 80, 94 et 96; Lugar e Freguesia de Vila Nova de Gaia et sur les fractions du bien immeuble lot 14, sis Rua Guilherme Duarte Camarinha, numéro 12, Lugar do Candal, commune de Vila Nova de Gaia, pour le montant total de 1,847 millions d'euros.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant à la clôture de l'exercice 2016 à 7 millions d'euros souscrit auprès de la Novo Banco, S.A. par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções S.A., en tant que société emprunteuse et par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais S.A., en tant que cautions, elles ont constitué respectivement un nantissement financier sur 21.000 et 10.479.000 actions de TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Comme garantie du contrat d'ouverture de crédit signé le 17 juin 2016 entre les banques, Banco Comercial Português, S.A., Caixa Geral de Depósitos, S.A. et Novo Banco, S.A. pour un montant total de 8,708 millions d'euros, réparti entre les banques respectivement en 3,266 millions d'euros, 2,325 millions d'euros et 3,117 millions d'euros et la société Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., cette société a effectué une promesse de dation en paiement de 375.000 titres, d'une valeur nominale de 5 euros, qui représentent 7,5% du capital de la société anonym Lusoponte - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A..

Comme garantie du contrat d'ouverture de crédit signé le 12 août 2016 entre les banques, Banco Comercial Português, S.A., Caixa Geral de Depósitos, S.A. et Novo Banco, S.A.

pour un montant de 39,315 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, réparti entre les banques respectivement en 14,743 millions d'euros, 10,497 millions d'euros et 14,075 millions d'euros et la société Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimento Imobiliário, S.A. a constitué une hypothèque sur 20 lots de terrains situés à Casal do Deserto à Porto Salvo et sur un immeuble situé à Zemouto à Seixal, TDE – Empreendimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque sur un immeuble urbain situé Estrada Municipal, quinhentos e quatro à Troviscas, commune de Loures et TDVIA – Sociedade Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur trois immeubles rustiques et un urbain sis dans la commune de Vila Franca de Xira.

En plus des garanties indiquées précédemment, les nantisements fournis sont les suivants :

Comme garantie d'un contrat de papier commercial, s'élevant à 42,5 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, signé avec la Haitong Bank, S.A. et la Novo Banco, S.A. par TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. et par TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., cette dernière et TEDAL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ont donné respectivement en nantissement 4.333.333 et 426.666 titres de la Banco Comercial Português, S.A..

Comme garantie d'un contrat de prêt signé avec la Novo Banco, S.A., s'élevant à 28,187 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et C+P.A. – Cimentos e Produtos Associados, S.A. ont donné en nantissement respectivement 1.070.000 et 1.936.395 titres de la Banco Comercial Português, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial de 191,250 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, signé avec la Haitong Bank, S.A. et la Novo Banco, S.A. par TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et entièrement utilisé par TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., TEDAL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 12.500.000 actions de EPOS – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., 200.000.000 actions de C+P.A. – Cimentos e Produtos Associados, S.A. et TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 1.325.000 titres de participation du Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF. TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque volontaire sur un immeuble urbain dont elle est propriétaire, affecté à des entrepôts, ateliers, laboratoire de matériaux et parc du matériel, sis Avenida da Indústria, Alto Estanqueiro – Jardim, Montijo, d'un montant de 13,242 millions d'euros. QUINTA DE CRAVEL – Imobiliária, S.A. a également constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 23, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 6,829 millions d'euros. V8 – Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis dans le complexe résidentiel Santa Maria Design District, Santa Marinha, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 26,698 millions d'euros.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial établi avec la Caixa Geral de Depósitos, S.A., d'un montant de 70 millions d'euros, renouvelé le 12 mai 2014 jusqu'au 14 mai 2019, pour le montant de 50 millions d'euros, qui s'élevait à la clôture de l'exercice 2016 à 40 millions d'euros, signé par TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEIXEIRA DUARTE – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 4.675.000 titres de participation du Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 34 millions d'euros signé avec la Novo Banco, S.A. par TEIXEIRA DUARTE, S.A. et TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE, S.A. a donné en nantissement 1.000.000 titres de TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.

Pour renforcer les garanties fournies dans le cadre du contrat de location-financement signé le 31 décembre 2008 avec la Banco Comercial Português, S.A., TEDAL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 9.000.000 actions de SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.

Comme garantie d'un contrat signé avec la banque Caixa Geral Angola, d'un montant de 11,916 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. – Succursale de l'Angola, a constitué un nantissement de 13.020 obligations d'État.

Comme garantie de dettes sur tiers, de 14.000 euros, IMOTD – SGPS, S.A. a donné en nantissement 14.000 titres de V8, S.A..

Comme garantie du contrat de financement signé par TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A., de 42,813 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. a donné en nantissement à la Caixa Geral de Depósitos, S.A. et à la Caixa Banco de Investimentos, S.A., 1.540.000 titres de TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. Dans le cadre du même contrat de financement, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., en sa qualité d'actionnaire, a donné en nantissement ses droits de créance sur TDHOSP – Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Comme garantie du contrat de prêt, signé avec la Caixa Económica Montepio Geral, de 1,954 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, souscrit par DIGAL – Distribuição e Comércio, S.A., cette dernière a donné en nantissement une partie de son matériel s'élevant à 3,394 millions d'euros.

Comme garantie du contrat de prêt signé avec la Caixa Económica Montepio Geral, de 7,834 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, souscrit par PPS – Produtos Petrolíferos, S.A., TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement des titres de PPS – Produtos Petrolíferos, S.A..

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant à 10 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, souscrit auprès de la Banco Comercial Português, S.A. par Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., Teixeira Duarte – Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque sur l'ile bâtiment 9 du centre d'affaires Lagoas Park.

Comme garantie de l'emprunt bancaire s'élevant à 7 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016, souscrit auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A. par Teixeira Duarte, S.A., par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. et par Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une deuxième hypothèque sur le lot 3, sis à Lagoas Park.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A.-E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. s'élevant à 1,121 million d'euros à la clôture de l'exercice 2016, le matériel concerné a été donné comme garantie au titre dudit contrat.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A.-E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. s'élevant à 136.000 euros à la clôture de l'exercice 2016, le matériel concerné a été donné comme garantie au titre dudit contrat.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A.-E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. s'élevant à 509.000 euros à la clôture de l'exercice 2016, le matériel concerné a été donné comme garantie au titre dudit contrat.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre Caterpillar Financial Corporacion Financiera, S.A.-E.F.C. et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. s'élevant à 248.000 euros à la clôture de l'exercice 2016, le matériel concerné a été donné comme garantie au titre dudit contrat.

Comme garantie du contrat de prêt visant à l'achat de matériel qui a débuté en juillet 2016, signé entre IBM Deutschland Kreditbank GmbH, succursale portugaise et Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. s'élevant à 98.000 euros à la clôture de l'exercice 2016, le matériel concerné a été donné comme garantie au titre dudit contrat.

Engagements financiers :

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les lettres de confort fournies par TEIXEIRA DUARTE, S.A. et ses filiales s'élevaient respectivement à 430,627 et 485,853 millions d'euros.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, des contrats d'affacturage sans droit de retour étaient en vigueur. Ils ont été inscrits en tant que réduction des créances et s'élevaient respectivement à 10,024 et 10,538 millions d'euros. Conformément aux conditions contractuelles, la responsabilité du Groupe se limite essentiellement à garantir que les clients acceptent les factures objet d'affacturage.

43. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Principes généraux

Le Groupe est exposé à plusieurs risques financiers qui proviennent de son activité, à savoir :

- risques de taux d'intérêt découlant du passif financier ;
- risque de taux de change découlant fondamentalement de l'existence d'opérations et d'actifs qui sont situés hors de la zone Euro, notamment en Angola, Algérie, Brésil, Colombie, Macao, Maroc, Mozambique, Pérou, Russie et Venezuela, ainsi que de la disponibilité de devises convertibles sur certains de ces marchés ;
- risque de crédit, en particulier des créances sur ses clients ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe ;
- risque de liquidité, en ce qui concerne le maintien d'un équilibre de la trésorerie.

La direction financière du Groupe assure la gestion centralisée des opérations de financement, des placements des excédents de trésorerie, des opérations de change ainsi que la gestion du risque de la contrepartie du Groupe. De plus, elle est chargée d'identifier, de quantifier et de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion/atténuation des risques financiers auxquels se trouve exposé le Groupe.

Plus bas, nous allons analyser de façon détaillée les principaux risques financiers auxquels le Groupe se voit confronté et les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de sa gestion.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt a pour but d'amoindrir la charge de la dette assujettie à se tenir à un bas niveau de volatilité des charges financières.

Au 31 décembre 2016, le passif financier est composé de 93% de taux d'intérêt variable (92% au 31 décembre 2015) et de 7% de taux d'intérêt fixe (8% au 31 décembre 2015).

Dans le cas où les taux d'intérêt du marché auraient été supérieurs (inférieurs) de 1 % pendant les exercices 2016 et 2015, les résultats financiers de ces exercices auraient (diminué) augmenté respectivement de (13,543) / 13,543 millions d'euros et de (14,464) / 14,464 millions d'euros.

Risque de change

Les activités opérationnelles du Groupe sont exposées à des variations des taux de change de l'euro par rapport aux autres monnaies.

De plus, compte tenu que le Groupe déploie ses activités dans plusieurs pays, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil, en Colombie, à Macao, au Maroc, au Mozambique, au Pérou, en Russie et au Venezuela, il est exposé au risque du taux de change, car ses filiales publient leurs actifs et leurs passifs libellés dans une monnaie différente de la monnaie de présentation.

Le but de la politique de gestion du risque de taux de change suivi par le Groupe est de réduire la sensibilité des résultats du Groupe aux fluctuations de change.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère, convertis en euros aux 31 décembre 2016 et 2015 étaient comme suit :

Monnaie	Actifs		Passifs	
	2016	2015	2016	2015
Bolivar vénézuélien	13.874	1.492	6.678	13.964
Dinar algérien	-	2.850	23.325	37.774
Dirham marocain	-	-	4.360	4.017
Dinar tunisien	-	-	131	134
Dollar américain	420.169	509.034	73.953	754.562
Dollar australien	-	-	58	33
Yen japonais	2.730	3.589	50	473
Livre sterling	1.195	1.759	13	-
Kwanza angolais	23.374	1.475	179.945	138.082
Metical mozambicain	77.849	26.290	37.811	19.216
Pataca de Macao	-	-	168	161
Peso colombien	-	-	1.591	-
Rand sud-africain	619	204	216	33
Real brésilien	100	161	19.823	23.003
Rouble russe	-	-	3.419	2.834
	539.910	546.854	351.541	994.286

La gestion du risque de change repose sur une quantification et surveillance permanente des expositions financières et comptables significatives.

Les éventuels impacts générés sur le poste des ajustements de change et le résultat net des exercices arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015, au cas où il existerait une appréciation de 5% des monnaies indiquées ci-dessus, peuvent être résumés comme suit:

Monnaie	2016		2015	
	Résultats	Capitaux propres	Résultats	Capitaux propres
Bolivar vénézuélien	360	-	(624)	-
Dinar algérien	(1.166)	-	(1.746)	-
Dirham marocain	(218)	-	(201)	-
Dinar tunisien	(7)	-	(7)	-
Dollar américain	17.311	-	(12.276)	-
Dollar australien	(3)	-	(2)	-
Yen japonais	134	-	156	-
Livre sterling	59	-	88	-
Kwanza angolais	(7.829)	-	(6.830)	-
Metical mozambicain	2.002	-	354	-
Pataca de Macao	(8)	-	(8)	-
Peso colombien	(80)	-	-	-
Rand sud-africain	20	-	9	-
Real brésilien	(986)	-	(1.142)	-
Rouble russe	(171)	-	(142)	-
	9.418	-	(22.371)	-

Selon le Conseil d'Administration, l'analyse de sensibilité mentionnée plus haut, ayant pour base la situation aux dates indiquées, peut ne pas être représentative de l'exposition au risque de change auquel est soumis le Groupe au cours de l'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit tient essentiellement aux créances sur les clients et autres débiteurs ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe. Le fait de l'aggravation générale des conditions économiques ou des adversités qui affectent les économies au plan local, national ou international peuvent être des facteurs qui empêchent les clients du Groupe à honorer leurs engagements, avec les éventuels effets négatifs sur les résultats du Groupe.

Ce risque est surveillé régulièrement par chacun des pôles d'activité du Groupe dans le but :

- de limiter le crédit consenti aux clients, en tenant compte de leur profil et de l'ancienneté de la créance ;
- de suivre l'évolution du niveau de crédit accordé ;
- d'analyser la recouvrabilité régulière des créances ;
- les pertes de valeur sur les créances sont calculées en tenant compte :
 - de l'analyse de l'ancienneté des créances ;
 - du profil de risque du client ;
 - des conditions financières des clients.

Au 31 décembre 2016 et 2015, le Conseil d'Administration est convaincu que les pertes de valeur sur les créances estimées sont relevées à juste titre dans les états financiers.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les créances sur clients (note 28), pour lesquelles n'a été inscrite aucune perte de valeur, du fait que le Conseil d'Administration les considère réalisables, sont les suivantes :

	2016	2015
Soldes		
Non échu	259.448	230.338
Moins de 180 jours	64.357	108.133
180 à 360 jours	38.798	21.809
Plus de 360 jours	97.043	125.376
	459.646	485.656

La qualité de crédit des créances non échues figurant dans le tableau ci-dessus est contrôlée régulièrement ayant pour base les objectifs décrits ci-dessus.

Risque de liquidité

Ce risque peut être réel si les sources de financement, tels que les flux de trésorerie opérationnels, de désinvestissement, de lignes de crédit et les flux de trésorerie obtenus par des opérations de financement ne correspondent pas aux besoins de financement, tels que les décaissements en vue d'activités opérationnelles et de financement, les investissements, la rémunération des actionnaires et le remboursement de la dette.

Pour atténuer ce risque, le Groupe essaie de souscrire de nouveaux financements et de conserver une position nette et une échéance moyenne de la dette qui lui permette d'amortir sa dette dans des délais adéquats.

Le passif financier de moins d'un an est remplacé par une échéance à moyen et long terme, lorsque cela est jugé opportun.

L'échéance des passifs financiers était aux 31 décembre 2016 et 2015 comme suit :

	2016				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Emprunts	649.913	301.405	112.117	250.572	1.314.007
Fournisseurs	121.371	-	-	-	121.371
Locations-financement	20.807	20.182	18.420	115.702	175.111
Autres créanciers	33.096	68	-	-	33.164
Autres passifs	243.777	26.905	17.189	22.436	310.307
	1.068.964	348.560	147.726	388.710	1.953.960

	2015				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Emprunts	734.596	91.846	267.496	306.195	1.400.133
Fournisseurs	193.896	-	-	-	193.896
Locations-financement	18.913	17.729	16.650	121.510	174.802
Autres créanciers	34.246	80	18	15	34.359
Autres passifs	358.184	35.518	16.541	18.721	428.964
	1.339.835	145.173	300.705	446.441	2.232.154

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le montant des disponibilités de trésorerie et le montant non utilisé du programme de papier commercial et des lignes de crédit s'élevaient respectivement à 260,973 et 390,972 millions d'euros.

44. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AU TITRE DE IFRS 9

Les méthodes comptables prévues dans IFRS 9 pour les instruments financiers ont été appliquées sur les postes suivants :

2016						
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	Total
Actifs :						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180.908	-	-	-	-	180.908
Clients	459.646	-	-	-	-	459.646
Actifs financiers disponibles à la vente	-	8.318	-	-	-	8.318
Autres investissements	-	54.125	-	-	-	54.125
Autres débiteurs	54.652	-	-	-	-	54.652
Autres actifs	146.489	-	-	-	-	146.489
Total actifs financiers	841.695	62.443	-	-	-	904.138
Passifs :						
Emprunts	-	-	1.314.007	-	-	1.314.007
Fournisseurs	-	-	121.371	-	-	121.371
Autres créanciers	-	-	33.164	-	-	33.164
Autres passifs	-	-	193.339	-	16.515	209.854
Locations-financement	-	-	175.111	-	-	175.111
Total passifs financiers	-	-	1.836.992	-	16.515	1.853.507

2015						
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	Total
Actifs :						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	252.693	-	-	-	-	252.693
Clients	485.656	-	-	-	-	485.656
Actifs financiers disponibles à la vente	-	30.427	-	-	-	30.427
Autres placements	-	52.970	-	35	-	53.005
Autres débiteurs	56.007	-	-	-	-	56.007
Autres actifs	225.724	-	-	-	-	225.724
Total actifs financiers	1.020.080	83.397	-	35	-	1.103.512
Passifs :						
Emprunts	-	-	1.400.133	-	-	1.400.133
Fournisseurs	-	-	193.896	-	-	193.896
Autres créanciers	-	-	34.359	-	-	34.359
Autres passifs	-	-	255.939	-	16.138	272.077
Locations-financement	-	-	174.802	-	-	174.802
Total passifs financiers	-	-	2.059.129	-	16.138	2.075.267

45. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Estimation de la juste valeur - actifs et passifs évalués à leur juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs du Groupe évalués au 31 décembre 2016 à leur juste valeur, selon les niveaux hiérarchiques de juste valeur suivants :

- Niveau 1: la juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours des marchés nets actifs à la date de clôture de l'exercice ;
- Niveau 2: la juste valeur des instruments financiers n'est pas déterminée sur la base du cours du marché actif, mais plutôt à l'aide de modèles d'évaluation ;
- Niveau 3: la juste valeur des instruments financiers n'est pas déterminée sur la base du cours du marché actif, mais plutôt à l'aide de modèles d'évaluation dont les principaux inputs ne peuvent être observés sur le marché.

Catégorie	Item	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs :				
Actifs financiers disponibles à la vente	Actions	8.318	-	-
Immeubles de placement	Bâtiments et terrains	-	547.067	-
Passifs :				
Passifs financiers à la juste valeur	Instruments dérivés de couverture	-	16.515	-

À l'exception des emprunts long terme, la généralité des actifs et des passifs financiers ont des échéances court terme. Par conséquent, leur juste valeur est considérée comme étant identique à leurs valeurs comptables.

En ce qui concerne les emprunts bancaires, la plupart sont souscrits à des taux d'intérêt variables, comme démontré dans la note 36. Ainsi, la valeur comptable (coût amorti) correspondante ne diffère pas beaucoup de la valeur de marché correspondante.

46. HONORAIRES ET SERVICE DES AUDITEURS

Les honoraires payés en 2016 et 2015 aux cabinets d'audit pour leurs services fournis aux sociétés qui font partie du Groupe (Moore Stephens pour le Portugal, l'Espagne et la Belgique; Deloitte pour le Brésil et l'Angola; Ernst & Young pour le Mozambique et le Venezuela et d'autres cabinets) furent comme suit:

	2016	2015
Service de contrôle légal des comptes	585	552
Autres services d'assurance de fiabilité	-	1
Services de conseil fiscal	30	13
Autres services	47	-
	662	566

47. AJUSTEMENTS DU CHANGE

Les ajustements du change des exercices 2016 et 2015 obtenus lors de la conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère par zone géographique furent les suivants :

	2016	2015
Angola	(102.161)	44.251
Algérie	(10.809)	(2.869)
Brésil	46.858	(60.986)
Mozambique	(22.139)	2.935
Venezuela	(13.012)	4.343
Autres marchés	2.406	4.949
	(98.857)	(7.377)

48. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 ont été approuvés le 26 avril 2017 par le Conseil d'Administration. Toutefois, en vertu de la législation commerciale portugaise en vigueur, ils doivent être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires prévue pour le 27 mai 2017 prochain.

49. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les secteurs et marchés où elle opère. Des faits marquants, portés à la connaissance du marché en temps voulu, sont survenus après la clôture de l'exercice. Ces faits sont les suivants :

1. La signature d'une Alliance stratégique au Venezuela pour le marché de conservation, d'administration, de gestion, de fonctionnement et d'optimisation du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, au Venezuela. Ce fait a été porté à la connaissance du public le 17 janvier au moyen d'un communiqué portant ce titre et le contenu suivant :

Sa filiale détenue à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., a signé le 17 janvier 2017 au Venezuela une "Alliance stratégique visant à l'exploitation et à la gestion portuaire du terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira", avec l'entreprise de l'État de la République bolivarienne du Venezuela, intitulée BOLIVARIANA DE PUERTOS (BOLIPUERTOS), S.A., en vue d'optimiser le développement et la croissance de l'activité du terminal, en le transformant en un port de transfert de la mer des Caraïbes et de l'Amérique latine. Au titre de cette Alliance et conformément au plan d'activités, Teixeira Duarte apportera 40 millions de dollars américains et se chargera, pendant 20 ans, de la commercialisation, de la conservation, de l'exploitation, de la gestion, de la construction et de l'optimisation de ce terminal.

Le terminal spécialisé à conteneurs du port de La Guaira, ayant une capacité de 1.000.000 EVP/année et une surface de 17ha, dispose de 693m de quai accostable et des fonds à -15,2m. Il est doté de matériel portuaire de dernière génération : 6 portiques de quai, 15 portiques de parc, 2 reach-stackers et 6 chariots élévateurs frontaux.

À l'origine de cette convention fut l'Accord complémentaire à l'accord-cadre de coopération signé le 6 août 2008 entre la République bolivarienne du Venezuela et la République portugaise, en matière de coopération économique et énergétique, dont l'objet est la coopération, la mise en œuvre, l'élaboration et/ou la réalisation de programmes et de projets destinés à l'échange de biens, de services, de technologie et de développement des intérêts communs des pays signataires.

2. Un accord visant à la cession de la participation détenue dans le secteur de l'Énergie a été porté à la connaissance du public le 24 janvier au moyen d'un communiqué portant ce titre et le contenu suivant :

Les sociétés détenues à 100%, par le Groupe, TEDAL - SGPS, S.A. et Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ont signé un accord avec OZ Energia, S.A. le 24 janvier 2017, visant à la cession de la participation de 50% que ces sociétés détenaient dans la société TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. pour le prix de 8,3 millions d'euros.

L'opération ne sera tenue pour achevée que lorsque la transmission aura obtenu l'autorisation de l'Autorité de la concurrence, prévue pour le premier trimestre 2017.

TDARCOL est une société holding qui regroupe d'autres sociétés à travers lesquelles le Groupe Teixeira Duarte opère dans le secteur de l'Énergie, notamment dans le domaine du gaz.

Rappelons qu'en mars 2015, le Groupe avait déjà vendu la société à travers laquelle il opérait dans la filière des carburants et des lubrifiants. Maintenant, il vend la participation qu'il détenait dans la société par laquelle il opérait indirectement dans le domaine du gaz.

Conformément à ce qui avait été anticipé dans le communiqué mentionné plus haut, l'Autorité de la concurrence s'est prononcé sur cette opération, après quoi le Groupe Teixeira Duarte a conclu le 31 mars 2017 l'accord avec OZ Energia, S.A. visant à vendre la participation de 50% qu'il détenait sur la société TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. Il a donc cessé d'opérer dans la filière énergétique, mais a poursuivi dans les six autres pôles d'activité - construction, concession et services, immobilier, hôtellerie, grande distribution et commerce automobile, dans les 18 pays où il opère.

Rapport, opinion et certification des organes de surveillance **2016**



Messieurs les actionnaires,

En vertu de l'article 420, alinéa g) du Code des sociétés commerciales, et arrivés au terme de notre travail consistant à suivre les versions préliminaires des pièces comptables élaborées par le Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur nos actions de contrôle, notre opinion sur les comptes annuels, individuels et consolidés, de TEIXEIRA DUARTE, S.A. relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, approuvés par le Conseil d'Administration le 26 avril 2017, ainsi que sur les propositions présentées par lui d'affectation des résultats. En outre, ce document comprend la déclaration de responsabilité visée par l'article 245, § 1, c) du Code des valeurs mobilières.

Dans le cadre des attributions et des compétences qui incombent au Conseil de Surveillance, nous suivons les activités du Groupe, notamment à travers la participation régulière du président du Conseil de Surveillance aux réunions mensuelle du Conseil d'Administration et à d'autres réunions et par les contacts avec le Conseil d'Administration, avec des cadres et d'autres responsables du Groupe, et encore, avec le commissaire aux comptes. Le Conseil de Surveillance a en outre tenu des réunions périodiques dont l'objet était :

- d'apprécier l'activité de la Société et du Groupe et de vérifier si la législation et les statuts sont respectés ;
- d'étudier les écritures comptables, y compris les méthodes comptables et les critères d'évaluation adoptés par la Société, de façon à garantir qu'ils conduisent à une évaluation correcte du patrimoine et des résultats.

Dans le cadre des compétences que nous attribue la législation, nous avons supervisé le processus de préparation et de diffusion de l'information financière et :

- nous avons constaté que le rapport de gestion expose clairement les aspects les plus significatifs de l'évolution des activités, de la performance et de la situation patrimoniale de la Société et du Groupe ;
- nous avons constaté que les états financiers, individuels et consolidés, et leurs annexes donnent une image sincère et concordante de la situation financière, respectivement, de la Société et du Groupe TEIXEIRA DUARTE ;
- nous avons analysé la Certification légale des comptes et le rapport d'audit sur les états financiers individuels et consolidés, qui ont mérité notre approbation, ainsi que le rapport supplémentaire adressé au Conseil de Surveillance, délivré au titre de la législation, qui décrit la façon dont le commissaire aux comptes a mené à bien l'audit et est arrivé aux conclusions ;
- nous pensons que les services d'audit ont été mis en œuvre en toute indépendance, conformément à la législation et le Conseil de Surveillance n'a reçu aucune demande d'approbation d'un quelconque service qui serait distinct de l'audit.

Par conséquent, tenant compte des informations qui nous ont été procurées par le Conseil d'Administration et par les services de la Société ainsi que des conclusions de la certification légale des comptes et du rapport d'audit sur les états financiers individuels et consolidés délivrés par le commissaire aux comptes, nous sommes d'avis :

- a) que le rapport de gestion soit approuvé ;
- b) que les états financiers, individuels et consolidés, relatifs à l'exercice 2016 soient approuvés ;
- c) que l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration soit approuvée.

En application des dispositions de l'article 245, § 1, c) du Code des valeurs mobilières, les membres du Conseil de surveillance déclarent que, à leur connaissance, les comptes annuels et les autres écritures comptables ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ils donnent une image sincère et concordante de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Ils déclarent en outre que le rapport de gestion expose avec fidélité l'évolution des activités, de la performance et de la position de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation et qu'il rapporte les principaux risques et incertitudes de l'activité.

Fait à Lisbonne, le 27 avril 2017

Óscar Manuel Machado de Figueiredo – Président

Mateus Moreira

Miguel Carmo Pereira Coutinho

CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT

Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.
Av. Miguel Bombarda, nº 36 - 6º A
1050-165 Lisboa - Portugal
T +351 218 471 933
F +351 218 471 932
www.moorestephens.pt

INFORMATION SUR L'AUDIT EFFECTUÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de TEIXEIRA DUARTE, S.A. (l'Entité) qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2016 (qui fait état d'un total de 1.243,194 millions d'euros et des capitaux propres de 532,604 millions d'euros, avec un résultat net de 7,093 millions d'euros), le compte de résultat par nature, le tableau des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie relatifs à l'exercice clos à cette date, et l'annexe des états financiers qui comprend un résumé des méthodes comptables les plus importantes.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la situation financière de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2016, ses résultats financiers et les flux de trésorerie de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux normes comptables et d'information financière qui font partie du système de normalisation comptable.

Fondements de notre opinion

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et autres normes et orientations techniques et éthiques de l'ordre des commissaires aux comptes. Au titre de ces normes, nos responsabilités sont décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers" se trouvant ci-dessous. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément à la loi et en vertu du code d'éthique de l'ordre des commissaires aux comptes, nous nous conformons aux règles éthiques.

Nous sommes convaincus que les éléments probants que nous avons obtenus de notre contrôle sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, d'après notre jugement professionnel, ont revêtu la plus grande importance lors de l'audit des états financiers de l'année courante. Ces questions clés ont été prises en compte comme un tout dans le contexte de l'audit des états financiers, et pour former notre opinion, nous n'avons pas émis une opinion séparée sur ces matières.

Les questions clés de l'audit de l'année courante sont décrites ci-dessous :

DESCRIPTION DES RISQUES DE DISTORSION MATÉRIELLE LES PLUS SIGNIFICATIFS	SYNTHÈSE DE NOTRE RÉPONSE AUX RISQUES DE DISTORSION MATÉRIELLE LES PLUS SIGNIFICATIFS
--	--

Évaluation des participations financières sur les filiales et recouvrabilité du goodwill

Comme indiqué dans les notes 3.2.a) et 8 de l'annexe des états financiers, les investissements financiers dans des filiales du montant de 1.141 millions d'euros sont évalués par la méthode de la mise en équivalence. Ces investissements sont évalués avec régularité lorsqu'il existe des présomptions d'une éventuelle perte de valeur des actifs ce qui, si tel est le cas, entraîne la comptabilisation d'une perte sur le compte de résultat.

Comme indiqué dans la note 3.2 b) de l'annexe, le goodwill, de 29 millions, est soumis à un amortissement annuel et à des tests de dépréciation.

Les éventuelles pertes de valeur des participations financières et du goodwill ont été considérées comme une question importante de notre audit, car le montant comptabilisé de ces actifs est significatif et le processus d'évaluation de la dépréciation est complexe, où sont utilisés des estimations et des hypothèses, notamment sur l'évolution future du marché et la situation économique des pays où les opérations se réalisent.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, notamment :

- Obtention des états financiers des filiales et participations et le contrôle légal des comptes ou le rapport d'audit les concernant ;
- Recherche s'il existe des présomptions d'éventuelles pertes de valeur de ces actifs ;
- Analyse de la consistance des hypothèses utilisées pour élaborer le plan d'activités, en tenant compte des données historiques et des informations pertinentes. Nous avons validé les calculs arithmétiques du modèle utilisé ;
- Évaluation des hypothèses utilisées dans les modèles d'évaluation approuvés par l'organe de gestion ;
- Validation des informations comprises dans l'annexe des états financiers.

Responsabilités de l'organe de gestion et de l'organe de surveillance quant aux états financiers

L'organe de gestion est tenu :

- de préparer des états financiers qui présentent de façon sincère et appropriée la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie de l'Entité, conformément aux normes comptables et d'information financière qui font partie du système de normalisation comptable ;
- d'élaborer le rapport de gestion, qui comprend le rapport du gouvernement d'entreprise, en application des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- de créer et d'entretenir un système de contrôle interne approprié qui permette de préparer des états financiers exempts de distorsion matériel pour cause de fraude ou d'erreur ;
- d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats dans les circonstances ;
- d'évaluer la capacité de l'Entité de continuer en exercice, en indiquant, le cas échéant, les matières qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la continuité des activités.

L'organe de surveillance est responsable de la supervision du processus de préparation et de diffusion de l'information financière de l'Entité.

Responsabilit  s de l'auditeur quant    l'audit effectu   sur les   tats financiers

Notre responsabilit   consiste    obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers, comme un tout, sont exempts de distorsions mat  rielles dues    la fraude ou    l'erreur, et   mettre un rapport o   figure notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau   lev   de s  curit  , mais ce n'est pas une garantie qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes ISA d  tectera toujours une distorsion mat  rielle lorsqu'elle existe. Les distorsions peuvent   tre produites par une fraude ou une erreur et sont consid  r  es comme mat  rielles si on peut attendre de fa  on raisonnable que, individuellement ou ensemble, elles ont une influence sur les d  cisions   conomiques des utilisateurs prises sur la base de ces   tats financiers.

Comme partie int  grante d'un audit aux normes ISA, nous faisons des jugements professionnels et adoptons le scepticisme professionnel au cours de l'audit, et en outre :

- nous identifions et   valuons les risques de distorsion mat  rielle des   tats financiers, due    la fraude ou    l'erreur, nous concevons et r  alisons des proc  dures d'audit qui correspondent    ces risques, et nous obtenons des   l  ments probants d'audit qui soient suffisants et appropri  s pour constituer le fondement de notre opinion. Le risque de ne pas d  tecter une distorsion mat  rielle due    la fraude est plus   lev   que le risque de ne pas d  tecter une distorsion mat  rielle due    l'erreur,   tant donn   que la fraude peut impliquer connivence, falsification, omissions intentionnelles, fausses d  clarations ou superposition du contr  le interne ;
- nous obtenons une compr  hension du contr  le interne importante pour l'audit dans le but de concevoir des proc  dures d'audit qui soient appropri  es dans les circonstances, mais pas pour exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Entit   ;
- nous   valuons l'ad  quation des m  thodes comptables utilis  es et la raisonnable des estimations comptables et l'information qui en est faite par l'organe de gestion ;
- nous concluons sur l'appropriation de l'utilisation par l'organe de gestion de l'hypoth  se de la continuit   et,    partir des   l  ments probants de l'audit obtenus, s'il existe une quelconque incertitude mat  rielle li  e    des   v  nements ou des conditions qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la capacit   de l'Entit   de continuer ses activit  s. Si nous concluons qu'il existe une incertitude mat  rielle, nous devons attirer l'attention dans notre rapport sur les informations aff  rentes incluses dans les   tats financiers ou, au cas o   ces informations ne seraient pas appropri  es, modifier notre opinion. Nos conclusions sont fond  es sur les   l  ments probants de l'audit obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Toutefois, des   v  nements ou des conditions futures peuvent conduire l'Entit      interrompre ses activit  s ;
- nous   valuons la pr  sentation, la structure et le contenu global des   tats financiers, y compris les informations fournies, et si ces   tats financiers repr  sentent les op  rations et les   v  nements sous-jacents de fa  on    atteindre une pr  sentation appropri  e ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, et    l'organe de surveillance, entre autres sujets, le champ d'application et le calendrier planifi   de l'audit, et les conclusions significatives de l'audit, y compris une d  faillance significative du contr  le interne d  cel  e au cours de l'audit ;
- parmi les questions que nous communiquons aux responsables de la gouvernance, et    l'organe de surveillance, nous   tablissons celles qui ont rev  tu la plus grande importance lors de l'audit des   tats financiers de l'ann  e courante et qui sont les questions cl  s de l'audit. Nous d  crivons ces questions cl  s dans notre rapport, sauf lorsque des textes l  gaux ou r  glementaires en emp  chent la publication ;
- nous d  clarons    l'organe de surveillance que nous nous conformons aux r  gles   thiques pertinentes relatives    l'ind  pendance et nous communiquons toutes nos relations et autres questions qui pourraient   tre per   ues comme des menaces    notre ind  pendance et, le cas   ch  ant, leurs sauvegardes.

Notre responsabilit   consiste en outre    v  rifier si l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les   tats financiers, et avec les v  rifications pr  vues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des soci  t  s commerciales.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Sur le rapport de gestion

En application de l'article 451, § 3, e) du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport de gestion a été préparé selon les exigences légales et réglementaires applicables, que l'information y figurant est concordante avec les états financiers audités et, tenant compte de notre connaissance et appréciation sur l'Entité, nous n'avons décelé aucune incorrection matérielle. Il nous faut toutefois souligner que l'Entité n'a pas préparé un rapport de gestion autonome sur l'activité individuelle, étant donné que, comme il est courant, toute l'information pertinente figurera dans le rapport de gestion consolidé.

Sur le rapport du gouvernement d'entreprise

En application de l'article 451, § 4 du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport sur le gouvernement d'entreprise comprend les éléments exigibles à l'Entité en vertu de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières, qu'aucune incorrection matérielle n'a été décelée dans l'information qui y figure et qu'il obéit aux dispositions visées aux alinéas c), d), f), h), i) et m) dudit article.

Sur les éléments supplémentaires prévus à l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014

En application de l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil, du 16 avril 2014, et au-delà des questions clés de l'audit indiquées plus haut, nous informons en outre ce qui suit :

- Nous avons été élus auditeurs de TEIXEIRA DUARTE, S.A. pour la première fois en Assemblée générale d'actionnaires réalisée le 30 mai 2015 pour un mandat compris entre 2015 et 2018.
- L'organe de gestion nous a confirmé qu'il n'a connaissance d'aucune fraude ou de soupçon de fraude à effet matériel sur les états financiers. Au cours de la planification et la réalisation de notre audit conforme aux normes ISA, nous avons fait preuve de scepticisme professionnel et nous avons conçu des procédures d'audit pour correspondre à la possibilité de distorsion matérielle des états financiers due à la fraude. En résultat de notre travail, nous n'avons décelé aucune distorsion matérielle dans les états financiers due à la fraude.
- Nous confirmons que l'opinion d'audit que nous émettons est cohérente avec le rapport supplémentaire que nous avons préparé et remis ce jour à l'organe de surveillance.
- Nous déclarons que nous n'avons pas fourni de services interdits dans le sens de l'article 77, § 8 des statuts de l'ordre des commissaires aux comptes, que nous ne fournissons aucun autre service en plus de l'audit et que nous avons gardé notre indépendance à l'égard de l'Entité pendant la réalisation de l'audit.

Fait à Lisbonne, le 27 avril 2017

CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT

Moore Stephens & Associados, SROC, S.A.
Av. Miguel Bombarda, n° 36 - 6º A
1050-165 Lisboa - Portugal
T +351 218 471 933
F +351 218 471 932
www.moorestephens.pt

INFORMATION SUR L'AUDIT EFFECTUÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints de TEIXEIRA DUARTE, S.A. (le Groupe), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée arrêté au 31 décembre 2016 (lequel présente un total de 2.539,972 millions d'euros et des capitaux propres de 444,810 millions d'euros, avec un résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de 20,147 millions d'euros), le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date et les notes annexes aux états financiers consolidés qui comprennent un résumé des méthodes comptables les plus importantes.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la situation financière consolidée de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2016, ses résultats financiers et les flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), comme elles sont adoptées par Union européenne.

Fondements de notre opinion

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et autres normes et orientations techniques et éthiques de l'ordre des commissaires aux comptes. Au titre de ces normes, nos responsabilités sont décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers" se trouvant ci-dessous. Nous sommes indépendants des entités qui composent le Groupe conformément aux textes législatifs et en vertu du code d'éthique de l'ordre des commissaires aux comptes nous nous conformons aux règles éthiques.

Nous sommes convaincus que les éléments probants que nous avons obtenus de notre contrôle sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, d'après notre jugement professionnel, ont revêtu la plus grande importance lors de l'audit des états financiers consolidés de l'année courante. Ces questions clés ont été prises en compte comme un tout dans le contexte de l'audit des états financiers, et pour former notre opinion, nous n'avons pas émis d'opinion séparée sur ces questions.

Les questions clés de l'audit de l'année courante sont décrites ci-dessous :

DESCRIPTION DES RISQUES DE DISTORSION MATÉRIELLE LES PLUS SIGNIFICATIFS	SYNTHÈSE DE NOTRE RÉPONSE AUX RISQUES DE DISTORSION MATÉRIELLE LES PLUS SIGNIFICATIFS
--	--

1. Exposition internationale - Risque de change et risque de liquidité

Comme indiqué dans la note 7 sur les états financiers, l'activité du Groupe est répartie en 7 segments et est exercée principalement dans 7 pays, aux différents contextes économiques et risques opérationnels.

L'activité exercée par le Groupe hors du Portugal représente 83,7% du chiffre d'affaires. Comme indiqué dans la note 43 sur les états financiers, plusieurs territoires où le Groupe opère, notamment l'Angola, l'Algérie, le Mozambique, le Venezuela et le Brésil sont assujettis à des variations significatives des taux de change de leurs monnaies par rapport à l'euro.

L'exposition aux devises de ces pays entraîne des risques accrus pour le Groupe, notamment :

- i) risque de change, découlant de la forte dévaluation des monnaies fonctionnelles locales face à l'euro ; et
- ii) risque de liquidité, découlant de la difficulté de rapatrier les devises de ces territoires.

En raison de leur signification et de leur imprévisibilité, nous considérons ces thèmes comme des questions clés de notre audit.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, nous avons notamment :

- évalué le degré d'exposition du Groupe aux pays à risque de change et de liquidité élevés, notamment au niveau de la dépréciation des créances et autres actifs détenus par le Groupe ;
- analysé le change des états financiers des filiales de ces pays en référence aux normes internationales d'information financière (IFRS) ;
- révisé la description des types de risques auxquels est exposé le Groupe et qui figurent dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et validé la correspondance des informations du Groupe à la politique de gestion du risque financier, en tenant compte des IFRS ;
- pris des informations auprès de l'organe de gestion sur la stratégie et les plans d'action visant à réduire l'exposition internationale du Groupe pour les 4 prochaines années.

2. Comptabilisation du produit des activités ordinaires

Comme indiqué dans la note 7 sur les états financiers, les recettes du Groupe proviennent de plusieurs segments d'activité, dont la construction, qui représente 45,4% du produit du Groupe et est le segment le plus important (46,5% en 2015).

Comme indiqué dans la note 2.20, les produits et les charges provenant du secteur de la construction sont comptabilisés selon le pourcentage d'avancement, qui est déterminé par le ratio entre les charges encourues et les charges totales estimées pour chacun des chantiers.

Étant donné l'incertitude et le jugement liés aux estimations des charges à encourir jusqu'à l'achèvement des chantiers, nous considérons ce thème une question clé de notre audit.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, nous avons notamment :

- obtenu la liste des chantiers et avons procédé à son rapprochement avec les montants figurant dans la situation financière et dans le compte de résultat ;
- revu les contrats qui supportent les recettes totales des projets ;
- analysé les charges encourues et les estimations des charges pour achever le chantier et les devis qui supportent le pourcentage d'achèvement ;
- vérifié la conformité avec la norme IAS 11 - Contrats de construction ;
- revu la raisonnable des provisions pour les garanties et les contrats déficitaires ;
- validé les informations comprises dans les notes annexes des états financiers.

**DESCRIPTION DES RISQUES DE DISTORSION
MATÉRIELLE LES PLUS SIGNIFICATIFS**

**SYNTHÈSE DE NOTRE RÉPONSE AUX RISQUES DE
DISTORSION MATÉRIELLE LES PLUS SIGNIFICATIFS**

3. Évaluation des immeubles de placement

Dans sa situation financière du 31 décembre 2016, le Groupe présente un total de 547,067 millions d'euros concernant les immeubles de placement (511,683 millions d'euros au 31 décembre 2015). Comme énoncé dans la note 2.8 sur les états financiers, ces immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée au moyen d'évaluations effectuées par des organismes spécialisés et indépendants, comme indiqué dans la note 22 sur les états financiers.

Les immeubles de placement se trouvent essentiellement au Portugal et en Angola, ces derniers étant assujettis aux effets de la variation du taux de change de la monnaie locale.

Tenant compte de l'importance de ces actifs sur les états financiers consolidés et le jugement concerné, nous pensons que ce domaine est une question clé de notre audit.

Notre approche du risque de distorsion matérielle dans ce domaine a consisté :

- à vérifier auprès de la Commission du marché des valeurs mobilières si les évaluateurs externes y sont inscrits et à analyser leur indépendance ;
- à analyser l'information sur les biens immeubles, qui figurent sur les évaluations, et à valider cette information avec les pièces documentaires et les registres du Groupe ;
- à évaluer la raisonnable des principales hypothèses utilisées par les experts et à en discuter avec les services du Groupe ;
- à valider la juste valeur inscrite avec les valeurs indiquées dans les évaluations ;
- à valider le change approprié des justes des immeubles de placement situés à l'étranger ;
- à revoir si les informations contenues dans les notes sur les états financiers sont conformes à IAS 40 - Immeubles de placement.

4. Perte de valeur sur les créances

Comme indiqué dans les notes 14 et 28 sur les états financiers, les pertes de valeur sur les clients représentent 53,754 millions d'euros, soit près de 11% des soldes clients, qui ont été augmentées au cours de cet exercice d'environ 20,244 millions d'euros.

Détecter les comptes clients en perte de valeur et établir leur valeur recouvrable est un processus qui implique plusieurs facteurs, qui comprend la nature et l'ancienneté de la dette, la condition financière du débiteur, le défaut des accords de paiement et les perspectives de recouvrement.

En nous fondant sur l'analyse des soldes clients en contentieux et/ou en retard significatif de paiement nous apurons les ajustements pour les pertes de valeur sur les créances clients.

Nous avons considéré ce thème comme une question clé de l'audit, surtout parce que le recouvrement de créances est particulièrement tardif dans quelques régions du globe.

Nous avons réalisé plusieurs procédures de contrôle afin d'atténuer les risques de distorsion matérielle dans ce domaine, nous avons notamment :

- analysé les anciennetés des soldes clients et revu les ajustements effectués pour les dépréciations sur clients, et nous avons analysé les arguments utilisés par l'organe de gestion pour chiffrer les pertes de valeurs à comptabiliser ;
- vérifié les soldes importants avec des entités établies en Angola et au Venezuela, en tenant compte de l'ancienneté de la dette, la capacité financière des débiteurs et l'historique des recouvrements ;
- discuté avec l'organe de gestion sur les critères et les hypothèses qui ont servi de base aux jugements pour comptabiliser ou pas, des ajustements pour fait de dépréciation sur les créances ;
- vérifié les informations contenues dans les notes 14 et 28 sur les états financiers, afin d'assurer qu'elles reflètent de façon appropriée les méthodes comptables adoptées par le Groupe.

Responsabilités de l'organe de gestion et de l'organe de surveillance quant aux états financiers consolidés

L'organe de gestion est tenu :

- de préparer des états financiers consolidés qui présentent de façon sincère et appropriée la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Groupe, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), comme elles sont adoptées par l'Union européenne ;
- d'élaborer le rapport de gestion, qui comprend le rapport du gouvernement d'entreprise, en application des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- de créer et d'entretenir un système de contrôle interne approprié qui permette de préparer des états financiers exempts de distorsion matérielle pour cause de fraude ou d'erreur ;
- d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats dans les circonstances ; et
- d'évaluer la capacité du Groupe de continuer en exercice, en indiquant, le cas échéant, les matières qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la continuité des activités.

L'organe de surveillance est responsable de la supervision du processus de préparation et de diffusion de l'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit effectué sur les états financiers consolidés

Notre responsabilité consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, comme un tout, sont exempts de distorsions matérielles dues à la fraude ou à l'erreur, et émettre un rapport où figure notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé de sécurité, mais ce n'est pas une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA détectera toujours une distorsion matérielle lorsqu'elle existe. Les distorsions peuvent être produites par une fraude ou une erreur et sont considérées comme matérielles si on peut attendre de façon raisonnable que, individuellement ou ensemble, elles ont une influence sur les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Comme partie intégrante d'un audit aux normes ISA, nous faisons des jugements professionnels et adoptons le scepticisme professionnel au cours de l'audit, et en outre :

- nous relevons et évaluons les risques de distorsion matérielle des états financiers consolidés, due à la fraude ou à l'erreur, nous concevons et réalisons des procédures d'audit qui correspondent à ces risques, et nous obtenons des éléments probants d'audit qui soient suffisants et appropriés pour constituer le fondement de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une distorsion matérielle due à la fraude est plus élevé que le risque de ne pas détecter une distorsion matérielle due à l'erreur, étant donné que la fraude peut impliquer connivence, falsification, omissions intentionnelles, fausses déclarations ou superposition du contrôle interne ;
- nous obtenons une compréhension du contrôle interne importante pour l'audit dans le but de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées dans les circonstances, mais pas pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées et la raisonnable des estimations comptables et l'information qui en est faite par l'organe de gestion ;

- nous concluons sur l'appropriation de l'utilisation par l'organe de gestion de l'hypothèse de la continuité et, à partir des éléments probants de l'audit obtenus, s'il existe une quelconque incertitude matérielle liée à des événements ou des conditions qui pourraient jeter des doutes significatifs sur la capacité du Groupe de continuer ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude matérielle, nous devons attirer l'attention dans notre rapport sur les informations afférentes incluses dans les états financiers ou, au cas où ces informations ne seraient pas appropriées, modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants de l'audit obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des événements ou des conditions futures peuvent conduire le Groupe à interrompre ses activités ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu global des états financiers consolidés, y compris les informations fournies, et si ces états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de façon à atteindre une présentation appropriée ;
- nous obtenons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés relatifs à l'information financière des entités ou des activités au sein du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de l'orientation, de la supervision et du bon déroulement de l'audit du Groupe et nous sommes les responsables de fin de de ligne de notre opinion d'audit ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, et à l'organe de surveillance, entre autres sujets, le champ d'application et le calendrier planifié de l'audit, et les conclusions significatives de l'audit, y compris une défaillance significative du contrôle interne décelée au cours de l'audit ;
- parmi les questions que nous communiquons aux responsable de la gouvernance, et à l'organe de surveillance, nous établissons celles qui ont revêtu la plus grande importance lors de l'audit des états financiers consolidés de l'année courante et qui sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions clés dans notre rapport, sauf lorsque des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ;
- nous déclarons à l'organe de surveillance que nous nous conformons aux règles éthiques pertinentes relatives à l'indépendance et nous communiquons toutes nos relations et autres questions qui pourraient être perçues comme menaces à notre indépendance et, le cas échéant, leurs sauvegardes.

Notre responsabilité consiste en outre à vérifier si l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers consolidés, et avec les vérifications prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des sociétés commerciales.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Sur le rapport de gestion

En application de l'article 451, § 3, e) du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport de gestion a été préparé selon les exigences légales et réglementaires applicables, que l'information y figurant est concordante avec les états financiers consolidés audités et, tenant compte de notre connaissance et appréciation sur le Groupe, nous n'avons décelé aucune incorrection matérielle.

Sur le rapport de gouvernement d'entreprise

En application de l'article 451, § 4 du Code des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport sur le gouvernement d'entreprise comprend les éléments exigibles à l'Entité en vertu de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières, qu'aucune incorrection matérielle n'a été décelée dans l'information qui y figure et qu'il obéit aux dispositions visées aux alinéas c), d), f), h), i) et m) dudit article.

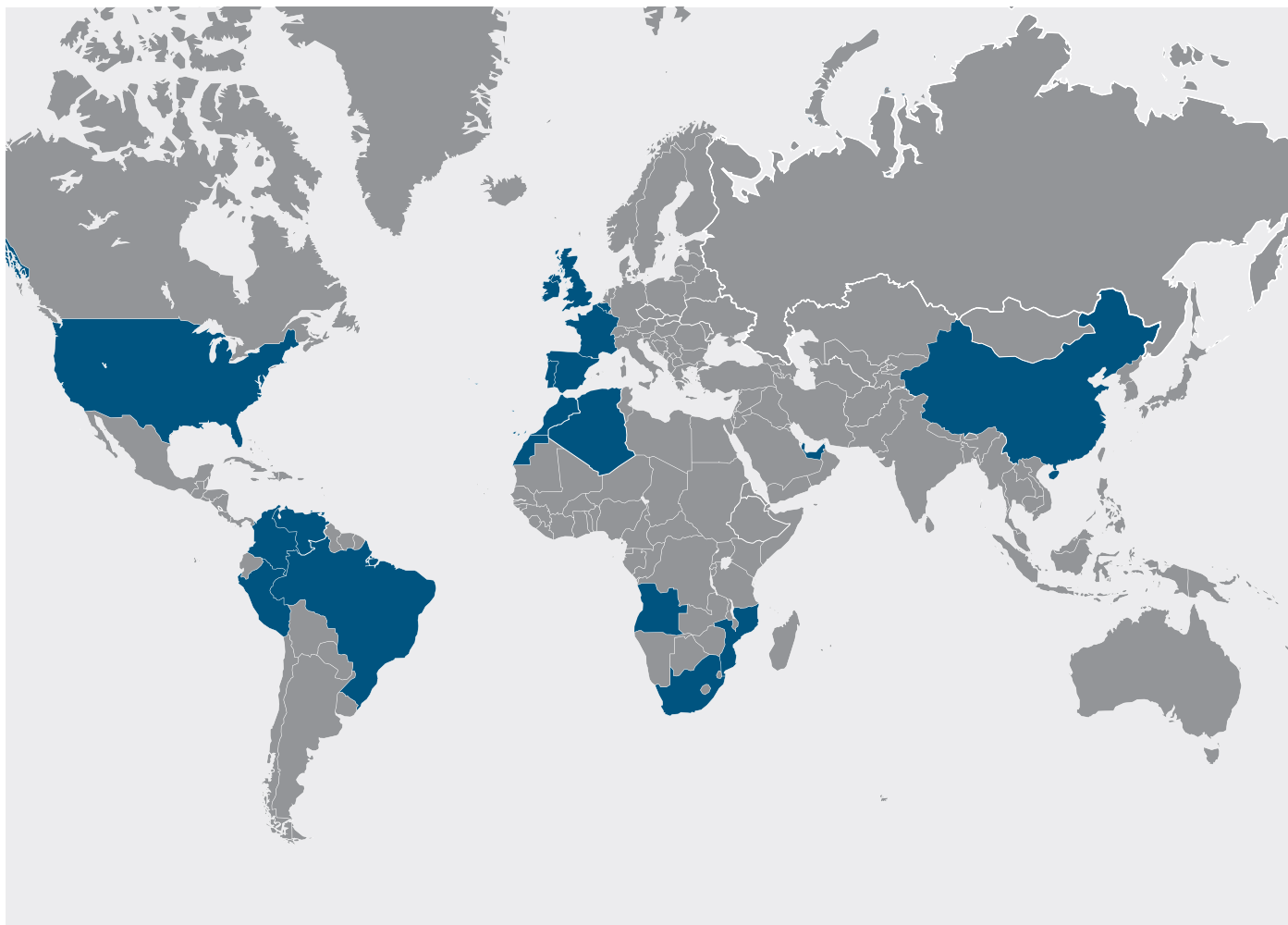
Sur les éléments supplémentaires prévus à l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014

En application de l'article 10 du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil, du 16 avril 2014, et au-delà des questions clés de l'audit indiquées plus haut, nous informons en outre ce qui suit :

- Nous avons été élus pour la première fois auditeurs de TEIXEIRA DUARTE, S.A. en Assemblée générale d'actionnaires réalisée le 30 mai 2015 pour un mandat compris entre 2015 et 2018.
- L'organe de gestion nous a confirmé qu'il n'a connaissance d'aucune fraude ou soupçon de fraude à effet matériel sur les états financiers. Au cours de la planification et la réalisation de notre audit conforme aux normes ISA, nous avons fait preuve de scepticisme professionnel et nous avons conçu des procédures d'audit pour correspondre à la possibilité de distorsion matérielle des états financiers consolidés due à la fraude. En résultat de notre travail, nous n'avons décelé aucune distorsion matérielle dans les états financiers consolidés due à la fraude.
- Nous confirmons que l'opinion d'audit que nous émettons est cohérente avec le rapport supplémentaire que nous avons préparé et remis ce jour à l'organe de surveillance du Groupe.
- Nous déclarons que nous n'avons pas fourni de services interdits dans le sens de l'article 77, § 8 des statuts de l'ordre des commissaires aux comptes, que nous ne fournissons aucun autre service en plus de l'audit et que nous avons gardé notre indépendance à l'égard du Groupe pendant la réalisation de l'audit.

Fait à Lisbonne, le 27 avril 2017

MOORE STEPHENS & ASSOCIADOS, SROC, S.A.
Cabinet d'audit représenté par António Gonçalves Monteiro



Lagoas Park, Edifício 2
2740-265 Porto Salvo
Tél.: (+351) 217 912 300
Télécopie: (+351) 217 941 120

Av. da Indústria, 540
2870-635 Alto do Estanqueiro - Jardia - Montijo
Tél.: (+351) 219 948 000
Télécopie: (+351) 210 096 888

• **Coimbra**
Av. Fernão de Magalhães, 584-2º E et
3000-174 Coimbra
Tél.: (+351) 239 855 320
Télécopie: (+351) 239 855 329

Rua das Pretas, 4 - 2º Dto.
9000-049 Funchal
Tél.: (+351) 291 206 930

Edifício Tower Plaza
Rotunda Engº Edgar Cardoso, nº 23 - Piso 8
4400-676 Vila Nova de Gaia
Tél.: (+351) 226 166 180
Télécopie: (+351) 226 104 297

GLOBAL NET DISTRIBUTORS (PTY) LTD
2nd Floor, West Tower - Nelson Mandela Square
Maude Street - Sandton - Johannesburg, 2146
Tél.: (+ 27) 11 881 5963
Télécopie: (+ 27) 11 881 5611

Avenida Pedro de Castro Van-Dúnem Loy
Baixo Morro Bento (Maxipark)
Edifício Teixeira Duarte, 387 - Luanda
Tél.: (+244) 222 641 500
Télécopie: (+244) 222 641 560

08 Route Ben Aknoun - El Biar
16030 Alger
Tél.: +213 (0) 21 92 74 33
Télécopie: +213 (0) 21 92 74 36

Avenue Jean Monnet, 1
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél.: (+32) 2 318 38 04
Télécopie: (+32) 2 318 38 03

São Paulo
Rua Iguatemi, 448 - 6º Andar
CEP 01451 - 010
Itaim Bibi - São Paulo
Tél.: (+55) 112 144 57 00
Télécopie: (+55) 112 144 57 04

Rua Vieira de Moraes, 1111 - 6º andar
Campo Belo - Conj. 601
São Paulo - Brésil
Tél.: (+55) 113 073 13 03

Belo Horizonte
Rua Paraíba, 1000 - 12º Andar-Parte
Bairro Savassi, CEP 30130-145
Belo Horizonte - MG
Tél.: (+55) 313 311 47 88
Télécopie: (+55) 313 221 42 56

Avenida Dr. Mário Soares, nº 25
Edifício Montepio, Ap. 26-28, 3º Andar - Macao
Tél.: (+853) 28 780 288
Télécopie: (+853) 28 780 188

Carrera 11 nº 94 - 02 oficina 201
Edificio Centro de Negócios Manhattan
Bogotá
Tél.: (+57) 1 6754530

GND Trading ME, FZE
Jafza One, Office 1503 - Jebel Ali Free Zone
PO Box 263895 - Dubai - UAE

Avenida Alberto Alcocer, nº 24 - 7º C
28036 Madrid
Tél.: (+34) 915 550 903
Télécopie: (+34) 915 972 834

4100 Spring Valley Road
Suite 310
Dallas - Texas 75244

11, Bis, Passage Dartois Bidot
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Espace Porte d'Anfa, 2ème Étage,
Bâtiment B, 218, Angle Boulevard Moulay
Rachid et Rue El Mansour
20050 Casablanca - Royaume du Maroc
Tél.: (+212) 223 62 890
Télécopie: (+212) 223 62 647

Avenida Julyus Nyerere, 130 - R/C
Maputo
Tél.: (+258) 214 914 01
Télécopie: (+258) 214 914 00

Avenida Arenales, 773 - Oficina 802
Urb. Santa Beatriz - Lima

TDGISERV Services, LLC
Marriot Executive Apart. 291
Al Wahda St., West Bay
25500 Doha
Tél.: (+974) 705 70 219

Av. Venezuela del Rosal, con Calle Mohedano,
Torre JWM, frente al BOD, piso 5, El Rosal
1060 Caracas
Tél.: (+58) 212 951 2012
Télécopie: (+58) 212 953 7409

